

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Arrêté du 4 décembre 2024 portant révision de la nomenclature du grand appareillage orthopédique (GAO) au titre II de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale

NOR : MSAS2433062A

La ministre de la santé et de l'accès aux soins et le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-38, L. 165-1 à L. 165-5 et R. 165-1 à R. 165-28 ;

Vu l'avis de projet relatif à la révision de nomenclature du grand appareillage orthopédique (GAO) au titre II de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale publié au *Journal officiel* n° 0157 du 4 juillet 2024, texte 175 sur 211 (NOR : TSSS2418385V) ;

Vu l'avis de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé du 24 septembre 2024,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Au titre II de la liste des produits et prestations remboursables, le chapitre 7 est remplacé comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<p style="text-align: center;">Chapitre 7. – Orthoprothèses</p> <p>La demande d'accord préalable est établie sur le formulaire comportant le n° d'homologation ministérielle S3604d. Dans l'espace « références LPP de l'appareil », l'orthoprothésiste précise à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le code numérique à 7 caractères attribué à chaque appareil ou élément d'appareillage figurant dans la colonne « code » de la nomenclature, - le code alpha numérique correspondant, lorsqu'il existe, dans la colonne « référence » de la nomenclature, <p>En revanche, sur la feuille de soins, papier ou électronique, seul le code numérique à 7 caractères est mentionné.</p> <p><u>Spécifications techniques</u></p> <p>Généralités sur l'appareillage</p> <p>On désigne sous le nom d'« appareillage » l'ensemble des méthodes et des pratiques qui ont pour but de suppléer par un artifice matériel à une fonction organique déficiente.</p> <p>Ce terme général s'applique aussi bien aux appareils de prothèse qui ont pour but de remplacer un segment de membre ou un membre entier amputé qu'aux appareils d'orthopédie destinés à corriger une déviation, à soutenir un membre déficient ou à compenser certaines lésions fonctionnelles.</p> <p>Les différents appareils peuvent être confectionnés en vue d'une utilisation définitive s'appliquant à une situation consolidée ou avoir pour but une action progressive adaptée à des lésions évolutives. Il s'agit alors d'appareils dits « de traitement », qui pourront être exécutés, d'après la prescription médicale, soit dans le cadre des types portés à la nomenclature, soit sur devis.</p> <p>Les appareils de prothèse du membre inférieur doivent assurer la statique du corps et permettre la locomotion du mutilé ; ils ont donc tous un but utilitaire et pratique. On distingue parmi ces appareils, et suivant les niveaux d'amputation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prothèse avec pied de base ou pied à restitution d'énergie. <p>Les appareils de prothèse du membre supérieur doivent permettre d'accomplir les gestes de la vie courante et être, autant que possible, esthétiques. Ils sont divisés en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prothèse de travail de force et de service ; - prothèse de vie sociale. <p>Les divers facteurs qui interviennent dans le choix de l'appareil sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quant à l'amputé : ses aptitudes physiques, son poids, son âge, sa profession ; - quant au moignon : sa longueur, sa forme, sa qualité, son ancienneté. <p>I. – Conditions auxquelles doivent répondre les matières premières semi-produits et produits finis utilisés dans la fabrication des appareils</p> <p>A. Conditions générales</p> <p>Tous les matériaux entrant dans la fabrication des appareils de prothèse ou d'orthopédie doivent être de premier choix, ne présenter aucune défectuosité et n'avoir subi aucun traitement susceptible d'en dissimuler les défauts.</p> <p>La qualité des matières premières et produits divers employés ainsi que la fabrication elle-même pourront, à tout moment, être contrôlées aux différents stades de la production.</p> <p>B. Conditions particulières aux matériaux</p> <p>Les matériaux employés doivent répondre aux caractéristiques techniques ci-dessous définies :</p> <p>1. Acier (codification A)</p> <p>Les aciers dont il doit être fait usage sont des aciers demi-durs, trempants d'une résistance à la traction égale ou supérieure à 55 Kg par mm². Les organes de roulement ou de frottement exigent des aciers spéciaux ou traités de résistance élevée.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>2. Bois (codification B)</p> <p>Les bois doivent être sains, droits de fil, parfaitement secs. Les plus recommandés sont le saule et le tilleul pour les prothèses pour amputation de cuisse ou de jambe, le frêne pour les quillons, le peuplier pour les pilons dits « torpilles » et les pilons rigides pour amputation de jambe à moignons très courts ankylosés ou non, nécessitant un appui du genou en flexion, le hêtre pour les montants bois des pilons rigides ou articulés.</p> <p>3. Cuirs et peaux (codification C)</p> <p>a) Cuir à mouler : il provient de peaux de bovins de première qualité, à tannage lent et non nourri.</p> <p>b) Cuir à courroies et à ceintures : ce sont en principe des cuirs de bovins à tannage lent, dosé et demi-nourri. Toutefois, le cuir de veau peut être utilisé pour la fabrication de certaines sangles exigeant une souplesse particulière.</p> <p>c) Cheval chromé : peau employée pour garnir les pièces en cuir.</p> <p>e) Chamois, basane, vachette, cheval : ces peaux doivent être de premier choix et ne pas comporter de défaut d'aspect. Les peaux de mouton chamoisées doivent être traitées à l'huile. De même que la basane, ces peaux sont employées pour le garnissage des pièces en cuir des appareils de prothèse ou d'orthopédie. La vachette doit être utilisée pour le gainage des ferrures des embrasses et des points d'appui sous-ischiatiques.</p> <p>4. Alliages légers (codification D)</p> <p>Les alliages légers les plus couramment employés sont des alliages de haute résistance. Leur densité est de 2,8 environ et leur résistance après traitement approprié est de l'ordre de 30 Kg au mm².</p> <p>Le duralumin (symbole Afnor = A U 4 G) constitue généralement les tôles utilisés dans la confection des prothèses. Les alliages de symbole Afnor A S 13 ou A U 5 G T sont utilisés pour les pièces de fonderie.</p> <p>5. Fibre carbone (codification F)</p> <p>La fibre utilisée pour la fabrication d'appareillage peut être de la fibre de carbone, et toute fibre d'imprégnation permettant de réaliser des composites avec une résine ou un silicone.</p> <p>6. Caoutchouc et polyisoprène (codification G)</p> <p>a) Caoutchouc. – Toutes les pièces en caoutchouc utilisées dans certaines parties d'appareil de prothèse ou d'orthopédie doivent être en pur para, toutefois, l'utilisation de butées avant et d'amortisseurs arrière en caoutchouc synthétique est autorisée. Le caoutchouc à cellules d'air obtenu par l'insufflation dans une masse de caoutchouc spécial en fusion d'air sous pression peut être utilisé dans la confection des semelles de pieds artificiels, des coussins de genou et des protège-pantalons.</p> <p>b) Polyisoprène. – Ce matériau, utilisé dans la confection des orthèses est une matière thermoplastique fabriquée à partir d'un polymère synthétique. Son emploi est simple, propre et rapide. Il est en général moulé sur plâtre, mais sa faible température de formage (65°C) permet de l'utiliser directement (après avoir été refroidi aux environs de 45°C sur le patient dont la peau est protégée par un jersey tubulaire épais ou par une feutrine mince).</p> <p>Les appareils fabriqués en polyisoprène ne doivent pas être soumis à des températures supérieures à 45°C, sinon ils perdent leur rigidité. Le polyisoprène n'est pas attaqué par la plupart des substances communes mais peut se dissoudre dans les solvants chlorés : tétrachlorure de carbone. Les retouches locales peuvent être exécutées facilement avec un simple sèche-cheveux directement sur le patient.</p> <p>7. Copolymères acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (codification K)</p> <p>Les copolymères acrylonitrile-méthacrylate de méthyle sont une classe de matière thermoplastique à base acrylique.</p> <p>Transparente, de poids spécifique d'environ 1,17, assez résistante à la flexion et possédant une possibilité de déformation élastique, cette matière présente une bonne résistance à la corrosion et est</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>inaltérable aux dissolvants organiques. La mise en forme s'effectue à une température de 140° C.</p> <p>8. Polypropylène (codification N)</p> <p>Le polypropylène est une matière thermoplastique obtenue par polymérisation des monomères de propylène pur préparée par craquage du butane ou du propane. C'est un solide translucide (sauf pigmentation spéciale), insipide, inodore, d'une densité de 0,92, au toucher gras.</p> <p>Il résiste aux sels, aux acides minéraux ainsi qu'aux solvants courants.</p> <p>Le polypropylène est pratiquement incassable si les contraintes auxquelles il est soumis restent en dessous de la limite élastique du matériau ; il résiste aux flexions répétées, cette particularité autorise la réalisation de charnière dans le matériau ; il peut être soudé à l'aide d'une buse rapide et de baguettes d'apport constituées de joncs de 3 ou 4 mm de diamètre.</p> <p>Le polypropylène peut être utilisé pour la fabrication des orthèses du membre supérieur, du membre inférieur et du tronc ainsi que pour les prothèses du membre supérieur et du membre inférieur, inscrites à la nomenclature.</p> <p>9. Polyéthylène (codification N)</p> <p>Le polyéthylène est une matière thermoplastique obtenue par polymérisation du monomère l'éthylène en présence d'un peu d'oxygène et d'un catalyseur.</p> <p>C'est un solide incolore, translucide, au toucher gras, toujours flexible, insipide et inodore, dont la densité varie de 0,91 à 0,96 en fonction de son degré de cristallinité.</p> <p>Plastique à basse température, il devient cassant vers - 25° C, se ramollit nettement vers 115°C et se décompose vers 300° C.</p> <p>Le polyéthylène sert à la confection des appareils d'orthopédie indiqués à la nomenclature mais il peut dans certains cas remplacer le cuir habituellement utilisé dans la fabrication des appareils de prothèse et d'orthopédie.</p> <p>10. Stratifié (codification S)</p> <p>Les résines acrylique ou époxy sont des résines thermodurcissables de la classe des résines de contact ou résines basse pression se présentant sous l'aspect d'un liquide incolore, plus ou moins visqueux. Il se transforme par polymérisation sous l'influence d'un catalyseur en une masse homogène plus ou moins flexible selon les qualités de résine et les dosages employés.</p> <p>La polymérisation dépend des proportions de chacun des composants.</p> <p>Les résines acrylique ou époxy ne présentant pas par elles-mêmes des caractéristiques mécaniques suffisantes, il importe de réaliser des stratifiés en utilisant des supports qui, inclus dans la matière plastique en cours de fabrication, en augmentent les caractéristiques. Ces supports peuvent être constitués par de la fibre de verre, du jersey nylon, de la fibre de carbone, ou des fibres naturelles (chanvre...)</p> <p>C'est de l'utilisation judicieuse de ces différents tissus ou de leur combinaison que dépend la solidité ou la souplesse du stratifié.</p> <p><u>Caractéristiques générales des appareils en stratifié</u></p> <p>La matière doit être homogène et non cassante. La charge en fibre doit être parfaitement imprégnée et il ne devra subsister aucune bulle ou craquelure dans l'épaisseur de la matière. La résine doit être teintée dans la masse, à l'exclusion de tout revêtement de peinture, apprêt ou vernis.</p> <p>Les surfaces intérieures des emboîtures devront être lisses sans aspérités, les fibres ne devant en aucune façon être apparentes. Une couche mince de résine devra subsister évitant tout contact de l'épiderme avec les fibres.</p> <p>Les surfaces extérieures doivent être également lisses, sans aspérités. Un ponçage et un polissage soigné de la surface doivent lui donner les caractéristiques d'un glaçage sans mettre les fibres à nu, celles-ci comme pour les surfaces intérieures ne doivent en aucune façon être apparentes.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Les cuissards des prothèses pour amputation de cuisse peuvent être réalisés d'une seule pièce ou bien être constitués de deux pièces (emboîture et calotte) celles-ci étant assemblées au moyen de résine sans saillie externe et recouvertes par les dernières couches de stratification.</p> <p>La solidité des appareils doit être assurée à la fois par une épaisseur calculée du stratifié et par des renforts également en stratifié judicieusement disposés, en particulier au niveau des articulations et des butées. En ce qui concerne l'épaisseur du stratifié, elle sera fonction de la résistance nécessitée par le type d'appareil considéré.</p> <p>Pour la prothèse du membre supérieur, cette épaisseur pourra être réduite pour assurer le maximum de légèreté compatible avec la résistance demandée aux prothèses de service modernes.</p> <p>11. Textiles (codification T)</p> <p>a) Feutres : ils doivent être en laine de première qualité, souples pour les capitonnages et les points d'appui, foulés-comprimés pour les semelles et les pieds feutre. L'emploi de la bourre de feutre est interdit.</p> <p>b) Molletons : ils sont soit en laine, soit en coton, d'excellente qualité.</p> <p>c) Tissus pour bretelles et tracteurs : les tissus rigides doivent être de coton : tissu « façon gomme » ou tissu non élastique pour bandages, dans les largeurs requises. Les tissus élastiques sont du type des tissus spéciaux pour bandages élastiques, double face, et ne doivent contenir que des fils de coton et des fils de gomme pure (gomme synthétique exclue).</p> <p>d) Tissus de garnissage pour tous types d'orthèses.</p> <p>12. Textile enduit de mousse de polyuréthane commercialisé sous le nom de néofrakt (codification U)</p> <p>Ce matériau est constitué d'une mousse de polyuréthane dure obtenue en mélangeant, -en proportions égales, du polyol et du polyisocyanate. Une substance additive permet d'augmenter la solidité du polyuréthane solidifié et de réduire l'élévation de la température au moment de la polymérisation (42°C au maximum au contact de la peau).</p> <p>Ce mélange est coulé dans des fourreaux de jersey pur coton, à élasticité latérale élevée, prêts à l'emploi selon les régions à appareiller et la taille des patients. Ils comportent une ou plusieurs fermetures à glissière permettant de les retirer.</p> <p>Après laminage à épaisseur voulue, le fourreau encore malléable est adapté à la partie du corps à immobiliser.</p> <p>L'humidité ambiante favorise la formation, à la surface du mélange, d'une certaine quantité de mousse, épaisse de 1 à 2 mm, rendant inutile tout capitonnage.</p> <p>À l'intérieur même du fourreau, le mélange des deux composants, plus dur, assure la solidité de l'appareil.</p> <p>Lorsque le durcissement complet est atteint (entre 20 et 30 minutes), ce matériau peut être coupé, scié, poncé, percé, riveté, boutonné, collé, thermoformé.</p> <p>13. Silicone (codification X)</p> <p>Un silicone peut être défini comme un composé qui contient les éléments silicium et oxygène et des groupes organiques, le silicium étant présent en proportion suffisante pour affecter les propriétés du produit.</p> <p>Le silicone médical est un matériau souple utilisé dans les dispositifs médicaux. Il est considéré comme sûr et biocompatible car il est résistant aux fluides corporels, ne provoque pas de réactions allergiques et peut être stérilisé. Le silicone médical est également durable et facile à mouler ou à mettre en forme, ce qui le rend utile dans un large éventail d'applications médicales.</p> <p>14. Matières diverses (codification Z)</p> <p>a) Liège. Il doit provenir de l'écorce de chêne-liège. Ce liège peut être remplacé par un matériau synthétique ayant des propriétés similaires.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>b) Polyamide ou Polyuréthane thermoplastique (TPU). Ces matériaux (polyamide et polyuréthane thermoplastique) sont utilisés en impression 3D pour certaines orthèses ou emboîtures.</p> <p>C. – Conditions particulières à certains produits finis</p> <p>1° Vis. – Les vis d’articulation des prothèses et des orthèses doivent répondre aux normes Afnor NF S 90-510 à 90-514 incluse.</p> <p>2° Rivets. – Les rivets de fixation des ferrures en acier sur les cuirs sont en cuivre rouge, à large tête (pointes ardoises). Dans les appareils en bois, les rivets, également en cuivre rouge, comportent une large tête fraisée. Les rivets tubulaires utilisés pour le rivetage des courroies doivent être en laiton ; les rivets tubulaires en aluminium sont interdits. Les rivets pour la fixation des attelles sur les embrasses sont en acier doux.</p> <p>3° Lacets. – Ils sont en cuir très résistant, ou en coton tressé avec extrémité se terminant par une partie brodée ou enduite de matière plastique.</p> <p>II. – Conditions relatives à la fabrication, à la finition et à la présentation des appareils</p> <p>A. Conditions générales</p> <p>Les appareils doivent répondre aux normes AFNOR en vigueur.</p> <p>Ils doivent être à la fois légers et solides, appropriés à la force du sujet, à sa profession et à ses possibilités fonctionnelles.</p> <p>Leur aspect général doit être net et soigné.</p> <p>B. Garanties</p> <p>Les appareils sont garantis contre tout vice de fabrication ou malfaçon quelconque pendant trois ans. Toutefois, la durée de garantie ne pourra être supérieure à celle définie par les industriels fournisseurs en ce qui concerne les pièces détachées entrant dans la fabrication des appareils d’orthopédie et de prothèse.</p> <p>Elle ne s’appliquera pas :</p> <p>1° En cas de variations physiologiques ou pathologiques du moignon ou d’évolution de la lésion ayant motivé l’appareillage ;</p> <p>2° En cas d’accident lorsqu’il est démontré que celui-ci n’est pas imputable à la mauvaise qualité des matières premières ou à un défaut de construction ;</p> <p>3° Aux diverses adjonctions telles que les bretelles, tracteurs, garnitures, revêtement mousse, pièces élastiques ou caoutchoutées ;</p> <p>4° En cas de défaut d’entretien imputable à l’usager.</p> <p>III. – Conditions de prise en charge</p> <p>Les appareils de prothèse ou d’orthopédie doivent remplir toutes les conditions techniques indiquées précédemment.</p> <p>Tout appareil présentant un vice de fabrication ou reconnu non conforme aux conditions du cahier des charges est refusé ou renvoyé pour modification sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité.</p> <p>Tout appareil présenté doit comporter un numéro de série ainsi que le nom de l’orthoprothésiste. Ces deux indications figurent sur le dossier du patient et sur sa fiche d’appareillage. Leur absence, constatée sur l’appareil, entraîne le refus de sa prise en charge.</p> <p>IV. – Appareillage des enfants</p> <p>Les appareils de prothèse et d’orthopédie destinés aux enfants doivent, chaque fois que la chose est possible, être munis de dispositifs à « rallonges » permettant de régler lesdits appareils en fonction de la croissance et du développement des sujets.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Cependant, les appareils d'orthopédie destinés à des enfants doivent, en principe, comporter des articulations pièce sur pièce et non des articulations à chape, ces appareils devant être remplacés au fur et à mesure de la croissance des usagers.</p> <p>V. – Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale</p> <p>Les corsets de correction de scoliose peuvent être constitués par une ceinture bivalve enveloppant le bassin et portant un tuteur antérieur et un tuteur postérieur. Sur ces tuteurs sont fixées les « mains » réglables qui, par leur position et leur étendue, permettent de maintenir la réduction de la scoliose.</p> <p>Ce corset n'est pas un réducteur passif. Il doit être un soutien à partir duquel le sujet par des mouvements appropriés cherche à outrepasser activement la réduction déjà obtenue ; dans la journée, il doit être un rappel à l'ordre sollicitant du sujet un effort renouvelé pour corriger sa tenue.</p> <p>Pour être plus efficace, il doit être porté constamment jour et nuit et être accompagné d'une kinésithérapie pratiquée avec le corset orthopédique, conduite par des médecins ou des kinésithérapeutes informés de la méthode à appliquer et destinée à développer la capacité vitale, à utiliser l'expansion thoracique comme agent de réduction des déformations et augmenter la réduction de la scoliose.</p> <p>Conditions générales d'adaptation</p> <p>Il doit répondre aux conditions d'adaptation suivantes:</p> <p>A. – L'appui principal sur la gibbosité doit être toujours postéro-externe et non latéral.</p> <p>B. – L'épaule côté concavité dorsale ne doit pas être surélevée ; on ne peut tolérer un déséquilibre de plus de 2 à 3 cm ; une main d'appui dorsale supérieure peut être nécessaire pour limiter la progression d'une gibbosité supérieure de contre-courbure.</p> <p>C. – Les contre-appuis situés sur la partie inférieure de la cage thoracique antérieure doivent être galbés avec soin évitant ainsi toute déformation permanente du thorax.</p> <p>D. – L'inspiration forcée ne doit trouver aucun obstacle en avant et en haut et dans la fenêtre postérieure d'expansion. Au besoin un « pontage » des pièces de matière plastique ou de métal doit être pratiqué, en particulier pour les appuis sous-claviculaires.</p> <p>E. – Les régions épigastrique et hypogastrique doivent faire l'objet d'une pression régulière sans contention exagérée.</p> <p>Ce corset doit être réglable en hauteur et en largeur, et faire l'objet d'une surveillance médicale très stricte au moins tous les six mois afin de s'assurer que l'appareil est toujours adapté en fonction de la croissance, toujours efficace et non nuisible.</p> <p>Au moment de l'ablation du corset, une progression doit être envisagée. En 2 ou 3 mois, le sujet doit apprendre à se passer de son appareil sous surveillance très précise (ablation d'abord la nuit, puis pendant la rééducation, puis chaque semaine 1 heure de plus).</p> <p>Ces corsets peuvent aussi être monovalves ou multivalves, en polyéthylène, polypropylène, ou matériau alliant des propriétés adaptées. Ils doivent être facilement mis en place et répondre aux mêmes principes de correction et de résultats que pour les corsets cités précédemment.</p> <p>Les modifications nécessaires lors du suivi peuvent être réalisées avec des PAD en mousse judicieusement positionnés ou en réajustant les zones de conflit par thermo-formage.</p> <p>Conditions générale d'attribution</p> <p>Il doit faire l'objet d'une prescription avec la notation des niveaux vertébraux où ils se limitent.</p> <p>Il doit faire l'objet d'une vérification de l'exécution des prescriptions à l'essayage et à la livraison et d'une vérification de l'efficacité par radiographies comparées :</p> <p>a) Debout de face libre ;</p> <p>b) Debout de face en corset.</p> <p>VI- le corset à valves modulaires de Berck</p> <p>Le corset à valves modulaire de Berck est impérativement composé de 3 matières :</p> <p>- polypropylène : ceinture pelvienne, patte d'épaule, L inversé</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> - polyéthylène : valve dorsale et lombaire - plexidur : plaque abdominale <p>Les épaisseurs sont de 4 mm sur le pourtour du corset, pour les tout petits enfants de 3 mm.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les scolioses lombaires et dorso-lombaires : une ceinture pelvienne, une plaque abdominale, une valve lombaire et une valve dorsale. - En sus pour les scolioses dorsales et /ou combinées : un appui sous-axillaire en forme de L inversé. - En sus pour les cyphoses : un contre appui scapulaire ou sternal ayant un réglage antéro-postérieur - Pour les courbures hautes, une minerve d'extension télescopique référence AT49C70 est ajoutée. - Un cache en cuir ou plastique référencé AT49C71 est monté sur la barette centrale de la structure supérieure antérieure par pression permettant ainsi le réglage de la barette, il sert aussi de cache aux glissières à tenons antérieure et postérieure. <p>VII – Prothèse avec emboîture de contact ou Prothèse avec manchon adhérent pour amputation de jambe</p> <p>La prothèse avec emboîture de contact de contact pour amputation de jambe est constituée de trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. Une emboîture comportant intérieurement un manchon amovible ou non ; B. Un segment jambier intermédiaire reliant l'emboîture au pied ; C. Un pied souple permettant les mouvements de flexion et d'extension et éventuellement de latéralité. <p>La confection de cette prothèse doit répondre aux caractéristiques générales ci-après :</p> <p>A. L'emboîture</p> <p>a) emboîture contact</p> <p>1. Moulage : Le moulage doit tenir compte de la nécessité d'établir à la fois des zones d'appui, des zones de contre-appui et des zones de contact sans appui. Les zones sensibles doivent être respectées.</p> <p>Un tel moulage doit permettre la fabrication d'un manchon et d'une emboîture « orientés » et ne se bornant pas à la reproduction fidèle de la morphologie externe du moignon.</p> <p>Ce moulage et sa rectification peuvent être réalisés par CFAO</p> <p>2. Manchon contact</p> <p>Un manchon souple amovible est utilisé. Il doit être constitué par un matériau souple comme du caoutchouc cellulaire, résistant à la compression, sans accuser de déformation permanente. Il peut être réalisé par juxtaposition de bandes étroites, collées à la fois entre elles et sur la garniture intérieure en peau de cheval chromé, sans effectuer de traction afin de conserver sa forme après démoulage.</p> <p>L'extrémité inférieure du manchon doit comporter une surépaisseur de caoutchouc souple.</p> <p>Le remplacement du caoutchouc cellulaire et de la peau de cheval par d'autres matériaux ayant fait leurs preuves (silicones, latex, résines souples, mousse de silicone pour le capitonnage de l'extrémité) peut être autorisé.</p> <p>Deux manchons en caoutchouc cellulaire sont délivrés avec la prothèse.</p> <p>Les deux manchons doivent être rigoureusement identiques pour assurer une adaptation satisfaisante. Ils devront donc être confectionnés sur le même moulage positif.</p> <p>3. Emboîture contact</p> <p>Elle doit être réalisée en stratifiés à base de résines synthétiques. Elle doit reproduire très exactement la forme du moulage positif compte tenu de l'épaisseur du manchon.</p>

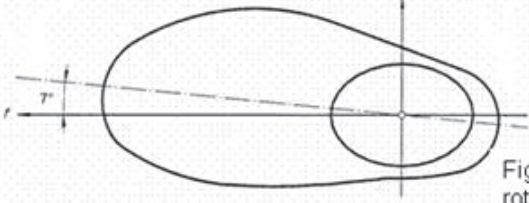
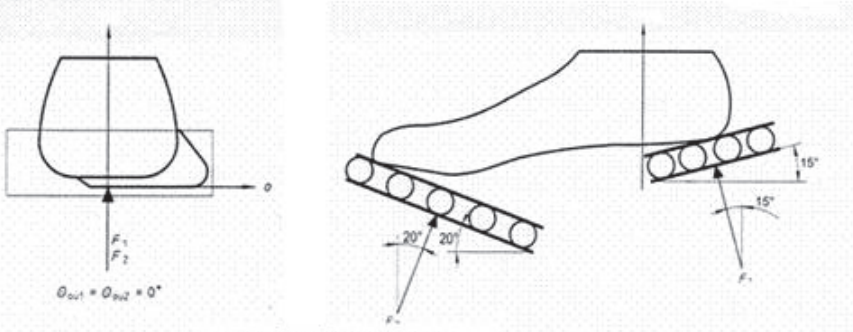
CODE	NOMENCLATURE
	<p>La hauteur de l'emboîture par rapport au genou et l'enveloppement plus ou moins marqué des condyles fémoraux seront précisés par le médecin en fonction de la nécessité d'assurer un meilleur maintien latéral de l'articulation du genou.</p> <p>L'emboîture peut présenter un certain degré de flexion par rapport au segment jambier qu'il conviendra de préciser en fonction de chaque cas et en particulier de la longueur du moignon.</p> <p>b) emboîture avec manchon adhérent</p> <p>L'emboîture peut être réalisée sur la base du « Total Surface Bearing » : un manchon adhérent standard (choix de tailles et formes) ou sur moulage, en silicone, copolymère ou polyuréthane est déroulé sur la peau, créant un serrage uniforme sur le moignon.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le manchon adhérent est choisi dans une gamme de tailles, de forme et de matériau auprès des différents fournisseurs agréés 2. L'emboîture est réalisée à partir d'un moulage sur le moignon recouvert du manchon adhérent, le positif est réduit uniformément de 1 à 6% selon les préconisations du fabricant de manchons 3. Une emboîture d'essai en matériau transparent est indispensable pour valider et ajuster la forme de l'emboîture définitive. Aucun vide ne doit apparaître entre le manchon et l'emboîture ; la pression doit être le plus uniforme possible dans l'emboîture. Cette emboîture d'essai doit être portée une semaine minimum pour garantir la parfaite adaptation de la prothèse <p>Le principe de coaptation :</p> <p>Ces emboîtures ne sont pas stabilisées sur le moignon par un accrochage osseux au-dessus des condyles ou de la rotule, comme pour les emboîtures contact.</p> <p>La coaptation va se faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit par un système d'accrochage à l'extrémité du manchon qui vient se clipser au fond de l'emboîture (accrochage terminal) ; - Soit par la création d'un vide entre l'emboîture et le manchon (gaine d'étanchéité en partie proximale + valve anti-retour ou anneau d'étanchéité entre le manchon et l'emboîture + valve anti-retour). <p>B. Segment jambier intermédiaire</p> <p>Destiné à assurer la liaison entre le pied et l'emboîture, il est solidarisé à cette dernière par différents procédés. L'emboîture peut être encastrée dans un bloc de bois ou de matière plastique cellulaire rigide qui assurera la liaison et sera, après finition, stratifiée.</p> <p>Le segment jambier peut aussi être constitué par un montage tubulaire recouvert d'un revêtement esthétique.</p> <p>La ligne axiale du segment jambier doit être perpendiculaire au sol compte tenu de la hauteur du talon quand la prothèse est en charge.</p> <p>C. Pied</p> <p>Cette prothèse peut être munie de différents types de pieds inscrits sur la LPP :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) pied sans articulation de cheville exécuté en caoutchouc ou en matière plastique enrobant une âme de bois spécialement conformée pour assurer un appui antérieur situé au niveau des têtes métatarsiennes et comportant une partie talonnière de souplesse variable selon la marche et le poids de l'amputé ; b) pied articulé avec butées antérieure et postérieure de réglage ; c) pieds à restitution d'énergie. <p>CONTRÔLE</p> <p>Un contrôle systématique devra être effectué dans les trois semaines suivant la livraison afin de vérifier si une modification morphologique éventuelle du moignon n'est pas intervenue au cours de ce délai. Des retouches doivent être alors exécutées. Elles ne nécessitent pas, dans la majorité des cas, une réfection de l'emboîture.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Ce contrôle devra être poursuivi jusqu'à stabilisation complète du moignon.</p> <p>VIII – Prothèse pour amputation de cuisse avec emboîture de contact</p> <p>1. Emboîture de contact remontant jusqu'à l'ischion, avec ou sans ischion inclus (VI3F601, VI3S601, VI3S602).</p> <p>Les prothèses avec emboîture de contact pour amputation de cuisse peuvent être réalisées dans l'un des matériaux prévus dans la nomenclature.</p> <p>La confection de la prothèse répond aux spécifications techniques relatives au matériau utilisé. L'emboîture par des déformations orientées du moignon permet un accrochage sur les masses musculaires et une répartition des charges par son adaptation au moignon. Un contact terminal parfait, excluant toute introduction d'air entre le moignon et le fond de l'emboîture, est réalisé.</p> <p>Le fond de l'emboîture épouse très exactement la forme de l'extrémité du moignon qui y repose sans y prendre appui lorsque l'amputé est en charge. Un orifice est ménagé à la partie la plus basse du fond d'emboîture afin de permettre l'introduction du moignon dans l'emboîture.</p> <p>2. Double emboîture de contact à ischion intégré (AI3Z003) comportant une emboîture souple transparente ou translucide et une emboîture rigide avec structure en composite de carbone.</p> <p>Les emboîtures de contact à ischion intégré de forme ovale au niveau du collet d'emboîture, avec grand axe antéro-postérieur, intègrent l'ischion dans l'emboîture en créant une logette interne et concave en regard de celui-ci. Le bord interne de l'emboîture épouse la branche ischio-pubienne, et l'orientation de l'emboîture dans le plan frontal se rapproche le plus possible en adduction de l'axe du fémur controlatéral. Le bord externe de l'emboîture suit le galbe du grand trochanter et repousse le fémur en adduction dans sa partie moyenne.</p> <p>La bonne adaptation de l'emboîture réalise un contact total avec le moignon et empêche tout mouvement de translation latérale de dedans en dehors lors de l'appui monopodal.</p> <p>L'adaptation de cette emboîture est réalisée avec une ou plusieurs emboîtures d'essai transparente(s) ou translucide(s) respectant les principes ci-dessus énoncés.</p> <p>IX – Emboîtures de contact pour les prothèses du membre supérieur</p> <p>Les prothèses du membre supérieur, qu'il s'agisse de prothèses pour amputation de bras ou d'avant-bras, peuvent être réalisées avec une emboîture de contact.</p> <p>Ce type d'emboîture doit être rendu solidaire d'une façon aussi parfaite que possible avec le moignon en s'opposant aux mouvements de pompage et de rotation.</p> <p>Il doit être exécuté d'après un moulage « orienté » faisant ressortir les appuis préférentiels et donnant une forme particulière assurant une coaptation correcte de l'emboîture au moignon y compris à son extrémité distale.</p> <p>Dans les amputations hautes de bras, le moulage peut déprimer le creux axillaire afin d'augmenter la longueur de la face interne du moignon insérée dans l'emboîture. Les tendons du grand pectoral et du grand dorsal seront dégagés pour laisser libres les mouvements résiduels du moignon. La partie supérieure du bras devra être suffisamment dégagée par l'emboîture pour permettre l'abduction. Dans le cas où le moignon de bras sera de longueur suffisante, l'emboîture pourra ne pas atteindre le creux axillaire.</p> <p>Dans les amputations d'avant-bras, un accrochage sur la saillie olécraniennne est nécessaire dans les moignons courts. Un contre-appui antérieur réalisé de chaque côté du tendon bicipital assure une solidarisation convenable de l'emboîture au moignon. La forme de l'emboîture à ce niveau devra dégager suffisamment le trajet du tendon bicipital pour ne pas trop limiter la flexion du coude.</p> <p>Dans les moignons plus longs, la pronosupination doit être conservée et l'adaptation parfaite de l'extrémité distale de l'emboîture doit être réalisée afin d'assurer un contrôle maximal du mouvement.</p> <p>L'emboîture de contact peut être exécutée avec ou sans manchon souple. Elle est réalisée en résine synthétique stratifiée et doit répondre aux exigences du cahier des charges particulier à ce matériau.</p> <p>Lorsqu'elle est exécutée sans manchon intermédiaire, un orifice obturé est aménagé à son extrémité inférieure. Une valve peut être prévue en adjonction.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>X – Prothèse endosquelettique du membre inférieur</p> <p>La conception de l'appareillage endosquelettique permet de réaliser des prothèses réglables, faciles à construire et à aligner, susceptibles d'apporter une amélioration sur le plan esthétique par les revêtements en matière plastique expansée souple qui recouvrent le squelette tubulaire.</p> <p>Elle est composée d'une emboîture, d'un genou (dans le cas de prothèse fémorale) et d'un pied reliés entre eux par des noix de réglage et des tubes permettant de respecter au mieux la longueur des différents segments.</p> <p>Ces appareillages doivent répondre aux caractéristiques suivantes afin de permettre une unification des diverses fabrications, et notamment une complète interchangeabilité des dispositifs.</p> <p>Quel que soit le niveau d'amputation, les prothèses doivent permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réglage de l'orientation axiale du pied ; - Le réglage de l'équinisme du pied en fonction de la hauteur du talon ; - Le réglage de la position de l'emboîture par rapport à l'axe de la prothèse ; - Le réglage de translation latérale et antéro-postérieure de l'emboîture par rapport à l'axe de la prothèse, - Le réglage de la hauteur du sol au genou et, pour les amputations de cuisse, la hauteur du genou à l'ischion. <p>Pour aboutir à ces résultats, les prothèses comportent une emboîture fermée à son extrémité inférieure sur laquelle s'adapte le dispositif tubulaire prothétique terminé à sa base par un pied.</p> <p>La liaison au tube de l'emboîture et des diverses pièces constitutives est assurée par des dispositifs mécaniques agissant soit par expansion, soit par serrage concentrique de telle sorte que l'ensemble, tout en étant solidarisé efficacement, permette les différents réglages énumérés plus haut.</p> <p>Les cotes unifiées de ces différentes pièces sont les suivantes:</p> <p>Tubes : différents diamètres peuvent être utilisés.</p> <p>Ils sont en alliage léger et répondent à la norme Afnor au 4 G ou A Z 4 G. Lorsque les pièces de jonctions à l'emboîture au genou ou au pied le nécessitent, des dispositifs particuliers d'adaptation doivent être prévus pour permettre le passage éventuel d'un diamètre à un autre. Les alliages utilisés devront être susceptibles de recevoir un traitement d'anodisation dure afin d'éviter tout risque d'oxydation ultérieure. L'acier, le titane ou les matériaux composites sont également utilisés.</p> <p>Visserie ou pièces filetées : La visserie utilisée doit répondre à la norme ISO (NF E03-013).</p> <p>Les diamètres recommandés pour les vis de montage des divers dispositifs ou pour des pièces filetées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M6 (6 x 100) ; - M 8 (8 x 125). <p>Les vis ou pièces filetées sont en acier traité ou en titane.</p> <p>XI – Genoux prothétiques</p> <p>Il existe différents types de genoux offrant des fonctions différentes.</p> <p><u>A. LES GENOUX MECANIQUES</u></p> <p>Genoux à axe simple</p> <p>Ces genoux offrent plusieurs possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - genoux à articulation libre, avec ou sans verrou ; - genoux à articulation libre, avec vérin hydraulique ou pneumatique gérant la phase pendulaire. <p>Genoux à frein stabilisateur</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Ce système permet le blocage instantané de l'articulation dès qu'une pression est exercée sur l'emboîture.</p> <p>La sensibilité et la puissance du frein peuvent être ajustées.</p> <p>Ces genoux peuvent être équipés d'une gestion hydraulique de la phase pendulaire permettant d'ajuster la cadence de marche.</p> <p>Genoux polycentriques</p> <p>Ils sont constitués par un bloc supérieur et un bloc inférieur, reliés par 2 paires de biellettes, permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement la rigidité du genou en extension.</p> <p>Ces genoux peuvent être équipés d'une gestion hydraulique ou pneumatique de la phase pendulaire permettant d'ajuster la cadence de marche.</p> <p>Genoux polycentriques avec dispositif de pré-flexion</p> <p>Ces genoux polycentriques, équipés d'un système de pré-flexion, rendent la marche plus physiologique et permettent la marche plus aisée dans les faibles pentes avec davantage de sécurité.</p> <p>Ces genoux sont équipés d'une gestion hydraulique ou pneumatique de la phase pendulaire.</p> <p><u>B. LES GENOUX A MICROPROCESSEUR</u></p> <p>Cette gestion par microprocesseur peut concerner la phase pendulaire, la phase d'appui ou les deux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrôle de la phase pendulaire permet une adaptabilité à différentes cadences de marche ; - le contrôle de la phase d'appui permet le contrôle du freinage en charge et par conséquent facilite la descente des pentes et escaliers en pas alternatif, le patient n'a plus besoin de se concentrer en permanence sur la sécurité de marche. <p>Ces genoux sont conçus pour différents niveaux d'activité.</p> <p>Leur prise en charge est assurée selon les conditions inscrites sur la LPP.</p> <p>XII – Pieds à restitution d'énergie</p> <p><u>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES</u></p> <p>Le pied à restitution d'énergie est un pied prothétique qui vient remplacer anatomiquement le pied amputé du patient. Il a la particularité de restituer l'énergie emmagasinée lors de la phase d'appui de la marche.</p> <p>Les spécifications techniques des pieds à restitution d'énergie relèvent de deux types d'exigences : des exigences générales et des exigences de performance.</p> <p>Pour pouvoir être inscrit dans une catégorie de pied à restitution d'énergie, un pied à restitution d'énergie doit satisfaire à ces deux types d'exigences.</p> <p>Les exigences générales et les exigences de performance sont différentes selon qu'il s'agit d'adultes (taille ≥ 22 cm) ou d'enfants (taille ≤ 21 cm).</p> <p><u>I. – Spécifications techniques pour adultes</u></p> <p>Les pieds à restitution d'énergie sont pris en charge après évaluation technique par un laboratoire d'essais, compétent et indépendant, selon des spécifications techniques définies (cf. les exigences générales et exigences de performance pour adultes).</p> <p>La conformité des pieds à restitution d'énergie aux spécifications techniques est reconnue pour une durée de cinq ans. Au-delà, un relevé des caractéristiques force-déformation sur pied neuf devra être réalisé auprès d'un laboratoire d'essais compétent et indépendant. Les résultats du nouveau relevé des caractéristiques force déformation sur pied neuf sera comparé aux résultats du relevé antérieur (sur pied neuf). Si les valeurs des quatre énergies mesurées (énergie emmagasinée et restituée, à l'avant-pied et au talon) sont différentes de plus de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 % pour les pieds de classe I et pour amputation basse de jambe ; - 15 % pour les pieds de classe II et pour les pieds de classe III ;

CODE	NOMENCLATURE
	<p>alors le pied devra faire l'objet d'une réévaluation technique complète. Dans le cas contraire, la conformité est reconduite pour cinq ans.</p> <p>Pour chaque pied, l'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui lui sont utiles à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réglages, les combinaisons de butées, les configurations (choix de lames...) possibles en fonction du poids de l'utilisateur et/ou de son activité ; - la date de réalisation des essais d'évaluation technique et le nom du laboratoire qui a réalisé les essais ; - les résultats des essais : valeurs de la propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation), de la déformation permanente à l'avant-pied et au talon, de l'inversion/éversion, de l'amplitude sagittale ; - la charge maximale autorisée définie par le fabricant et présentée selon la norme NF EN ISO 10328 : 2006 relative aux essais portant sur la structure des prothèses de membres inférieurs. <p>Ces informations doivent également être accessibles à l'utilisateur. Par ailleurs, après appareillage, l'industriel doit remettre à l'utilisateur un document d'information, rédigé en français et indiquant clairement les opérations d'entretien à réaliser (changement de pièces d'usure, graissage, vérification de la visserie) et la fréquence à laquelle doivent intervenir ces opérations.</p> <p>Les pieds à restitution d'énergie sont garantis pour une durée minimale de deux ans hors revêtement esthétique, et ce dans des conditions normales d'utilisation.</p> <p><u>I-1. – Exigences générales pour adultes (taille >= 22cm)</u></p> <p>Les pieds à restitution d'énergie doivent être conformes aux caractéristiques définies par les présentes spécifications techniques et avoir satisfait à l'évaluation technique réalisée par un organisme compétent et indépendant. La validité de la conformité est établie pour cinq ans.</p> <p>I-1.1. Domaine d'application</p> <p>Seuls les effecteurs terminaux du membre inférieur à caractère propulsif, à partir de la taille 22 cm comprise, sont concernés par ces spécifications techniques.</p> <p>I-1.2. Identification du dispositif</p> <p>Le fabricant doit faire figurer sur le pied, d'une manière indélébile et inamovible, un marquage permettant la traçabilité du produit.</p> <p><u>I-2. Exigences de performance pour adultes (taille >= 22 cm)</u></p> <p>I-2.1. Objet</p> <p>Pour être reconnu conforme, le pied à restitution d'énergie doit satisfaire à l'essai de fatigue. Toute rupture (totale ou partielle) d'un des composants du dispositif testé et/ou toute variation de dimension liée à une déformation supérieure aux valeurs mentionnées dans le paragraphe 1.2.5 « Déformation permanente » entraînent une non-conformité.</p> <p>I-2.2. Echantillon soumis à évaluation</p> <p>Conformément à la norme NF EN ISO 10328 : 2006, les échantillons choisis sont prélevés sur la production normale.</p> <p>Tous les essais et mesures sont effectués sur le même échantillon de taille 27.</p> <p>Il est assemblé par le fabricant/soumissionnaire et comporte un tube tibial afin d'obtenir une longueur totale d'échantillon de 250 mm en tenant compte de la hauteur de talon, il doit comporter un revêtement esthétique.</p> <p>Conformément à la norme NF EN ISO 10328 : 2006, au cours de l'essai de fatigue, les éléments du dispositif qui seraient remplacés et/ou réglés en utilisation normale selon le mode d'emploi du fabricant/soumissionnaire ne peuvent être remplacés et/ou réglés que tous les 666 666 cycles (tiers du nombre total de cycles). Les relevés et mesures sont effectués avant changement et/ou réglage de ces pièces.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p data-bbox="347 300 719 327">I-2.3. Essai de résistance à la fatigue</p> <p data-bbox="347 338 831 365">I-2.3.1. Position du pied et orientation des forces :</p> <div data-bbox="347 383 1198 663">  <p data-bbox="890 600 1158 651">Figure 1 : axe du pied en rotation externe</p> </div> <p data-bbox="347 707 1161 734">L'axe du pied est tourné en rotation externe de 7° par rapport à l'axe de progression.</p> <div data-bbox="347 752 1219 1099">  <p data-bbox="563 1093 815 1144">Figure 2 : orientation des forces</p> </div> <p data-bbox="347 1205 1337 1261">Les forces d'essai F1 et F2 sont transmises au talon et à l'avant-pied à l'aide de plaques d'application de la charge qui doivent minimiser la transmission des forces transversales.</p> <p data-bbox="347 1279 1337 1335">Les angles des droites de chargement et les plaques d'application des charges sont de 15° pour le talon et de 20° pour l'avant-pied.</p> <p data-bbox="347 1350 655 1377">I-2.3.2. Application des forces :</p> <p data-bbox="347 1395 1337 1473">Les forces F1 et F2 sont appliquées alternativement au talon et à l'avant-pied, chaque force varie entre 50 et 1 230 N. La variation de la force s'approche le plus possible d'une forme sinusoïdale, dans tous les cas les pics sont à proscrire.</p> <p data-bbox="347 1491 927 1518">La fréquence de l'application des efforts est d'environ 1 Hz.</p> <p data-bbox="347 1536 826 1563">Le nombre de cycles à effectuer est de 2 millions.</p> <p data-bbox="347 1581 879 1608">I-2.4. Relevé des caractéristiques force/déformation</p> <p data-bbox="347 1626 619 1653">I-2.4.1. Conditions d'essai :</p> <p data-bbox="347 1671 1337 1727">La déformation (Def) engendrée par l'application d'une force variant de 50 N à 1 300 N à une vitesse de 250 N/s est mesurée au cours d'un cycle de charge du talon puis de l'avant-pied.</p> <p data-bbox="347 1744 1337 1800">Le point d'application de la charge est le plus extrême possible (postérieur pour le talon et antérieur pour l'avant-pied) en respectant l'orientation des forces telle que définie dans l'essai cyclique.</p> <p data-bbox="347 1818 1337 1874">Les forces d'essai F1 et F2 sont transmises au talon et à l'avant-pied à l'aide de plaques d'application de la charge qui doivent minimiser la transmission des forces transversales.</p> <p data-bbox="347 1892 799 1919">L'axe du pied est tourné de 7° vers l'extérieur.</p>

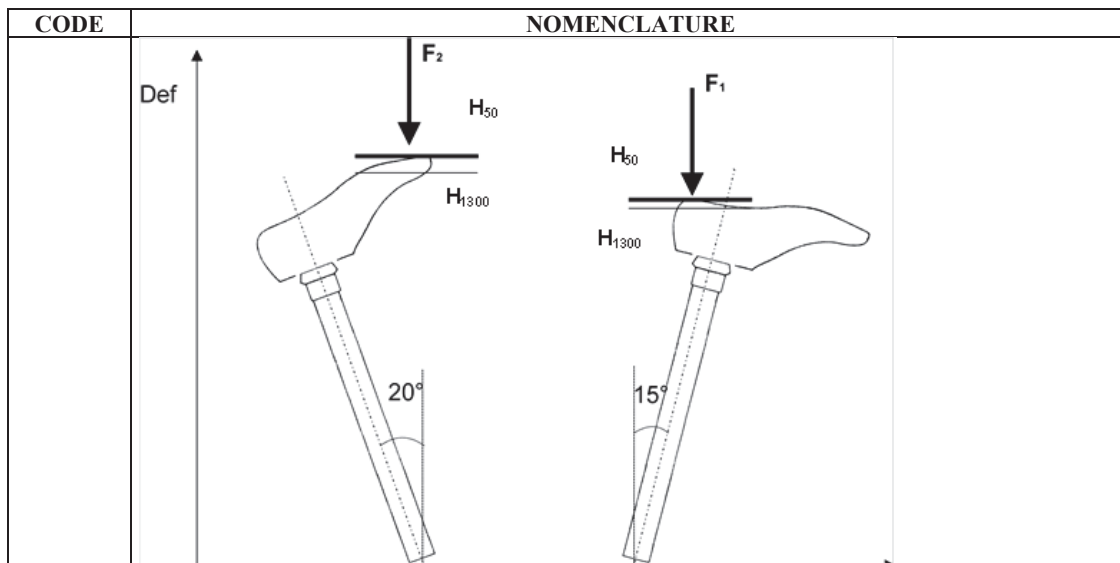


Figure 3 : relevé des efforts et de la déformation

I.2.4.2 - Courbes force/déformation

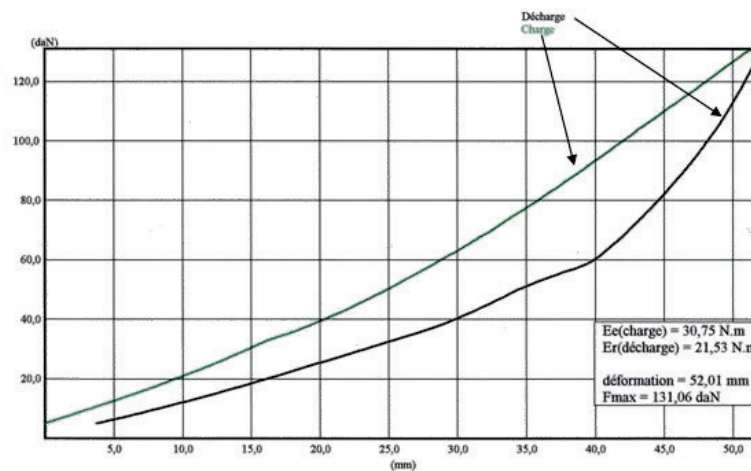


Figure 4 : courbe force/déformation, calcul de l'énergie

Les énergies emmagasinées et restituées par l'effecteur terminal sont calculées par intégration numérique des courbes force en fonction de la déformation sur l'intervalle de mesure 50-1300 N.

I.2.4.3. - Fréquence du relevé des caractéristiques

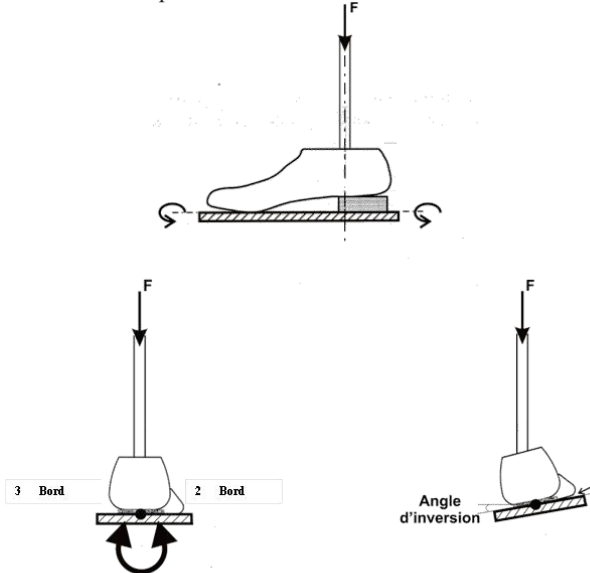
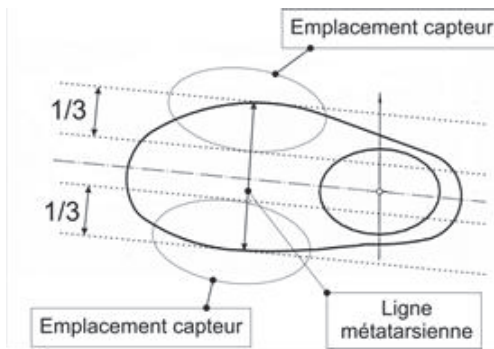
Ces mesures sont effectuées en début d'essai, à 666 666 cycles, à 1 333 333 cycles et en fin d'essai après 2 millions de cycles, tout relevé s'effectuant avant changement et/ou réglages d'éventuelles pièces d'usure.

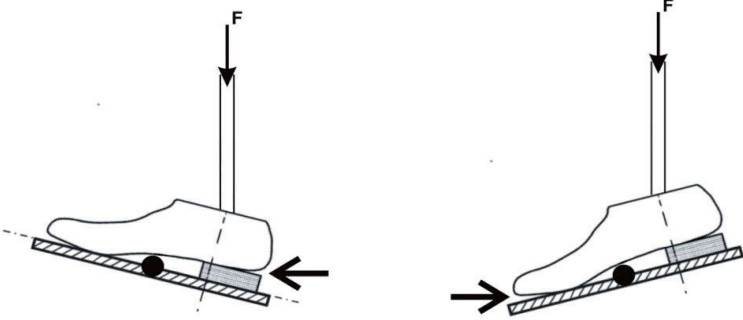
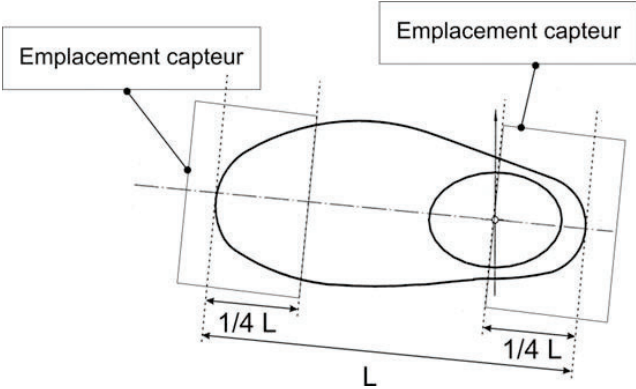
I.2.4.4. - Calcul du nombre de points en vue de la classification

Les énergies emmagasinées et restituées permettent d'évaluer le caractère propulsif du pied.

CODE	NOMENCLATURE
	<p>La valeur d'énergie retenue est la moyenne des énergies mesurées en début d'essai, à 666 666 cycles, à 1 333 333 cycles et en fin d'essai.</p> <p>Ces valeurs sont traduites sous forme de points comme suit :</p> <p><u>Energie emmagasinée au talon</u> :</p> <p>L'indice (I1) est calculé par la formule :</p> $I1 = (E - 3) / 2$ <p>Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 4.</p> <p><u>Energie restituée par le talon</u> :</p> <p>L'indice (I2) est calculé par la formule :</p> $I2 = (E - 2) / 2$ <p>Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 3.</p> <p><u>Energie emmagasinée à l'avant-pied</u> :</p> <p>L'indice (I3) est calculé par la formule :</p> $I3 = (E - 5) / 2$ <p>Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 4.</p> <p><u>Energie restituée par l'avant-pied</u> :</p> <p>L'indice (I4) est calculé par la formule :</p> $I4 = (E - 4) / 2$ <p>Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 7.</p> <p>Le nombre total de points en tenant compte des pondérations est obtenu comme suit :</p> $\text{nombre total de points} = 4I1 + 3I2 + 4I3 + 7I4$ <p>I.2.4.5 - Classification des pieds à restitution d'énergie</p> <p>3 classes sont retenues en fonction du nombre de points :</p> <p>Classe I : $30 \leq \text{nombre total de points} < 75$</p> <p>Classe II : $75 \leq \text{nombre total de points} < 120$</p> <p>Classe III : nombre total de points ≥ 120.</p> <p>Classe (IV) pied pour amputation basse de jambe. Une classe est retenue pour les effecteurs terminaux adaptés aux amputations basses de jambe : pour entrer dans cette classe l'effecteur terminal ne doit pas avoir un encombrement supérieur à 60 mm, hauteur de talon compris (l'encombrement étant la distance entre l'extrémité de l'emboîture et le sol) et un nombre de points supérieur à 20.</p> <p>I.2.5 – Déformation permanente</p> <p>La déformation permanente est mesurée suivant les deux méthodes décrites ci-dessous. Toute déformation permanente, supérieure à 10 mm pour le talon et/ou à 10 mm pour l'avant-pied obtenue avec les deux méthodes, entraîne une non-conformité du produit pour les pieds à restitution d'énergie de classe I.</p> <p>La déformation permanente est mesurée suivant les deux méthodes décrites ci-dessous. Toute déformation permanente, supérieure à 5 mm pour le talon et/ou à 10 mm pour l'avant-pied obtenue avec les deux méthodes, entraîne une non-conformité du produit pour les pieds à restitution d'énergie de classe II ou III.</p> <p>En cas de changement de pièces d'usure et/ou de réglage, la déformation permanente est mesurée avant changement et/ou réglage.</p> <p>I.2.5.1. - Mesure de la déformation permanente (méthode utilisée depuis 1997)</p> <p>Les mesures s'effectuent en début d'essai pour obtenir les valeurs de référence puis après 666 666 cycles, 1 333 333 cycles et en fin d'essai.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<div data-bbox="603 293 1075 696" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="528 725 1150 752" data-label="Caption"> <p>Figure 5 : mesure de la déformation permanente méthode en cours</p> </div> <div data-bbox="346 752 1289 806" data-label="Text"> <p>La déformation permanente (DpiM) est déterminée, pour le talon et l'avant-pied, par la différence entre les hauteurs H₀ et H_{iM} mesurées en début et au ième cycle.</p> </div> <div data-bbox="346 806 600 833" data-label="Text"> <p>H₀ : hauteur initiale (mm)</p> </div> <div data-bbox="346 833 671 862" data-label="Text"> <p>H_{iM} : hauteur après i cycles (mm)</p> </div> <div data-bbox="346 862 526 889" data-label="Text"> <p>$DpiM = H_0 - H_{iM}$</p> </div> <div data-bbox="346 889 1329 943" data-label="Text"> <p>La charge P est imposée par un disque métallique de diamètre 105 mm environ et d'une masse égale à $2,0 \pm 0,05$ kg.</p> </div> <div data-bbox="346 972 1053 999" data-label="Section-Header"> <h4>I.2.5.2. - Mesure de la déformation permanente (méthode expérimentale)</h4> </div> <div data-bbox="346 999 1289 1052" data-label="Text"> <p>Les mesures s'effectuent en début d'essai pour obtenir les valeurs de référence puis après 666 666 cycles, 1 333 333 cycles et en fin d'essai.</p> </div> <div data-bbox="346 1052 1335 1108" data-label="Text"> <p>La déformation permanente (DpiM) est déterminée, pour le talon et l'avant-pied, par la différence entre les hauteurs H₀ et H_{iM} mesurées en début et au ième cycle.</p> </div> <div data-bbox="517 1189 1123 1451" data-label="Image"> </div> <div data-bbox="488 1485 1192 1512" data-label="Caption"> <p>Figure 6 : mesure de la déformation permanente méthode expérimentale</p> </div> <div data-bbox="346 1512 604 1538" data-label="Text"> <p>H₀ : hauteur initiale (mm)</p> </div> <div data-bbox="346 1538 683 1568" data-label="Text"> <p>H_{iM} : hauteur après i cycles (mm)</p> </div> <div data-bbox="346 1568 526 1594" data-label="Text"> <p>$DpiM = H_0 - H_{iM}$</p> </div> <div data-bbox="346 1594 740 1635" data-label="Text"> <p>La charge F imposée est d'environ 20 N.</p> </div> <div data-bbox="346 1662 691 1691" data-label="Section-Header"> <h4>I.2.6 - Angle d'éversion/inversion</h4> </div> <div data-bbox="346 1691 1259 1744" data-label="Text"> <p>La possibilité d'éversion/inversion présentée par les effecteurs terminaux du membre inférieur améliore la stabilité de l'appui sur terrains inégaux.</p> </div> <div data-bbox="346 1744 968 1771" data-label="Text"> <p>Ces angles sont déterminés selon le mode opératoire ci-dessous.</p> </div> <div data-bbox="346 1771 782 1800" data-label="Text"> <p>Les mesures sont effectuées sur le pied neuf.</p> </div> <div data-bbox="346 1839 520 1868" data-label="Section-Header"> <h5>I.2.6.1. - Principe</h5> </div> <div data-bbox="346 1868 1278 1924" data-label="Text"> <p>Le pied reposant sur un sol inclinable, l'angle d'éversion est enregistré comme étant l'inclinaison atteinte lorsque le bord interne du pied décolle.</p> </div>

CODE	NOMENCLATURE
	<p data-bbox="347 300 1286 353">Le pied reposant sur un sol incliné, l'angle d'inversion est enregistré comme étant l'inclinaison atteinte lorsque le bord externe du pied décolle.</p>  <p data-bbox="686 929 1053 952">Figure 7 : détermination des angles d'éversion/inversion</p> <p data-bbox="347 1010 598 1039">I.2.6.2. - Mode opératoire</p> <p data-bbox="347 1039 1053 1068">Emplacement du capteur afin de repérer le décollement du bord du pied :</p>  <p data-bbox="566 1456 1013 1485">Figure 8 : emplacement des capteurs</p> <p data-bbox="347 1496 715 1525">Le capteur est placé sous l'avant-pied.</p> <p data-bbox="347 1552 762 1581">L'axe du pied est en rotation externe de 7°.</p> <p data-bbox="347 1581 1002 1610">Une charge verticale de 80 daN plaque le pied sur la plaque mobile.</p> <p data-bbox="347 1610 1281 1664">La rotation de la plaque s'effectue à une vitesse de 0,1°/s, l'angle est enregistré en continu par un capteur angulaire.</p> <p data-bbox="347 1664 1326 1718">L'angle est relevé et noté comme angle d'éversion ou inversion quand la force indiquée par le capteur est nulle.</p> <p data-bbox="347 1744 512 1774">I.2.6.3. Résultats</p> <p data-bbox="347 1774 1310 1827">Les angles d'éversion et d'inversion et l'amplitude totale n'interviennent pas dans la déclaration de conformité du produit. Ils sont donnés à titre indicatif et mentionnés sur le document d'information.</p> <p data-bbox="347 1854 624 1883">I.2.7. - Amplitude sagittale</p> <p data-bbox="347 1883 1334 1937">La flexion plantaire et la flexion dorsale des effecteurs terminaux de membres inférieurs permettent la marche sur des sols en déclivité.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Ces angles de flexion sont déterminés selon le mode opératoire ci-dessous. Les mesures sont effectuées sur le pied neuf.</p> <p>I.2.7.1. Principe Le pied reposant sur un sol inclinable, l'angle de flexion plantaire est enregistré comme étant l'inclinaison atteinte lorsque l'avant-pied décolle.</p>  <p>Figure 9 : détermination des angles de flexion dorsale et plantaire</p> <p>Le pied reposant sur un sol inclinable, l'angle de flexion dorsale est enregistré comme étant l'inclinaison atteinte lorsque le talon du pied décolle.</p> <p>I.2.7.2. – mode opératoire Emplacement du capteur de pression afin de repérer le décollement du talon ou de l'avant pied :</p>  <p>Figure 10 : emplacement des capteurs</p> <p>Le capteur est placé sous l'avant-pied ou sous le talon enfoncé du quart de la longueur du pied.</p> <p>La rotation de la plaque s'effectue à une vitesse d'environ 0,1°/s, l'angle est enregistré en continu par un capteur angulaire.</p> <p>L'angle est relevé et noté comme angle de flexion plantaire ou de flexion dorsale quand la force indiquée par le capteur est nulle.</p> <p>I.2.7.3. Résultats Les angles de flexion plantaire et de flexion dorsale ainsi que l'amplitude totale n'interviennent pas dans la déclaration de conformité du produit. Ils sont donnés à titre indicatif et mentionnés sur le document d'information.</p>

II - Spécifications techniques pour enfants

Les pieds à restitution d'énergie pour enfant sont pris en charge après évaluation technique par un laboratoire d'essais, compétent et indépendant, selon des spécifications techniques définies (cf. les exigences générales et les exigences de performance pour enfants). Les critères techniques évalués permettront de caractériser les pieds et de définir s'ils satisfont aux exigences de la ligne générique « pieds à restitution d'énergie pour enfant ».

La conformité des pieds à restitution d'énergie pour enfant aux spécifications techniques est reconnue pour une durée de cinq ans. Au-delà, un relevé des caractéristiques force-déformation sur pied neuf devra être réalisé auprès d'un laboratoire d'essais compétent et indépendant. Les résultats du nouveau relevé des caractéristiques force-déformation sur pied neuf seront comparés aux résultats du relevé antérieur (sur pied neuf). Si les valeurs des quatre énergies mesurées (énergie emmagasinée et restituée, à l'avant-pied et au talon) sont différentes de plus de 15 %, alors le pied devra faire l'objet d'une réévaluation technique complète. Dans le cas contraire, la conformité est reconduite pour cinq ans.

Pour chaque pied, l'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui lui sont utiles à savoir :

- les réglages, les combinaisons de butées, les configurations (choix de lames...) possibles en fonction du poids de l'utilisateur et/ou de son activité ;
- la date de réalisation des essais d'évaluation technique et le nom du laboratoire qui a réalisé les essais ;
- les résultats des essais : valeurs de la propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation) et du rendement de l'avant-pied ;
- la charge maximale autorisée définie par le fabricant.

Ces informations doivent également être accessibles à l'utilisateur et à son entourage. Par ailleurs, après appareillage, l'industriel doit remettre à l'utilisateur un document d'information, rédigé en français et indiquant clairement les opérations d'entretien à réaliser (changement de pièces d'usure, graissage, vérification de la visserie) et la fréquence à laquelle doivent intervenir ces opérations.

II.1 - Exigences générales pour enfants (taille ≤ 21 cm).

Les pieds à restitution d'énergie destinés aux enfants doivent être conformes aux caractéristiques définies par les présentes spécifications techniques et avoir satisfait à l'évaluation technique réalisée par un organisme compétent et indépendant. La validité de la conformité est établie pour cinq ans.

II.1.1. - Domaine d'application

Les effecteurs terminaux du membre inférieur à caractère propulsif, jusqu'à la taille 21 comprise, sont concernés par ces spécifications techniques.

II.1.2. - Identification du dispositif

Le fabricant doit faire figurer sur le pied, d'une manière indélébile et inamovible, un marquage permettant la traçabilité du produit.

II.2. - Exigences de performance pour enfants (taille ≤ 21 cm).

II.2.1. - Objet

Pour être reconnu conforme, le pied à restitution d'énergie pour enfants doit satisfaire à l'essai de fatigue. Toute rupture (totale ou partielle) d'un des composants du dispositif entraîne une non conformité.

II.2.2. - Echantillon soumis à évaluation

Les échantillons choisis sont prélevés sur la production normale.

Tous les essais et mesures sont effectués sur le même échantillon de taille 18.

Il est assemblé par le fabricant/soumissionnaire et comporte un tube tibial afin d'obtenir une longueur totale d'échantillon de 250 mm en tenant compte de la hauteur de talon, il doit comporter un revêtement esthétique.

Au cours de l'essai de fatigue, les éléments du dispositif qui seraient remplacés et/ou réglés en utilisation normale selon le mode d'emploi du fabricant/soumissionnaire ne peuvent être remplacés et/ou réglés que tous les 666 666 cycles (tiers du nombre total de cycles). Les relevés et mesures sont effectués avant changement et/ou réglage de ces pièces.

II.2.3. Essai de résistance à la fatigue

II.2.3.1. Position du pied et orientation des forces

CODE	NOMENCLATURE
	<div data-bbox="555 360 1155 600" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="347 633 746 663">Figure 1 : axe du pied en rotation externe</p> <p data-bbox="347 689 1155 719">L'axe du pied est tourné en rotation externe de 7° par rapport à l'axe de progression.</p> <div data-bbox="416 745 1267 1077" data-label="Image"> </div> <p data-bbox="347 1115 655 1144">Figure 2 : orientation des forces</p> <p data-bbox="347 1146 1332 1256">Les forces d'essai F_1 et F_2 sont transmises au talon et à l'avant-pied à l'aide de plaques d'application de la charge qui doivent minimiser la transmission des forces transversales. Les angles des droites de chargement et les plaques d'application des charges sont de 15° pour le talon et de 20° pour l'avant-pied.</p> <p data-bbox="347 1283 647 1312">II.2.3.2. Application des forces</p> <p data-bbox="347 1339 1332 1473">Les forces F_1 et F_2 sont appliquées alternativement au talon et à l'avant-pied, chaque force varie entre 50 et 735 N. La variation de la force s'approche le plus possible d'une forme sinusoïdale, dans tous les cas les pics sont à proscrire. La fréquence de l'application des efforts est d'environ 1Hz. Le nombre de cycles à effectuer est de 2 millions.</p> <p data-bbox="347 1500 1082 1529">II.2.4. Relevé des caractéristiques force/déformation et calcul du rendement</p> <p data-bbox="347 1532 600 1561">II.2.4.1 Conditions d'essai</p> <p data-bbox="347 1563 1332 1749">La déformation (Def) engendrée par l'application d'une force variant de 50 N à 750 N à une vitesse de 250 N/s, est mesurée au cours d'un cycle de charge du talon puis de l'avant-pied. Le point d'application de la charge est le plus extrême possible (postérieur pour le talon et antérieur pour l'avant-pied) en respectant l'orientation des forces telle que défini dans l'essai cyclique. Les forces d'essai F_1 et F_2 sont transmises au talon et à l'avant-pied à l'aide de plaques d'application de la charge qui doivent minimiser la transmission des forces transversales. L'axe du pied est tourné de 7° vers l'extérieur.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<div data-bbox="478 302 1189 784" style="text-align: center;"> </div> <div data-bbox="662 806 1098 840" style="text-align: center;"> <p>Figure 3 : relevé des efforts et de la déformation</p> </div> <p data-bbox="347 896 694 929">II.2.4.2. Courbes force/déformation</p> <div data-bbox="438 974 1220 1456" style="text-align: center;"> </div> <div data-bbox="630 1467 1109 1500" style="text-align: center;"> <p>Figure 4 : courbe force/déformation, calcul de l'énergie</p> </div> <p data-bbox="347 1512 1324 1624">Les énergies emmagasinées et restituées par l'effecteur terminal sont calculées par intégration numérique des courbes force en fonction de la déformation sur l'intervalle de mesure 50-750 N. Le rendement est calculé par le rapport énergie restituée (Er) sur énergie emmagasinée (Ee) multiplié par 100.</p> <p data-bbox="347 1646 821 1680">II.2.4.3. Fréquence du relevé des caractéristiques</p> <p data-bbox="347 1680 1300 1758">Ces mesures sont effectuées en début d'essai, à 666 666 cycles, à 1 333 333 cycles et en fin d'essai après 2 millions de cycles, tout relevé s'effectuant avant changement et/ou réglages d'éventuelles pièces d'usure.</p> <p data-bbox="347 1780 949 1814">II.2.4.4. Calcul du nombre de points en vue de la classification</p> <p data-bbox="347 1814 1276 1892">Les énergies emmagasinées et restituées permettent d'évaluer le caractère propulsif du pied. La valeur d'énergie retenue est la moyenne des énergies mesurées en début d'essai, à 666 666, à 1 333 333 cycles et en fin d'essai.</p> <p data-bbox="347 1892 933 1926">Ces valeurs sont traduites sous forme de points comme suit :</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Energie emmagasinée <i>au talon</i> : L'indice (I_1) est calculé par la formule : $I1 = (E - 3) / 2$ Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 4.</p> <p>Energie restituée par le <i>talon</i> : L'indice (I_2) est calculé par la formule : $I2 = (E - 2) / 2$ Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 3.</p> <p>Energie emmagasinée à <i>l'avant-pied</i> : L'indice (I_3) est calculé par la formule : $I3 = (E - 5) / 2$ Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 4.</p> <p>Energie restituée par <i>l'avant-pied</i> : L'indice (I_4) est calculé par la formule : $I4 = (E - 4) / 2$ Le coefficient appliqué à ce paramètre est égal à 7.</p> <p>Le nombre de points total en tenant compte des pondérations est obtenu comme suit : $P =$ nombre total de points = $4I1 + 3I2 + 4I3 + 7I4$</p> <p>II.2.4.5 Calcul du rendement de l'avant-pied $R = (Er/Ee).100$ Les énergies sont calculées au cours du relevé de caractéristiques (2.4.2).</p> <p>II.2.4.6. Performances minimales des pieds à restitution d'énergie pour enfant Le nombre total de points P obtenu doit être supérieur ou égal à 20 et le rendement de l'avant-pied R doit être supérieur ou égal à 90%. Ces valeurs sont obtenues en moyennant celles obtenues en début d'essai, à 666 666, 1 333 333 et 2 millions de cycles.</p> <p>V. – Pied pour amputation basse de jambe La faible hauteur disponible entre le sol et l'extrémité du moignon conduit à la réalisation de pieds particuliers dont l'encombrement vertical est très faible. Cette caractéristique limite la longueur des lames élastiques constituant la charpente du pied et, du même coup, les caractéristiques dynamiques du pied sont plus faibles. Une nouvelle grille d'évaluation de ces pieds est obtenue en majorant la cote obtenue de la manière suivante :</p> <div data-bbox="726 1249 954 1438" data-label="Image"> </div> <p>Figure 2 : Mesure de la distance minimale nécessaire entre le sol et l'extrémité de l'emboîture</p> <p>(H) représente la distance minimale nécessaire entre l'extrémité de l'emboîture et le sol pour pouvoir placer le pied: Si $H < 50$ mm, la cote est augmentée de 5 points ; Si $H < 40$ mm, la cote est augmentée de 10 points ; Si $H < 30$ mm, la cote est augmentée de 15 points, etc. L'indice (i) est calculé par la formule : $i = (60-H)/2$.</p> <p>VI. – Nouveaux paramètres Des dispositifs apportant une amélioration à la fonction du pied pourront être pris en compte ultérieurement. Il s'agit, par exemple, de systèmes élastiques, amortisseurs, de réglages... Ces systèmes feront l'objet d'évaluations en suivant des protocoles mis au point au cours de réunions de concertation. De nouveaux paramètres numérotés 8, 9, 10 seront alors définis dans la grille de classification.</p> <p>XIII. – Moulage sur nature</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Définition : Les moulages sont les reproductions fidèles de la morphologie des différentes parties du corps. Ils sont utilisés par l'Orthoprothésiste pour réaliser l'adaptation correcte des appareils.</p> <p>Caractéristiques : Le positif ou moulage proprement dit est réalisé à partir d'un négatif (ou empreinte) au moyen d'une méthode présentant toutes les garanties de précision, d'innocuité et de confort pour le patient lors de la prise d'empreinte. En cas de contrôle par les organismes de prise en charge, à la demande, le positif est présenté.</p> <p>Observations : La prise du moulage, lorsqu'elle est reconnue nécessaire, doit être effectuée par le fournisseur ou, en tout cas, sous sa responsabilité.</p> <p>Nomenclature et tarifs</p> <p>Généralités</p> <p>Le prix de vente au public doit être conforme à la réglementation en vigueur.</p> <p>Sauf dispositions particulières au sein de la nomenclature relative à un appareillage donné, la prise en charge initiale des orthoprothèses, est subordonnée à une prescription effectuée par un médecin justifiant de l'une des spécialités suivantes : médecine physique et réadaptation fonctionnelle, orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, neurologie, endocrinologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie vasculaire, pédiatrie, dermatologie ou gériatrie. Pour les trois dernières spécialités, la prise en charge initiale est également subordonnée au rattachement du prescripteur à un établissement de santé. Ces exigences de spécialités ne s'appliquent pas pour la prise en charge des renouvellements où seule une prescription médicale est exigée sauf dispositions particulières au sein de la nomenclature relative à un appareillage donné.</p> <p>La prescription médicale détaillée est libellée sur une ordonnance particulière, indépendante de celles comportant la prescription de produits pharmaceutiques ou de tout autre appareil.</p> <p>La prise en charge des orthoprothèses est soumise à une demande d'accord préalable. Elle répond aux dispositions de l'article R 165-23 du code de la sécurité sociale.</p> <p>Les frais d'expédition des appareils et autres frais accessoires que pourraient comporter les opérations de fourniture, de réparation ou de renouvellement des appareils inscrits à la nomenclature peuvent être pris en charge sous le code 2713193.</p> <p>Les personnes handicapées des membres inférieurs ont droit à un appareil provisoire avant l'appareillage définitif. En aucun cas cet appareil provisoire ne pourra être considéré comme prothèse de secours.</p> <p>Une prothèse de secours est une prothèse de remplacement, en cas de dégradation ou d'indisponibilité de la prothèse d'origine. Elle n'est pas forcément identique à cette dernière et ne permet alors pas de remplir les mêmes fonctionnalités que celle-ci.</p> <p>Une prothèse de seconde mise est la réplique de la prothèse de première mise. Elle partage avec cette dernière les mêmes fonctionnalités et permet d'assurer la continuité des activités quotidiennes sociales et professionnelles de la personne appareillée.</p> <p>Appareillage définitif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'enfant, la prise en charge est assurée pour une seule prothèse renouvelée à chaque étape de la croissance. - Pour l'adulte, deux prothèses peuvent être prises en charge : <p>En cas d'appareillage du membre supérieur, la deuxième prothèse prise en charge est une prothèse de secours, esthétique ou mécanique, que la prothèse de première mise soit ou non myoélectrique.</p> <p>Toutefois, la prise en charge d'une prothèse myoélectrique de deuxième mise peut être accordée, à la demande expresse et motivée du médecin responsable de l'appareillage, si l'adulte ou l'adolescent est dans l'impossibilité de poursuivre son activité professionnelle ou sa formation professionnelle y compris en apprentissage, sans ce type de prothèse.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>En cas d'appareillage du membre inférieur, à l'exception des prothèses de genou assistées électroniquement, la deuxième prothèse prise en charge peut être une prothèse de deuxième mise, sur prescription motivée, lorsque le port de l'appareillage est permanent et son utilisation régulière.</p> <p>Pour les prothèses de genou assistées électroniquement, la deuxième prothèse prise en charge est une prothèse de secours de même poids et de même emboîture que la prothèse de première mise.</p> <p>XIV. – Fabrication additive / Impression 3D</p> <p>Spécifications techniques</p> <p>Dans le cadre de l'ensemble des méthodes et pratiques pour la réalisation d'appareillages orthopédiques, il est possible d'utiliser la fabrication additive, plus connue sous le nom d'impression 3D.</p> <p>Les trois types de procédés principaux sont le dépôt de fil fondu ou de granulés fondus, la fusion et cohésion de poudre et la polymérisation de résine liquide.</p> <p>Le principe de base étant de réaliser un appareillage par dépôt de produit couche par couche, ce dernier doit notamment être soumis à des tests de résistance mécanique, comparables à ceux appliqués aux appareillages réalisés avec des procédés de fabrication « traditionnels », ces tests devant être issus de normes ISO – lorsqu'elles existent.</p> <p>Spécifications matériaux</p> <p>La réalisation d'appareillages orthopédiques par ces technologies implique l'utilisation de fils, de granulés, de poudres et de liquides qui doivent obligatoirement être non cytotoxiques (norme NF EN ISO 10993-5), non irritants (norme NF EN ISO 10993-10) et non sensibilisants (norme NF EN ISO 10993-10).</p> <p>Une garantie équivalente à la fabrication « traditionnelle » contre tous vices de fabrication ou toutes malfaçons est à respecter pour les appareillages de type définitif.</p> <p style="text-align: center;">Section I Appareillage du membre supérieur</p> <p>CODIFICATION</p> <p>Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante :</p> <p>a) Deux lettres indiquant :</p> <p>La première s'il s'agit d'appareils d'orthopédie (O), d'appareils de prothèse (P) ou d'adjonction à l'une ou l'autre de ces catégories d'appareils (A).</p> <p>La deuxième étant la lettre (S) représentant le membre supérieur.</p> <p>b) Un chiffre lorsqu'il s'agit d'appareils de prothèse ou d'adjonctions, ce chiffre indiquant soit le niveau d'amputation, soit le niveau d'utilisation de l'adjonction.</p> <p>Deux chiffres lorsqu'il s'agit d'appareils d'orthopédie.</p> <p>Ces deux chiffres indiquant, le premier la limite supérieure de l'appareil, et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique.</p> <p>c) Une lettre indiquant la matière utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :</p> <p>A. Acier ; C. Cuirs et peaux ; D. Alliages légers (duralumin) ; F. Composite de carbone G. Caoutchouc et polyisoprène ; K. Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ; N. Polyoléfine ; R. Chlorure de polyvinyle ; S. Stratifiés ; T. Textiles (feutres, tissus) ; X. Silicone ;</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Z. Matières diverses. d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un même niveau d'amputation, présentent des différences de conception ou de fabrication. A. - Prothèse du membre supérieur § 1. - Appareils types et variantes I. Prothèses de travail et de service (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage) PS 9 : Amputation des doigts
2786111	PS9C02 Pour ablation totale des doigts Constituée par un avant-brassard en cuir moulé ou en polyoléfine sur lequel sont fixées deux branches métalliques plastifiées ou nickelées, en forme de crochet, faisant opposition avec le moignon métacarpien Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2779370	PS9R11 <i>Prothèse confectionnée sur l'amputé permettant l'opposition avec le pouce ou les doigts restants</i> Chlorure de polyvinyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2712265	PS9S01 <i>Pour amputation d'un ou plusieurs doigts avec conservation du pouce</i> Prothèse permettant l'opposition du pouce aux doigts prothétiques en stratifié de polyester (éventuellement 4e et 5e doigt en matière souple) montés sur bracelet cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2785904	PS9S02 <i>Pour amputation du pouce</i> Prothèse constituée par un pouce en stratifié de polyester avec ou sans armature, faisant opposition avec les autres doigts non amputés, monté sur un bracelet cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS8 : Amputation transmétacarpienne
2738738	PS8C10 <i>Pour ablation totale des doigts</i> Cuir moulé sans prise rapide, anneau et crochet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2762725	PS8S01 <i>Pour amputation transmétacarpienne avec conservation du pouce</i> Prothèse permettant l'opposition du pouce aux doigts prothétiques en stratifié de polyester (éventuellement 4e et 5e doigt en matière souple) montés sur un avant-brassard en cuir moulé ou polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS6 : Amputation d'avant-bras moignons moyens ou longs (avec pronation – supination)
2712561	PS6S10 Emboîture de contact en stratifié comportant une prise rapide à guillotine, L'emboîture est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (Valve d'obturation, manchon intermédiaire, rotule avec blocage, dispositif terminal et commande en adjonction) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS5 : Amputation d'avant-bras, moignons courts (Sans pronation – supination)
2742651	PS5S20 Emboîture de contact en stratifié. Coude à articulation simple sans verrou, avec double emboîture de contact et prise rapide à guillotine.

CODE	NOMENCLATURE
	(Valve d'obturation, manchon intermédiaire, dispositif terminal en adjonction) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables
2757240	PS4S20 Emboîture de contact en stratifié. Coude à articulation simple sans verrou, avec double emboîture de contact et prise rapide à guillotine (Valve d'obturation, manchon intermédiaire, verrou et dispositif terminal en adjonction) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS3 : Amputation de bras, moignons moyens et longs
2783911	PS3S10 Emboîture de contact en stratifié comportant une prise rapide à guillotine. Coude à articulation simple sans verrou. L'emboîture est orientée à son extrémité distale pour assurer une utilisation fonctionnelle (Manchon intermédiaire, rotule avec blocage, dispositif terminal, valve obturation, verrou et commande en adjonction) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS2 : Amputation de bras, moignons courts
2704030	PS2S20 Emboîture de contact en stratifié. Coude à articulation simple sans verrou, double emboîture de contact et prise rapide à guillotine (valve d'obturation, manchon intermédiaire, verrou et dispositif terminal en adjonction). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables
	Cet appareil comprend :
	a) Un corselet de fixation avec articulation d'épaule double
	b) Une des prothèses du type PS 3 : Le prix de la prothèse est déterminé par addition du prix d'un des corselets référencés en adjonctions et d'une prothèse d'un des types figurant sous la rubrique PS3.
	II. Prothèses de vie sociale
	A. - Prothèses en silicone anatomomimétiques
	Conditions de prise en charge : La prescription d'une prothèse de membre supérieur esthétique personnalisée avec revêtement en silicone doit répondre à un projet de vie de la personne. Le revêtement esthétique personnalisé se rapproche davantage de celui de la peau et de la main de la personne amputée que le revêtement esthétique de série et il permet d'atténuer de façon plus importante le retentissement psycho-social (estime de soi et regard des autres) de l'amputation de membre supérieur. Par ailleurs, le matériau de ces mains personnalisées est plus inerte et par conséquent moins salissant que le matériau pour revêtement esthétique de série, ce qui augmente leur longévité. Le revêtement doit être avec teinte personnalisée et / ou avec ongles personnalisés. La forme est réalisée, par homothétie du membre controlatéral, sur moulage ou scan (concernant les patients bilatéraux la forme est réalisée à partir d'iconographie personnelle ou familiale). La coloration est réalisée en présence du patient en reproduisant les nuances du membre controlatéral. Les ongles sont reproduits à l'identique en forme et en couleur en faisant apparaître les lunules et bords libres. Les formes et coloration devront faire l'objet de l'acceptation du patient avec enregistrement. Le renouvellement ne peut intervenir avant une période de 3 ans.
2739413	PS9X01 Amputation d'un doigt
2750596	PS8X01 Amputation partielle de main ou totale des doigts
2777388	PS7X01

CODE	NOMENCLATURE
	Amputation totale de main (désarticulation de poignet)
2789776	PS6X01 Amputation d'avant-bras
2731251	PS3X01 Désarticulation de coude et amputation de bras
2751041	PS1X01 Désarticulation scapulo humérale et amputation de bras très courts (désarticulation ou amputation d'épaule)
	B. – Autres prothèses de vie sociale (sans prise rapide) (Le tarif de ces prothèses ne comprend pas le prix du moulage, ni le gant)
	PS 6 : Désarticulation carpienne, radio-carpienne, amputation avant-bras moignons courts, moyens ou longs
	Prothèse terminée à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise).
2724073	PS6Z20 Emboîture de contact en stratifié Valve d'obturation, manchon intermédiaire, dispositif terminal en adjonction
	PS4 : Désarticulation du coude et moignons d'avant-bras très courts assimilables
	Prothèse terminée à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique.
2766539	PS4Z20 Emboîture de contact en stratifié Coude à articulation simple sans verrou. Valve d'obturation, manchon intermédiaire, verrou, dispositif terminal en adjonction. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS 3 : Amputation du bras, moignons moyens ou longs
	Prothèse dont l'avant-bras est terminé à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras en matière plastique.
2776160	PS3Z20 Emboîture de contact en stratifié Coude à articulation simple, avec verrou facultatif à commande passive. Valve d'obturation, manchon intermédiaire, verrou, dispositif terminal en adjonction. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS 2 : Amputation de bras, moignons courts
	Prothèse terminée à son extrémité inférieure par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras et du bras en matière plastique.
2748458	PS2Z20 Emboîture de contact en stratifié Coude à articulation simple, avec verrou facultatif à commande passive. Valve d'obturation, manchon intermédiaire, verrou, dispositif terminal en adjonction. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	PS 1 : Désarticulation scapulo-humérale et moignons de bras très courts assimilables
	Prothèse avec corselet de fixation. Les segments de bras et d'avant-bras sont constitués par des tubes, celui d'avant-bras étant terminé par un taraudage dans lequel se visse une main souple (non comprise). Revêtement esthétique de l'avant-bras et du bras en matière plastique. Coude à articulation simple, avec verrou facultatif à commande passive.
	<i>Corselet de fixation en stratifié</i>
2766841	PS1Z01 Avec articulation d'épaule simple à friction Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2798338	PS1Z02 Avec articulation d'épaule à rotule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2742941	PS1Z03 Avec liaison souple à l'épaule joignant le corselet de fixation au tube du segment de bras.

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	§ . – Adjonctions
	I. – Adjonctions particulières aux prothèses de travail et de service
	A. – Outils ou dispositifs divers s’adaptant aux prothèses (Queue de prise rapide à guillotine comprise)
	<i>a) Culture et jardinage</i>
2748139	AS9A10 Agriculteur Julien Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>b) Outils professionnels</i>
2775857	AS9A31 Anneau crochet ordinaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2784490	AS9A38 Marteau antivibrateur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>c) dispositifs usuels</i>
2770340	AS9A20 Couteau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2749564	AS9A21 Cuillère Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2712584	AS9A22 Fourchette Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>d) dispositifs de conduite pour véhicules divers</i>
2743573	AS9A61 Collier à boule pour volant auto et dispositif à calotte pour conduite auto Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2727440	AS9A62 Dispositif à calotte pour conduite auto Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>e) Dispositifs ou outils spéciaux</i>
2762205	AS9A50 Ces dispositifs sont exécutés sur devis
	B. – Mains
2702321	AS9S01 Main en matière plastique avec pouce articulé et queue de prise rapide à guillotine, commande par tirage extérieur comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2780806	AS9D01 Main en alliage léger à ouverture active avec pouce et doigts articulés, commande par tirage extérieur, blocage des doigts en toutes positions. Queue de prise rapide à guillotine comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2703088	AS9D02 Main en alliage léger à fermeture active et ouverture passive par ressort, pouce et doigts articulés, commande par tirage extérieur permettant, selon la traction opérée, le dosage du serrage, l’ouverture et la fermeture sans blocage ou avec blocage automatique à double enclenchement dans toutes les positions de fermeture de la main. Gant esthétique en matière plastique et queue de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2734924	AS9D03 Main en matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort. Commande du mécanisme de préhension progressive par tirage extérieur avec ou sans blocage automatique. Synchronisme de contact du pouce, de l’index et du médus à pression équilibrée. Section ovale du poignet avec

CODE	NOMENCLATURE
	prolongateur pour section ronde compris. Gant de recouvrement non compris. Queue de prise rapide à guillotine comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2723694	AS9D04 Main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, main de construction modulaire à fermeture active et ouverture passive assistée par un dispositif de restitution d'énergie : commande par tirage extérieur, auto-verrouillage des doigts en toute position ; déverrouillage s'effectuant sans augmentation de la force de serrage ; pouce à deux positions pré réglables ; index et majeur rigides et mobilisés, possédant une indépendance relative de mouvement permettant une prise équilibrée. Gant de recouvrement compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Suppléments pour :</i>
2707548	AS9D54 Dispositif passif de prono-supination à rotule à friction réglable et blocage instantané En tenant compte des résultats fonctionnels obtenus après un certain temps d'utilisation, ainsi que de l'évolution de l'enfant, la construction modulaire de la main permet, si elle n'avait pas été retenue à l'origine, ces adaptations (démontage et montage du gant de recouvrement non compris). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2726698	AS9R01 Gant de recouvrement en chlorure de polyvinyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2738750	AS9X50 Gant de recouvrement en silicone Le renouvellement ne peut être accordé qu'après une durée d'utilisation minimum d'un an. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2726400	AS9R02 Main souple de vie sociale, gant, pièce intermédiaire paume, pièces intermédiaires doigts, queue de prise rapide à guillotine comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	B1. – Mains pour enfants
2731601	AS9Z02 Main en matière plastique à ouverture active et fermeture passive, commande par tirage extérieur, force de préhension réglable, sans gant de recouvrement (existe en plusieurs tailles) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	C. – Crochets-pinces
2781190	AS9A85 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort métal ou caoutchouc, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2787151	AS9A86 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort, commande par poussoir central avec queue de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2723576	AS9D87 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort permettant deux forces de préhension par changement de direction du ressort. Branches en alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2759953	AS9D88 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par anneaux élastiques. Branches en alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour adolescents) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2724305	AS9D89 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par anneaux élastiques. Branches en alliage léger inclinées par rapport à leur axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour enfants)

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2768107	AS9D90 Crochet-pince à ouverture active, fermeture passive par ressort permettant deux forces de préhension par changement de direction du ressort. Branches en alliage léger dans le plan de l'axe de rotation, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2774208	AS9D91 Pince tridigitale à ouverture active, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2744957	AS9D92 Crochet-pince à fermeture active, ouverture passive par ressort, avec dispositif de blocage en fermeture par friction, commande par tirage extérieur, avec queue de prise rapide à guillotine (pour adultes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2785910	AS9D93 Pince multiprise à quatre branches, ouverture active, fermeture passive par ressorts, système de blocage en position de fermeture totale, commande par tirage extérieur avec queue de prise rapide à guillotine ou tige fileté Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2782509	AS9Z95 Pince 3 ressorts (type Link) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	D. – Dispositifs complémentaires
2724535	AS7A20 Dispositif de pro supination du poignet (à frottement dur) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2765735	AS7A21 Le même à plots avec blocage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2720371	AS7A22 Poignet à rotule (à frottement dur) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2748984	AS7A02 Supplément pour remplacement de la prise rapide à guillotine par une prise rapide à poussoir central, commande comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2783294	AS7A11 Supplément pour remplacement de la queue de prise rapide pour prise rapide à guillotine par une queue de prise rapide à poussoir central, commande d'ouverture de la main ou de la pince comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2798775	AS7A10 Supplément pour fourniture d'une queue de prise rapide avec plateau percé de trous ou taillé pour blocage en position, pour prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2712124	AS7A12 Supplément pour fourniture d'une queue de prise rapide avec plateau de grand diamètre percé de trous pour blocage en position, pour prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2743060	AS4Z10 Commande active simple flexion de l'avant-bras avec adaptation sur bretelle de suspension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2714531	AS4Z11 Commande active de flexion de l'avant-bras avec surmultiplication et adaptation sur la bretelle de suspension (prothèse pour amputation de bras) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2742585	AS4Z12 Commande active simple de verrouillage de coude avec adaptation sur la bretelle de suspension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2750410	AS4A02

CODE	NOMENCLATURE
	Verrou de coude automatique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2753063	AS4A03 Supplément pour remplacement du coude simple par un ensemble de coude constitué par un bloc articulaire, avec dispositif rotatif permettant les mouvements abduction-adduction de l'avant-bras et verrouillage à commande manuelle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2767102	AS4A04 Supplément pour remplacement du coude simple par un ensemble de coude constitué par un bloc articulaire, avec dispositif rotatif permettant les mouvements abduction-adduction de l'avant-bras et verrouillage à commande active (dispositif de commande non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2766640	AS4A05 Supplément pour ferrure spéciale de coude (prothèse pour désarticulation de coude) avec verrouillage extérieur à commande active (dispositif de commande non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2731995	AS3A10 Supplément pour dispositif rotatif permettant les mouvements passifs d'abduction – adduction de l'avant-bras (prothèse pour amputation de bras) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2784916	AS4A15 Supplément pour articulation polycentrique (prothèse pour amputation d'avant-bras) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2788340	AS4A16 Supplément pour articulation du coude avec surmultiplication de flexion (prothèse pour amputation d'avant-bras) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2715312	AS4Z51 Coude à système d'assistance à la flexion de l'avant-bras (y compris montage et adaptation) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2709381	AS4Z52 Coude à système d'assistance à la flexion de l'avant-bras et verrou (y compris montage et adaptation) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2768120	AS6S01 Double emboîture en matière plastique adaptée à une prothèse pour amputation d'avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2716790	AS3S01 Double emboîture en matière plastique adaptée à une prothèse pour amputation de bras. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	E. – Adjonctions complémentaires (Queue de prise rapide à guillotine comprise)
2725316	AS7A01 Dispositif à prise rapide à guillotine, permettant l'interchangeabilité instantanée de tous outils professionnels et dispositifs divers (à ajouter lorsque le cas appareillé le permet aux prothèses non déjà munies de ce dispositif) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2798775	AS7A10 Queue de prise rapide pour prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2759700	AS4A01 Verrou de coude à blocage manuel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2786281	AS4C01 Bracelet facultatif pour prothèse pour amputation d'avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2708766	AS3T01

CODE	NOMENCLATURE
	Dispositif de suspension dit « bricole anglaise » pour prothèse pour amputation d'avant-bras. (Ce dispositif peut se substituer au brassard mais le prix de l'appareil reste inchangé) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2750159	AS3C10 Brassard avec articulations Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2716990	AS1C01 Épaulière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2795179	AS1A02 Articulation d'épaule (à charnière et articulation pièce sur pièce) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2795096	AS1Z01 Système de sangles passant autour de l'épaule opposée à l'amputation avec câble de commande relié au dispositif terminal Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	F. – Adjonctions particulières aux emboîtures de contact
	1. Adaptables aux prothèses pour amputation d'avant-bras
2734746	AS6G01 Manchon intermédiaire. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2715128	AS6S03 Valve d'obturation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	2. Adaptables aux prothèses pour amputation de bras
2748470	AS3G01 Manchon intermédiaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2779341	AS3S03 Valve d'obturation* Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	G. – Corselet de fixation pour prothèse pour désarticulation d'épaule
	<i>Corselet de fixation avec articulation d'épaule double</i>
2796032	AS1C10 Cuir moulé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2751992	AS1S10 Stratifié Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	H. – Gainages
2703964	AS3C01 Gainage d'un montant ou d'une embrasse (tête d'articulation comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	II. – Adjonctions particulières aux prothèses de vie sociale
2700032	AS4Z01 Verrou de coude Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2770179	AS9Z01 Main souple avec gant à manchette longue avec queue filetée pour montage sur tube d'avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2782515	AS6R50 Manchon d'avant-bras en silicone sans accrochage distal Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	III– Adjonctions communes aux prothèses du membre supérieur
	Bonnet et gaine couvre-moignon
	La prise en charge est assurée dans la limite de quatre pièces (gainés et/ou couvre-moignons) maximum au choix par an.
	Bonnet couvre-moignon en laine et textile synthétique avec vanissage en laine peignée à l'intérieur et textile synthétique à l'extérieur, réalisé sans couture à la partie distale.
	<i>Bonnet couvre-moignon pour prothèse classique (épaisseur 5 fils)</i>
2744851	PS31 Bonnet couvre-moignon pour bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2758592	PS61 Bonnet couvre-moignon pour avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Bonnet couvre-moignon pour prothèse dite de contact ou classique (épaisseur 3 fils)</i>
2778270	PS32 Bonnet couvre-moignon pour bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2700782	PS62 Bonnet couvre-moignon pour avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Gaine couvre moignon en textile artificiel 100 % polyamide avec fermeture distale par remaillage classique.
2705176	PS72 Gaine couvre moignon pour bras ou avant-bras. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Fix-prothèse et chausse-prothèse
	La prise en charge est assurée dans la limite de deux fix-prothèses maximum par an.
2794866	PS42 Dispositif réservé au maintien d'avant-bras contact, réalisé en tricot tramé élastique à extensibilité différenciée sur trois niveaux Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2716458	PS43 Chausse-prothèse
	Manchon
2782550	AS3X03 Manchon de bras en silicone préfabriqué ou injecté de qualité médicale Le tarif comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté au patient et le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (tarif du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour un seul manchon.
2765362	AS6X03 Manchon d'avant-bras en silicone préfabriqué ou injecté de qualité médicale. Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté au patient et le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (tarif du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour un seul manchon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2787286	AS3X50 Gaine de suspension externe de bras en silicone ou gel de silicone La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gaines de suspension maximum par an
2702410	AS6X50 Gaine de suspension externe d'avant-bras en silicone ou gel de silicone La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gaines de suspension maximum par an Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	B. – Orthopédie du membre supérieur
	§ 1. – Appareils types et variantes
	OS79 : Main et doigts
	<i>Appareils de maintien d'un ou plusieurs doigts</i>
2798516	OS79G01 Appareil de maintien d'un ou des doigt(s) en polyisoprène Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2787292	OS79G02 Appareil en polyisoprène de maintien et de correction destiné à recevoir des adjonctions ayant une action dynamique sur le(s) doigt(s) avec ou sans palette dorsale des doigts Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS59 : Avant-bras, main et doigts
	<i>Articulé permettant la préhension par flexion dorsale de la main</i>
2772988	OS59A01 Armature acier, embrasses matière plastique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Gaine rigide (pouvant être portée de jour, de nuit ou jour et nuit, selon prescription médicale)</i>
2772020	OS59G01 Polyisoprène sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2714548	OS59U01 Textile Z 2 enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS58 : Avant-brassard, demi-gantelet
	<i>Gaine enveloppant la région métacarpienne et l'avant-bras</i>
	<i>Cuir moulé :</i>
2710332	OS58C01 Sans armature métallique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Avec armature métallique constituée par :</i>
2776638	OS58C02 a) Une seule attelle palmaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2706371	OS58C03 b) Une attelle palmaire, un petit montant sur la face dorsale de la main et deux embrasses Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Polyisoprène :</i>
2758149	OS58G01 Sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2749417	OS58G02 Avec armature constituée par une seule attelle palmaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2771084	OS58U02 Textile Z 3 enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2794056	OS58G03 Orthèse dynamique de main, avant-bras, articulée au poignet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2750745	OS58N01 Polyoléfine (sans armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2723642	OS58N02 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2747476	OS58S01 Stratifié Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS57 : Avant-brassard jusqu'à l'articulation radio-carpienne
	<i>Gaine rigide d'avant-bras</i>
2719422	OS57C01 Cuir moulé (armature constituée par deux montants et deux embrasses) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2782194	OS57N01 Polyoléfine (sans armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2718670	OS57N02 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2746442	OS57S01 Stratifié Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2714784	OS57G01 Polyisoprène sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS36 : Avant-bras et bras
	<i>Articulé au coude (pour coude ballant)</i>
2703639	OS36C01 Cuir moulé (gaine avant-bras et bras avec attelles latérales articulées pièce sur pièce, deux embrasses postérieures à l'avant-bras et au bras) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2742450	OS36N02 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2741031	OS36S02 Stratifié (orthèse hélicoïdale constituée de structure brachiale et antibrachiale, avec articulations libres du coude) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2762122	OS36F02 Composite de carbone (orthèse hélicoïdale constituée de structure brachiale et antibrachiale, avec articulations libres du coude)
2784610	OS36G01 Polyisoprène (orthèse pour paralysie obstétricale avec ou sans palette palmaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2793559	OS36N20 Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale avec articulation de coude à crémaillère) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2754588	OS36N21 Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale avec articulation de coude à flexion automatique) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>Rigide au coude</i>
2705213	OS36N11 Polyoléfine (sans armature). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2799059	OS36N12 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2713827	OS36N22 Polyoléfine (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale, rigide au coude, sans palette palmaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2703875	OS36S10 Stratifié, bivalve Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2711248	OS36G02 Polyisoprène (orthèse hélicoïdale constituée de structures brachiale et antibrachiale, rigide au coude, sans palette palmaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2713106	OS36G10 Polyisoprène sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS38 : Mains, avant-bras et bras
2791626	OS38U01 Textile Z 5 enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS16 : Épaule, bras et avant-bras
	<i>Gaine rigide épaulière-brassard avec avant-brassard articulé</i>
	(armature constituée par deux attelles latérales articulées au coude pièce sur pièce, une ferrure d'épaulière, deux embrasses au brassard et à l'avant-bras) :
2758110	OS16N02 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2749386	OS16N12 Polyoléfine (orthèse hélicoïdale rigide, sans palette palmaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2755607	OS16G01 Polyisoprène (orthèse hélicoïdale rigide, sans palette palmaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	OS13 : Épaule, bras
	<i>Gaine rigide épaulière-brassard</i>
2779890	OS13N01 Polyoléfine (sans armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2735214	OS13N02 Polyoléfine (avec armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2794033	OS13S01 Stratifié Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2712503	OS13G01 Polyisoprène (sans armature) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	§ 2. – Adjonctions
	Main
	<i>a) Adjonctions particulières à un appareil</i>
2783615	AS8A01 Porte-outil disposé sur avant-brassard demi-gantelet avec armature. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<i>b) Adjonctions communes à plusieurs appareils</i>
2720626	AS89A01 Système dynamique d'extension d'un doigt Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2748613	AS89A02 Système dynamique de flexion d'un doigt avec son dispositif d'attache Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2715217	AS78A01 Palette palmaire amovible Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2770759	AS78A02 Dispositif pour paralysie radiale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2755978	AS78D01 Système dynamique d'extension ou de flexion du poignet avec ressort en acier inoxydable ou en élastique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2746790	AS78G01 Palette palmaire en polyisoprène Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Coude
2753034	AS4A10 Articulations de coude à chape en remplacement des articulations pièce sur pièce Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2759700	AS4A01 Verrou de coude à blocage manuel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Épaule
2716990	AS1C01 Épaulière ordinaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2710125	AS1A01 Articulation simple d'épaule (pièce sur pièce) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2795179	AS1A02 Articulation double d'épaule (à charnière et articulation pièce sur pièce) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36S02 et OS36F02
2746057	AS1S01 Prolongement en stratifié de la structure brachiale sur l'épaule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2757888	AS78S01 Prolongement en stratifié de la structure anti-brachiale pour former palette palmaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2751816	AS4A20 Verrou de coude à commande manuelle ou active (dans ce dernier cas ajouter la référence AS4Z12 (2742585)) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2719706	AS4A21 Ressort antigravitation au coude Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2740630	AS7A25 Dispositif de pro supination de la palette palmaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Adjonctions particulières à l'orthèse hélicoïdale OS36N20 et OS36N21
2799668	AS1N01 Prolongement rigide en polyoléfine de la structure brachiale sur l'épaule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2755330	AS1N02 Prolongement en polyoléfine de la structure brachiale sur l'épaule, articulé, avec rappel automatique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2750886	AS78N01 Prolongement en polyoléfine de la structure antibrachiale pour former palette palmaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Gainages
2774421	AS78C01 Gainage d'une palette palmaire amovible Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2796300	AS68C01 Gainage d'une attelle palmaire sur OS58 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2739962	AS67C01 Gainage d'un petit montant Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2738514	AS6C01 Gainage d'une embrasse d'avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2703964	AS3C01 Gainage d'une embrasse de bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2733876	AS67C02 Gainage d'un montant d'avant-bras Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2758439	AS5C01 Gainage d'une tête d'articulation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2758238	AS34C01 Gainage d'un montant de bras (tête d'articulation comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2770067	AS3C02 Gainage d'une embrasse en « S » Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2760590	AS36C01 Gainage d'une attelle latérale rigide pour gaine rigide de coude Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2775573	AS13C01

CODE	NOMENCLATURE
	Gainage d'un montant externe à fourche pour épaulière brassard rigide Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	<p align="center">C. – Prothèses du membre supérieur mues par énergie électrique, prothèses myoélectriques</p> <p align="center">Conditions générales</p>
	<p>Les prothèses myoélectriques sont des prothèses mues par énergie électrique pour amputation et agénésie unilatérale ou bilatérale du membre supérieur ; ce sont des dispositifs médicaux au sens de l'article L. 5211-1 du code de la santé publique. Ces prothèses sont soumises aux dispositions du titre Ier du livre II de la cinquième partie du code de la santé publique. Leur prise en charge est accordée sur entente préalable.</p> <p>Conditions de prise en charge</p> <p>La prise en charge des prothèses myoélectriques pour amputation ou agénésie unilatérale ou bilatérale, ou de leur rechange, est subordonnée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. À l'avis favorable d'un médecin responsable de l'appareillage, exerçant dans un service spécialisé en rééducation fonctionnelle d'un établissement de santé, public ou privé. Ce service dispose de moyens en personnels formés, de moyens en équipements adaptés à la réalisation des tests et apprentissages mentionnés ci-dessous ainsi qu'aux nécessités du suivi médico-technique ; 2. À la constitution d'un dossier d'évaluation établi par le médecin susmentionné responsable du déroulement de chaque étape de l'appareillage en fonction des éléments médicaux, médico-sociaux et d'environnement suivants : <ul style="list-style-type: none"> - niveau d'amputation ; - longueur du moignon ; - état de la peau (troubles sensitifs, troubles trophiques, signes d'intolérance dus à une emboîture) ; - tests de commande musculaire (myotesteurs) réalisés par l'équipe médicale responsable de l'appareillage ; - motivations de l'intéressé ; - motivations de l'entourage ; - contraintes géographiques et socioprofessionnelles ; - disponibilité de l'intéressé ou de sa famille, requise par les contraintes du contrôle médico-technique ; - assimilation de la technique d'utilisation de système myoélectrique enseignée par un personnel qualifié et compétent. <p>En cas d'amputation bilatérale ou d'agénésie bilatérale, l'appareillage éventuel du second membre par une prothèse myoélectrique est réalisé après avis du médecin responsable de l'appareillage du premier membre après un délai laissé à son appréciation.</p> <p>La prise en charge de prothèse(s) myoélectrique(s) n'exclut pas la prise en charge d'une prothèse de secours, esthétique ou mécanique.</p> <p>Toutefois, la prise en charge d'une prothèse myoélectrique de deuxième mise peut être accordée, à la demande expresse et motivée du médecin responsable de l'appareillage, si l'adulte ou l'adolescent est dans l'impossibilité de poursuivre son activité professionnelle ou sa formation professionnelle, y compris en apprentissage, sans ce type de prothèse.</p> <p>Le renouvellement des prothèses myoélectriques est accordé après avis du médecin responsable de l'appareillage dans les conditions définies à l'article R. 165-24 du code de la sécurité sociale.</p> <p>La prise en charge du chargeur est assurée à raison d'un chargeur par membre appareillé.</p> <p>Un second chargeur peut être pris en charge en cas de nécessité scolaire ou professionnelle démontrée.</p> <p>Pour la personne amputée bilatérale de membre supérieur (adulte et adolescent), les modalités sont complétées par les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cas où le patient a 2 prothèses myoélectriques par membre, une prothèse esthétique supplémentaire peut être prise en charge, si le projet de vie a identifié ce besoin. <p>Prise en charge d'un coude électrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la personne amputée bilatérale de membre supérieur à partir de la désarticulation de coude comprise (enfant, adulte et adolescent), un coude électrique pourra être pris en charge. Dans ce cas, un

CODE	NOMENCLATURE
	<p>seul côté peut être appareillé avec un coude électrique. Les 2 prothèses actives (mécaniques ou électriques) prises en charge pour ce côté comporteront chacune un coude électrique.</p> <p>- Pour la personne amputée ayant une désarticulation d'épaule, la prise en charge d'un coude électrique pour chacune de ses 2 prothèses actives est prévue</p>
	§ 1. – Prothèses pour adultes
2760896	Prothèse d'avant-bras pour adulte mue par énergie électrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)
2772681	Prothèse de bras pour adulte, coude mécanique, avant-bras myoélectrique incluant la main myoélectrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
	MYOBOCK
	<p>Aucune adjonction autre que celles référencées PSM... ne peut être prise en charge avec une prothèse myoélectrique MYOBOCK (OTTO BOCK).</p> <p>Les éléments de la prothèse myoélectrique OTTO BOCK décrits ci-dessous sont garantis 24 mois.</p>
2773605	<p>PSMA1</p> <p>Prothèse d'avant-bras Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour adulte, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, deux batteries Li-Ion 757B20 ou 757B21, la prise rapide, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)</p> <p>Ces éléments seront systématiquement complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une des mains (ou pinces) proposées dans les adjonctions selon le niveau d'amputation et la taille de la main - 1 ou 2 électrode(s) et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteur(s) (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) <p>Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.</p>
2715157	<p>PSMA2</p> <p>Prothèse de bras ou d'épaule Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour adulte, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, deux batteries Li-Ion 757B20 ou 757B21, la prise rapide, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)</p> <p>Ces éléments seront systématiquement complétés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une des mains (ou pinces) proposées dans les adjonctions selon la taille de la main - 1 ou 2 électrode(s) et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteur(s) (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) - un des coudes proposés et, le cas échéant, par le sanglage de contrôle <p>Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.</p>
	MICHELANGELO

<p>Description MICHELANGELO est une main prothétique myoélectrique, fonctionnant à partir de la récupération d'un courant électrique généré par la contraction musculaire du membre amputé, via des électrodes placées sur la peau. L'alimentation de la main provient d'une batterie intégrée dans l'emboiture de la prothèse. La main MICHELANGELO est constituée de la main elle-même, d'un système de commande AXON-BUS, d'une pronosupination AXON ROTATION, d'un gant de recouvrement esthétique AXON SKIN et d'une emboiture.</p> <p>Indication prise en charge Amputations du membre supérieur à partir du niveau transradial, acquises ou congénitales. L'appareillage des patients (adultes ou adolescents) peut être unilatéral ou bilatéral.</p> <p>Spécifications techniques L'industriel met à disposition des prescripteurs les informations techniques qui leur sont utiles, notamment les compatibilités de MICHELANGELO avec les autres dispositifs d'appareillage du membre supérieur.</p> <p>Modalités de prescription et d'utilisation La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire doit être composée: – d'un médecin d'une des spécialités suivantes: médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, – d'un professionnel de la rééducation: masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute, – d'un orthoprothésiste, au libre-choix du patient. Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire. Avant toute prescription définitive, un essai préalable de la prothèse MICHELANGELO est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période minimale de 4 semaines. Les contre-indications à l'essai sont notamment les suivantes: – patient réalisant principalement des tâches de force impliquant des chocs violents, – réponse musculaire faible ou inexistante, – douleurs (type fantôme ou résiduelle) pouvant induire une intolérance au niveau de l'emboiture, – intolérance cutanée au niveau de l'emboiture. Si le patient a effectué par le passé un rejet d'une prothèse (myoélectrique en particulier), les raisons devront être discutées avec le patient afin de valider la pertinence de l'essai. A la fin de l'essai, un compte-rendu doit être établi au vu du projet de vie du patient, de la tolérance cutanée, des différents types de prise utilisés (d'après les enregistrements d'utilisation de la main), de la motivation et la satisfaction du patient. Un bilan par le médecin prescripteur doit être effectué après la mise à disposition de la prothèse par l'orthoprothésiste, avant la prescription définitive. Ce bilan reprenant le compte-rendu doit permettre de valider l'intérêt de la prothèse MICHELANGELO au regard des différents modes de préhension utilisés par le patient (utilisation de prises non disponibles avec les autres prothèses myoélectriques, notamment), sa motivation et sa satisfaction vis-à-vis de la prothèse. La prescription de la prothèse MICHELANGELO s'accompagne d'une rééducation prescrite dans le même temps, dès le début de l'essai. L'équipe pluridisciplinaire met en place la rééducation, ainsi que l'évaluation périodique de l'utilisation de la prothèse.</p> <p>Garantie : La main MICHELANGELO est garantie 5 ans. Une maintenance biennale préventive doit être réalisée après le 24ème et le 48ème mois. La maintenance préventive biennale est effectuée par le fabricant, qui prend à sa charge les frais d'expédition de la prothèse. Cette maintenance inclut le changement de pièces si nécessaire. Hormis les gants de recouvrement, la garantie doit couvrir l'ensemble des composants de MICHELANGELO, quel que soit le nombre de changements nécessaires, hors dysfonctionnements ou pannes liées aux bris, choc ou dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que du vol. Le renouvellement des gants de recouvrement AXON SKIN est limité à deux par an. Une main de prêt MICHELANGELO doit être mise à disposition gratuitement pendant la durée des réparations, pendant et au-delà de la période de garantie. Dans ces conditions, une prothèse myoélectrique de deuxième mise n'est pas nécessaire.</p>
--

CODE	NOMENCLATURE
	Le renouvellement de la prothèse ne peut intervenir que lors de la première panne intervenant après expiration de la garantie de 5 ans.
2736515	<p>Prothèse myoélectrique, main, OTTO BOCK, MICHELANGELO. Comprend la main MICHELANGELO avec pouce motorisé et poignet flexible (côté droit et gauche), le chargeur Li-Ion AXONCHARGE INTEGRAL, le kit Batterie Li-Ion AXONENERGY INTEGRAL courte (1150mAh), l'unité de commande électronique centrale AXON-MASTER, l'électrode Standard (50Hz), l'électrode avec joint d'étanchéité (50Hz), le câble d'électrode, bague à couler, la pronosupination non motorisée AXON ROTATION ADAPTER</p> <p>Références prises en charge : Main: 8E500=R, 8E500=L; Chargeur: 757L500; Kit batteries : 757B501; Unité de commande électronique centrale AXON-MASTER: 13E500; Electrode standard: 13E200=50; Electrode avec joint d'étanchéité: 13E202=50; Câble d'électrode: 13E129; Bague à couler: 10S500; Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.</p>
2712526	<p>Prothèse myoélectrique, main, pronosupination motorisée, OTTO BOCK, MICHELANGELO Pronosupination motorisée proportionnelle AXON-ROTATION 9S503. Cette pronosupination se substitue à la pronosupination non motorisée 9S501. Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.</p>
2732345	<p>Prothèse myoélectrique, main, gant AXON SKIN NATURAL, OTTO BOCK, MICHELANGELO Gant de recouvrement esthétique de la main MICHELANGELO et MICHELANGELO TRANSCARPIENNE.</p> <p>Références prises en charge : AXON SKIN NATURAL: 8S501; 8S502. AXON SKIN VISUAL: 8S500 AXON SKIN BLACK: 8S500.</p> <p>La prise en charge de ces références est compatible avec l'utilisation de la prothèse MICHELANGELO ainsi que de la prothèse MICHELANGELO TRANSCARPIENNE La prise en charge est assurée dans la limite de deux gants par an et par main. Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.</p>
2705012	<p>Prothèse myoélectrique, main, emboîture sous coude, OTTO BOCK, MICHELANGELO Emboîture sous le coude pour adaptation de la prothèse myoélectrique MICHELANGELO (emboîture de test, double emboîture, hors moulage). Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.</p>
2796144	<p>Prothèse myoélectrique, main, emboîture bras, OTTO BOCK, MICHELANGELO Emboîture au-dessus du coude pour adaptation de la prothèse myoélectrique MICHELANGELO (emboîture de test, double emboîture, hors moulage). Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.</p>
	<p>DYNAMICARM</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Il existe 2 modèles de coude motorisé DYNAMICARM 12K100N et 12K110N.</p> <p>Les fonctions des coudes DYNAMICARM sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flexion / extension : motorisée, automatique en fonction du programme choisi et du signal de commande générée par le patient. Le coude peut lever une charge allant jusqu'à 5 kg. Si la charge dépasse 5 kg, le coude se verrouille automatiquement ; • Verrouillage / déverrouillage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Electrique, automatique en fonction du programme choisi et du signal de commande générée par le patient. Lorsqu'il est verrouillé, le coude peut supporter une charge allant jusqu'à 203 N (à une longueur d'avant-bras de 305 mm). En cas de dépassement, le verrouillage électrique patine ;

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mécanique, par une légère traction sur le câble de verrouillage pour être placé dans la position souhaitée. Ce mode est utilisé lorsque le coude est éteint, lorsque la batterie est déchargée ou lorsque le coude est en charge ; • Oscillation de l'avant-bras : mécanique. Ce mouvement est réalisé avec le système d'aide à la flexion AFB. Il permet de régler harmonieusement les mouvements d'oscillation de l'avant-bras lors de la marche et le coude en mode déverrouillé. L'intensité du soutien à la flexion est réglable au moyen de la molette de réglage située sur la partie inférieure de l'avant-bras. Elle peut être modifiée en fonction du poids de l'avant-bras prothétique et du type de vêtement porté par l'utilisateur ; • Rotation humérale : mécanique et passive. La friction de l'articulation du bras d'un angle de 80° de chaque côté s'ajuste à l'aide de la vis située sur la partie arrière de la cupule du coude. <p>Pour les deux modèles, la vitesse des mouvements est proportionnelle à l'intensité de la contraction musculaire.</p> <p>Les deux modèles de coude DYNAMICARM possèdent les éléments constitutifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface de connections Easy Plug ; • Bouton de mise en marche ; • Système d'attache de la sangle de traction (lié au système AFB) ; • Prise pour le chargeur ; • Câble de déverrouillage mécanique ; • Molette de réglage du système AFB ; • Vis de réglage de la friction de la rotation humérale. <p>Les deux modèles de coude DYNAMICARM se distinguent par les modalités de commande.</p> <p>La commande des mouvements motorisés de flexion/extension se fait grâce à des signaux myoélectriques par des éléments de commande positionnés sur les muscles résiduels au niveau de l'amputation. Les éléments de commande (non spécifiques aux coudes DYNAMICARM) peuvent être des électrodes, des interrupteurs ou des contacteurs. Le choix des éléments de commande est réalisé par l'orthoprothésiste en fonction du nombre et de la qualité des signaux myoélectriques.</p> <p>Les commandes des coudes sont programmées par l'orthoprothésiste avec les logiciels ElbowSoft (modèle 12K100N) et ElbowSoft Plus (modèle 12K110N).</p> <p>Les coudes de prêt disposent d'un système de réglage de l'avant-bras (bague filetée).</p> <p>Le choix du mode de sanglage se fait selon les préférences du patient vis-à-vis des caractéristiques des sanglages et selon les éléments de commande choisis pour les coudes DYNAMICARM.</p> <p>Des adjonctions peuvent être ajoutées au coude (enveloppe esthétique en carbone et moteur de pronosupination). Le moteur de pronosupination, commandé de façon myoélectrique permettant une rotation interne / externe du poignet peut être utilisé en option. Sa commande est assurée par l'unité électronique présente dans les coudes DYNAMICARM.</p> <p>INDICATION PRISE EN CHARGE</p> <p>Amputations ou agénésies proximales uni- ou bilatérales du membre supérieur.</p> <p>SPECIFICATIONS TECHNIQUES</p> <p>L'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui leur sont utiles, notamment les compatibilités de DYNAMICARM avec les autres dispositifs d'appareillage du membre supérieur.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION</p> <p>L'attribution d'un coude DYNAMICARM peut faire suite à l'amputation ou en renouvellement d'une autre prothèse. Pour les amputations bilatérales, chaque côté peut être appareillé avec un coude DYNAMICARM.</p> <p>La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur.</p> <p>L'équipe pluridisciplinaire doit être composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un chirurgien orthopédique spécialisé en reconstruction du membre supérieur, chirurgie des nerfs périphériques et chirurgie TMR (Targeted Muscle Reinnervation - Reinnervation

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Musculaire Ciblée) dans le cas d'un premier appareillage avec le modèle 12K110N. Les prescriptions de renouvellement ne requièrent pas la participation de ce spécialiste.</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'un médecin d'une des spécialités suivantes : médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie ; • D'un professionnel de la rééducation : masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute ; • D'un orthoprothésiste, au libre choix du patient. <p>Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Pour la mise en place du coude 12K110N, le patient est informé du caractère définitif de la chirurgie TMR.</p> <p>Période d'essai</p> <p>Avant toute prescription définitive, un essai préalable aux coudes DYNAMICARM est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période d'un mois pour le modèle 12K100N et de 1 à 18 mois pour le modèle 12K110N. Pour les deux modèles, la réalisation de la période d'essai s'accompagne de la prescription d'un kit d'essai.</p> <p>Les contre-indications à l'essai concernent les patients réalisant principalement des tâches de force impliquant des chocs violents ou des ports de charges excessives (maximum 5 kg avec la motorisation et maximum 20 kg sans utilisation de la motorisation). Si le patient a effectué par le passé un rejet d'une prothèse (myoélectrique en particulier), les raisons devront être discutées avec le patient afin de valider la pertinence de l'essai.</p> <p>À la fin de l'essai, un compte-rendu doit être établi en vue du projet de vie du patient, de sa capacité à commander le coude DYNAMICARM, de sa motivation et de sa satisfaction. Un bilan par le médecin prescripteur doit être effectué après la mise à disposition de la prothèse par l'orthoprothésiste, avant la prescription définitive pour permettre de valider l'intérêt des coudes DYNAMICARM.</p> <p>La prescription au système DYNAMICARM s'accompagne d'une rééducation, prescrite dans le même temps, dès le début de l'essai. L'équipe pluridisciplinaire met en place la rééducation ainsi que l'évaluation périodique de l'utilisation du coude DYNAMICARM.</p> <p>Garantie</p> <p>Les coudes DYNAMICARM sont garantis 5 ans lorsque les révisions à 24 et 48 mois sont effectuées. Lors des révisions ou des réparations, un coude de prêt est mis à disposition du patient. Les coudes de prêt sont également utilisés pour le montage des prothèses d'essai.</p> <p>La garantie couvre les réparations et la mise à disposition d'un coude de service durant l'ensemble des pannes et les deux révisions. Les pannes liées à un défaut de fabrication et également celles du fait de l'utilisateur sont comprises dans la garantie</p> <p>Renouvellement</p> <p>Le renouvellement de la prothèse ne peut intervenir que lors de la première panne intervenant après expiration de la garantie de 5 ans.</p>
2762100	<p>Coude myoélectrique, 3 élém commande, OTTO BOCK, DYNAMICARM 12K100N, produit.</p> <p>Coude motorisé DYNAMICARM 12K100N commandé par un maximum de 3 éléments de commande (2 électrodes, 1 interrupteur ou contacteur) pour adulte et adolescent de la société OTTO BOCK France.</p> <p>Le conditionnement comprend un coude DYNAMICARM (modèle 12K100N), un chargeur avec prise UE et US, une bague à couler, une notice d'instruction pour l'orthoprothésiste et une pour l'utilisateur, un passeport Service Après-Vente ainsi que les gabarits et pièces nécessaires à la mise à longueur et au montage du coude sur la prothèse.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Modèle 12K100N :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre de 45 mm, couleur 4, 12K100N=45 - Diamètre de 45 mm, couleur noire, 12K100N=45-7 - Diamètre de 50 mm, couleur 4, 12K100N=50 - Diamètre de 50 mm, couleur 11, 12K100N=50-1 - Diamètre de 50 mm, couleur 15, 12K100N=50-2 - Diamètre de 50 mm, couleur noire 12K100N=50-7

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Moteur de pronosupination : 10S17</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2759249	<p>Coude myoélectrique, 3 élémt commande, OTTO BOCK, DYNAMICARM 12K100N, prestation. Prestation de l'orthoprothésiste comprenant à l'appareillage, à la location mensuelle d'un kit d'essai d'un mois au maximum pour le coude 12K100N, à l'ajustement des réglages du coude d'essai et à la mise en place du moteur de pronosupination OTTO BOCK 10S17. La facturation du présent code n'est possible qu'une fois par équipement du dispositif DYNAMICARM.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2797712	<p>Coude myoélectrique, 8 élémt commande, OTTO BOCK, DYNAMICARM 12K110N, produit. Coude motorisé DYNAMICARM 12K110N commandé par un maximum de 8 éléments de commande (6 électrodes, 2 interrupteurs ou contacteurs) pour adulte et adolescent de la société OTTO BOCK France.</p> <p>Le conditionnement comprend un coude DYNAMICARM (modèle 12K110N), un chargeur avec prise UE et US, une bague à couler, une notice d'instruction pour l'orthoprothésiste et une pour l'utilisateur, un passeport Service Après-Vente, les gabarits et pièces nécessaires à la mise à longueur et au montage du coude sur la prothèse ainsi que le système électronique de commande.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Modèle 12K110N :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre de 45 mm, couleur 4, 12K110N=45 - Diamètre de 45 mm, couleur noire, 12K110N=45-7 - Diamètre de 50 mm, couleur 4, 12K110N=50 - Diamètre de 50 mm, couleur 11, 12K110N=50-1 - Diamètre de 50 mm, couleur 15, 12K110N=50-2 - Diamètre de 50 mm, couleur noire 12K110N=50-7 <p>Moteur de pronosupination : 10S17</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2758557	<p>Coude myoélectrique, 8 élémt commande, OTTO BOCK, DYNAMICARM 12K110N, prestation. Prestation de l'orthoprothésiste comprenant l'appareillage, à la location mensuelle d'un kit d'essai de 18 mois au maximum pour le coude 12K110N, à l'ajustement des réglages du coude d'essai et à la mise en place du moteur de pronosupination OTTO BOCK 10S17. La facturation du présent code n'est possible qu'une fois par équipement du dispositif DYNAMICARM.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2704053	<p>Coude myoélectrique, OTTO BOCK, DYNAMICARM, révision, prestation. Prestation de l'orthoprothésiste relative à la révision biennale du dispositif.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2716300	<p>Coude myoélectrique, sanglages de maintien silicone, OTTO BOCK, DYNAMICARM Appareillage transhuméral et de désarticulation d'épaule (possibilité d'un appareillage unilatéral et bilatéral). Le sanglage en silicone est une fabrication sur mesure par moulage et est lavable. Le renouvellement est réalisé lors des révisions.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Sanglage en silicone : sur-mesure</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2715737	<p>Coude myoélectrique, sanglages de maintien élastique, OTTO BOCK, DYNAMICARM Appareillage transhuméral et de désarticulation d'épaule (possibilité d'appareillage unilatéral et bilatéral). Le sanglage élastique est une fabrication sur mesure par moulage et est non lavable. Le renouvellement est réalisé une fois par an.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Sanglage élastique : sur-mesure</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.</p>
2789747	<p>Coude myoélectrique, sanglages de maintien textile, OTTO BOCK, DYNAMICARM Appareillage transhuméral (appareillage unilatéral uniquement). Le sanglage textile est lavable. Le renouvellement est réalisé deux fois par an.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Sanglage textile :</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> - Côté gauche, taille S, gris, 21A47=L-S-1 - Côté gauche, taille M, gris, 21A47=L-M-1 - Côté gauche, taille L, gris, 21A47=L-L-1 - Côté droit, taille S, gris, 21A47=R-S-1 - Côté droit, taille M, gris, 21A47=R-M-1 - Côté droit, taille L, gris, 21A47=R-L-1 Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.
2771109	Coude myoélectrique, enveloppe esthétique en carbone, OTTO BOCK, DYNAMICARM Une enveloppe esthétique en carbone recouvrant l'avant-bras spécifique des coudes DYNAMICARM peut être utilisée en option. Elle est compatible avec les deux modèles DYNAMICARM. Sa longueur est ajustée par l'orthoprothésiste selon la longueur du coude. REFERENCES PRISES EN CHARGE <ul style="list-style-type: none"> - Ø 45 mm, couleur carbone, 13Z157=45 - Ø 50 mm, couleur carbone, 13Z157=50 Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2029.
	MICHELANGELO TRANSCARPIENNE
	INDICATION PRISE EN CHARGE Amputations du membre supérieur à partir du niveau transcarpien, acquises ou congénitales. L'appareillage des patients (adultes ou adolescents) peut être unilatéral ou bilatéral. SPECIFICATIONS TECHNIQUES L'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui leur sont utiles, notamment les compatibilités de MICHELANGELO TRANSCARPIENNE avec les autres dispositifs d'appareillage du membre supérieur. MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire doit être composée : d'un médecin d'une des spécialités suivantes : médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, d'un professionnel de la rééducation : masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute, d'un orthoprothésiste, au libre-choix du patient. Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire. Avant toute prescription définitive, un essai préalable de la prothèse MICHELANGELO TRANSCARPIENNE est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période minimale de 4 semaines. Les contre-indications à l'essai sont notamment les suivantes : patient réalisant principalement des tâches de force impliquant des chocs violents, réponse musculaire faible ou inexistante, douleurs (type fantôme ou résiduelle) pouvant induire une intolérance au niveau de l'emboiture, intolérance cutanée au niveau de l'emboiture. Si le patient a effectué par le passé un rejet d'une prothèse (myoélectrique en particulier), les raisons devront être discutées avec le patient afin de valider la pertinence de l'essai. A la fin de l'essai, un compte-rendu doit être établi au vu du projet de vie du patient, de la tolérance cutanée, des différents types de prise utilisés (d'après les enregistrements d'utilisation de la main), de la motivation et la satisfaction du patient. Un bilan par le médecin prescripteur doit être effectué après la mise à disposition de la prothèse par l'orthoprothésiste, avant la prescription définitive. Ce bilan reprenant le compte-rendu doit permettre de valider l'intérêt de la prothèse MICHELANGELO TRANSCARPIENNE au regard des différents modes de préhension utilisés par le patient (utilisation de prises non disponibles avec les autres prothèses myoélectriques, notamment), sa motivation et sa satisfaction vis-à-vis de la prothèse. La prescription de la prothèse MICHELANGELO TRANSCARPIENNE s'accompagne d'une rééducation prescrite dans le même temps, dès le début de l'essai. L'équipe pluridisciplinaire met en place la rééducation, ainsi que l'évaluation périodique de l'utilisation de la prothèse. GARANTIE : La main MICHELANGELO TRANSCARPIENNE est garantie 5 ans. Une maintenance biennale préventive doit être réalisée après le 24ème et le 48ème mois. La maintenance préventive biennale est effectuée par le fabricant, qui prend à sa charge les frais d'expédition de la prothèse. Cette maintenance inclut le changement de pièces si nécessaire. Hormis les gants de recouvrement, la garantie doit couvrir l'ensemble des composants de MICHELANGELO TRANSCARPIENNE, quel que soit le nombre de

CODE	NOMENCLATURE
	<p>changements nécessaires, hors dysfonctionnements ou pannes liées aux bris, choc ou dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que du vol.</p> <p>Le renouvellement des gants de recouvrement AXON SKIN est limité à 2 par an.</p> <p>Une main de prêt MICHELANGELO TRANSCARPIENNE doit être mise à disposition gratuitement pendant la durée des réparations, pendant et au-delà de la période de garantie. Dans ces conditions, une prothèse myoélectrique de deuxième mise n'est pas nécessaire.</p> <p>Le renouvellement de la prothèse ne peut intervenir que lors de la première panne intervenant après expiration de la garantie de 5 ans.</p>
2779358	<p>Prothèse myoélectrique, main, OTTO BOCK, MICHELANGELO TRANSCARPIENNE.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>MICHELANGELO TRANSCARPIENNE comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la main MICHELANGELO TRANSCARPIENNE avec pouce motorisé (côté droit et gauche), - le chargeur Li-Ion AXONCHARGE INTEGRAL, - le kit Batterie Li-Ion AXONENERGY INTEGRAL courte (1150mAh), - l'unité de commande électronique centrale AXON-MASTER, - l'électrode Standard (50Hz), - l'électrode avec joint d'étanchéité (50Hz), - le câble d'électrode, - bague à couler. <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Main : 8E550=R, 8E550=L ; Chargeur : 757L500 ; Kit batteries ;, 757B501 ; Unité de commande électronique centrale AXON-MASTER : 13E500 ; Electrode standard : 13E200=50 ; Electrode avec joint d'étanchéité : 13E202=50 ; Câble d'électrode : 13E129 ; Bague à couler : 10S550.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 octobre 2028.</p>
2759611	<p>Pince myoélectrique, OTTO BOCK, AXON-HOOK.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>La pince AXON-HOOK est un effecteur terminal non morphologique. Elle utilise le système de commande électronique AXON-BUS et dispose d'un poignet flexible et orientable. L'emboîture et les composants de la prothèse (électrodes, unité de commande électronique centrale, batteries, pronosupination active ou passive, etc) restent inchangés par rapport à la main MICHELANGELO.</p> <p>INDICATION PRISE EN CHARGE</p> <p>Patients appareillés avec la main MICHELANGELO dans le cas d'amputations proximales du membre supérieur jusqu'au niveau transradial, acquises ou congénitales, et dont le projet de vie nécessite la manipulation d'objets avec une précision et une force de serrage importante. Dans ces situations, l'appareillage avec la pince myoélectrique AXON-HOOK des patients (adultes ou adolescents) peut être unilatéral ou bilatéral.</p> <p>MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION</p> <p>La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire doit être composée : – d'un médecin d'une des spécialités suivantes : médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, – d'un professionnel de la rééducation : masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute, – d'un orthoprothésiste, au libre-choix du patient. Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire. La pince myoélectrique AXON-HOOK est un effecteur terminal prescrit en complément de la main MICHELANGELO. Avant toute prescription définitive, un essai préalable de la prothèse AXON-HOOK est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période minimale de 4 semaines. La pince AXON-HOOK est garantie 24 mois.</p> <p>RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Pince myoélectrique AXON-HOOK côté droit : 8E600=R Pince myoélectrique AXON-HOOK côté gauche : 8E600=L.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2024.</p>
	Société TOUCH BIONICS (TOUCH BIONICS)
	I-LIMB

CODE	NOMENCLATURE
	<p>INDICATION Amputations complètes de la main, acquises ou congénitales. L'appareillage des patients (adultes et adolescents) peut être uni- ou bilatéral. I-LIMB ULTRA convient aux activités dites modérées n'impliquant pas de chocs violents. Elle ne convient pas aux tâches dites de force.</p> <p>SPECIFICATIONS TECHNIQUES L'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui lui sont utiles, notamment les compatibilités d'I-LIMB ULTRA avec les autres dispositifs d'appareillage du membre supérieur. La garantie (hors vol et perte) est de 5 ans. Elle couvre une maintenance annuelle préventive, l'ensemble des composants et des consommables (à l'exception des gants) ainsi que les mésusages éventuels du dispositif, à l'exception de ceux liés à l'eau, par leur utilisateur. Elle couvre également, lorsque cela est nécessaire, les frais d'expédition de la prothèse au service après-vente du fabricant ou ceux des pièces de remplacement. Le remplacement des électrodes, des batteries et des chargeurs est prévu dans le cadre de la garantie. Les nouvelles batteries sont fournies lors de la maintenance préventive. Les gants de recouvrement de la gamme « i-limb skin active » et ceux de la gamme « i-limb skin natural » sont couverts par une garantie de 3 mois. La maintenance préventive annuelle est effectuée par le fabricant, qui prend à sa charge les frais d'expédition de la prothèse. Cette maintenance inclut le changement de pièces si nécessaire.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire doit être composée : <ul style="list-style-type: none"> • d'un médecin justifiant d'une des spécialités suivantes : médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, • d'un professionnel de la rééducation : masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute, • d'un orthoprothésiste, au libre-choix du patient. Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire. Avant toute prescription définitive, un essai préalable de la prothèse I-LIMB ULTRA, est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période minimale de 4 semaines. Les contre-indications à l'essai sont notamment les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Patient réalisant principalement des tâches de force impliquant des chocs violents, • Réponse musculaire faible ou inexistante, • Douleurs (type fantôme ou résiduelle) pouvant induire une intolérance au niveau de l'emboiture, • Intolérance cutanée au niveau de l'emboiture. Si le patient a effectué par le passé un rejet d'une prothèse (myoélectrique en particulier), les raisons devront être discutées avec le patient afin de valider la pertinence de l'essai. A la fin de l'essai, un compte-rendu doit être établi au vu du projet de vie du patient, de la tolérance cutanée, des différents types de prise utilisés (d'après les enregistrements d'utilisation de la main), de la motivation et la satisfaction du patient. Un bilan par le médecin prescripteur doit être effectué après la mise à disposition de la prothèse par l'orthoprothésiste, avant la prescription définitive. Ce bilan reprenant le compte-rendu doit permettre de valider l'intérêt de la prothèse I-LIMB ULTRA au regard des différents modes de préhension utilisés par le patient (utilisation de prises non disponibles avec les autres prothèses myoélectriques, notamment), sa motivation et sa satisfaction vis-à-vis de la prothèse. La prescription de la prothèse I-LIMB ULTRA s'accompagne d'une rééducation prescrite dans le même temps, dès le début de l'essai. L'équipe pluridisciplinaire met en place la rééducation ainsi que l'évaluation périodique de l'utilisation de la prothèse. Une main de prêt I-LIMB ULTRA doit être mise à disposition pendant la durée des réparations, pendant et au-delà de la période de garantie. Dans ces conditions, une prothèse myoélectrique de deuxième mise n'est pas nécessaire. Le renouvellement de la prothèse ne peut intervenir que lors de la première panne intervenant après expiration de la garantie de 5 ans.</p>
2714710	Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB ULTRA.

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Pack I-LIMB ULTRA comprenant la main et tous ses composants. Le pack contient la main, 8 gants de recouvrement I-LIMB SKIN NATURAL couvrant les deux premières années d'utilisation, 2 gants de recouvrement I-LIMB SKIN ACTIVE, un kit de connexion électrique incluant les électrodes, un kit de fixation emboîture, un kit de batterie, un chargeur mural, un chargeur auto, un iPod Touch (dernière génération disponible), un flacon de spray IPA (30 ml), une bague de lamination 50 mm, une malette de transport de la prothèse (explorer case), deux guides de démarrage à destination des orthoprothésistes (quick star guide et un guide de mise en place des gants de recouvrement I-LIMB NATURAL et ACTIVE sur la prothèse). RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE Type de main : PL190000, PL191000, PL192000, PL193000, PL194000, PL195000, PL196000, PL197000, PL198000, PL199000, PL200000, PL201000, PL202000, PL203000, PL204000 et PL205000. Kit batteries : PL000230 1300mAh sans interrupteur, PL000192 1300mAh avec interrupteur, PL000234 2000mAh sans interrupteur, PL000235 2000mAh avec interrupteur. Chargeur secteur PL000200 1. Chargeur automobile SA000222 1. Kit de connexion électrique incluant les électrodes : PL091050 Electrodes type « Compact » 50Hz–300mm, PL069466 Electrodes type « Remote » 50Hz–300mm PL069468 Electrodes type « Remote » 50Hz–600mm. Bague de lamination 50 mm : 089003. Kit de fixation emboîture : Prise coaxiale PL091036, Pièce de couplage PL091032. Bague de connexion : SA000128 rapide « QWD » (Quick Wrist Disconnect), SA149003 fixation « WD » (Wrist desarticulation). iPod Touch. Flacon/Spray IPA 092038. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2721867	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB SKIN NATURAL, le gant. Gant de recouvrement esthétique I-LIMB SKIN NATURAL pour prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA. La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gants par an et par main à partir de la troisième année après la pose. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2739353	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB SKIN NATURAL, boîte de 4. Boîte de 4 gants de recouvrement esthétique I-LIMB SKIN NATURAL pour prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA. La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gants par an (1 boîte) et par main à partir de la troisième année après la pose. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2751437	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB SKIN ACTIVE, le gant. Gant de recouvrement en silicone transparent ou noir I-LIMB SKIN ACTIVE pour prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA. La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gants par an et par main à partir de la troisième année après la pose. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2780670	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB SKIN ACTIVE, boîte de 4. Boîte de 4 gants de recouvrement en silicone transparent ou noir I-LIMB SKIN ACTIVE pour prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA. La prise en charge est assurée dans la limite de 4 gants par an (1 boîte) et par main à partir de la troisième année après la pose. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2713490	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB ULTRA, emboîture sous coude. Emboîture sous le coude pour adaptation de la prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA (emboîture de test, double emboîture, hors moulage). Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
2760123	<p>Prothèse myoélectrique, main, TOUCH BIONICS, I-LIMB ULTRA, emboîture bras. Emboîture au-dessus du coude pour adaptation de la prothèse myoélectrique I-LIMB ULTRA (emboîture de test, double emboîture, hors moulage). Date de fin de prise en charge : 15 mars 2018.</p>
	I-DIGITS

CODE	NOMENCLATURE
	<p>INDICATION PRISE EN CHARGE Amputations partielles de main (3 à 5 doigts) acquises ou congénitales. L'appareillage des patients (adultes ou adolescents) peut être unilatéral ou bilatéral.</p> <p>SPECIFICATIONS TECHNIQUES L'industriel doit mettre à disposition des prescripteurs les informations techniques qui leur sont utiles.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription initiale et toute prescription de renouvellement doivent être réalisées par une équipe pluridisciplinaire spécialiste de l'appareillage du membre supérieur. L'équipe pluridisciplinaire doit être composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un médecin d'une des spécialités suivantes : médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, - d'un professionnel de la rééducation : masseur kinésithérapeute ou ergothérapeute, - d'un orthoprothésiste, au libre-choix du patient. <p>Un psychologue peut également faire partie de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Avant toute prescription définitive, un essai préalable de la prothèse I-DIGITS est nécessaire. Cet essai doit être réalisé sur une période minimale de 4 semaines. Les contre-indications à l'essai sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patient réalisant principalement des tâches de force impliquant des chocs violents, - Réponse musculaire faible ou inexistante, - Douleurs (type fantôme ou résiduelle) pouvant induire une intolérance au niveau de l'emboiture, - Intolérance cutanée au niveau de l'emboiture. <p>Si le patient a effectué par le passé un rejet de prothèse, les raisons devront être discutées avec le patient afin de valider la pertinence de l'essai. A la fin de l'essai, un compte-rendu doit être établi au vu du projet de vie du patient, de la tolérance cutanée, des différents types de prise utilisés (d'après les enregistrements d'utilisation de la main), de la motivation et de la satisfaction du patient.</p> <p>Un bilan par le médecin prescripteur doit être effectué après la mise à disposition de la prothèse par l'orthoprothésiste, avant la prescription définitive.</p> <p>Ce bilan reprenant le compte-rendu doit permettre de valider l'intérêt de la prothèse I-DIGITS au regard des fonctions utilisées par le patient, de sa motivation et de sa satisfaction vis-à-vis de la prothèse.</p> <p>La prescription de la prothèse I-DIGITS s'accompagne d'une rééducation prescrite dans le même temps, dès le début de l'essai. L'équipe pluridisciplinaire met en place la rééducation, ainsi que l'évaluation périodique de l'utilisation de la prothèse.</p> <p>GARANTIE : La main I-DIGITS est garantie 5 ans, cette garantie inclut 5 révisions annuelles. Hormis les embouts de recouvrement des doigts, la garantie doit couvrir l'ensemble des composants de la main prothétique I-DIGITS, quel que soit le nombre de changements nécessaires. Les embouts de recouvrement sont garantis 3 mois. A l'issue de la garantie, la prise en charge doit prévoir le renouvellement des consommables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les batteries ; - les chargeurs ; - les électrodes ; - les embouts de recouvrement. <p>Le renouvellement de la prothèse ne peut intervenir que lors de la première panne intervenant après expiration de la garantie de 5 ans. Le renouvellement des embouts de recouvrement des doigts ne peut intervenir qu'après l'expiration de la garantie de 3 mois.</p>
2715855	<p>Prothèse myoélectrique, main partielle, 3 doigts, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Pack I-DIGITS kit incluant 3 doigts prothétiques (i-digits 3IDKit FR). Le pack contient 3 doigts prothétiques motorisés (si commande d'un pouce, celui-ci est fourni avec son axe de rotation latéral), 1 kit électrodes (incluant 2 électrodes), 1 bracelet-poignet contenant le processeur de la prothèse et l'emplacement pour loger les batteries alimentant le dispositif, 1 kit de fixation emboiture (plaque de montage/raccord des doigts à l'emboiture, connectiques électriques, gabarits nécessaires au montage), 2 jeux de batteries de 800mAh (chaque jeu de batteries contient 2 batteries nécessaires au fonctionnement de la prothèse I DIGITS), 1 chargeur mural, 1 chargeur auto, 3 jeux de recouvrement silicone par doigt (= gant de recouvrement du doigt) et 4 grip chips (pastilles d'environnement Bluetooth).</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Différentes tailles de doigts sont disponibles selon la situation du patient (taille et corpulence, degré d'amputation de la main et des doigts) : les doigts dits « longs » (autres que le pouce) sont disponibles en cinq tailles (2 / 3 / 4 / 5 / 6) ; le pouce est disponible en deux tailles (5/6). Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
2750840	Prothèse myoélectrique, main partielle, 4 doigts, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Pack I-DIGITS kit incluant 4 doigts prothétiques (i-digits 4IDKit FR). Le pack contient 4 doigts prothétiques motorisés (si commande d'un pouce, celui-ci est fourni avec son axe de rotation latéral), 1 kit électrodes (incluant 2 électrodes), 1 bracelet-poignet contenant le processeur de la prothèse et l'emplacement pour loger les batteries alimentant le dispositif, 1 kit de fixation emboîture (plaque de montage/raccord des doigts à l'emboîture, connectiques électriques, gabarits nécessaires au montage), 2 jeux de batteries de 800mAh (chaque jeu de batteries contient 2 batteries nécessaires au fonctionnement de la prothèse I DIGITS), 1 chargeur mural, 1 chargeur auto, 3 jeux de recouvrement silicone par doigt (= gant de recouvrement du doigt) et 4 grip chips (pastilles d'environnement Bluetooth). Différentes tailles de doigts sont disponibles selon la situation du patient (taille et corpulence, degré d'amputation de la main et des doigts) : les doigts dits « longs » (autres que le pouce) sont disponibles en cinq tailles (2 / 3 / 4 / 5 / 6) ; le pouce est disponible en deux tailles (5/6). Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
2787777	Prothèse myoélectrique, main partielle, 5 doigts, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Pack I-DIGITS kit incluant 5 doigts prothétiques (i-digits 5IDKit FR). Le pack contient 5 doigts prothétiques motorisés dont un pouce qui est fourni avec son axe de rotation latéral), 1 kit électrodes (incluant 2 électrodes), 1 bracelet-poignet contenant le processeur de la prothèse et l'emplacement pour loger les batteries alimentant le dispositif, 1 kit de fixation emboîture (plaque de montage/raccord des doigts à l'emboîture, connectiques électriques, gabarits nécessaires au montage), 2 jeux de batteries de 800mAh (chaque jeu de batteries contient 2 batteries nécessaires au fonctionnement de la prothèse I DIGITS), 1 chargeur mural, 1 chargeur auto, 3 jeux de recouvrement silicone par doigt et pouce (= gant de recouvrement du doigt et gant de recouvrement du pouce) et 4 grip chips (pastilles d'environnement Bluetooth). Différentes tailles de doigts sont disponibles selon la situation du patient (taille et corpulence, degré d'amputation de la main et des doigts) : les doigts dits « longs » (autres que le pouce) sont disponibles en cinq tailles (2 / 3 / 4 / 5 / 6) ; le pouce est disponible en deux tailles (5/6). Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
2747810	Prothèse myoélectrique, main partielle, recouv. doigt, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Recouvrement silicone d'un doigt long de la prothèse de main myoélectrique I-DIGITS de la société TOUCH BIONICS. REFERENCE PRISE EN CHARGE Cover i-digits size 2 (Recouvrement silicone pour doigt taille 2), Cover i-digits size 3 (Recouvrement silicone pour doigt taille 3), Cover i-digits size 4 (Recouvrement silicone pour doigt taille 4), Cover i-digits size 5 (Recouvrement silicone pour doigt taille 5), Cover i-digits size 6 (Recouvrement silicone pour doigt taille 6). La prise en charge est assurée dans la limite de 4 recouvrements en silicone par an et par doigt. Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
2732753	Prothèse myoélectrique, main partielle, recouv. pouce, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Recouvrement silicone du pouce de la prothèse de main myoélectrique I-DIGITS de la société TOUCH BIONICS. REFERENCE PRISE EN CHARGE Cover I-DIGITS thumb size 5 (Recouvrement silicone pour pouce taille 5), Cover I-DIGITS thumb size 6 (Recouvrement silicone pour pouce taille 6). La prise en charge est assurée dans la limite de 4 recouvrements en silicone par an. Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
2717848	Prothèse myoélectrique, main partielle, emboîture, TOUCH BIONICS, I-DIGITS. Emboîture pour adaptation de la prothèse myoélectrique I-DIGITS (emboîture de test, double emboîture, hors moulage). Date de fin de prise en charge : 1er avril 2022.
	§ 2. - Prothèses pour enfants ou pour adolescents
2796606	Prothèse d'avant-bras pour enfants ou pour adolescents mue par énergie électrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)

CODE	NOMENCLATURE
2701735	Prothèse de bras pour enfants ou pour adolescents, coude mécanique, avant-bras myoélectrique incluant la main myoélectrique, double emboîture, trois batteries (moulage non compris, chargeur non compris, gant non compris)
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK) MYOBOCK
	Aucune adjonction autre que celles référencées PSM ... ne peuvent être prises en charge avec une prothèse myoélectrique OTTO BOCK à l'exception des gants, des batteries et chargeurs pour enfant. Les éléments de la prothèse myoélectrique OTTO BOCK décrits ci-dessous sont garantis 24 mois.
2785301	PSME1 Prothèse d'avant-bras Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour enfant, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, batteries non comprises, gant non compris) Ces éléments seront systématiquement complétés par : - une des mains proposées dans les adjonctions selon la taille de la main - 1 ou 2 électrode(s) et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteur(s) (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) - 3 batteries Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2778360	PSME2 Prothèse de bras ou d'épaule Otto Bock MYOBOCK mue par énergie électrique pour enfant, incluant l'emboîture de test, la double emboîture, le coude mécanique 12K19, le câblage (moulage non compris, chargeur non compris, batteries non comprises, gant non compris) Ces éléments seront systématiquement complétés par : - une des mains proposées dans les adjonctions selon la taille de la main - 1 ou 2 électrode(s) et/ou, le cas échéant, 1 ou 2 interrupteur(s) (1 interrupteur pouvant se substituer à 1 ou 2 électrodes) - 3 batteries Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	§ 3. – Adjonctions
2765050	Chargeur pour un adulte
2729975	Chargeur pour un enfant ou pour un adolescent
2772735	Batteries pour un adulte
2722306	Batteries pour un enfant ou pour un adolescent
2715832	Pronosupination passive
2734433	Pronosupination active et mécanique
2731914	Pronosupination électrique par commande à harnais (après test positif réalisé dans le service de rééducation fonctionnelle)
2773172	Pronosupination électrique à quatre canaux (après test positif réalisé dans le service de rééducation fonctionnelle)
2744236	Pince étai électrique
	Gants en chlorure de polyvinyle :
2768432	- pour un adulte. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 609,26 € à compter du 15-04-2017
2735415	- pour un enfant ou pour un adolescent. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 1 353,18 € à compter du 15-04-2017
	Gants en silicone :
2758184	- pour un adulte. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 609,26 € à compter du 15-04-2017
2747281	- pour un enfant ou pour un adolescent. Ces gants ne peuvent être pris en charge que dans la limite d'un montant annuel, de date à date, de 1 353,18 € à compter du 15-04-2017

CODE	NOMENCLATURE
	Société OTTO BOCK (OTTOBOCK) MYOBOCK
	Les éléments de la prothèse myoélectrique OTTO BOCK décrits ci-dessous sont garantis 24 mois.
	ADJONCTIONS POUR ADULTES
2718664	PSMA3. Chargeur Li-Ion Otto Bock 757L20 pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2710935	PSMA4. Batterie Li-Ion Otto Bock 757B20 ou 757B21 supplémentaire pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2737503	PSMA6. Pronosupination Otto Bock 10S17 commandée par processeur MYOROTRONIC 13E205 Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2782389	PSMA18. Prise rapide Otto Bock 10V38 permettant la flexion de poignet, pour tous types de membre résiduel jusqu'à avant-bras long, uniquement en combinaison avec une main transcarpienne pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2719764	PSMA23. Sanglage de contrôle Otto Bock à triple traction 21A35=1 pour adulte, avec montage et réglages sur le patient Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2716783	PSMA22. Gant esthétique PVC Otto Bock 8S pour adulte avec personnalisation des couleurs. La prise en charge est assurée sur la base d'un forfait annuel pour le renouvellement du gant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2799527	PSMA26. MovoShoulder Swing 12S6. Articulation d'épaule MovoShoulder Swing 12S6 pour adulte et adolescent Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2717127	PSMA27. 8Y1. Pincette 8Y1 pour adulte et adolescent Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	Mains pour patients avec membre résiduel au niveau transcarpien
2730760	PSMA8. Main électrique Otto Bock 8E44=6 Transcarpienne DMC Plus pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	Mains et pinces pour patients avec membre résiduel au niveau du poignet
2726014	PSMA14. Main électrique Otto Bock 8E39=8 Sensor Speed pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2719994	PSMA12. Main électrique Otto Bock 8E39=6R/L7 DMC Plus taille7 pour petite main adulte et adolescent Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2712874	PSMA16. Pince étai Otto Bock 8E34=9-1 Greifer DMC Variplus pour adulte. Prise en charge en remplacement de la main Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2723027	PSMA28. 8E39=9 VariPlus Speed. Main électrique Otto Bock 8E39=9 VariPlus Speed pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	Mains et pinces pour patients avec membre résiduel de l'épaule à l'avant-bras
2751911	PSMA24. Main électrique Otto Bock 8E38=8 Sensor Speed pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2790800	PSMA10. Main électrique Otto Bock 8E38=6R/L7 DMC Plus taille7 pour petite main adulte et adolescent Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2724311	PSMA15. Pince étai Otto Bock 8E33=9-1 Greifer DMC Variplus pour adulte avec prise rapide. Prise en charge en plus de la main pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2719652	PSMA29. 8E38=9 VariPlus Speed. Main électrique Otto Bock 8E38=9 VariPlus Speed pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	Articulations de coude pour patients avec membre résiduel au niveau du coude
2747803	PSMA19. Ferrures Otto Bock 16X12 avec montage sur l'emboîture et fabrication de l'avant bras pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.

CODE	NOMENCLATURE
	Articulations de coude pour patients avec membre résiduel de l'épaule au bras
2765391	PSMA25. Coude Otto Bock 12K50 à verrou électrique pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2715246	PSMA21. Coude Otto Bock 12K44 à verrou mécanique par tirette à traction pour adulte Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	ADJONCTIONS POUR ENFANTS
2715418	PSME7. Gant esthétique PVC Otto Bock 8S20 pour enfant avec personnalisation des couleurs. La prise en charge est assurée sur la base d'un forfait annuel pour le renouvellement du gant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2780048	PSME8. Main Otto Bock 8E51 pour enfant avec son boîtier de commande 9E420 LS 7in1 Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2758190	PSME9. MyolinoWrist 200010V51. Poignet à bille MyolinoWrist 2000 référence 10V51 pour enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2727309	PSME10. MovolinoArm Friction 12K12. Coude mécanique MovolinoArm Friction 12K12 en remplacement du coude mécanique 12K19 pour les enfants de 3 à 5 ans Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	ADJONCTIONS COMMUNES
2733445	PSMC6. Electrode Otto Bock 13E200=50 standard pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2737584	PSMC5. Electrode Otto Bock 13E202=50 avec joint d'étanchéité pour emboîture à dépression pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2746838	PSMC2. Interrupteur Otto Bock pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2703697	PSMC4. Contacteur linéaire proportionnel Otto Bock 9X50 ou 9X52 pour adulte et enfant en remplacement d'une électrode Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2709530	PSMC7. Derma Protection ArmComfort 453A1. Gaine polymère Derma Protection ArmComfort 453A1 pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2703757	PSMC8. EasyFit Arm OC1560. Chausse prothèse EasyFit Arm OC1560 pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
2719385	PSMC9. MyoCharge Integral 757L35. Chargeur MyoCharge Integral 757L35 pour adulte et enfant Date de fin de prise en charge : 15 juin 2026.
	§ 4. - Réparations
2702930	Réparations
	Pour les renouvellements d'emboîture d'une prothèse : - Michelangelo utiliser la référence 2705012 ou 2796114 - I-Limb utiliser la référence 2713490 ou 2760123 - I-Digits, utiliser la référence 2717848. Pour les autres prothèses myoélectriques :
2762850	Réparations, renouvellement d'une double emboîture (emboîture en contact avec le moignon et celle le recouvrant) pour prothèse d'avant-bras (adaptation, démontage, remontage, vérification du fonctionnement de la main ou de la pince étau électrique compris)
2724759	Réparations, renouvellement d'une double emboîture (emboîture en contact avec le moignon et celle le recouvrant) pour prothèse de bras (adaptation, démontage, remontage, vérification du fonctionnement de la main ou de la pince étau électrique compris)
	Section II
	APPAREILLAGE DU MEMBRE INFÉRIEUR
	CODIFICATION DES PROTHÈSES DE BASE DE LEURS ADJONCTIONS ET DE LEURS VARIANTES OPTIONNELLES
	Codification anatomique :

CODE	NOMENCLATURE
	<div data-bbox="730 309 943 801" style="text-align: center;"> <p>The diagram illustrates the lower limb with eight horizontal lines indicating amputation levels, labeled PI 01 through PI 08 on the right side. PI 01 is at the hip, PI 02 is at the upper thigh, PI 03 is at the lower thigh, PI 04 is at the knee, PI 05 is at the lower leg, PI 06 is at the ankle, PI 07 is at the foot, and PI 08 is at the toes.</p> </div> <p data-bbox="347 835 571 860">GUIDE D'UTILISATION</p> <p data-bbox="347 862 1294 889">Les prothèses de la section II « Appareillage du membre inférieur » font l'objet de trois chapitres :</p> <p data-bbox="347 891 826 918">Chapitre I^{er} : Prothèses exosquelettiques de base :</p> <p data-bbox="347 920 847 947">Chapitre II : Prothèses endosquelettiques de base.</p> <p data-bbox="347 949 1294 1025">Chapitre III : Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques, Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques, Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques.</p> <div data-bbox="774 1055 911 1079" style="text-align: center;">CHAPITRE I^{er}</div> <div data-bbox="624 1081 1059 1108" style="text-align: center;">LES PROTHESES EXOSQUELETTIQUES DE BASE</div> <div data-bbox="774 1111 906 1135" style="text-align: center;">CHAPITRE II</div> <div data-bbox="616 1137 1066 1164" style="text-align: center;">LES PROTHESES ENDOSQUELETTIQUES DE BASE</div> <p data-bbox="347 1220 1305 1274">Pour les prothèses exosquelettiques, le support et l'esthétique sont assurés par les différentes pièces constitutives de la prothèse.</p> <p data-bbox="347 1276 1326 1330">Pour les prothèses endosquelettiques, le support est réalisé par un tube fixé à l'emboîture, l'esthétique est apportée par un revêtement en matériau souple reproduisant la morphologie du membre.</p> <p data-bbox="347 1332 1294 1386">Dans chaque chapitre, les prothèses sont classées par niveaux d'amputation, au nombre de 8, de la hanche au pied.</p> <p data-bbox="347 1388 1310 1442">Pour tous les niveaux d'amputation, le montage exosquelettique est réalisable : en revanche, en ce qui concerne les prothèses :</p> <ul data-bbox="363 1444 847 1498" style="list-style-type: none"> - pour amputation tibiotarsienne et transtarsienne, - pour désarticulation médiotarsienne, <p data-bbox="347 1500 1171 1527">le montage endosquelettique est à exclure pour des raisons techniques ou esthétiques.</p> <p data-bbox="347 1529 1331 1606">Pour chaque niveau d'amputation, ont été retenus des appareils de base, généralement les appareils les plus simples et/ou les plus fréquemment prescrits ainsi que quelques appareils constituant un tout et n'admettant, ni adjonction, ni variante optionnelle.</p> <p data-bbox="347 1608 1214 1635">Les appareils de base sont classés en fonction des matériaux utilisés pour leur fabrication.</p> <p data-bbox="347 1637 1326 1713">Il est possible, lorsque les indications précédant la description de l'appareil de base le précisent, de compléter ce dernier par des adjonctions ou de le modifier par le biais de variantes optionnelles en se reportant au chapitre III .</p> <p data-bbox="738 1742 946 1769" style="text-align: center;"><i>Exemple d'utilisation</i></p> <p data-bbox="347 1771 564 1798">En cas d'appareillage :</p> <p data-bbox="347 1800 1326 1877">Prothèse endosquelettique pour amputation de cuisse, moignon très court, avec emboîture de contact en résines stratifiées, avec genou à frein stabilisateur et pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation.</p> <ul data-bbox="347 1879 628 1906" style="list-style-type: none"> - Prothèse endosquelettique : <p data-bbox="363 1908 612 1935">Se reporter au chapitre II.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>- Amputation de cuisse, moignon très court : Se reporter à PI 02.</p> <p style="text-align: center;">PI02 :</p> <p>Renvoi à PI03 mais en y ajoutant la référence prothèses en résines stratifiées pour moignon de cuisse très court : AI2S220.</p> <p style="text-align: center;">PI03 :</p> <p><i>Référence</i> : prothèse de base avec emboîture à suspension en résines stratifiées, genou à articulation monoaxiale et pied articulé : PI03ZSD23. Emboîture de contact (Variante optionnelle) Se reporter au chapitre III « variantes optionnelles et adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques » applicables au segment fémoral : <i>Référence</i> : emboîture de contact en résines stratifiées : VI3S601. Genou à frein stabilisateur (Variante optionnelle) Se reporter au chapitre III « variantes optionnelles et adjonctions pour prothèses endosquelettiques » applicables au genou : <i>Référence</i> : Articulation monoaxiale à frein stabilisateur : VI4ZH20. Pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation (variante optionnelle) : Se reporter au chapitre III « variantes optionnelles et adjonctions pour prothèses endosquelettiques » applicables au pied : <i>Référence</i> : Pied rigide (Sach) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation : VI8Z720. En termes de nomenclature, la prescription est donc : PI03ZSD23 + AI2S220 + VI3S601 + VI4ZH20 + VI8Z720 <i>Nota</i>: A noter que dans le texte les chiffres entre parenthèses constituent des renvois à consulter à la fin de la section II.</p> <p style="text-align: center;">Codification des prothèses de base, de leurs adjonctions et de leurs variantes optionnelles</p> <p>A - Prothèses de base</p> <p>La codification des prothèses de base est alphanumérique à neuf caractères. <i>Le premier</i> : la lettre (P) - prothèse. <i>Le second</i> : la lettre (I) - membres inférieurs. <i>Le troisième</i> : le chiffre 0 précède le niveau d'amputation quand il ne s'agit pas d'une malformation congénitale. Lorsqu'il s'agit d'ortho-prothèses pour agénésie, un chiffre autre que 0 indique la partie supérieure de l'emboîture (cf. codification anatomique). <i>Le quatrième</i> : un chiffre indique le niveau d'amputation quand il ne s'agit pas d'une malformation congénitale. Lorsqu'il s'agit d'ortho-prothèses pour agénésie, ce quatrième chiffre indique la partie inférieure de l'emboîture (Cf codification anatomique). <i>Le cinquième</i> : une lettre indique le matériau utilisé pour la confection de la prothèse exosquelettique ou la lettre Z lorsqu'il s'agit d'un montage endosquelettique. <i>Le sixième</i> : une lettre indique le matériau utilisé pour la confection de l'emboîture. <i>Le septième</i> : une lettre indique le type de mécanisme employé au niveau du genou : <i>Le huitième</i> : un chiffre indique le type d'emboîture <i>Le neuvième</i> : un chiffre indique le type de prothèse (pilon, prothèse sans pied, prothèse avec pied et dans ce dernier cas, le type de pied utilisé).</p> <p>B - Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses de base</p> <p>A partir de certains appareils de base, il est possible, par le jeu d'adjonctions et/ou de variantes optionnelles, de réaliser d'autres types de prothèses.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>La codification de ces adjonctions ou variantes optionnelles est alphanumérique à sept caractères.</p> <p><i>Le premier</i> : la lettre (A) - adjonction - la lettre (V) - variante optionnelle.</p> <p><i>Le second</i> : la lettre (I) – membre inférieur.</p> <p><i>Le troisième</i> : un chiffre indique le niveau d'utilisation de l'adjonction ou de la variante optionnelle :</p> <p><i>Le quatrième</i> : une lettre indique le matériau de l'adjonction ou de la variante optionnelle lorsqu'elle est commune aux prothèses endosquelettiques ou exosquelettiques ; lorsqu'il s'agit d'une adjonction ou d'une variante optionnelle propre aux prothèses endosquelettiques, la lettre est Z.</p> <p><i>Le cinquième</i> : selon le niveau où l'on se situe :</p> <p>soit un chiffre indique le type d'emboîture ,</p> <p>soit une lettre indique le type de mécanisme employé au niveau de l'articulation ,</p> <p>soit un chiffre indique le type de pied ,</p> <p>soit le chiffre 0 pour tout autre type d'adjonctions ou de variantes optionnelles que celles citées ci-dessus.</p> <p><i>Le sixième et le septième</i> : deux chiffres indiquent un numéro d'ordre.</p> <p>NIVEAUX D'AMPUTATION</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Désarticulation de hanche 2. Amputation fémorale (moignon très court) 3. Amputation fémorale 4. Désarticulation de genou ou moignon fémoral très long 5. Amputation tibiale à moignon très court ankylosé ou non 6. Amputation tibiale 7. Amputation tibiotarsienne et transtarsienne 8. Désarticulation médiotarsienne <p>MATERIAUX</p> <ol style="list-style-type: none"> A. Acier B. Bois C. Cuir et peaux D. Métaux légers F. Composite de carbone J. Caoutchouc et polyisoprène K. Copolymère à base acrylique N. Polyoléfine P. Plâtre ou bandes plâtrées pour moulages R. Chlorure de polyvinyle S. Résines stratifiées T. Textile U. Textile enduit de mousse de polyuréthane V. Bandes plastiques d'immobilisation : X. Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature Z. Montage endosquelettique <p>MÉCANISMES AU NIVEAU DE LA HANCHE OU DU GENOU</p> <ol style="list-style-type: none"> A. Sans articulation B. Montant avec articulation pièce sur pièce C. Montant avec articulation à chape D. Articulation monoaxiale libre F. Articulation polycentrique à segment d'engrenage G. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (longues ou courtes) H. Articulation monoaxiale à frein stabilisateur L. Articulation de forme anatomique M. Articulation à mécanisme hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied N. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire P. Articulation monoaxiale à mécanisme hydraulique de rappel du segment jambier Q. Articulation monoaxiale à blocage R. Articulation polycentrique à barre supérieure

CODE	NOMENCLATURE
	<p>TYPES D'EMBOÎTURE</p> <p>1. Emboîture avec fermeture réglable 2. Emboîture rigide à suspension 3. Emboîture rigide à suspension avec manchon et tracteurs 5. Emboîture à adhérence musculaire 6. Emboîture de contact.</p> <p>TYPES DE PIED</p> <p>0. Pilon 1. Prothèse sans pied 2. Prothèse avec pied rigide 3. Prothèse avec pied articulé 4. Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach) 6. Pied feutre caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spéciale (S.T.) 7. Pied rigide Sach (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin ou en rotation 8. Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur.</p> <p style="text-align: center;">A - PROTHÈSES DU MEMBRE INFÉRIEUR</p>
	<p style="text-align: center;">CHAPITRE Ier Prothèses exosquelettiques de base (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage)</p> <p style="text-align: center;">PI01 Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale</p>
	<p>Cette prothèse comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une coque d'emboîture - Une prothèse du type PI03. <p>Les adjonctions ou variantes des PI03 peuvent s'appliquer si nécessaires.</p>
	<p>Coque d'emboîture</p> <p>a) Avec pièce de hanche et verrou</p>
2716027	<p>AIIS101 En résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	<p>b) Avec articulation déportée à l'avant sans verrou</p>
2709850	<p>AIIS111 En résines stratifiées (la prothèse adaptée à cette coque d'emboîture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	<p>c) Avec articulation déportée à l'avant avec verrou</p>
2793128	<p>AIIS112 En résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	<p style="text-align: center;">PI02 Amputation de cuisse moignon très court</p>
	<p>Ajouter à une prothèse de type PI03 (prothèse livrée avec bretelles et protège-pantalon) l'une des références suivantes :</p>
2743870	<p>AI2B201 Pour prothèse en bois Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2757256	<p>AI2S201 Pour prothèse en résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	<p style="text-align: center;">PI03 Amputation de cuisse moignon moyen ou long</p>
	<p>Pour une emboîture de contact, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Prothèses avec emboîture à suspension et quillon (pilon)
	Avec articulation et verrou au genou, étrier et quillon en alliage léger
2772758	PI03DSD20 En alliage léger, avec emboîture en résines stratifiées, avec bretelles et protège-pantalon
2730091	PI03SSD20 En résines stratifiées, avec emboîture en résines stratifiées, avec bretelles et protège-pantalon
	Prothèses avec emboîture à suspension verrou au genou et quillon
2717682	PI03SSD21 En résines stratifiées, avec emboîture en résines stratifiées, avec bretelles et protège-pantalon
	Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé
	Pour tout autre type d'emboîture, de genou et de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.
2701770	PI03BBD23 En bois allégé, avec emboîture en bois, avec bretelles et protège-pantalon
2795972	PI03SSD23 En résines stratifiées, avec emboîture en résines stratifiées, avec bretelles et protège-pantalon
	PI04
	Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long
	Pour tout autre type d'emboîture (à l'exception des emboîtures en cuir) de genou et de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles et Adjonctions des PI03
	Les prothèses avec emboîture en résines stratifiées sont réalisées avec ou sans appui sous-ischiatique (dans ce cas, l'appui sous-ischiatique ne constitue pas une adjonction).
	Prothèses avec emboîture à suspension, avec ou sans verrou au genou et pied articulé
2756370	PI04SCB13 En résines stratifiées, avec montants en acier avec verrou et emboîture en cuir, avec bretelles.
2770274	PI04SCC13 En résines stratifiées, avec montants en acier, et emboîture en cuir, avec bretelles et articulations de genou à chape et roulements à billes.
2757428	PI04SSC23 En résines stratifiées, avec montants en acier et emboîture en résines stratifiées, avec bretelles et articulations de genou à chape et roulements à billes.
	PI06 : Amputation de jambe
	Prothèses avec emboîture à suspension et pied articulé
	Pour tout autre type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.
2742148	PI06DDC33 En alliage léger, avec manchon en cuir et tracteurs, avec bretelles et articulations de genou à chape et roulements à billes.
2771859	PI06SSC33 En résines stratifiées, avec manchon en cuir et tracteurs, avec bretelles et articulations de genou à chape et roulements à billes.
	Prothèses avec emboîture de contact
	Le tarif ne comprend pas celui des manchons qui est fixé dans la rubrique Variantes optionnelles.
2759462	PI06SSA63 Prothèse avec emboîture de contact et pied articulé, sans manchon. Avec emboîture en résines stratifiées - pour tout type de pied se reporter à la rubrique Variantes optionnelles, - en cas de nécessité d'un cuissard se reporter à la rubrique Adjonctions.
2759226	PI06FFA64 Prothèses monobloc en composite de carbone (pour moignon stabilisé) avec emboîture de contact sans manchon, coin talonnier de souplesse variable, semelle et avant pied souples (poids maximum 850 gr. Sans manchon) Avec emboîture en composite de carbone
	PI07 : Amputation tibio-tarsienne et transtarsienne
	En cas de nécessité d'un cuissard, se reporter à la rubrique Adjonctions. Le tarif ne comprend pas celui des manchons, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles

CODE	NOMENCLATURE
	Prothèses avec pied rigide
2751874	PI07SSA22 En résines stratifiées
	Prothèses avec pied articulé
2789138	PI07SSA23 En résines stratifiées
	PI08 : Désarticulation médio-tarsienne
2713810	PI08XXA22 Prothèse avec pied rigide (dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques, silicone inclus)
	CHAPITRE II Prothèses endosquelettiques de base (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage)
	PI01 Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale
	Cette prothèse comprend : - Une coque d'emboîture - Une prothèse du type PI03 Les adjonctions ou variantes des PI03 peuvent s'appliquer si nécessaires.
	Coque d'emboîture
	<i>a) Avec articulation déportée à l'avant sans verrou :</i>
2759077	AI1S120 En résines stratifiées (la prothèse adaptée à cette coque d'emboîture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>b) Avec articulation déportée à l'avant avec verrou :</i>
2773806	AI1S121 En résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	PI02 Amputation de cuisse moignon très court
	Ajouter à une prothèse du type PI 03 (prothèse livrée avec bretelles et protège-pantalon) l'une des références suivantes :
2732782	AI2B220 Pour prothèse en bois Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2795860	AI2D220 Pour prothèse en alliage léger Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2779387	AI2S220 Pour prothèse en résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	PI03 Amputation de cuisse moignon moyen ou long
	Prothèses d'entraînement ou d'étude avec emboîture de contact, genou à articulation monoaxiale à verrou et pied articulé
2701706	PI03ZXD63 Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées. Dans le cas de la prescription d'un manchon adhérent (silicone ou copolymère) utiliser la référence RI03XX015, pour les systèmes de fixations utiliser RI03XX014 ou RI03XX010. La cupule VI3X700 peut s'ajouter si prescrite. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé
	Pour tout autre type d'emboîture, de genou, de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles et adjonctions pour PI03.

CODE	NOMENCLATURE
	En cas de nécessité d'un dispositif de recherche d'alignement à incorporer à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.
2757948	PI03ZBD23 Avec emboîture en bois avec bretelles et protège-pantalon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798864	PI03ZCD13 Avec emboîture en cuir avec bretelles. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2751331	PI03ZDD23 Avec emboîture en alliage léger avec bretelles et protège-pantalon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2744756	PI03ZSD23 Avec emboîture en résines stratifiées avec bretelles et protège-pantalon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses avec emboîture de contact avec genou hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied
2703415	PI03ZBM63 Avec emboîture en bois avec protège-pantalon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2772340	PI03ZSM63 Avec emboîture en résines stratifiées avec protège-pantalon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèse esthétique avec emboîture à suspension, articulation libre au genou et à la cheville
2713833	PI03ZXD23 Avec emboîture dans un des matériaux figurant dans les spécifications techniques autre que les bandes plâtrées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	PI04 Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long
	Prothèses avec emboîture à suspension, genou à articulation monoaxiale libre et pied articulé
	Pour tout autre type d'emboîture, de genou, de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles et adjonctions pour PI03.
	Les prothèses avec emboîture en alliage léger ou en résines stratifiées sont réalisées avec ou sans appui sous-ischiatique (dans ce cas l'appui sous-ischiatique ne constitue pas une adjonction).
2745709	PI04ZBD23 Avec emboîture en bois avec bretelles et protège-pantalon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2778264	PI04ZDD23 Avec emboîture en alliage léger avec bretelles et protège-pantalon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2788624	PI04ZSD23 Avec emboîture en résines stratifiées avec bretelles et protège-pantalon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	PI06 Amputation de jambe
	Prothèses d'entraînement ou d'étude avec emboîture (de contact si moignon non ouvert) et pied articulé
	Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles
2717529	PI06ZXA63 Avec emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que les bandes plâtrées Dans le cas de la prescription d'un manchon polyéthylène, utiliser la référence RI06XN001

CODE	NOMENCLATURE
	Dans le cas de la prescription d'un manchon adhérent (silicone ou copolymère), utiliser la référence RI06XX003 ou RI06XX005 ou RI06XN001, et pour les systèmes de fixations utiliser RI06XX010 ou AI6Z601. La cupule VI6X700 ainsi que la gaine AI6X607 peuvent s'ajouter si prescrites. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses avec emboîture à suspension et pied articulé
	Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles à l'exception des pieds propulsifs.
	Pour le dispositif de recherche d'alignement incorporé à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.
2734031	PI06ZSC33 Avec emboîture en résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèse avec emboîture de contact et pied articulé, sans manchon
	Le tarif ne comprend pas celui des manchons qui est fixé dans la rubrique Variantes optionnelles :
	Pour tout autre type de pied, se reporter à la rubrique Variantes optionnelles.
	En cas de nécessité d'un cuissard, se reporter à la rubrique Adjonctions.
	En cas de nécessité d'un dispositif de recherche d'alignement à incorporer à la prothèse, se reporter à la rubrique Adjonctions.
2767326	PI06ZSA63 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	CHAPITRE III Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	1°) Adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Applicables à la hanche <i>a) Pour les prothèses PI01</i>
2752170	AI1X601 Emboîture test servant d'approche et d'étude pour l'emboîture définitive (tarif du moulage non inclus). La prise en charge est assurée dans la limite d'une unité et après prescription dûment motivée. <i>b) Pour les prothèses PI02 et PI03</i>
2772451	AI1AC01 Pièce de hanche avec articulation à chape et à charnière avec une traverse articulée et une ceinture en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2789026	AI1AD01 Demi-ceinture pelvienne en acier engainée dans la ceinture en cuir (cette adjonction, applicable aux références AI1AC01 (2772451), AI1AC05 (2753100), comporte la garniture en peau de cheval de la ceinture en cuir et un laçage assurant le maintien dans cette dernière de la ceinture en acier) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758942	AI1AC02 Large ceinture en cuir moulé avec une pièce de hanche métallique avec une articulation à chape Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2702002	AI1AC03 Verrou de hanche à chape Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2774740	AI1AC04 Pièce de hanche à chevalet oscillant et tourillon avec une demi-ceinture pelvienne en acier engainée dans la ceinture en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022 <i>c) Pour les prothèses PI03, PI04, PI05 et PI06</i>
2755240	AI1CA01 Ceinture en cuir avec chape en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753100	AI1AC05 Pièce de hanche en T avec ceinture en cuir et articulation à chape

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables à l'ischion
2763535	AI2CA01 Point d'appui sous-ischiatique souple Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2744101	AI2AA01 Point d'appui sous-ischiatique avec embrasse métallique rigide gainage compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au segment fémoral <i>a) Pour les prothèses PI02 et PI03</i>
2792910	AI3A001 Cercle acier pour consolider une emboîture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2741344	AI3T020 Protège-pantalons Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>b) Pour les prothèses PI03 et PI04</i>
2799326	AI3C301 Faux moignon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2720307	AI3J602 Manchon intermédiaire pour emboîture de cuisse Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2771397	AI3X001 Réalisation d'une bordure en silicone incluse dans la partie proximale de l'emboîture lors de la fabrication Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727172	AI3X601 Emboîture test matériau thermoplastique transparent servant d'approche et d'étude pour l'emboîture définitive (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022 <i>La prise en charge est assurée dans la limite d'une unité et après prescription dûment motivée.</i>
2759491	AI3Z601 Valve de dépressurisation, applicable dans le cas d'une emboîture avec manchon et dépressurisation lorsqu'elle n'est pas déjà incluse dans l'emboîture ni dans la variante du manchon
2785169	AI3S201 Double emboîture en résines stratifiée, lorsqu'il existe un flexum ou une adduction ou une abduction importante du moignon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736260	AI3Z003 Double emboîture de contact à ischion intégré (comportant une emboîture souple transparente ou translucide et une emboîture rigide avec structure en composite de carbone) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Le tarif comprend les emboîtures d'essais nécessaires à la réalisation de l'appareillage définitif (quel qu'en soit le nombre) ainsi que les moulages.
	La prise en charge est réservée aux amputés traumatiques, tumoraux ou emboliques, actifs, dont le moignon tonique supporte un contact total.
	La prise en charge est prévue pour la première attribution et peut être renouvelée, y compris dans le cas d'un changement d'emboîture de contact.
	La prescription médicale doit être motivée explicitant, le cas échéant, la nécessité du changement de technique de fabrication de l'emboîture.
	Le tarif de la référence AI 3 Z 003 se cumule avec celui de la prothèse de base et celui de la seule variante optionnelle : emboîture de contact VI 3 F 601.
	La prise en charge de la réparation de la double emboîture AI 3 Z 003 est assurée sur la base de la somme des tarifs de l'adjonction AI 3 Z 003 et de la variante optionnelle VI 3 F 601, auxquels est ajouté celui du forfait FI 03 XX 002 de montage/démontage.
	<i>c) Pour les prothèses PI06</i>
2772422	AI3C101 Cuissard en cuir avec montants en acier avec articulation à chape

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2776176	AI3C102 Cuissard en cuir avec montants en acier avec articulation à segments d'engrenage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au segment jambier
2725285	AI6S201 Double emboîture en résines stratifiée, lorsqu'il existe un flexum ou une adduction ou une abduction importante du moignon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2787719	AI6X605 Emboîture test en matériau transparent thermoplastique servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive (tarif du moulage non inclus) Sur prescription dûment motivé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2730429	AI6X607 Gaine en polymère assurant la suspension par succion, les deux unités Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727410	AI6U604 Gaine en polyuréthane assurant la suspension par succion, Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2735131	AI6Z601 Valve de dépressurisation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables à la cheville
2719391	AI8Z102 Amortisseur de chocs verticaux en cône (par ressort) en composite de carbone et titane (utilisation préférentielle sur pieds à restitution d'énergie, classe II et III) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2749357	AI8Z103 Amortisseur de chocs verticaux et de torsion en composite de carbone et alliage léger (par ressort) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2709406	AI8Z104 Amortisseur de chocs verticaux et de torsion en alliage léger (par ressort) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727077	AI8Z100 Cheville multiflexion Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au pied
2701787	AI8C001 Garnissage d'un pied Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Moyens de suspension
	(Pour la variante optionnelle emboîture de contact, l'absence de moyen de suspension n'entraîne pas de diminution de prix)
2700902	AI3C001 Courroie de suspension sur poulie centrale ou poulies latérales Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758480	AI3C002 Ceinture silésienne Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2756200	AI3C003 Courroie en cuir garni, pour suspension de prothèse Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2796523	AI4C003 Bracelet de suspension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2749245	AI6C001 Fourche de rappel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753666	AI3T001

CODE	NOMENCLATURE
	Bretelle simple, largeur 35 mm, élastique devant sur une longueur de 25 cm. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2701400	AI3T004 Baudrier simple tissu rigide, largeur 45 mm, avec élastique sur 25 cm de longueur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2799160	AI3T006 Baudrier complété par une patte d'attache supplémentaire bouclant sur le cuissard ou sur une fourche de rappel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2700256	AI3T007 Bretelle double en tissu inextensible largeur 45 mm, pour prothèse avec rappel à l'extension par courroie de suspension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2730056	AI3T008 La même pourvue, devant et derrière, de parties élastiques fixées directement sur l'emboîture pour prothèse en bois Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2725894	AI3T009 Bretelle double spéciale à entrecroisement avec parties élastiques, largeur 35 mm, pour appareillage bilatéral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2707123	AI3X002 Ceinture de suspension en néoprène Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	2°) Variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettique et endosquelettiques
	Applicables au segment fémoral
	<i>a) Pour PI01</i>
2781680	VI1X601 Emboîture souple
2767361	VI1X700 Coussin en silicone
	<i>b) Emboîture de contact</i>
2765267	VI3F601 Emboîture flexible transparente avec sa structure stratifiée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2768515	VI3S601 Emboîture en résines stratifiées Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2729395	VI3S602 Réalisation d'une emboîture de contact en résines stratifiées avec une ouverture interne ou externe réglable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>c) Manchons fémoraux</i>
2760643	VI3X603 Manchon préfabriqué en silicone ou en copolymère de qualité médicale servant de suspension à la prothèse. Le prix comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient et le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (prix du moulage non inclus). Ces manchons sont pris en charge dans les indications médicales suivantes : - pour moignon court, - pour moignon flasque, - pour moignon avec peau extrêmement fragile (chez les patients brûlés et/ou greffés), - pour moignon avec cicatrice(s) invaginée(s), chez les amputés des 2 membres inférieurs ou chez un amputé fémoral avec atteinte d'un ou des 2 membres supérieurs. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798404	VI3U601 Manchon polyuréthane préfabriqué

CODE	NOMENCLATURE
	La prise en charge d'un manchon fémoral en polyuréthane ne peut être envisagée qu'après l'échec médicalement constaté d'un manchon fémoral en silicone ou copolymère. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2738030	VI3X003 Manchon injecté et tramé en silicone ou en copolymère de qualité médicale réalisé sur moulage servant de suspension à la prothèse. Le prix comprend le manchon, le moulage pour réaliser le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient (accrochage distal ou anneau d'étanchéité intermédiaire), le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (le tarif n'inclut pas le moulage de l'emboîture de la prothèse). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755122	VI3U602 Manchon polyuréthane injecté et tramé. La prise en charge d'un manchon fémoral en polyuréthane ne peut être envisagée qu'après l'échec médicalement constaté d'un manchon fémoral en silicone ou copolymère. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2794346	VI3X700 Cupule distale en silicone ou copolymère de qualité médicale. En adjonction éventuelle au manchon, quel que soit le niveau d'amputation du membre inférieur. Cette référence peut être utilisée en réparation. Pour moignon conique ou à extrémité osseuse saillante ou pour cicatrice invaginée et/ou irrégulière
	Applicables au genou
2746844	VI4AC02 Montants avec articulation à chapes et roulements à billes Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2761051	VI4AF01 Montants avec articulation polycentrique à segments d'engrenage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au segment jambier
	VI6– Manchons tibiaux assurant la protection du moignon La prise en charge est assurée avec les prothèses tibiales de contact PI06SSA63 (2759462), PI06FFA64 (2759226), PI06ZSA63 (2767326) Le tarif du manchon s'ajoute à celui des références des trois prothèses tibiales de contact citées ci-dessus. Délais de renouvellement selon article R165-24 du code de la sécurité sociale. Le dispositif de liaison de la prothèse est inclus dans le tarif, la gaine étant en sus. Le manchon assure la liaison mécanique entre le moignon et la prothèse.
	Manchons tibiaux, avec moulage du moignon pour la confection du manchon.
2750751	VI6J601 Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en caoutchouc, l'unité (tarif du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour deux manchons. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2712532	VI6N601 Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en mousse de polyéthylène, l'unité (tarif du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour deux manchons. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2796090	VI6J602 Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en caoutchouc, le prix de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse, l'unité (tarif du moulage non inclus) La prise en charge est assurée pour deux manchons. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706997	VI6X602 Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale, le tarif de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse (tarif du moulage non inclus). La prise en charge est assurée pour un seul manchon. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
2787949	VI6U605 Manchon en gel de polyuréthane de qualité médicale, personnalisé et réalisé sur moulage. Le tarif inclut le moulage nécessaire à la réalisation du manchon ; le prix n'inclut pas le moulage de l'emboîture et l'emboîture test si elle est prescrite Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Manchons préfabriqués et standardisés
2722559	VI6X603 Manchon haut à accrochage distal ou valve de dépressurisation, dépassant les condyles fémoraux, préfabriqué et standardisé, en silicone de qualité médicale, assurant la liaison mécanique entre le moignon et la prothèse ; le tarif de ce manchon comprend les dispositifs de liaison, le travail d'application et de fabrication nécessaires à la réalisation de l'emboîture de ce type de prothèse. La prise en charge est assurée pour un seul manchon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2789204	VI6X604 Manchon en gel copolymère préfabriqué de qualité médicale avec accrochage distal ou valve de dépressurisation. Le tarif comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient, le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (emboîture test comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2761520	VI6X605 Manchon préfabriqué de deuxième génération en gel épais de silicone de qualité médicale (épaisseur supérieure à 4 mm) avec accrochage distal ou valve de dépressurisation. Le tarif comprend le manchon, le dispositif de liaison, le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (peut être réalisé sur moulage, dans ce cas ajouter le tarif du moulage) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2746123	VI6U606 Manchon en gel de polyuréthane de qualité médicale avec accrochage distal ou valve de dépressurisation. Le tarif comprend le manchon, le dispositif de liaison adapté aux besoins du patient (accrochage distal ou valve), le travail lié à l'adaptation dans l'emboîture (prix du moulage et gaine de suspension non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2740942	VI6X700 Cupule distale en silicone ou copolymère de qualité médicale. En adjonction éventuelle au manchon, quel que soit le niveau d'amputation du membre inférieur. Cette référence peut être utilisée en réparation. Pour moignon conique ou à extrémité osseuse saillante ou pour cicatrice invaginée et/ou irrégulière
	Applicables aux prothèses PI 03 - PI 04
2712450	VI3F001 Supplément aux résines stratifiées pour confection en composite de carbone Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables aux prothèses PI 05 - PI 06 - PI 07
2785353	VI6F001 Supplément aux résines stratifiées pour confection en composite de carbone Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	3) Adjonctions pour prothèses exosquelettiques Applicables au segment fémoral
2711930	AI3D201 Double emboîture en alliage léger Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au genou
	<i>a) Pour les prothèses PI03S</i>
2772764	AI4A001 Verrou central Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>b) Pour les prothèses PI 03 B</i>
2744963	AI4A002 Verrou central Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2705609	AI4X001 Commande facultative de verrou

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>c) Pour les prothèses PI 04 S</i>
2746318	AI4A003 Verrou central Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>d) Pour les prothèses PI 03, PI 04 et PI 06</i>
2724541	AI4A004 Verrou double de Hoffa Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2780114	AI4T001 Tracteur élastique au genou (damier) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>e) Pour toutes les prothèses exosquelettiques</i>
2753198	AI4C001 Patte antérieure en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2744680	AI4C002 Demi-lune en cuir cousue sur manchon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2707235	AI4T002 Tissu élastique en V et ou rappel de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au segment jambier
2729780	AI6D201 Double emboîture en alliage léger Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Gainage de pièces métalliques
2738572	AI1C001 Gainage d'une pièce de hanche Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2731506	AI1C002 Gainage d'une pièce de ceinture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755004	AI2C001 Gainage d'une embrasse sous-ischiatique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755234	AI3C004 Cacheboucle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2703993	AI3C005 Gainage d'une embrasse de cuisse Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2700322	AI3C006 Gainage d'un montant de cuisse (y compris tête d'articulation) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2793832	AI3C007 Gainage d'un montant de cuisse (tête d'articulation non comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2709412	AI4C010 Gainage d'une tête d'articulation seule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748398	AI4C011 Gainage d'une embrasse à enveloppement Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2769986	AI4C012 Gainage d'une embrasse d'appui sous-genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2746092	AI6C010 Gainage d'une embrasse sous-rotulienne ou de mollet

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758824	AI6C011 Gainage d'un montant de jambe Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	4) Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques
	Applicables au genou
2781510	VI4XL01 Articulation de forme anatomique (prothèse en bois) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au pied
2748406	VI8J401 Pour les prothèses avec pied : Pied rigide et coin talonnier de souplesse variable (Sach) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	5) Adjonctions pour prothèses endosquelettiques
	Applicables au segment fémoral
2718167	A13Z001 Dispositif de recherche d'alignement permettant un réglage dans tous les plans Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Adaptateurs de rotation La prise en charge est assurée pour les adaptateurs suivants :
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
2762406	Adaptateur de rotation, OTTO BOCK, 4R57. Adaptateur de rotation optionnel pour les prothèses externes transfémorales. DESCRIPTION Le ROTATEUR 4R57 est un effecteur intermédiaire passif pour les prothèses externes transfémorales. Il s'agit d'un adaptateur de rotation optionnel monté dans l'axe de la prothèse au-dessus de l'articulation de genou et en-dessous de l'emboiture. INDICATION PRISE EN CHARGE Amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION Le rotateur 4R57 est pris en charge dans le cas d'amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise pour les patients ayant un poids ≤ à 150 kg (charge comprise) sur prescription d'un spécialiste de l'appareillage. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE 4R57 Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2024.
2711188	Adaptateur de rotation, OTTO BOCK, 4R57=ST. Adaptateur de rotation optionnel pour les prothèses externes transfémorales. DESCRIPTION Le ROTATEUR 4R57=ST est un effecteur intermédiaire passif pour les prothèses externes transfémorales. Il s'agit d'un adaptateur de rotation optionnel monté dans l'axe de la prothèse au-dessus de l'articulation de genou et en-dessous de l'emboiture. Le modèle 4R57=ST est destiné aux prothèses pour lesquelles la hauteur de montage est réduite, notamment dans le cas des désarticulations de genou. INDICATION PRISE EN CHARGE Amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION Le rotateur 4R57=ST est pris en charge dans le cas d'amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise pour les patients ayant un poids ≤ à 150 kg (charge comprise) sur prescription d'un spécialiste de l'appareillage. RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE 4R57=ST. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2024.
	Société PROTEOR SA (PROTEOR)
2736142	Adaptateur de rotation, PROTEOR, 1K52, 125kg.

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Description : Adaptateur de rotation optionnel monté dans l'axe de la prothèse au-dessus de l'articulation de genou.</p> <p>Indication de prise en charge : Amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation de genou comprise.</p> <p>Modalités de prescription et d'utilisation -Patients d'un poids inférieur ou égal à 125 kg (charge comprise), - Prescription par un spécialiste de l'appareillage (médecin spécialiste désigné au titre II, chapitre 7 de la liste mentionnée à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale).</p> <p>Référence prise en charge : 1K52 Date de fin de prise en charge : 1er juin 2024</p>
	Société ÖSSUR France (ÖSSUR)
2767651	<p>Adaptateur de rotation, ÖSSUR, KNEE ROTATION ADAPTER Adaptateur de rotation pour prothèse externe transfémorale de la société ÖSSUR France.</p> <p>DESCRIPTION Le KNEE ROTATION ADAPTER est un effecteur intermédiaire passif pour les prothèses externes transfémorales. Il s'agit d'un adaptateur de rotation optionnel monté dans l'axe de la prothèse au-dessus de l'articulation de genou et en dessous de l'emboîture.</p> <p>INDICATION PRISE EN CHARGE Amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation du genou comprise.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION Le KNEE ROTATION ADAPTER est garanti 12 mois. La garantie ne couvre pas le vol, les dégâts, les dysfonctionnements liés aux chocs, les dégradations et le mauvais usage de l'utilisateur ou d'un tiers. Il est conçu pour être utilisé par des personnes dont le poids ne dépasse pas 125 kg charge comprise sur prescription par un médecin spécialiste de l'appareillage. Le déverrouillage de la rotation est effectué manuellement en appliquant une force de l'ordre de 27 N sur le bouton situé sur le côté. Le verrouillage est automatique en position neutre.</p> <p>REFERENCE PRISE EN CHARGE Modèle KNEE ROTATION ADAPTER, référence A-554300. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2028</p>
	Applicables au genou
2741947	<p>AI 4 Z 0 01 Commande facultative de verrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2704700	<p>AI 4 Z 0 03 Verrou de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2759232	<p>AI 4 Z 0 05 Dispositif de rappel du genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	Applicables au segment jambier
2790992	<p>AI 6 Z 0 01 Dispositif de recherche d'alignement permettant un réglage dans tous les plans Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2746502	<p>AI 6 Z 0 02 Dispositif pour récupération du flexum lorsque celui-ci est supérieur à 25° Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	Société AQUALEG SAS (AQUALEG)
2744176	<p>Revêtement de protection pour prothèse tibiale, AQUALEG SAS, AQUALEG</p> <p>DESCRIPTION Accessoire de prothèse tibiale : habillage de protection silicone semi-souple autoportant sur mesure, protection des systèmes de régulation de la dépression, aquacompatible.</p> <p>INDICATIONS PRISES EN CHARGE Amputations acquises ou congénitales du membre inférieur au niveau transtibial chez les sujets très actifs qui souhaitent pouvoir utiliser leur prothèse en présence d'eau et ont des projets de vie incluant des activités en milieu agressif pour la prothèse. Les patients très actifs sont les patients justifiant d'un projet de vie incluant : - des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF), - des déplacements en dehors de la maison et d'autres bâtiments (d4602 de la CIF), - et d'autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers (code d4608 de la CIF).</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un revêtement de protection pour prothèse tibiale AQUALEG. Dans le cas du renouvellement du revêtement de protection pour prothèse tibiale AQUALEG à l'identique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste. Les activités motivant le choix de ce produit devront être spécifiées par le prescripteur sur l'ordonnance. La personne amputée doit être appareillée avec un pied prothétique à restitution d'énergie de classe III garanti pour une utilisation dans l'eau par le fabricant. L'installation du revêtement doit être faite par le personnel de la société AQUALEG ou des orthoprothésistes agréés par la société AQUALEG.</p> <p>GARANTIE Le dispositif AQTIBI001 est garanti cinq ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie. Cette prestation ne couvre pas les dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers, ainsi que le vol.</p> <p>REFERENCE PRISE EN CHARGE : AQTIBI001 Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2026.</p>
2798798	<p>AQUALEG, prestation de première pose. Prestation de première pose du revêtement de protection prothèse tibiale AQUALEG, de la société AQUALEG SAS.</p> <p>La prise en charge est assurée pour une prestation d'appareillage. Cette prestation comprend l'accueil, l'anamnèse, le bilan patient, le scan de la prothèse, le scan de la jambe controlatérale, le choix des couleurs du revêtement, la validation par l'orthoprothésiste du modèle 3D de revêtement, la livraison, le démontage de la prothèse, l'installation du revêtement sur la prothèse et l'installation de la prothèse équipée du revêtement.</p> <p>Cette prestation est exclusive à AQUALEG de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une première pose. Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2026.</p>
2761186	<p>AQUALEG, prestation d'entretien ou de suivi. Prestation d'entretien ou de suivi du revêtement de protection prothèse tibiale AQUALEG, de la société AQUALEG SAS.</p> <p>La prise en charge est assurée pour une prestation annuelle d'entretien ou de suivi du dispositif AQUALEG.</p> <p>Cette prestation est exclusive à AQUALEG de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que pendant la durée de garantie de 5 ans de AQUALEG, dans la limite d'une prise en charge par an, et 12 mois à compter de la prestation de première pose (code 2798798). Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2026.</p>
2758994	<p>AQUALEG, prestation pour aqua-compatibilité. Prestation de mise à disposition de pièces modulaires aqua-compatibles en titane dans le cadre de la mise à disposition de la protection prothèse tibiale AQUALEG, de la société AQUALEG SAS.</p> <p>La prise en charge est assurée pour une prestation pour aqua-compatibilité de mise à disposition de pièces modulaires aqua-compatibles en titane pour la mise à disposition du dispositif AQUALEG.</p> <p>Cette prestation est exclusive à AQUALEG de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une première pose. Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2026.</p>
2717104	<p>Revêtement de protection prothèse tibiale, AQUALEG SAS, TRANSTIBIAL LIGHT COVER</p> <p>Description TRANSTIBIAL LIGHT COVER est un revêtement esthétique de protection pour prothèse tibiale endosquelettique. Il est en silicone autoportant et compatible avec une utilisation dans l'eau (eau douce, eau chlorée, eau de mer). Il est réalisé sur-mesure en fonction des dimensions, des alignements et des propriétés mécaniques de la prothèse tibiale et de l'anatomie de la jambe opposée.</p> <p>Indications prises en charge Amputations acquises ou congénitales du membre inférieur au niveau transtibial chez les sujets appareillés avec une prothèse tibiale qui sont équipés d'un pied prothétique à restitution d'énergie de classe II garanti pour une utilisation dans l'eau par le fabricant et qui souhaitent pouvoir utiliser leur prothèse de tous les jours en présence d'eau. Ces patients justifient d'un projet de vie incluant : – des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF), – des déplacements en dehors de la maison et d'autres bâtiments (d4602 de la CIF).</p> <p>Modalités de prescription et d'utilisation La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un revêtement de protection pour prothèse tibiale</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>TRANSTIBIAL LIGHT COVER. Dans le cas du renouvellement du revêtement de protection pour prothèse tibiale TRANSTIBIAL LIGHT COVER à l'identique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste. Les activités motivant le choix de ce produit devront être spécifiées par le prescripteur sur l'ordonnance. La personne amputée doit être appareillée avec un pied prothétique à restitution d'énergie de classe II garanti pour une utilisation dans l'eau par le fabricant. L'installation du revêtement est assurée par le personnel de la société AQUALEG ou des orthoprothésistes agréés par la société AQUALEG.</p> <p>Garantie : Le revêtement TRANSTIBIAL LIGHT COVER est garanti pour une durée de 5 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie. Cette prestation ne couvre pas les dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers, ainsi que le vol.</p> <p>REFÉRENCE PRISE EN CHARGE : AQTIBI001M Date de fin de prise en charge : 15 avril 2026.</p>
2745827	<p>TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation de première pose. Prestation de première pose du revêtement de protection prothèse tibiale TRANSTIBIAL LIGHT COVER, de la société AQUALEG SAS. La prise en charge est assurée pour une prestation d'appareillage. Cette prestation comprend l'accueil, l'anamnèse, le bilan patient, le scan de la prothèse, le scan de la jambe controlatérale, le choix des couleurs du revêtement, la validation par l'orthoprothésiste du modèle 3D de revêtement, la livraison, le démontage de la prothèse, l'installation du revêtement sur la prothèse et l'installation de la prothèse équipée du revêtement. Cette prestation est exclusive à TRANSTIBIAL LIGHT COVER de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une première pose. Date de fin de prise en charge : 15 avril 2026.</p>
2712041	<p>TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation d'entretien ou de suivi Prestation d'entretien ou de suivi du revêtement de protection prothèse tibiale TRANSTIBIAL LIGHT COVER, de la société AQUALEG SAS. La prise en charge est assurée pour une prestation annuelle d'entretien ou de suivi du dispositif TRANSTIBIAL LIGHT COVER. Cette prestation est exclusive à TRANSTIBIAL LIGHT COVER de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que pendant la durée de garantie de 5 ans de TRANSTIBIAL LIGHT COVER, dans la limite d'une prise en charge par an, et 12 mois à compter de la prestation de première pose (code 2745827). Date de fin de prise en charge : 15 avril 2026.</p>
2706744	<p>TRANSTIBIAL LIGHT COVER, prestation pour aqua-compatibilité Prestation de mise à disposition de pièces modulaires aqua-compatibles en titane dans le cadre de la mise à disposition de la protection prothèse tibiale TRANSTIBIAL LIGHT COVER, de la société AQUALEG SAS. La prise en charge est assurée pour une prestation pour aqua-compatibilité de mise à disposition de pièces modulaires aqua-compatibles en titane pour la mise à disposition du dispositif TRANSTIBIAL LIGHT COVER. Cette prestation est exclusive à TRANSTIBIAL LIGHT COVER de la société AQUALEG SAS et ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une première pose. Date de fin de prise en charge : 15 avril 2026.</p>
Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)	
2757121	<p>AI6Z003 Système à dépressurisation contrôlé, OTTO BOCK, SYSTEME HARMONY. Adjonction comprenant l'emboîture test en matériau transparent thermoplastique servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive et incluant le moulage de l'emboîture définitive.</p> <p>Description Le dispositif HARMONY est une pompe de suspension par dépressurisation contrôlée. Il s'agit d'un composant modulaire d'une prothèse externe de membre inférieur qui se place entre l'emboîture et le pied prothétique. Il est disponible en plusieurs références selon le poids de la personne, le type de connecteur et l'encombrement disponible entre le membre résiduel et le pied prothétique. La garantie est de 24 mois. Cette garantie couvre les vices avérés découlant d'un défaut de matériau, de fabrication ou de construction. Elle s'applique si le produit est utilisé comme prévu, sans modification non approuvée, en suivant toutes les instructions et conditions mentionnées par OTTO BOCK. Sont exclus de cette garantie les cas d'usure naturelle ou de dégradation du fait d'une mauvaise utilisation ou d'un tiers. Le conditionnement du système HARMONY P3 est unitaire et est composé d'une pompe HARMONY, d'un raccord/emboîture, de tuyaux flexibles d'évacuation d'air et des instructions d'utilisation. Le conditionnement des systèmes HARMONY P4 et HARMONY P4-HD est unitaire et est composé d'une pompe HARMONY P4 avec bague filetée et rondelle de stratification, gabarit de stratification,</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>clé mâle, clé Allen 2 mm, capuchon en caoutchouc, connecteur d'aspiration, raccord du test de vide d'air, kit de raccordement, goujon fileté, tige en élastomère (pour HARMONY P4-HD) et des instructions d'utilisation.</p> <p>Le conditionnement des systèmes HARMONY P4 MODULAR et HARMONY P4 MODULAR HD est unitaire et est composé d'une pompe HARMONY P4 MODULAR/ MODULAR HD, d'une unité de filtration, d'une vis à tête fraisée, d'une tige en élastomère (pour HARMONY P4-MODULAR HD, d'un kit de raccordement et des instructions d'utilisation.</p> <p>Indications de prise en charge:</p> <p>La prise en charge n'est assurée qu'après un échec d'appareillage avec une emboîture avec un manchon en polymère, une gaine de suspension et une valve de dépressurisation non contrôlée en cas d'amputation transtibiale au niveau du tiers supérieur ou moyen avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des troubles trophiques cutanés par frottement ; - des variations de volume importantes ; et/ou - des limitations d'amplitudes. <p>Conditions de prescription et d'utilisation :</p> <p>Le système HARMONY doit être garanti 2 ans.</p> <p>Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.</p> <p>La première prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.</p> <p>Le renouvellement prothétique n'est pas restreint à ce spécialiste.</p> <p>Le système doit être prescrit avec une emboîture moulée, un manchon en polymère et une gaine de suspension. La bonne mise en place du système HARMONY nécessite la fabrication d'une emboîture préalable servant d'approche et d'étude de l'emboîture définitive.</p> <p>La mise en place doit être faite par un orthoprothésiste ayant reçu une formation obligatoire et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>Références prises en charge :</p> <p>La prise en charge est assurée pour la gamme 4RH07 comprenant les références suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HARMONY P4 référence 4R180 - HARMONY P3 référence 4R147 - HARMONY P4 HD référence 4R181 - HARMONY P4 MODULAR référence 4R182 - HARMONY P4 MODULAR HD référence 4R183 <p>Seul le manchon pris en charge sous le code VI6U605 peut être pris en charge avec le système HARMONY.</p> <p>La prise en charge de ce code exclut la prise en charge des codes AI6Z601, 2719391, 2749357 et 2709406.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 30 octobre 2028.</p>
	6) Variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques
	Applicables à la hanche
2719959	<p>VII Z001</p> <p>Articulation de hanche à axe déporté en avant en titane pour prothèse pour désarticulation de hanche ou équivalent</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2714643	<p>VII Z002</p> <p>Articulation de hanche dynamique à axe déporté en avant avec lame carbone pour prothèse pour désarticulation de hanche ou équivalent</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
2763943	<p>Articulation de hanche polycentrique hydraulique, OTTO BOCK, HELIX 3D 7E10</p> <p>Description</p> <p>HELIX 3D 7E10 est une articulation de hanche dotée des caractéristiques techniques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une unité hydraulique pour réguler la phase d'appui et la phase pendulaire; - un système articulaire polycentrique avec un axe incliné et un système de rotules pour compenser la rotation du bassin et pour augmenter la garde au sol en phase pendulaire des élastomères de traction aidant la flexion de la hanche en phase d'oscillation et facilitant le passage du pas. <p>L'articulation de la hanche HELIX 3D 7E10 est un composant d'une prothèse externe réalisée sur mesure par un orthoprothésiste. La prothèse est composée d'une coque d'emboîture fabriquée spécifiquement pour chaque patient et de divers composants prothétiques: articulation de la hanche, articulation du genou, pied prothétique et composants de jonction.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>HELIX 3D 7E10 doit être combinée avec un genou prothétique dont la comptabilité fonctionnelle a été testée et validée la comptabilité fonctionnelle.</p> <p>Indications prises en charge : Personnes amputées au niveau de la désarticulation de la hanche (DDH) ou équivalent (inter-ilio-abdominale ou hémipelvectomie, désarticulation coxo-fémorale, amputation de l'intertrancher) ayant une activité modérée correspondant à la classification internationale du fonctionnement (CIF-OMS), d4601, d4602 ou d4608.</p> <p>HELIX 3D 7E10 est destiné aux personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dont l'utilisation de la prothèse, les capacités locomotrices et le projet de vie sont limités par un manque de confort et de contrôle de la prothèse lors de la phase d'appui ; - et qui ont les capacités physiques requises pour accepter le poids d'une articulation de hanche hydraulique polycentrique et pour intégrer le nouveau schéma de marche de l'articulation de hanche hydraulique polycentrique à compensation de la rotation du bassin, avec dispositif de rappel à la flexion de la hanche. <p>Modalités de prescription et d'utilisation : Le poids maximal autorisé du patient est de 100 kg. La prescription initiale ainsi que celle de renouvellement doivent être faites par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif. L'appareillage nécessite un protocole de rééducation adapté. Le choix de l'articulation HELIX 3D 7E10 se fera à l'issue d'une période de test minimale d'un mois. A l'issue de la période de test, l'articulation HELIX 3D 7E10 sera effectivement prescrite si les conditions suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'articulation ne doit pas être trop encombrante, inesthétique ou de poids excessif - le patient ne doit pas signaler de douleur au niveau de l'ischion à marche rapide - le patient doit être capable de marcher à l'extérieur des bâtiments, et de pouvoir marcher à différentes cadences - un pas pelvien du côté amputé à l'attaque du talon doit être présent à la marche - le patient doit se sentir en sécurité à la marche, lors de la station debout prolongée et lors du transfert debout/assis/debout - le résultat du test de marche de 6 minutes doit être une distance de marche > à 50 % de la valeur théorique de marche du sujet sain. <p>Dès la mise en œuvre opérationnelle des centres experts dans la prise en charge des personnes amputées tels que mentionnés à l'article R. 6123-125-2 décret no 2022-24 du 11 janvier 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de soins médicaux et de réadaptation, la prescription initiale, la période d'essai, l'adaptation prothétique et le suivi des patients bénéficiant de la prothèse HELIX 3D 7E10 devront se faire dans les centres experts désignés.</p> <p>Garantie : La durée de garantie de l'articulation HELIX 3D 7E10 est de 3 ans.</p> <p>Références prises en charge : 7E10=R 7E10=L Date de fin de prise en charge : 15 août 2027.</p>
	Applicables au genou
	Le tarif comprend l'ensemble des prestations liées à l'installation de chacun des genoux (composants, pièces de jonction, de montage et de finition, temps de montage, d'adaptation et de réglage du dispositif).
	Pour tous ces dispositifs, les réparations sont effectuées sur devis au-delà de la durée de garantie du fabricant.
	<i>Genoux monoaxiaux</i>
2738081	VI4ZM01 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire à accumulation d'énergie et contrôle du développement du pied en composite carbone (supplément sur PI 03 ZSM 63 et PI 03 ZBM 63 réalisés en alliage léger) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2770877	VI4ZE20

CODE	NOMENCLATURE
	Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone avec dispositif de stabilisation avec frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736389	VI4ZE21 Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2719340	VI4ZE24 Genou monoaxial avec régulation pneumatique dans la phase pendulaire assistée par microprocesseur pour différentes cadences de marche, en composite carbone avec frein mécanique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2772480	VI4ZH20 Genou monoaxial à frein stabilisateur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2745075	VI4ZH21 Genou monoaxial avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation par frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2789664	VI4ZH22 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation par frein mécanique et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2745112	VI4ZH23 Genou monoaxial avec frein stabilisateur et rappel à mécanique à l'extension en titane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2745023	VI4ZH24 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec frein d'assistance hydraulique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2731794	VI4ZH25 Genou monoaxial avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec frein mécanique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2721850	VI4ZP20 Genou monoaxial à mécanique hydraulique de rappel du segment jambier avec rappel hydraulique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2721198	VI 4 ZP 21 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en titane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2797037	VI4ZP22 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2777260	VI4ZP23 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec réglages dissociés de la flexion et de l'extension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755270	VI4ZS20 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone renforcé pour niveau d'activité élevé – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2742390	VI4ZS21 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone – P < 120 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2734670	VI4ZS23

CODE	NOMENCLATURE
	Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en composite carbone et tube carbone et système d'alignement du segment jambier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2728674	VI4ZS24 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en alliage léger renforcé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2738508	VI4ZS25 Genou monoaxial avec régulation hydraulique de la phase pendulaire et de la phase d'appui en alliage léger Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
Société ÖSSUR EUROPE BV (ÖSSUR)	
	<p>La prise en charge du genou prothétique RHEO KNEE est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.</p> <p>Le genou prothétique est garanti 5 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.</p> <p>Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision annuelle obligatoire à 20 et 40 mois après la pose.</p> <p>RHEO KNEE ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.</p> <p>RHEO KNEE est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours.</p> <p>La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.</p> <p>L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation par ÖSSUR Europe BV et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>Le choix du genou prothétique RHEO KNEE se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours. A l'issue de la période d'essai, il sera effectivement prescrit si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ; ⇒ vitesse de marche ≥ 4 km / h ; ⇒ descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; ⇒ descente d'escaliers à pas alternés. <p>L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou RHEO KNEE.</p>
2729745	VI4ZS31. Genou monoaxial. ÖSSUR, RHEO KNEE. Genou monoaxial, articulation avec sécurité hydraulique de la phase d'appui et commande hydraulique de la phase pendulaire commandée par microprocesseur et fluide magnétorhéologique, La prise en charge inclut la prothèse RHEO KNEE et la prestation liée à la pose. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de 5 ans à compter de la date de prise en charge initiale. La prise en charge est assurée pour les références suivantes : - RKN 120003 avec pyramide mâle - RKN 120103 avec embout fileté pour moignon long ou désarticulation de genou. Date de fin de prise en charge : 30 octobre 2016.
2779619	VI4ZS32. Genou monoaxial, ÖSSUR, RHEO KNEE, révision 20 et 40 mois. La prise en charge de cette prestation correspond à la révision biennale qui aura lieu les vingtième et quarantième mois suivant la mise à disposition de ce dispositif. Un genou de remplacement est mis à la disposition du patient pendant la révision. Une copie du bilan de cette révision est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Date de fin de prise en charge : 30 octobre 2016.
2799958	Genou monoaxial, microprocesseur, ÖSSUR, RHEO KNEE (3e génération). Genou monoaxial, articulation avec sécurité hydraulique de la phase d'appui et commande hydraulique de la phase pendulaire commandée par microprocesseur et fluide magnétorhéologique, ÖSSUR, RHEO KNEE (3e génération). Description :

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Le dispositif RHEO KNEE (3e génération) est une articulation de genou (effecteur intermédiaire) qui s'intègre dans une prothèse externe du membre inférieur. RHEO KNEE (3e génération) est une articulation de genou monoaxiale dont la sécurité de la phase d'appui et la régulation de la phase pendulaire sont commandées par microprocesseur et fluide magnétorhéologique.</p> <p>Indications prises en charge : La prise en charge du genou prothétique RHEO KNEE (3e génération) est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, jusqu'à la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche ≥ 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.</p> <p>Modalités de prescription et d'utilisation : Le genou prothétique est garanti 6 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie. La prise en charge inclut la prothèse RHEO KNEE (3e génération) et la prestation liée à la pose. Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision biennale obligatoire entre 20 et 24 mois puis entre 40 et 48 mois après la pose. RHEO KNEE (3e génération) ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe II ou III. RHEO KNEE (3e génération) est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours. La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation par ÖSSUR et capable de procéder aux réglages du dispositif. Le choix du genou prothétique RHEO KNEE (3e génération) se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours. A l'issue de la période d'essai, il sera effectivement prescrit si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même : - périmètre de marche en continu > 2 km ; - vitesse de marche ≥ 4 km / h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés. L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou RHEO KNEE (3e génération). Le médecin prescripteur devra disposer d'un bilan d'activité récent pour envisager le renouvellement du RHEO KNEE (3e génération). Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de 6 ans à compter de la date de prise en charge initiale.</p> <p>Référence prise en charge : La prise en charge est assurée pour la référence suivante : RKN120008. Date de fin de prise en charge : 1^{er} mai 2024</p>
2707152	<p>Genou monoaxial, ÖSSUR, RHEO KNEE (3e génération), révision 20-24 et 40-48 mois. La prise en charge de cette prestation correspond à la révision qui aura lieu 20 à 24 mois et 40 à 48 mois suivant la mise à disposition de ce dispositif. Un genou de remplacement est mis à la disposition du patient pendant la révision. Une copie du bilan de cette révision est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol.</p> <p>Références prises en charge : La prise en charge est assurée pour les références suivantes : RKN120SC1, RKN120SC2. Date de fin de prise en charge : 1^{er} mai 2024</p>
	Société OTTO BOCK France (OTTOBOCK)
	C-LEG 3C100
	<p>La prise en charge est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m. L'articulation de genou 3C100 C-LEG (version 4) a un poids limite de patient de 136 kg. L'articulation de genou est montée avec un adaptateur tubulaire de diamètre 34 mm avec ou sans unité de torsion. Le dispositif 3C100 C-LEG est garanti six ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>3C100 C-LEG ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe II ou III. 3C100 C-LEG est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours. La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant suivi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif. Le choix de la prothèse 3C100 C-LEG se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de quinze jours. À l'issue de la période d'essai, l'orthoprothésiste met à disposition du médecin prescripteur le bilan d'activité enregistré par l'articulation pendant cette période. La prothèse 3C100 C-LEG sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ; - vitesse de marche ≥ 4 km/h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés. <p>L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou 3C100 C-LEG. Le médecin prescripteur devra disposer d'un bilan d'activité récent pour envisager le renouvellement du 3C100 C-LEG. Si le patient ne possède pas de terminal mobile permettant l'installation de l'application nécessaire au contrôle du genou 3C100 C-LEG, l'exploitant devra mettre à disposition du patient un terminal bloqué, c'est-à-dire ne permettant pas de passer d'appel, et sur lequel l'application aura été installée. Le paramétrage du terminal devra permettre les mises à jour via une connexion à internet. La prise en charge est assurée pour les produits suivants :</p>
2753287	<p>VI4ZS26. Genou monoaxial, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100, prothèse. Genou monoaxial, articulation commandée par microprocesseur avec sécurité hydraulique de la phase d'appui et commande hydraulique de la phase pendulaire, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100. La prise en charge inclut la prothèse C-LEG 3C100 et la prestation liée à la pose. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de 6 ans à compter de la date de prise en charge initiale. La prise en charge est assurée pour les articulations de genou dont les références sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3C98-3 : avec pyramide de réglage, - 3C88-3 : avec raccord fileté. <p>Date de fin de prise en charge : 2 janvier 2028.</p>
2723240	<p>VI4ZS28. Genou monoaxial, OTTO BOCK France, C-LEG 3C100, révision biennale. Pour les modèles 3C100 C-LEG référencés VI 4 ZS 26 livrés par le fabricant à l'orthoprothésiste après le 1er juillet 2006, la prise en charge de cette prestation correspond à la révision biennale qui aura lieu les deuxième et quatrième années suivant la mise à disposition de ce dispositif. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Une copie du bilan de cette révision biennale est jointe à la facturation. La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01. Date de fin de prise en charge : 2 janvier 2028.</p>
	KENEVO
	<p>Description : Le genou prothétique KENEVO s'intègre dans une prothèse endosquelettique. Il comprend les composants prothétiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'articulation de genou, connectée en partie proximale à un adaptateur d'emboîture, - l'adaptateur tubulaire, connecté au pied prothétique. <p>Le genou KENEVO est un genou prothétique, monoaxial, à vérin hydraulique. La phase d'appui et la phase pendulaire sont commandées par microprocesseur. Il n'y a pas d'adaptation des résistances hydrauliques en flexion et extension de la phase pendulaire en fonction des variations de la vitesse de marche. Le produit ne doit pas être utilisé pour des vitesses de marche supérieures à 3 km/h environ ou pour des activités inhabituelles. Ces activités inhabituelles concernent notamment les sports extrêmes (escalade libre, saut en parachute, parapente, etc.) L'articulation de genou KENEVO 3C60 ou 3C60=ST doit obligatoirement être montée avec l'adaptateur tubulaire électronique 2R17. Le genou KENEVO doit être monté avec un pied de restitution d'énergie de classe I ou II.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Poids maximum de l'utilisateur 125 kg. Le logiciel de configuration permet de sélectionner trois modes d'activité. Le mode d'activité ne peut pas être modifié par le patient.</p> <p>Indications prises en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes à activité modérée amputées au niveau proximal du membre inférieur, à partir de la désarticulation du genou comprise (amputés fémoraux, désarticulés du genou, désarticulés de la hanche, hémipelvectomie) et ; - Ayant un niveau de mobilité, correspondant à la classification internationale du □ fonctionnement (CIF OMS), d4601 ou d4602 et ; - Présentant un risque de chute élevé caractérisé par un score au test TGUG supérieur à 19s (à objectiver uniquement pour les personnes disposant auparavant d'un genou mécanique) ; - Dont le poids corporel n'excède pas 125 kg et ; - N'utilisant pas de béquilles axillaires ou de déambulateur. L'utilisation de canne(s) anglaise(s) ou de canne(s) simple(s) reste possible. <p>Spécifications techniques :</p> <p>Le genou KENEVO est garanti 2 ans. La garantie est étendue à 6 ans dès lors que des révisions biennales sont effectuées, après les 24^{ème} et 48^{ème} mois. KENEVO ne doit être adapté que sur un pied à restitution d'énergie de classe I ou II. Le produit ne doit pas être utilisé pour des vitesses de marche supérieures à 3 km/h environ ou pour des activités inhabituelles. Ces activités inhabituelles concernent notamment les sports extrêmes (escalade libre, saut en parachute, parapente, etc.)</p> <p>Modalités de prescription et d'utilisation :</p> <p>KENEVO est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours. La prescription initiale doit être réalisée par une équipe pluridisciplinaire composée au minimum d'un médecin de médecine physique et de réadaptation ou médecin spécialiste en orthopédie, d'un professionnel de la rééducation (kinésithérapeute), et d'un orthoprothésiste. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant suivi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif. Le choix de la prothèse KENEVO se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de trente jours. À l'issue de la période d'essai, l'orthoprothésiste met à disposition du médecin prescripteur le bilan d'activité enregistré par l'articulation pendant cette période. La prothèse KENEVO sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - périmètre de marche en continu supérieur à 300 m ; - niveau de niveau de mobilité (CIF OMS), d4601 ou d4602 ; - vitesse de marche < 3 km/h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés ; - baisse avérée du test TGUG à l'issue de la période d'essai (à vérifier uniquement pour les personnes disposant d'un genou mécanique ; ne concerne pas le renouvellement du KENEVO). <p>En cas de renouvellement du KENEVO, une nouvelle période d'essai n'est pas nécessaire. L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou KENEVO. Le renouvellement est réalisé par un médecin de médecine physique et de réadaptation. Le médecin prescripteur devra disposer d'un bilan d'activité récent pour envisager le renouvellement du KENEVO. Si le patient ne possède pas de terminal mobile permettant l'installation de l'application nécessaire au contrôle du genou KENEVO, le fabricant devra mettre à disposition du patient un terminal bloqué, c'est-à-dire ne permettant pas de passer d'appel, et sur lequel l'application aura été installée. Le paramétrage du terminal devra permettre les mises à jour via une connexion à internet.</p>
2752218	<p>Genou monoaxial, hydraulique, microprocesseur, OTTOBOCK, KENEVO. Genou monoaxial hydraulique contrôlé par microprocesseur de la société OTTO BOCK France. La prise en charge inclut la prothèse KENEVO et la prestation liée à la pose. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol. Le renouvellement de cette prothèse ne doit intervenir qu'à l'expiration d'une période de six ans à compter de la date de la prise en charge initiale. La prise en charge est assurée pour les articulations de genou dont les références sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3C60 : articulation de genou avec adaptateur proximal pyramidal - 3C60=ST : articulation de genou avec adaptateur proximal à visser <p>La prise en charge est assurée pour les adaptateurs tubulaires dont la référence est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2R17 : adaptateur tubulaire <p>Date de fin de prise en charge : 15 janvier 2028.</p>

CODE	NOMENCLATURE
2791632	<p>Genou monoaxial, OTTOBOCK, KENEVO, révision biennale</p> <p>La prise en charge de cette prestation correspond à la révision biennale qui aura lieu les deuxième et quatrième années suivant la mise à disposition de ce dispositif.</p> <p>Un genou de service est mis à disposition pendant la durée de la révision.</p> <p>Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol.</p> <p>Une copie du bilan de cette révision biennale est jointe à la facturation.</p> <p>La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure d'entente préalable.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 janvier 2028.</p>
	Société PROTEOR Handicap Technologie S.A. (PROTEOR)
	<p>La prise en charge est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.</p> <p>La prothèse est garantie 6 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie.</p> <p>Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision annuelle obligatoire au-delà de la première année</p> <p>HYBRID-1P360 doit être adapté avec un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.</p> <p>HYBRID-1P360 est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours ou de seconde mise. La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation.</p> <p>L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>Le choix de la prothèse HYBRID-1P360 se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours.</p> <p>A l'issue de la période d'essai, la prothèse HYBRID-1P360 sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ; - vitesse de marche > 4 km/h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés. <p>L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou HYBRID-1P360.</p> <p>Il est nécessaire qu'une transmission au médecin prescripteur des données individuelles obtenues par le biais du microprocesseur à l'issue de cette période d'essai soit faite, afin de s'assurer de l'adéquation du genou au projet de vie de l'utilisateur. Le médecin pourra ainsi s'appuyer sur ces données pour rédiger la prescription effective</p> <p>La prise en charge est assurée pour les produits suivants :</p>
2793482	<p>VI4ZS29</p> <p>Genou mono-axial, PROTEOR, HYBRID-1P360.</p> <p>Genou mono-axial, à phase pendulaire pneumatique asservie par microprocesseur et à phase d'appui gérée par frein rotatif hydraulique,</p> <p>La prise en charge inclut la prothèse HYBRID-1P360 et la prestation liée à la pose.</p> <p>Le genou HYBRID-1P360 est livré avec une batterie, un cache de protection à inclure dans la prothèse esthétique et un boîtier de programmation référencé 1P301.</p> <p>Le renouvellement de cette prothèse ne peut intervenir qu'à l'expiration d'une période de 6 ans à compter de la date de prise en charge initiale.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1^{er} juin 2024.</p>
2787978	<p>VI4ZS30</p> <p>Genou prothétique mono-axial, PROTEOR, HYBRID-1P360, révision annuelle.</p> <p>La prise en charge de cette prestation correspond à chaque révision annuelle pour les 5 années suivant la mise à disposition de ce dispositif référencé VI4ZS29.</p> <p>Une copie du bilan de cette révision annuelle est jointe à la facturation.</p> <p>La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable.</p> <p>Cette prestation comprend la révision, les remises en état, les changements de piles, et toutes réparations correspondant à l'utilisation prévue du genou.</p> <p>Cette prestation ne couvre donc pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs, ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol.</p> <p>La prise en charge de ce code exclut la prise en charge du code VI4BE01.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1^{er} juin 2024.</p>
	Société BLATCHFORD (BLATCHFORD)

CODE	NOMENCLATURE
	<p>La prise en charge du genou prothétique ORION3 est assurée pour les amputations proximales du membre inférieur, jusqu'à la désarticulation du genou comprise. Elle est réservée aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.</p> <p>La prothèse est garantie 6 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie. Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision après 30 et 36 mois d'utilisation et une autre après 54 et 60 mois d'utilisation.</p> <p>ORION3 doit être adapté avec un pied à restitution d'énergie de classe II ou III.</p> <p>ORION3 est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours ou de seconde mise.</p> <p>La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation par le fabricant et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>Le choix de la prothèse avec ORION3 se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours. A l'issue de la période d'essai, la prothèse ORION3 sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ; - vitesse de marche supérieure ou égale à 4 km/h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés. <p>L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou ORION3.</p>
2790696	<p>Genou monoaxial, microprocesseur, BLATCHFORD, ORION3</p> <p>Genou mono-axial hydropneumatique à microprocesseur ORION3 de la société BLATCHFORD</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>ORION3 est une articulation du genou (effecteur intermédiaire) qui s'intègre dans une prothèse externe du membre inférieur. ORION3 est une articulation de genou monoaxiale dont la sécurité de la phase d'appui et la régulation de la phase pendulaire sont commandées par microprocesseur et vérin hydropneumatique.</p> <p>INDICATION PRISE EN CHARGE</p> <p>Amputations proximales du membre inférieur jusqu'à la désarticulation du genou comprise. Le genou prothétique ORION3 est réservé aux sujets amputés actifs qui ont une vitesse de marche supérieure ou égale à 3 km/h et un périmètre de marche en continu supérieur à 500 m.</p> <p>MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION</p> <p>La prothèse est garantie 6 ans. Le renouvellement ne sera autorisé qu'après expiration de la garantie. Le fabricant et l'orthoprothésiste s'engagent à réaliser une révision après 30 et 36 mois d'utilisation et une autre après 54 et 60 mois d'utilisation.</p> <p>ORION3 doit être adapté avec un pied à restitution d'énergie de classe II ou III. ORION3 est réservé à la prothèse principale et ne doit pas concerner la prothèse de secours ou de seconde mise.</p> <p>La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation prothétique ne pourra être réalisée que par un orthoprothésiste confirmé ayant subi une formation par le fabricant et capable de procéder aux réglages du dispositif.</p> <p>Le choix de la prothèse avec ORION3 se fera à l'issue d'une période d'essai minimale de 15 jours. A l'issue de la période d'essai, la prothèse ORION3 sera effectivement prescrite si les performances suivantes sont vérifiées par le médecin lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - périmètre de marche en continu supérieur à 2 km ; - vitesse de marche supérieure ou égale à 4 km/h ; - descente d'un plan incliné d'au moins 15 % ; - descente d'escaliers à pas alternés. <p>L'appareillage sera suivi d'un protocole de rééducation adapté au genou ORION3.</p> <p>RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE</p> <p>La prise en charge est assurée pour la référence suivante : BLORION3.</p> <p>La prise en charge est assurée pour les adaptateurs proximaux dont la référence est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BL239017 : Adaptateur pyramidal mâle avec rotation et translation - BL189128 : Adaptateur pyramidal femelle avec rotation et translation - BL2390921 : Adaptateur avec raccord fileté M36 <p>Date de fin de prise en charge : 15 avril 2025.</p>
2723702	<p>Genou monoaxial, microprocesseur, BLATCHFORD, ORION3, révision 30-36 et 54-60 mois.</p> <p>La prise en charge de cette prestation correspond à la révision qui aura lieu 30 à 36 mois et 54 à 60</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>mois suivant la mise à disposition de ce dispositif. Un genou de remplacement est mis à la disposition du patient pendant la révision.</p> <p>Une copie du bilan de cette révision est jointe à la facturation.</p> <p>La prise en charge de cette référence n'est pas soumise à la procédure de demande d'entente préalable. Cette prestation ne couvre pas tous dysfonctionnements ou pannes liés aux bris, chocs ou aux dégradations du fait de l'utilisateur ou d'un tiers ainsi que le vol.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 avril 2025.</p>
	Genoux polycentriques
2739229	<p>VI4ZE25</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire assistée par microprocesseur, pour différentes cadences de marche en composite carbone</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2720230	<p>VI4ZG20</p> <p>Genou polycentrique à double articulation à biellettes courtes (à déduire)</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2700871	<p>VI4ZG21</p> <p>Genou polycentrique à double articulation à biellettes longues</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2733563	<p>VI4ZG23</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en composite carbone et verrou facultatif</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2728645	<p>VI4ZG24</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en titane</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2703355	<p>VI4ZG25</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec rappel mécanique à l'extension, en composite carbone avec dispositif de stabilisation et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2726215	<p>VI4ZN20</p> <p>Genou polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2781823	<p>VI4ZN21</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone et régulation pressurisée</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2733907	<p>VI4ZN22</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone à biellettes longues</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2714608	<p>VI4ZN23</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2714318	<p>VI4ZN24</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en alliage léger, avec double dispositif intégré de réglage d'alignement</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2724736	<p>VI4ZN26</p> <p>Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en composite carbone avec dispositif de stabilisation et amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022</p>
2747909	<p>VI4ZN27</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation pneumatique de la phase pendulaire en alliage léger et carbone Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758706	VI 4 ZR 20 Genou polycentrique à barre postérieure (moignon long) avec rappel hydraulique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2710272	VI4ZR21 Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec dispositif de stabilisation par verrouillage actif et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755292	VI4ZR22 Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger renforcé avec dispositif de stabilisation par verrouillage actif et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas – P < 125 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2737124	VI4ZR23 Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en alliage léger avec dispositif de stabilisation et d'amortissement par flexion partielle à l'attaque du pas Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736662	VI4ZR24 Genou polycentrique avec stabilisation obtenue par géométrie du système articulaire, avec régulation hydraulique de la phase pendulaire en titane – P < 110 kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2757894	VI4BE01 Boîtier de programmation pour genou électronique à microprocesseur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Applicables au pied
2720052	VI8Z420 Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach) (à déduire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2700026	VI8Z620 Pied feutre, caoutchouc ou matière plastique, monté sur un ensemble de cheville spéciale (S.T.) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2720744	VI8Z720 Pied rigide (type Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748027	VI8Z820 Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Société PROTEOR SA (PROTEOR)

CODE	NOMENCLATURE
2733988	<p>VI8Z920 Pied prothétique, classe I, PROTEOR, GERY. La prise en charge du pied prothétique GERY est assurée pour l'appareillage orthopédique unilatéral des personnes amputées uni ou bilatéraux transtibiaux ou transfémoraux appareillées avec un genou à verrou, à faible activité mais pouvant se déplacer à l'intérieur d'un bâtiment. Conditions de prescription et d'utilisation pour la prise en charge : Sauf dispositions particulières au sein de la nomenclature relative à un appareillage donné, la prise en charge initiale est subordonnée à une prescription effectuée par un médecin justifiant de l'une des spécialités suivantes : médecine physique et réadaptation fonctionnelle, orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, neurologie, endocrinologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie vasculaire, pédiatrie, dermatologie ou gériatrie. Pour les trois dernières spécialités, la prise en charge initiale est également subordonnée au rattachement du prescripteur à un établissement de santé. Ces exigences de spécialités ne s'appliquent pas pour la prise en charge des renouvellements où seule une prescription médicale est exigée, sauf dispositions particulières au sein de la nomenclature relative à un appareillage donné. La prescription médicale détaillée est libellée sur une ordonnance particulière, indépendante de celles comportant la prescription de produits pharmaceutiques ou de tout autre appareil. La conception, la prise de mesure et de moulage, la fabrication, les essais et le suivi du patient sont faits par un orthoprothésiste. Références prises en charge : 22 cm : 1A200-D22 et 1A200-G22, 23 cm : 1A200-D23 et 1A200-G23, 24 cm : 1A200-D24 et 1A200-G24, 25 cm : 1A200-D25 et 1A200-G25, 26 cm : 1A200-D26 et 1A200-G26, 27 cm : 1A200-D27 et 1A200-G27, 28 cm : 1A200-D28 et 1A200-G28, 29 cm : 1A200-D29 et 1A200-G29 Date de fin de prise en charge : 1^{er} août 2023.</p>
	Société BLATCHFORD France (BLATCHFORD)
2742214	<p>Pied, variante, prothèse endo, BLATCHFORD, MULTIFLEX. Pied prothétique monté sur une cheville multiaxiale MULTIFLEX de la société BLATCHFORD Europe. Description MULTIFLEX, est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est constitué de 4 composants principaux : - L'embase de pied. Elle est constituée d'une partie interne ou âme, en nylon renforcé de fibres de verre, surmontée d'une pièce en aluminium qui permet de fixer la cheville multiaxiale. L'enveloppe esthétique du pied, réalisée en mousse de polyuréthane, est surmoulée. Elle est indissociable de la partie interne ; - Le revêtement esthétique de cheville, en mousse de polyuréthane ; - La cheville multiaxiale, en aluminium incluant un bloc interne en caoutchouc ; - L'amortisseur mécanique ou « snubber » en caoutchouc. Le poids maximum de l'utilisateur est de 125 kg. Indication prise en charge Personne amputée amenée à marcher sur des sols irréguliers. Modalités et conditions de prise en charge La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied prothétique avec une cheville multiaxiale MULTIFLEX, ou lors du renouvellement avec changement du type de pied. Dans le cas du renouvellement du pied prothétique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste. Date de fin de prise en charge : 4 avril 2028.</p>
	Pieds à restitution d'énergie
	Le pied à restitution d'énergie est destiné à compenser une incapacité à marcher résultant d'une déficience par amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur, quelle qu'en soit l'étiologie (vasculaire, traumatique, tumorale, congénitale, ou autre.)
	Pieds à restitution d'énergie pour adultes (taille ≥ 22 cm)
	Le pied à restitution d'énergie est destiné à compenser une incapacité à marcher résultant d'une déficience par amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur, quelle qu'en soit l'étiologie (vasculaire, traumatique, tumorale, congénitale, ou autre).
	Le prix de cession du pied à restitution d'énergie comprend l'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique et la plaquette de liaison à la prothèse
	Conditions de prise en charge

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Les pieds à restitution d'énergie pour adultes sont indiqués chez les patients ayant une incapacité à marcher à la suite d'une amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur. La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied à restitution d'énergie, ou lors du renouvellement avec changement du type de pied.</p> <p>Dans le cas du renouvellement du pied à restitution d'énergie à l'identique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste.</p> <p>Dans le cas d'une prescription d'un pied de classe III (autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers), le prescripteur devra spécifier le type d'activités motivant le choix de cette classe de pied.</p> <p>Pour être pris en charge, un pied à restitution d'énergie de classe I doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force déformation) $P \geq 30$ sauf en cas de pied pour amputation basse de jambe où $P \geq 20$, en raison de considérations techniques limitantes, - une déformation permanente $DP < 10$ mm pour l'avant-pied et $DP < 10$ mm pour le talon. <p>Pour être pris en charge, un pied à restitution d'énergie de classe II ou III doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force déformation) $P \geq 30$ - une déformation permanente $DP < 10$ mm pour l'avant-pied et $DP < 5$ mm pour le talon. <p>Pour être pris en charge, un pied à restitution d'énergie pour amputation de basse jambe doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un encombrement $E < 60$ mm, - une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force déformation) $P \geq 20$ en raison de considérations techniques limitantes, - une déformation permanente $DP < 10$ mm pour l'avant-pied et $DP < 10$ mm pour le talon. <p>Les pieds à restitution d'énergie conçus pour adultes et déclinés en taille enfant seront pris en charge sous le nom de marque du pied adulte correspondant jusqu'au 2 janvier 2014 sous réserve que ces pieds soient conformes aux spécifications techniques et conditions de prise en charge des pieds pour enfants. Au-delà les fabricants et les distributeurs qui souhaitent le maintien de la prise en charge de leurs produits devront avoir déposé des dossiers de demande d'inscription sous nom de marque auprès des ministres avec dépôt concomitant au secrétariat de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé à la HAS dans un délai d'au moins 180 jours avant le 2 janvier 2014.</p> <p>La prise en charge est assurée pour les produits suivants :</p>
	Pied à restitution d'énergie de classe I
	<p>Ce type de pied prothétique est indiqué pour les patients dont le projet de vie inclut au minimum des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (code d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF)</p> <p>Cela comprend : marcher ou se déplacer dans des bâtiments autres que la maison, comme se déplacer dans la maison d'autres personnes, dans des bâtiments privés, dans les bâtiments communautaires et dans des bâtiments privés et publics, ou autres enceintes et, également, se déplacer dans toutes les parties accessibles de bâtiments et d'enceintes fermées, d'un étage à l'autre, à l'intérieur, à l'extérieur ou autour des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés.</p> <p>Les pieds de cette classe ont une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation) comprise entre $30 \leq P < 75$.</p> <p>Le pied à restitution d'énergie de classe I est garanti pour une durée minimale de deux ans hors revêtement esthétique, et ce dans des conditions normales d'utilisation.</p>
	Société ORTHO Europe (ORTHO)
2727551	<p>Pied restitution énergie, classe I, ORTHO SOLUTION, AERIS K2</p> <p>Description</p> <p>Le pied AERIS K2 est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est composé d'une semelle en fibre de verre, d'une lame principale en Composite Hybride, d'une connexion pyramidale en titane (indissociable de la lame Composite) et d'un capot pour orteil. Une enveloppe esthétique de pied en MCV (Micro Coated Vinyl) permet de recouvrir esthétiquement ce pied prothétique.</p> <p>Ce pied est destiné à des patients pesant jusqu'à 125 kg.</p> <p>Le pied AERIS K2 est garanti 24 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>Le prix de cession du pied à restitution d'énergie AERIS K2 comprend: l'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Références prises en charge</p> <p>Modules de pied AERIS K2 (selon taille du pied):</p> <p>- 22 cm: 134-10-22-A; 134-10-22-B; 134-10-22-C; 134-10-22-D - 23 cm: 134-10-23-A; 134-10-23-B; 134-10-23-C; 134-10-23-D - 24 cm: 134-10-24-A; 134-10-24-B; 134-10-24-C; 134-10-24-D - 25 cm: 134-10-25-B; 134-10-25-C; 134-10-25-D; 134-10-25-E - 26 cm: 134-10-26-B; 134-10-26-C; 134-10-26-D; 134-10-26-E - 27 cm: 134-10-27-B; 134-10-27-C; 134-10-27-D; 134-10-27-E - 28 cm: 134-10-28-B; 134-10-28-C; 134-10-28-D; 134-10-28-E - 29 cm: 134-10-29-D; 134-10-29-E - 30 cm: 134-10-30-D; 134-10-30-E</p> <p>Revêtements esthétique de pied AERIS K2 (selon taille du pied):</p> <p>- 22 cm: 13403L22A; 13403L22B; 13403L22C; 13403L22D; 13403R22A; 13403R22B; 13403R22C; 13403R22D; 13409L22A; 13409L22B; 13409L22C; 13409L22D; 13409R22A; 13409R22B; 13409R22C; 13409R22D; 13413L22A; 13413L22B; 13413L22C; 13413L22D; 13413R22A; 13413R22B; 13413R22C; 13413R22D - 23 cm: 13403L23A; 13403L23B; 13403L23C; 13403L23D; 13403R23A; 13403R23B; 13403R23C; 13403R23D; 13409L23A; 13409L23B; 13409L23C; 13409L23D; 13409R23A; 13409R23B; 13409R23C; 13409R23D; 13413L23A; 13413L23B; 13413L23C; 13413L23D; 13413R23A; 13413R23B; 13413R23C; 13413R23D - 24 cm: 13403L24A; 13403L24B; 13403L24C; 13403L24D; 13403R24A; 13403R24B; 13403R24C; 13403R24D; 13409L24A; 13409L24B; 13409L24C; 13409L24D; 13409R24A; 13409R24B; 13409R24C; 13409R24D; 13413L24A; 13413L24B; 13413L24C; 13413L24D; 13413R24A; 13413R24B; 13413R24C; 13413R24D - 25 cm: 13403L25B; 13403L25C; 13403L25D; 13403L25E; 13403R25B; 13403R25C; 13403R25D; 13403R25E; 13409L25B; 13409L25C; 13409L25D; 13409L25E; 13409R25B; 13409R25C; 13409R25D; 13409R25E; 13413L25B; 13413L25C; 13413L25D; 13413L25E; 13413R25B; 13413R25C; 13413R25D; 13413R25E - 26 cm: 13403L26B; 13403L26C; 13403L26D; 13403L26E; 13403R26B; 13403R26C; 13403R26D; 13403R26E; 13409L26B; 13409L26C; 13409L26D; 13409L26E; 13409R26B; 13409R26C; 13409R26D; 13409R26E; 13413L26B; 13413L26C; 13413L26D; 13413L26E; 13413R26B; 13413R26C; 13413R26D; 13413R26E - 27 cm: 13403L27B; 13403L27C; 13403L27D; 13403L27E; 13403R27B; 13403R27C; 13403R27D; 13403R27E; 13409L27B; 13409L27C; 13409L27D; 13409L27E; 13409R27B; 13409R27C; 13409R27D; 13409R27E; 13413L27B; 13413L27C; 13413L27D; 13413L27E; 13413R27B; 13413R27C; 13413R27D; 13413R27E - 28 cm: 13403L28B; 13403L28C; 13403L28D; 13403L28E; 13403R28B; 13403R28C; 13403R28D; 13403R28E; 13409L28B; 13409L28C; 13409L28D; 13409L28E; 13409R28B; 13409R28C; 13409R28D; 13409R28E; 13413L28B; 13413L28C; 13413L28D; 13413L28E; 13413R28B; 13413R28C; 13413R28D; 13413R28E - 29 cm: 13403L29D; 13403L29E; 13403R29D; 13403R29E; 13409L29D; 13409L29E; 13409R29D; 13409R29E; 13413L29D; 13413L29E; 13413R29D; 13413R29E - 30 cm: 13403L30D; 13403L30E; 13403R30D; 13403R30E; 13409L30D; 13409L30E; 13409R30D; 13409R30E; 13413L30D; 13413L30E; 13413R30D; 13413R30E</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1er février 2027.</p>
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
2787464	Pied restitution énergie, classe I, OTTO BOCK, DYNAMIC MOTION 1D35. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2733439	Pied restitution énergie, classe I, OTTO BOCK, 1D10. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2735467	Pied restitution énergie, classe I, OTTO BOCK, AQUA FOOT. Date de fin de prise en charge : 15 juin 2028.
2716530	Pied restitution énergie, classe I, OTTO BOCK, ADJUST 1M10 Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
	Société PROTEOR (PROTEOR)
2709493	Pied restitution énergie, classe I, PROTEOR, DYNASTEP. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
	Société TRINYTEC (TRINYTEC)
2707471	Pied à restitution énergie, classe I, TRINYTEC, 1H11Y

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 mai 2024
	Société G2M (G2M)
2760838	<p>Pied à restitution énergie, classe I, G2M, ENERGY FOOT Pied à restitution d'énergie de la classe I ENERGY FOOT de la société G2M.</p> <p>DESCRIPTION Le pied dynamique carbone ENERGY FOOT est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une platine de connexion aluminium avec pyramide acier - D'un bloc rehausseur en nylon - D'une lame carbone fendue - Une esthétique polyuréthane avec gros orteil séparé - Une chaussette protection Spectra <p>Le pied dynamique carbone ENERGY FOOT est un pied prothétique qui remplace anatomiquement le pied d'un patient amputé. Il restitue l'énergie emmagasinée lors de la marche en phase d'appui.</p> <p>INDICATIONS PRISES EN CHARGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compensation d'une incapacité à marcher résultant d'une déficience par amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur, quelle qu'en soit l'étiologie (vasculaire, traumatique, tumorale, congénitale, ou autre). - Ce type de pied prothétique est plus spécialement destiné à un usage intérieur et pour une utilisation à proximité immédiate de bâtiments. - Ce type de pied est indiqué pour les patients dont le projet de vie inclut au minimum des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (code d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF, 2001). <p>MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied à restitution d'énergie, ou lors du renouvellement avec changement du type de pied. Dans le cas du renouvellement du pied à restitution d'énergie à l'identique, la prescription n'est pas restreinte à ce spécialiste.</p> <p>RÉFÉRENCE PRISE EN CHARGE A19 Date de fin de prise en charge : 15 août 2025</p>
	Société ÖSSUR France (OSSUR)
2790093	<p>Pied restitution énergie, classe I, OSSUR, BALANCE FOOT S</p> <p>DESCRIPTION Le pied BALANCE FOOT S est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est constitué d'une lame plantaire en forme de C avec un long bras de levier sur la longueur et un orteil séparé. Le talon est composé d'une mousse polymère à amortissement progressif. Le pied est fourni avec un revêtement esthétique associé. Le revêtement esthétique avec semelle antidérapante est disponible en 2 couleurs: beige et marron. Avant d'insérer le pied dans le revêtement, celui-ci doit être placé dans la chaussette «Spectra», fournie avec le pied afin de limiter l'usure du pied. Le pied BALANCE FOOT S est garanti 3 ans et le revêtement esthétique 6 mois. Date de fin de prise en charge : 15 avril 2026</p>
	Société EXONEO (EXONEO)
2793074	<p>Pied à restitution énergie, classe I, EXONEO, UPYA. Pied à restitution d'énergie de la classe I UPYA de la société EXONEO.</p> <p>DESCRIPTION Le pied UPYA est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est poly-articulé, et est constitué de plusieurs éléments en mouvement les uns par rapport aux autres, à assembler par l'orthoprothésiste au moment de l'appareillage du patient.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous assemblage «cheville». - Le sous assemblage «talon», - Le sous assemblage «pointe de pied», - Le sous assemblage «coup de pied». <p>La taille du pied UPYA s'ajuste au moment de l'appareillage et peut varier entre 25 et 28 cm. Le revêtement esthétique est en EVA (Ethyl-Acétate de Vinyl). Celui-ci est disponible en taille unique et est extensible. Le dispositif est résistant à l'eau douce, l'eau chlorée et l'eau salée, dans les conditions d'utilisation et de séchage prévues et détaillées dans la notice d'utilisation.</p> <p>CONDITIONNEMENT</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Le conditionnement unitaire comporte:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un module de pied à assembler par l’orthoprothésiste, – Les accessoires de visserie pour le montage du pied, – Un revêtement esthétique de pied extensible, – Une notice d’utilisation. <p>INDICATION PRISE EN CHARGE Compensation d’une incapacité à marcher résultant d’une déficience par amputation ou agénésie d’une partie ou de l’intégralité du membre inférieur, quelle qu’en soit l’étiologie (vasculaire, traumatique, tumorale, congénitale, ou autre). Ce type de pied prothétique est indiqué pour les patients dont le projet de vie inclut au minimum des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (code d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF).</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D’UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d’une première prescription d’un pied à restitution d’énergie, ou lors du renouvellement avec changement du type de pied. Dans le cas du renouvellement du pied à restitution d’énergie à l’identique, la prescription n’est pas restreinte à ce spécialiste. Le pied UPYA est garanti 24 mois.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE 01CGC1-P3; 01CGC1-P4; 01CGC1-P5; 01CDC1-P3; 01CDC1-P4; 01CDC1-P5; 01CGC2-P3; 01CGC2-P4; 01CGC2-P5; 01CDC2-P3; 01CDC2-P4; 01CDC2-P5. Date de fin de prise en charge: 15 avril 2027.</p>
	Pied à restitution d’énergie de classe II
	<p>Ce type de pied prothétique est indiqué pour les patients dont le projet de vie inclut au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF), et - des déplacements en dehors de la maison et d’autres bâtiments (d4602 de la CIF). <p>Les pieds de cette classe ont une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation) comprise entre $75 \leq P < 120$.</p> <p>Le pied à restitution d’énergie de classe II est garanti pour une durée minimale de deux ans hors revêtement esthétique, et ce dans des conditions normales d’utilisation.</p>
	Société EXONEO (EXONEO)
2729461	<p>Pied restitution énergie, classe II, EXONEO, MAHI.</p> <p>Description Le pied MAHI est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il s’agit d’un pied poly-articulé constitué de 3 pièces principales: la cheville en aluminium, le talon en polyamide 66 chargé avec 30 % fibre de verre et la pointe de pied en polyamide 66 chargé avec 30 % fibre de verre. Le pied comporte également deux éléments à restitution d’énergie, et un élément d’amortissement:</p> <ul style="list-style-type: none"> – La lame en composite en fibre de verre / fibre de carbone et Epoxy, reliant la cheville à la pointe de pied; – Les ressorts de traction en acier, entre le talon et la pointe de pied; – Un élément d’amortissement en polyuréthane expansé, situé sur la partie inférieure du talon. Une cale en acide polyactique est située entre cet élément et le talon. <p>Ces éléments sont reliés entre eux par différentes pièces mécaniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> – La pyramide en aluminium pour la connexion avec le reste de la prothèse; – Un insert avant en aluminium qui se place entre la lame et la pointe de pied; – Plusieurs axes en acier inoxydable; – Plusieurs vis en acier zingué; – Deux entretoises auto lubrifiées en polyacétal copolymère. <p>Une mousse en éthylène acétate de vinyle (EVA) est placée sur le dessus du pied pour donner une forme anatomique</p> <p>Un revêtement esthétique extensible en mousse d’éthylène acétate de vinyle (EVA) est également fourni. La chaussette SPECTRA vise à protéger le revêtement.</p> <p>Caractéristiques techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tailles des lames: de 22 à 30 cm; – Charge maximale supportée: 135 kg; – Hauteur de talon: 0 ± 15 mm; – Hauteur de construction: 65 mm pour le modèle de 22 à 24 cm et 75 mm pour le modèle de 25 à 29 cm;

CODE	NOMENCLATURE
	<p>– Poids du pied (avec revêtement esthétique et chaussette SPECTRA): 490 g pour le modèle de 22 à 24 cm et 790 g pour le modèle de 25 à 29 cm;</p> <p>– Angle de flexion de la pointe de pied par rapport au reste du pied: 20°.</p> <p>Le dispositif peut être utilisée dans l'eau douce, l'eau chlorée et l'eau salée, dans les conditions d'utilisation et de séchage prévus et détaillés dans la notice d'utilisation.</p> <p>Le pied MAHI est garanti 24 mois hors revêtement esthétique, dans des conditions normales d'utilisation.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>Références prises en charge</p> <p>– Longueur 22 cm: 03CDC1-P2-22; 03CDC1-P3-22; 03CDC1-P4-22; 03CDC2-P2-22; 03CDC2-P3-22; 03CDC2-P4-22; 03CGC1-P2-22; 03CGC1-P3-22; 03CGC1-P4-22; 03CGC2-P2-22; 03CGC2-P3-22; 03CGC2-P4-22.</p> <p>– Longueur 23 cm: 03CDC1-P2-23; 03CDC1-P3-23; 03CDC1-P4-23; 03CDC2-P2-23; 03CDC2-P3-23; 03CDC2-P4-23; 03CGC1-P2-23; 03CGC1-P3-23; 03CGC1-P4-23; 03CGC2-P2-23; 03CGC2-P3-23; 03CGC2-P4-23.</p> <p>– Longueur 24 cm: 03CDC1-P2-24; 03CDC1-P3-24; 03CDC1-P4-24; 03CDC2-P2-24; 03CDC2-P3-24; 03CDC2-P4-24; 03CGC1-P2-24; 03CGC1-P3-24; 03CGC1-P4-24; 03CGC2-P2-24; 03CGC2-P3-24; 03CGC2-P4-24.</p> <p>– Longueur 25 cm: 03CDC1-P3-25; 03CDC1-P4-25; 03CDC1-P5-25; 03CDC1-P6-25; 03CDC2-P3-25; 03CDC2-P4-25; 03CDC2-P5-25; 03CDC2-P6-25; 03CGC1-P3-25; 03CGC1-P4-25; 03CGC1-P5-25; 03CGC1-P6-25; 03CGC2-P3-25; 03CGC2-P4-25; 03CGC2-P5-25; 03CGC2-P6-25.</p> <p>– Longueur 26 cm: 03CDC1-P3-26; 03CDC1-P4-26; 03CDC1-P5-26; 03CDC1-P6-26; 03CDC2-P3-26; 03CDC2-P4-26; 03CDC2-P5-26; 03CDC2-P6-26; 03CGC1-P3-26; 03CGC1-P4-26; 03CGC1-P5-26; 03CGC1-P6-26; 03CGC2-P3-26; 03CGC2-P4-26; 03CGC2-P5-26; 03CGC2-P6-26.</p> <p>– Longueur 27 cm: 03CDC1-P3-27; 03CDC1-P4-27; 03CDC1-P5-27; 03CDC1-P6-27; 03CDC2-P3-27; 03CDC2-P4-27; 03CDC2-P5-27; 03CDC2-P6-27; 03CGC1-P3-27; 03CGC1-P4-27; 03CGC1-P5-27; 03CGC1-P6-27; 03CGC2-P3-27; 03CGC2-P4-27; 03CGC2-P5-27; 03CGC2-P6-27.</p> <p>– Longueur 28 cm: 03CDC1-P3-28; 03CDC1-P4-28; 03CDC1-P5-28; 03CDC1-P6-28; 03CDC2-P3-28; 03CDC2-P4-28; 03CDC2-P5-28; 03CDC2-P6-28; 03CGC1-P3-28; 03CGC1-P4-28; 03CGC1-P5-28; 03CGC1-P6-28; 03CGC2-P3-28; 03CGC2-P4-28; 03CGC2-P5-28; 03CGC2-P6-28.</p> <p>– Longueur 29 cm: 03CDC1-P3-29; 03CDC1-P4-29; 03CDC1-P5-29; 03CDC1-P6-29; 03CDC2-P3-29; 03CDC2-P4-29; 03CDC2-P5-29; 03CDC2-P6-29; 03CGC1-P3-29; 03CGC1-P4-29; 03CGC1-P5-29; 03CGC1-P6-29; 03CGC2-P3-29; 03CGC2-P4-29; 03CGC2-P5-29; 03CGC2-P6-29.</p> <p>Date de fin de prise en charge: 15 août 2028</p>
	Société GO ORTHO (GO ORTHO)
2738709	<p>Pied restitution énergie, classe II, GO ORTHO, WINGED FOOT.</p> <p>Description</p> <p>Le pied WINGED FOOT est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est composé de 3 lames distinctes en fibre de carbone: une lame principale (lame intermédiaire) fendue, une lame talonnière fendue également et une lame supérieure. Les lames sont fixées au support par une vis en titane. Un revêtement esthétique en caoutchouc thermoplastique (TPR) est également fourni. La jonction proximale est une pyramide mâle en titane.</p> <p>La chaussette SPECTRA en polyéthylène haute densité (PE UHM) vise à protéger le revêtement.</p> <p>Caractéristiques techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tailles des lames: de 23 à 29 cm; – Charge maximale supportée: 120 kg; – Hauteur de talon: 10 mm; – Les modules de pied sont proposés en 5 catégories de résistance de lame, à choisir en fonction du poids de la personne; – Poids du pied: 390 g en taille 27 cm (sans revêtement esthétique). <p>Le pied WINGED FOOT résiste aux intempéries, il peut être utilisé dans un environnement humide et dans des températures comprises entre -10°C et 60°C, aucune immersion dans l'eau n'est autorisée.</p> <p>Le contact avec l'eau salée ou chlorée est interdit.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Le pied WINGED FOOT est garanti 24 mois, le revêtement esthétique est garanti 12 mois et la chaussette de protection est garantie 3 mois.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>Références prises en charge</p> <p>Pied WINGED FOOT:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 23 cm: W23-CAT1, W23-CAT2, W23-CAT3, W23-CAT4, W23-CAT5, - Longueur 24 cm: W24-CAT1, W24-CAT2, W24-CAT3, W24-CAT4, W24-CAT5, - Longueur 25 cm: W25-CAT1, W25-CAT2, W25-CAT3, W25-CAT4, W25-CAT5, - Longueur 26 cm: W26-CAT1, W26-CAT2, W26-CAT3, W26-CAT4, W26-CAT5, - Longueur 27 cm: W27-CAT1, W27-CAT2, W27-CAT3, W27-CAT4, W27-CAT5, - Longueur 28 cm: W28-CAT1, W28-CAT2, W28-CAT3, W28-CAT4, W28-CAT5, - Longueur 29 cm: W29-CAT1, W29-CAT2, W29-CAT3, W29-CAT4, W29-CAT5. <p>Revêtement esthétique seul:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 23 cm: AS-23L, AS-23R, AB-23L, AB-23R, - Longueur 24 cm: AS-24L, AS-24R, AB-24L, AB-24R, - Longueur 25 cm: AS-25L, AS-25R, AB-25L, AB-25R, - Longueur 26 cm: AS-26L, AS-26R, AB-26L, AB-26R, - Longueur 27 cm: AS-27L, AS-27R, AB-27L, AB-27R, - Longueur 28 cm: AS-28L, AS-28R, AB-28L, AB-28R, - Longueur 29 cm: AS-29L, AS-29R, AB-29L, AB-29R, <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2028.</p>
	Société ÖSSUR France (OSSUR)
2794079	<p>Pied restitution énergie, classe II, OSSUR, FLEX-FOOT BALANCE</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied FLEX-FOOT BALANCE est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Le pied FLEX-FOOT BALANCE a une semelle entièrement en carbone, d'une seule pièce des orteils au talon et avec un orteil séparé. Sur la partie postérieure de la semelle, est fixé un noyau de forme parallélépipédique en polymère au-dessus duquel est intégrée une pyramide mâle. L'ensemble (noyau + pyramide mâle) est collé sur la semelle et maintenu par deux sangles inextensibles. Le pied est fourni avec un revêtement esthétique associé (coloris beige ou brun).</p> <p>Le pied FLEX-FOOT BALANCE est garanti 3 ans et le revêtement esthétique 2 mois.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>FLEX-FOOT BALANCE (module de pied avec pyramide mâle et revêtement de pied beige) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : cat 0 (FBP0022L ; FBP0022R) et cat 1 (FBP0122L ; FBP0122R) ; - Longueur 23 cm : cat 0 (FBP0023L ; FBP0023R), cat 1 (FBP0123L ; FBP0123R) et cat 2 (FBP0223L ; FBP0223R) ; - Longueur 24 cm : cat 0 (FBP0024L ; FBP0024R), cat 1 (FBP0124L ; FBP0124R) et cat 2 (FBP0224L ; FBP0224R) ; - Longueur 25 cm : cat 1 (FBP0125L ; FBP0125R), cat 2 (FBP0225L ; FBP0225R) ; cat 3 (FBP0325L ; FBP0325R), cat 4 (FBP0425L ; FBP0425R) et cat 5 (FBP0525L ; FBP0525R) - Longueur 26 cm : cat 1 (FBP0126L ; FBP0126R), cat 2 (FBP0226L ; FBP0226R) ; cat 3 (FBP0326L ; FBP0326R), cat 4 (FBP0426L ; FBP0426R) et cat 5 (FBP0526L ; FBP0526R) - Longueur 27 cm : cat 2 (FBP0227L ; FBP0227R) ; cat 3 (FBP0327L ; FBP0327R), cat 4 (FBP0427L ; FBP0427R) et cat 5 (FBP0527L ; FBP0527R) - Longueur 28 cm : cat 2 (FBP0228L ; FBP0228R) ; cat 3 (FBP0328L ; FBP0328R), cat 4 (FBP0428L ; FBP0428R) et cat 5 (FBP0528L ; FBP0528R) <p>Pour un revêtement esthétique brun, la mention « BR » est ajouté à la référence.</p> <p>Revêtement esthétique seul :</p> <p>Le revêtement esthétique peut aussi être livré séparément sous les références suivantes, dans le cas d'un remplacement. La référence est construite comme suit : FSM0yyz yy=longueur ; z=côté (L=gauche / R=droit) ; mention « BR » : en suffixe si le revêtement est brun.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1^{er} décembre 2025</p>
2756825	<p>Pied restitution énergie, classe II, OSSUR, BALANCE FOOT J</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2026.</p>
2769294	<p>Pied restitution énergie, classe II, OSSUR, FLEX-FOOT ASSURE</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2022.
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
2794487	Pied restitution énergie, classe II, OTTO BOCK, TRIAS 1C30 Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2709234	Pied restitution énergie, classe II, OTTO BOCK, TERION K2. Date de fin de prise en charge : 30 avril 2027.
2713980	Pied restitution énergie, classe II, OTTO BOCK, PROMENADE Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
	Société PROTEOR SA (PROTEOR)
2774250	Pied restitution énergie, classe II, PROTEOR, DYNASTAR, gamme 1A500. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2759640	Pied restitution énergie, classe II, PROTEOR, DYNACITY 1A510. Date de fin de prise en charge : 31 décembre 2022.
2797362	Pied restitution énergie, classe II, PROTEOR, PIED RUSH ROVER PROTEOR Le PIED RUSH ROVER PROTEOR de la société PROTEOR est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est constitué de deux lames couplées en fibres de verre : une lame supérieure et une lame inférieure continue, associées entre elles au niveau du talon. Le PIED RUSH ROVER PROTEOR est disponible avec une seule hauteur de talon de 10 mm dans les tailles 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 29 et 30 cm. Le pied est fourni avec son revêtement esthétique associé. Le revêtement esthétique de pied existe en deux teintes (claire ou foncée). Le PIED RUSH ROVER PROTEOR est disponible en 9 catégories de résistance de lame (1 à 9), selon l'impact et le poids du patient (poids maximal 163 kg). Le PIED RUSH ROVER PROTEOR est conçu pour être résistant à l'eau douce, salée ou chlorée. Il est garanti 3 ans. Date de fin de prise en charge : 15 février 2025.
2724009	Pied restitution énergie, classe II, PROTEOR, EXALTO DESCRIPTION Le pied EXALTO est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est constitué d'une lame en forme de « C », une autre lame formant la semelle, en matériau composite de fibres de carbone et une enveloppe esthétique en polyuréthane. Le pied EXALTO est disponible avec une seule hauteur de talon de 10 mm et en 10 tailles : 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 cm. Le pied est fourni avec un revêtement esthétique associé. Les références prises en charges pour le pied sont construites selon la catégorie (01 à 09) et la taille du pied (22 à 31 cm). Les références de revêtements esthétiques, dépendent du clip malléolaire (1 chiffre) : 0 pour « enveloppe standard avec clip malléolaire » et 1 pour « enveloppe standard sans clip malléolaire », la taille (2 chiffres), allant de 22 à 31 cm, la couleur (1 lettre) : L pour claire, M pour médium et D pour foncée, le côté (2 lettres) : RL pour le revêtement esthétique gauche et RR pour le revêtement esthétique droit. Le poids du pied EXALTO en taille 27 cm (en incluant le revêtement de pied et la chaussette Spectra) est de 540 g. La hauteur de talon unique est de 10 mm. Ce pied est destiné à des patients ayant une activité faible ou modérée et pesant jusqu'à 166 kg. Neuf catégories de résistance de lame sont disponibles, de 1 à 9, en fonction du poids et du niveau d'activité. Le dispositif est résistant à l'eau (immersion et éclaboussures occasionnelles dans les conditions d'utilisation et de séchage conseillées dans la notice). Le pied EXALTO comprend une garantie de 36 mois. La garantie de l'enveloppe esthétique est de 6 mois. L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie. Date de fin de prise en charge : 31 mai 2028.
	Société TRINYTEC

CODE	NOMENCLATURE
2780344	Pied restitution énergie, classe II, TRINYTEC, DYNAMIC CARBON FOOT 1H04Y. Date de fin de prise en charge : 15 janvier 2023.
	Pied à restitution d'énergie de classe III
	<p>Ce type de pied prothétique est indiqué pour les patients justifiant d'un projet de vie incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des déplacements dans des bâtiments autres que la maison (d4601 de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF), - des déplacements en dehors de la maison et d'autres bâtiments (d4602 de la CIF), - et d'autres activités précisées relatives au fait de se déplacer dans d'autres lieux divers (code d4608 de la CIF). <p>Les pieds de cette classe ont une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation) $P \geq 120$.</p> <p>Le pied à restitution d'énergie de classe III est garanti pour une durée minimale de deux ans hors revêtement esthétique, et ce dans des conditions normales d'utilisation.</p>
	Société ALPS CZECH ENGINEERING (ALPS)
2744970	<p>Pied restitution énergie, classe III, ALPS, BIOSTEP LP</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied BIOSTEP LP est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est composé de 2 lames dynamiques en fibres de carbone : une lame frontale fendue sur toute la longueur boulonnée à une lame talonnière. La lame frontale est reliée à une pyramide mâle en titane sur la partie supérieure.</p> <p>La chaussette SPECTRA en polyéthylène haute densité (PE UHM) vise à protéger le revêtement. Une cale pour talon est également disponible pour augmenter la rigidité du talon.</p> <p>Caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tailles des lames : de 22 à 30 cm ; - Charge maximale supportée : 88 kg pour les tailles 22 à 24 et 147 kg pour les tailles 25 à 30 ; - Hauteur de talon : 10 mm ; - Les modules de pied sont proposés en 8 catégories de résistance de lame, à choisir en fonction du poids de la personne, de la taille du pied et du niveau d'activité ; - Poids du pied : 600 g en taille 26 cm (avec revêtement esthétique). <p>Le pied BIOSTEP LP résiste aux intempéries, il peut être utilisé dans des températures comprises entre -23°C et 93°C. Il est étanche et peut être utilisé en milieu humide ou mouillé et être immergé jusqu'à trois mètres de profondeur pendant une heure maximum. Il supporte le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée et la transpiration. Il peut également supporter des expositions occasionnelles à des milieux corrosifs comme le sable ou la boue.</p> <p>Le pied BIOSTEP LP est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois et la chaussette de protection est garantie 1 mois. La garantie associée ne couvre pas les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique (coloris : chair ou sombre) et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>BIOSTEP LP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Longueur 22 cm</u> : catégorie B (BSLP-22RB ; BSLP-22RB-D ; BSLP-22LB ; BSLP-22LB-D), catégorie C (BSLP-22RC ; BSLP-22RC-D ; BSLP-22LC ; BSLP-22LC-D), catégorie D (BSLP-22RD ; BSLP-22RD-D ; BSLP-22LD ; BSLP-22LD-D) et catégorie E (BSLP-22RE ; BSLP-22RE-D ; BSLP-22LE ; BSLP-22LE-D). - <u>Longueur 23 cm</u> : catégorie B (BSLP-23RB ; BSLP-23RB-D ; BSLP-23LB ; BSLP-23LB-D), catégorie C (BSLP-23RC ; BSLP-23RC-D ; BSLP-23LC ; BSLP-23LC-D), catégorie D (BSLP-23RD ; BSLP-23RD-D ; BSLP-23LD ; BSLP-23LD-D) et catégorie E (BSLP-23RE ; BSLP-23RE-D ; BSLP-23LE ; BSLP-23LE-D). - <u>Longueur 24 cm</u> : catégorie B (BSLP-24RB ; BSLP-24RB-D ; BSLP-24LB ; BSLP-24LB-D), catégorie C (BSLP-24RC ; BSLP-24RC-D ; BSLP-24LC ; BSLP-24LC-D), catégorie D

CODE	NOMENCLATURE
	<p>(BSLP-24RD ; BSLP-24RD-D ; BSLP-24LD ; BSLP-24LD-D) et catégorie E (BSLP-24RE ; BSLP-24RE-D ; BSLP-24LE ; BSLP-24LE-D).</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Longueur 25 cm</u> : catégorie B (BSLP-25RB ; BSLP-25RB-D ; BSLP-25LB ; BSLP-25LB-D), catégorie C (BSLP-25RC ; BSLP-25RC-D ; BSLP-25LC ; BSLP-25LC-D), catégorie D (BSLP-25RD ; BSLP-25RD-D ; BSLP-25LD ; BSLP-25LD-D), catégorie E (BSLP-25RE ; BSLP-25RE-D ; BSLP-25LE ; BSLP-25LE-D), catégorie F (BSLP-25RF ; BSLP-25RF-D ; BSLP-25LF ; BSLP-25LF-D), catégorie G (BSLP-25RG ; BSLP-25RG-D ; BSLP-25LG ; BSLP-25LG-D), catégorie H (BSLP-25RH ; BSLP-25RH-D ; BSLP-25LH ; BSLP-25LH-D) et catégorie J (BSLP-25RJ ; BSLP-25RJ-D ; BSLP-25LJ ; BSLP-25LJ-D). - <u>Longueur 26 cm</u> : catégorie B (BSLP-26RB ; BSLP-26RB-D ; BSLP-26LB ; BSLP-26LB-D), catégorie C (BSLP-26RC ; BSLP-26RC-D ; BSLP-26LC ; BSLP-26LC-D), catégorie D (BSLP-26RD ; BSLP-26RD-D ; BSLP-26LD ; BSLP-26LD-D), catégorie E (BSLP-26RE ; BSLP-26RE-D ; BSLP-26LE ; BSLP-26LE-D), catégorie F (BSLP-26RF ; BSLP-26RF-D ; BSLP-26LF ; BSLP-26LF-D), catégorie G (BSLP-26RG ; BSLP-26RG-D ; BSLP-26LG ; BSLP-26LG-D), catégorie H (BSLP-26RH ; BSLP-26RH-D ; BSLP-26LH ; BSLP-26LH-D) et catégorie J (BSLP-26RJ ; BSLP-26RJ-D ; BSLP-26LJ ; BSLP-26LJ-D). - <u>Longueur 27 cm</u> : catégorie B (BSLP-27RB ; BSLP-27RB-D ; BSLP-27LB ; BSLP-27LB-D), catégorie C (BSLP-27RC ; BSLP-27RC-D ; BSLP-27LC ; BSLP-27LC-D), catégorie D (BSLP-27RD ; BSLP-27RD-D ; BSLP-27LD ; BSLP-27LD-D), catégorie E (BSLP-27RE ; BSLP-27RE-D ; BSLP-27LE ; BSLP-27LE-D), catégorie F (BSLP-27RF ; BSLP-27RF-D ; BSLP-27LF ; BSLP-27LF-D), catégorie G (BSLP-27RG ; BSLP-27RG-D ; BSLP-27LG ; BSLP-27LG-D), catégorie H (BSLP-27RH ; BSLP-27RH-D ; BSLP-27LH ; BSLP-27LH-D) et catégorie J (BSLP-27RJ ; BSLP-27RJ-D ; BSLP-27LJ ; BSLP-27LJ-D). - <u>Longueur 28 cm</u> : catégorie C (BSLP-28RC ; BSLP-28RC-D ; BSLP-28LC ; BSLP-28LC-D), catégorie D (BSLP-28RD ; BSLP-28RD-D ; BSLP-28LD ; BSLP-28LD-D), catégorie E (BSLP-28RE ; BSLP-28RE-D ; BSLP-28LE ; BSLP-28LE-D), catégorie F (BSLP-28RF ; BSLP-28RF-D ; BSLP-28LF ; BSLP-28LF-D), catégorie G (BSLP-28RG ; BSLP-28RG-D ; BSLP-28LH ; BSLP-28LH-D), catégorie H (BSLP-28RH ; BSLP-28RH-D ; BSLP-28LH ; BSLP-28LH-D) et catégorie J (BSLP-28RJ ; BSLP-28RJ-D ; BSLP-28LJ ; BSLP-28LJ-D). - <u>Longueur 29 cm</u> : catégorie C (BSLP-29RC ; BSLP-29RC-D ; BSLP-29LC ; BSLP-29LC-D), catégorie D (BSLP-29RD ; BSLP-29RD-D ; BSLP-29LD ; BSLP-29LD-D), catégorie E (BSLP-29RE ; BSLP-29RE-D ; BSLP-29LE ; BSLP-29LE-D), catégorie F (BSLP-29RF ; BSLP-29RF-D ; BSLP-29LF ; BSLP-29LF-D), catégorie G (BSLP-29RG ; BSLP-29RG-D ; BSLP-29LH ; BSLP-29LH-D), catégorie H (BSLP-29RH ; BSLP-29RH-D ; BSLP-29LH ; BSLP-29LH-D) et catégorie J (BSLP-29RJ ; BSLP-29RJ-D ; BSLP-29LJ ; BSLP-29LJ-D). - <u>Longueur 30 cm</u> : catégorie C (BSLP-30RC ; BSLP-30RC-D ; BSLP-30LC ; BSLP-30LC-D), catégorie D (BSLP-30RD ; BSLP-30RD-D ; BSLP-30LD ; BSLP-30LD-D), catégorie E (BSLP-30RE ; BSLP-30RE-D ; BSLP-30LE ; BSLP-30LE-D), catégorie F (BSLP-30RF ; BSLP-30RF-D ; BSLP-30LF ; BSLP-30LF-D), catégorie G (BSLP-30RG ; BSLP-30RG-D ; BSLP-30LH ; BSLP-30LH-D), catégorie H (BSLP-30RH ; BSLP-30RH-D ; BSLP-30LH ; BSLP-30LH-D) et catégorie J (BSLP-30RJ ; BSLP-30RJ-D ; BSLP-30LJ ; BSLP-30LJ-D). <p>Revêtement esthétique seul :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : BS-FS22L ; BS-FS22R ; BS-FS22LB ; BS-FS22RB. - Longueur 23 cm : BS-FS23L ; BS-FS23R ; BS-FS23LB ; BS-FS23RB. - Longueur 24 cm : BS-FS24L ; BS-FS24R ; BS-FS24LB ; BS-FS24RB. - Longueur 25 cm : BS-FS25L ; BS-FS25R ; BS-FS25LB ; BS-FS25RB. - Longueur 26 cm : BS-FS26L ; BS-FS26R ; BS-FS26LB ; BS-FS26RB. - Longueur 27 cm : BS-FS27L ; BS-FS27R ; BS-FS27LB ; BS-FS27RB. - Longueur 28 cm : BS-FS28L ; BS-FS28R ; BS-FS28LB ; BS-FS28RB. - Longueur 29 cm : BS-FS29L ; BS-FS29R ; BS-FS29LB ; BS-FS29RB. - Longueur 30 cm : BS-FS30L ; BS-FS30R ; BS-FS30LB ; BS-FS30RB. <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2028.</p>
2761230	<p>Pied restitution énergie, classe III, ALPS, BIOSTEP EVO</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied BIOSTEP EVO est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Il est composé d'un pilon dynamique en fibre de carbone sous forme de C renversé, boulonné à la lame frontale, elle-même boulonnée à une lame talonnière. Le pilon se termine avec une pyramide mâle en titane.</p> <p>Les tailles disponibles vont de 22 à 30 cm, côté droit et côté gauche.</p> <p>La hauteur de talon est de 10 mm. La hauteur de montage est de 170 mm.</p> <p>Le poids du pied BIOSTEP EVO (avec l'enveloppe de pied) est de 840 g en taille 26 cm.</p> <p>Ce pied est destiné à des patients pesant jusqu'à 102 kg pour la taille 22, 113kg pour les tailles 23 à 24 cm et de 147 kg pour les tailles 25 à 30 cm.</p> <p>Le dispositif est étanche, il peut être immergé jusqu'à trois mètres de profondeur pendant une heure maximum. Le pied BIOSTEP EVO supporte le contact avec l'eau salée, chlorée et la transpiration. Il peut également supporter une exposition occasionnelle à des milieux corrosifs tels que le sable ou la boue.</p> <p>Après exposition aux conditions mentionnées ci-dessus, il est conseillé de rincer à l'eau claire le pied BIOSTEP EVO et de le sécher avec un chiffon souple et propre.</p> <p>Le module de pied BIOSTEP EVO est garanti pendant 36 mois, l'enveloppe de pied pendant 6 mois et la chaussette de protection pendant 1 mois.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique (coloris : chair ou sombre) et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>BIOSTEP EVO (côté gauche) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Longueur 22 cm</u> : BSEVO-22L-21 ; BSEVO-22L-21D ; BSEVO-22L-3 ; BSEVO-22L-31D ; BSEVO-22L-32 ; BSEVO-22L-32D ; BSEVO-22L-33 ; BSEVO-22L-33D ; BSEVO-22L-42 ; BSEVO-22L-42D ; BSEVO-22L-43 ; BSEVO-22L-43D ; BSEVO-22L-52 ; BSEVO-22L-52D ; BSEVO-22L-53 ; BSEVO-22L-53D. - <u>Longueur 23 cm</u> : BSEVO-23L-21 ; BSEVO-23L-21D ; BSEVO-23L-31 ; BSEVO-23L-31D ; BSEVO-23L-32 ; BSEVO-23L-32D ; BSEVO-23L-33 ; BSEVO-23L-33D ; BSEVO-23L-42 ; BSEVO-23L-42D ; BSEVO-23L-43 ; BSEVO-23L-43D ; BSEVO-23L-52 ; BSEVO-23L-52D ; BSEVO-23L-53 ; BSEVO-23L-53D ; BSEVO-23L-63 ; BSEVO-23L-63D. - <u>Longueur 24 cm</u> : BSEVO-24L-21 ; BSEVO-24L-21D ; BSEVO-24L-31 ; BSEVO-24L-31D ; BSEVO-24L-32 ; BSEVO-24L-32D ; BSEVO-24L-33 ; BSEVO-24L-33D ; BSEVO-24L-42 ; BSEVO-24L-42D ; BSEVO-24L-43 ; BSEVO-24L-43D ; BSEVO-24L-52 ; BSEVO-24L-52D ; BSEVO-24L-53 ; BSEVO-24L-53D ; BSEVO-24L-63 ; BSEVO-24L-63D. - <u>Longueur 25 cm</u> : BSEVO-25L-21 ; BSEVO-25L-21D ; BSEVO-25L-31 ; BSEVO-25L-31D ; BSEVO-25L-32 ; BSEVO-25L-32D ; BSEVO-25L-42 ; BSEVO-25L-42D ; BSEVO-25L-43 ; BSEVO-25L-43D ; BSEVO-25L-53D ; BSEVO-25L-54 ; BSEVO-25L-54D ; BSEVO-25L-64 ; BSEVO-25L-64D ; BSEVO-25L-65 ; BSEVO-25L-65D ; BSEVO-25L-75D. - <u>Longueur 26 cm</u> : BSEVO-26L-21 ; BSEVO-26L-21D ; BSEVO-26L-31 ; BSEVO-26L-31D ; BSEVO-26L-32 ; BSEVO-26L-32D ; BSEVO-26L-42 ; BSEVO-26L-42D ; BSEVO-26L-43 ; BSEVO-26L-43D ; BSEVO-26L-53D ; BSEVO-26L-54 ; BSEVO-26L-54D ; BSEVO-26L-64 ; BSEVO-26L-64D ; BSEVO-26L-65 ; BSEVO-26L-65D ; BSEVO-26L-75D. - <u>Longueur 27 cm</u> : BSEVO-27L-21 ; BSEVO-27L-21D ; BSEVO-27L-31 ; BSEVO-27L-31D ; BSEVO-27L-32 ; BSEVO-27L-32D ; BSEVO-27L-42 ; BSEVO-27L-42D ; BSEVO-27L-43 ; BSEVO-27L-43D ; BSEVO-27L-53D ; BSEVO-27L-54 ; BSEVO-27L-54D ; BSEVO-27L-64 ; BSEVO-27L-64D ; BSEVO-27L-65 ; BSEVO-27L-65D ; BSEVO-27L-75D. - <u>Longueur 28 cm</u> : BSEVO-28L-21 ; BSEVO-28L-21D ; BSEVO-28L-31 ; BSEVO-28L-31D ; BSEVO-28L-32 ; BSEVO-28L-32D ; BSEVO-28L-42 ; BSEVO-28L-42D ;

CODE	NOMENCLATURE			
	BSEVO-28L-42D ;	BSEVO-28L-43 ;	BSEVO-28L-43D ;	BSEVO-28L-53 ;
	BSEVO-28L-53D ;	BSEVO-28L-54 ;	BSEVO-28L-54D ;	BSEVO-28L-64 ;
	BSEVO-28L-64D ;	BSEVO-28L-65 ;	BSEVO-28L-65D ;	BSEVO-28L-75 ;
	BSEVO-28L-75D.			
	- <u>Longueur 29 cm :</u>	BSEVO-29L-21 ;	BSEVO-29L-21D ;	BSEVO-29L-31 ;
	BSEVO-29L-31D ;	BSEVO-29L-32 ;	BSEVO-29L-32D ;	BSEVO-29L-42 ;
	BSEVO-29L-42D ;	BSEVO-29L-43 ;	BSEVO-29L-43D ;	BSEVO-29L-53 ;
	BSEVO-29L-53D ;	BSEVO-29L-54 ;	BSEVO-29L-54D ;	BSEVO-29L-64 ;
	BSEVO-29L-64D ;	BSEVO-29L-65 ;	BSEVO-29L-65D ;	BSEVO-29L-75 ;
	BSEVO-29L-75D.			
	- <u>Longueur 30 cm :</u>	BSEVO-30L-21 ;	BSEVO-30L-21D ;	BSEVO-30L-31 ;
	BSEVO-30L-31D ;	BSEVO-30L-32 ;	BSEVO-30L-32D ;	BSEVO-30L-42 ;
	BSEVO-30L-42D ;	BSEVO-30L-43 ;	BSEVO-30L-43D ;	BSEVO-30L-53 ;
	BSEVO-30L-53D ;	BSEVO-30L-54 ;	BSEVO-30L-54D ;	BSEVO-30L-64 ;
	BSEVO-30L-64D ;	BSEVO-30L-65 ;	BSEVO-30L-65D ;	BSEVO-30L-75 ;
	BSEVO-30L-75D.			
	BIOSTEP EVO (côté droit) :			
	- <u>Longueur 22 cm :</u>	BSEVO-22R-21 ;	BSEVO-22R-21D ;	BSEVO-22R-31 ;
	BSEVO-22R-31D ;	BSEVO-22R-32 ;	BSEVO-22R-32D ;	BSEVO-22R-33 ;
	BSEVO-22R-33D ;	BSEVO-22R-42 ;	BSEVO-22R-42D ;	BSEVO-22R-43 ;
	BSEVO-22R-43D ;	BSEVO-22R-52 ;	BSEVO-22R-52D ;	BSEVO-22R-53 ;
	BSEVO-22R-53D.			
	- <u>Longueur 23 cm :</u>	BSEVO-23R-21 ;	BSEVO-23R-21D ;	BSEVO-23R-31 ;
	BSEVO-23R-31D ;	BSEVO-23R-32 ;	BSEVO-23R-32D ;	BSEVO-23R-33 ;
	BSEVO-23R-33D ;	BSEVO-23R-42 ;	BSEVO-23R-42D ;	BSEVO-23R-43 ;
	BSEVO-23R-43D ;	BSEVO-23R-52 ;	BSEVO-23R-52D ;	BSEVO-23R-53 ;
	BSEVO-23R-53D ;	BSEVO-23R-63 ;	BSEVO-23R-63D.	
	- <u>Longueur 24 cm :</u>	BSEVO-24R-21 ;	BSEVO-24R-21D ;	BSEVO-24R-31 ;
	BSEVO-24R-31D ;	BSEVO-24R-32 ;	BSEVO-24R-32D ;	BSEVO-24R-33 ;
	BSEVO-24R-33D ;	BSEVO-24R-42 ;	BSEVO-24R-42D ;	BSEVO-24R-43 ;
	BSEVO-24R-43D ;	BSEVO-24R-52 ;	BSEVO-24R-52D ;	BSEVO-24R-53 ;
	BSEVO-24R-53D ;	BSEVO-24R-63 ;	BSEVO-24R-63D.	
	- <u>Longueur 25 cm :</u>	BSEVO-25R-21 ;	BSEVO-25R-21D ;	BSEVO-25R-31 ;
	BSEVO-25R-31D ;	BSEVO-25R-32 ;	BSEVO-25R-32D ;	BSEVO-25R-42 ;
	BSEVO-25R-42D ;	BSEVO-25R-43 ;	BSEVO-25R-43D ;	BSEVO-25R-53 ;
	BSEVO-25R-53D ;	BSEVO-25R-54 ;	BSEVO-25R-54D ;	BSEVO-25R-64 ;
	BSEVO-25R-64D ;	BSEVO-25R-65 ;	BSEVO-25R-65D ;	BSEVO-25R-75 ;
	BSEVO-25R-75D.			
	- <u>Longueur 26 cm :</u>	BSEVO-26R-21 ;	BSEVO-26R-21D ;	BSEVO-26R-31 ;
	BSEVO-26R-31D ;	BSEVO-26R-32 ;	BSEVO-26R-32D ;	BSEVO-26R-42 ;
	BSEVO-26R-42D ;	BSEVO-26R-43 ;	BSEVO-26R-43D ;	BSEVO-26R-53 ;
	BSEVO-26R-53D ;	BSEVO-26R-54 ;	BSEVO-26R-54D ;	BSEVO-26R-64 ;
	BSEVO-26R-64D ;	BSEVO-26R-65 ;	BSEVO-26R-65D ;	BSEVO-26R-75 ;
	BSEVO-26R-75D.			
	- <u>Longueur 27 cm :</u>	BSEVO-27R-21 ;	BSEVO-27R-21D ;	BSEVO-27R-31 ;
	BSEVO-27R-31D ;	BSEVO-27R-32 ;	BSEVO-27R-32D ;	BSEVO-27R-42 ;
	BSEVO-27R-42D ;	BSEVO-27R-43 ;	BSEVO-27R-43D ;	BSEVO-27R-53 ;
	BSEVO-27R-53D ;	BSEVO-27R-54 ;	BSEVO-27R-54D ;	BSEVO-27R-64 ;
	BSEVO-27R-64D ;	BSEVO-27R-65 ;	BSEVO-27R-65D ;	BSEVO-27R-75 ;
	BSEVO-27R-75D.			
	- <u>Longueur 28 cm :</u>	BSEVO-28R-21 ;	BSEVO-28R-21D ;	BSEVO-28R-31 ;
	BSEVO-28R-31D ;	BSEVO-28R-32 ;	BSEVO-28R-32D ;	BSEVO-28R-42 ;
	BSEVO-28R-42D ;	BSEVO-28R-43 ;	BSEVO-28R-43D ;	BSEVO-28R-53 ;
	BSEVO-28R-53D ;	BSEVO-28R-54 ;	BSEVO-28R-54D ;	BSEVO-28R-64 ;
	BSEVO-28R-64D ;	BSEVO-28R-65 ;	BSEVO-28R-65D ;	BSEVO-28R-75 ;
	BSEVO-28R-75D.			
	- <u>Longueur 29 cm :</u>	BSEVO-29R-21 ;	BSEVO-29R-21D ;	BSEVO-29R-31 ;
	BSEVO-29R-31D ;	BSEVO-29R-32 ;	BSEVO-29R-32D ;	BSEVO-29R-42 ;
	BSEVO-29R-42D ;	BSEVO-29R-43 ;	BSEVO-29R-43D ;	BSEVO-29R-53 ;
	BSEVO-29R-53D ;	BSEVO-29R-54 ;	BSEVO-29R-54D ;	BSEVO-29R-64 ;

CODE	NOMENCLATURE
	<p>BSEVO-29R-64D ; BSEVO-29R-65 ; BSEVO-29R-65D ; BSEVO-29R-75 ; BSEVO-29R-75D.</p> <p>- Longueur 30 cm : BSEVO-30R-21 ; BSEVO-30R-21D ; BSEVO-30R-31 ; BSEVO-30R-31D ; BSEVO-30R-32 ; BSEVO-30R-32D ; BSEVO-30R-42 ; BSEVO-30R-42D ; BSEVO-30R-43 ; BSEVO-30R-43D ; BSEVO-30R-53 ; BSEVO-30R-53D ; BSEVO-30R-54 ; BSEVO-30R-54D ; BSEVO-30R-64 ; BSEVO-30R-64D ; BSEVO-30R-65 ; BSEVO-30R-65D ; BSEVO-30R-75 ; BSEVO-30R-75D.</p> <p>Revêtement esthétique seul :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : BS-FS22L ; BS-FS22R ; BS-FS22LB ; BS-FS22RB. - Longueur 23 cm : BS-FS23L ; BS-FS23R ; BS-FS23LB ; BS-FS23RB. - Longueur 24 cm : BS-FS24L ; BS-FS24R ; BS-FS24LB ; BS-FS24RB. - Longueur 25 cm : BS-FS25L ; BS-FS25R ; BS-FS25LB ; BS-FS25RB. - Longueur 26 cm : BS-FS26L ; BS-FS26R ; BS-FS26LB ; BS-FS26RB. - Longueur 27 cm : BS-FS27L ; BS-FS27R ; BS-FS27LB ; BS-FS27RB. - Longueur 28 cm : BS-FS28L ; BS-FS28R ; BS-FS28LB ; BS-FS28RB. - Longueur 29 cm : BS-FS29L ; BS-FS29R ; BS-FS29LB ; BS-FS29RB. - Longueur 30 cm : BS-FS30L ; BS-FS30R ; BS-FS30LB ; BS-FS30RB. <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2028.</p>
	Société BLATCHFORD France (BLATCHFORD)
2772209	<p>Pied restitution énergie, classe III, BLATCHFORD, ELITE.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2020</p>
2759338	<p>Pied restitution énergie, classe III, BLATCHFORD, ESPRIT</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied ESPRIT est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est constitué de deux lames d'avant-pied en e-carbone (fibres de carbone combinées avec de la fibre de verre) et d'une lame de talon indépendante également en e-carbone. Les lames de talon et d'avant-pied sont fixées au support par des vis en titane et acier. Le châssis qui supporte la pyramide mâle à l'extrémité supérieure notamment, est composé de différents matériaux (aluminium/acier inox/ titane et acier). L'enveloppe esthétique est constituée de couches de polyuréthane.</p> <p>Ce pied est destiné à des patients pesant jusqu'à 125 kg.</p> <p>Le pied ESPRIT est garanti 36 mois et l'enveloppe de pied 12 mois.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 6 décembre 2027.</p>
	Société FILLAUER Europe (FILLAUER)
2784974	<p>Pied restitution énergie, classe III, FILLAUER, AERIS PERFORMANCE 2.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied AERIS PERFORMANCE 2 est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est composé de 2 éléments principaux en fibre de carbone composite : une double lame (ressort principal et ressort supérieur du pylône) avec orteil séparé et une plaque de pied inférieure. La jonction proximale est un adaptateur pyramidal en aluminium.</p> <p>Un revêtement esthétique en polychlorure de vinyle et Kevlar est également disponible.</p> <p>Le pied AERIS PERFORMANCE 2 est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois, et ce dans des conditions normales d'utilisation.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 octobre 2027.</p>
2728579	<p>Pied restitution énergie, classe III, FILLAUER, AERIS PERFORMANCE LP.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied AERIS PERFORMANCE LP est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est composé de 3 éléments principaux en fibre de carbone composite : une double lame (ressort principal et ressort supérieur du pylône) et une plaque de pied inférieure. Un revêtement esthétique en polychlorure de vinyle et Kevlar est également fourni. La jonction proximale est un adaptateur pyramidal en aluminium.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>La chaussette SPECTRA vise à protéger le revêtement. Le pied AERIS PERFORMANCE LP est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois, et ce dans des conditions normales d'utilisation. Date de fin de prise en charge : 15 octobre 2027.</p>
Société LINDHE XTEND (LINDHE)	
2740830	<p>Pied restitution énergie, classe III, LINDHE, XTEND FOOT H100. Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2022.</p>
2765592	<p>Pied restitution énergie, classe III, LINDHE, XTEND FOOT H100 (version 2021). DESCRIPTION</p> <p>Le pied XTEND FOOT H100 (version 2021) est une évolution incrémentale du pied XTEND FOOT H100. Les principales évolutions de la nouvelle version sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élargissement des orteils augmentant la surface d'encollage des orteils de 70 %, - L'allongement de l'échancrure centrale vers le haut afin d'avoir une meilleure répartition des forces, - Le remplacement des vis maintenant la pyramide par des vis BUMAX dans le but d'augmenter leur résistance. <p>Ces modifications visent à améliorer la durée de vie du pied.</p> <p>XTEND FOOT H100 (version 2021) est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il comprend trois lames distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La lame inférieure noire (plante du pied) est constituée d'une lame en fibre de verre dont la forme suit celle d'une semelle plantaire ; - La lame supérieure orange en fibre de carbone et de forme incurvée est assemblée par collage à la lame inférieure. La partie antérieure de la lame supérieure est découpée longitudinalement en deux parties ; - La lame du talon, en fibre de verre et en forme de « C », est assemblée par collage à l'extrémité postérieure des lames inférieure et supérieure. <p>Le pied est terminé par un support de connecteur pyramidal, maintenu à la lame supérieure par des vis BUMAX.</p> <p>Ce pied est destiné à des patients actifs à très actifs pesant jusqu'à 150 kg.</p> <p>Le pied XTEND FOOT H100 (version 2021) est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie. Date de fin de prise en charge : 15 juin 2028.</p>
Société OKO SOLUTION S.A.S. (OKO SOLUTION)	
2724564	<p>Pied restitution énergie, classe III, OKO SOLUTION, AERIS SOLUTION REFERENCES PRISES EN CHARGE Kit AERIS SOLUTION : 70G-XXX-000 (comprend le pied, l'enveloppe esthétique, la chaussette et le coin talonnier élastomère) Côté gauche : C71G-XXX-000 Côté droit : C72G-XXX-000 Date de fin de prise en charge : 15 décembre 2021</p>
Société ORTHO EUROPE SARL (ORTHO)	
2754186	<p>Pied restitution énergie, classe III, ORTHO, DURALITE Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2020</p>

2747230	<p>Pied restitution énergie, classe III, ORTHO, META ARC</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied META ARC est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Le pied prothétique est en titane et fibre de carbone. Il se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un élément de fixation proximal, constitué d'une pyramide prothétique ; - D'un élément fonctionnel en une seule pièce. <p>Caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids maximal du patient : 166 kg - Poids du pied : 727g (taille 26 et catégorie 5 avec revêtement esthétique) - Hauteur de construction : 113 mm - Taille des lames : 22 à 29 cm <p>Le pied META ARC est étanche et fourni avec un revêtement esthétique qui est en mousse d'uréthane. Le pied META ARC est garanti trois ans et le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>META ARC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : M002-22L-01 ; M002-22L-02 ; M002-22L-03 ; M002-22L-04 ; M002-22L-05 ; M002-22R-01 ; M002-22R-02 ; M002-22R-03 ; M002-22R-04 ; M002-22R-05. - Longueur 23 cm : M002-23L-01 ; M002-23L-02 ; M002-23L-03 ; M002-23L-04 ; M002-23L-05 ; M002-23R-01 ; M002-23R-02 ; M002-23R-03 ; M002-23R-04 ; M002-23R-05. - Longueur 24 cm : M002-24L-01 ; M002-24L-02 ; M002-24L-03 ; M002-24L-04 ; M002-24L-05 ; M002-24R-01 ; M002-24R-02 ; M002-24R-03 ; M002-24R-04 ; M002-24R-05. - Longueur 25 cm : M002-25L-01 ; M002-25L-02 ; M002-25L-03 ; M002-25L-04 ; M002-25L-05 ; M002-25L-06 ; M002-25L-07 ; M002-25L-08 ; M002-25L-09 ; M002-25R-01 ; M002-25R-02 ; M002-25R-03 ; M002-25R-04 ; M002-25R-05 ; M002-25R-06 ; M002-25R-07 ; M002-25R-08 ; M002-25R-09. - Longueur 26 cm : M002-26L-01 ; M002-26L-02 ; M002-26L-03 ; M002-26L-04 ; M002-26L-05 ; M002-26L-06 ; M002-26L-07 ; M002-26L-08 ; M002-26L-09 ; M002-26R-01 ; M002-26R-02 ; M002-26R-03 ; M002-26R-04 ; M002-26R-05 ; M002-26R-06 ; M002-26R-07 ; M002-26R-08 ; M002-26R-09. - Longueur 27 cm : M002-27L-01 ; M002-27L-02 ; M002-27L-03 ; M002-27L-04 ; M002-27L-05 ; M002-27L-06 ; M002-27L-07 ; M002-27L-08 ; M002-27L-09 ; M002-27R-01 ; M002-27R-02 ; M002-27R-03 ; M002-27R-04 ; M002-27R-05 ; M002-27R-06 ; M002-27R-07 ; M002-27R-08 ; M002-27R-09. - Longueur 28 cm : M002-28L-01 ; M002-28L-02 ; M002-28L-03 ; M002-28L-04 ; M002-28L-05 ; M002-28L-06 ; M002-28L-07 ; M002-28L-08 ; M002-28L-09 ; M002-28R-01 ; M002-28R-02 ; M002-28R-03 ; M002-28R-04 ; M002-28R-05 ; M002-28R-06 ; M002-28R-07 ; M002-28R-08 ; M002-28R-09. - Longueur 29 cm : M002-29L-01 ; M002-29L-02 ; M002-29L-03 ; M002-29L-04 ; M002-29L-05 ; M002-29L-06 ; M002-29L-07 ; M002-29L-08 ; M002-29L-09 ; M002-29R-01 ; M002-29R-02 ; M002-29R-03 ; M002-29R-04 ; M002-29R-05 ; M002-29R-06 ; M002-29R-07 ; M002-29R-08 ; M002-29R-09. - Longueur 30 cm : M002-30L-01 ; M002-30L-02 ; M002-30L-03 ; M002-30L-04 ; M002-30L-05 ; M002-30L-06 ; M002-30L-07 ; M002-30L-08 ; M002-30L-09 ; M002-30R-01 ; M002-30R-02 ; M002-30R-03 ; M002-30R-04 ; M002-30R-05 ; M002-30R-06 ; M002-30R-07 ; M002-30R-08 ; M002-30R-09. <p>Revêtement esthétique seul :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : FS01-22LB ; FS01-22RB ; FS01-22LT ; FS01-22RT ; FS01-22LM ; FS01-22RM. - Longueur 23 cm : FS01-23LB ; FS01-23RB ; FS01-23LT ; FS01-23RT ; FS01-23LM ; FS01-23RM. - Longueur 24 cm : FS01-24LB ; FS01-24RB ; FS01-24LT ; FS01-24RT ; FS01-24LM ; FS01-24RM. - Longueur 25 cm : FS01-25LB ; FS01-25RB ; FS01-25LT ; FS01-25RT ; FS01-25LM ; FS01-25RM.
---------	--

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur 26 cm : FS01-26LB ; FS01-26RB ; FS01-26LT ; FS01-26RT ; FS01-26LM ; FS01-26RM. - Longueur 27 cm : FS01-27LB ; FS01-27RB ; FS01-27LT ; FS01-27RT ; FS01-27LM ; FS01-27RM. - Longueur 28 cm : FS01-28LB ; FS01-28RB ; FS01-28LT ; FS01-28RT ; FS01-28LM ; FS01-28RM. - Longueur 29 cm : FS01-29LB ; FS01-29RB ; FS01-29LT ; FS01-29RT ; FS01-29LM ; FS01-29RM. - Longueur 30 cm : FS01-30LB ; FS01-30RB ; FS01-30LT ; FS01-30RT ; FS01-30LM ; FS01-30RM. <p>Date de fin de prise en charge : 30 avril 2029.</p>
	Société ÖSSUR Europe BV (ÖSSUR)
2762197	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR Europe, SOLEUS. Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2023.</p>
2704461	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR Europe, VELOCITY Date de fin de prise en charge : 15 février 2025.</p>
2706566	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR Europe, CELSUS Date de fin de prise en charge : 15 février 2025.</p>
2734700	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, VARI-FLEX Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025</p>
2712325	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, RE-FLEX DESCRIPTION</p> <p>Le pied RE-FLEX est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>RE-FLEX est constitué d'une lame carbone en forme de J au sommet de laquelle est collée une bague. Celle-ci permet d'adapter différents adaptateurs tels qu'un absorbeur de choc et de torsion ou un absorbeur de choc dynamique.</p> <p>Une lame talonnière en carbone est boulonnée à la lame en J au niveau des métatarses.</p> <p>La lame est fendue sur toute la longueur. Un revêtement esthétique est disponible, en coloris beige ou brun.</p> <p>L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie.</p> <p>Le pied RE-FLEX est garanti 3 ans et le revêtement esthétique est garanti 2 mois. La garantie associée ne couvre pas le vol ainsi que les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Module de pied standard (hauteur de talon : 10 mm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : RSXE1220, RSXE2220, RSXE3220, RSXE4220, RSXE5220, RSXE6220 - Longueur 23 cm : RSXE1230, RSXE2230, RSXE3230, RSXE4230, RSXE5230, RSXE6230 - Longueur 24 cm : RSXE1240, RSXE2240, RSXE3240, RSXE4240, RSXE5240, RSXE6240 - Longueur 25 cm : RSXE1250, RSXE2250, RSXE3250, RSXE4250, RSXE5250, RSXE6250, RSXE7250, RSXE8250 - Longueur 26 cm : RSXE1260, RSXE2260, RSXE3260, RSXE4260, RSXE5260, RSXE6260, RSXE7260, RSXE8260 - Longueur 27 cm : RSXE1270, RSXE2270, RSXE3270, RSXE4270, RSXE5270, RSXE6270, RSXE7270, RSXE8270 - Longueur 28 cm : RSXE3280, RSXE4280, RSXE5280, RSXE6280, RSXE7280, RSXE8280 - Longueur 29 cm : RSXE3290, RSXE4290, RSXE5290, RSXE6290, RSXE7290, RSXE8290 - Longueur 30 cm : RSXE3300, RSXE4300, RSXE5300, RSXE6300, RSXE7300, RSXE8300 <p>Module de pied haut (hauteur de talon : 10 mm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : RHXE1220, RHXE2220, RHXE3220, RHXE4220, RHXE5220, RHXE6220 - Longueur 23 cm : RHXE1230, RHXE2230, RHXE3230, RHXE4230, RHXE5230, RHXE6230

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur 24 cm : RHXE1240, RHXE2240, RHXE3240, RHXE4240, RHXE5240, RHXE6240 - Longueur 25 cm : RHXE1250, RHXE2250, RHXE3250, RHXE4250, RHXE5250, RHXE6250, RHXE7250, RHXE8250 - Longueur 26 cm : RHXE1260, RHXE2260, RHXE3260, RHXE4260, RHXE5260, RHXE6260, RHXE7260, RHXE8260 - Longueur 27 cm : RHXE1270, RHXE2270, RHXE3270, RHXE4270, RHXE5270, RHXE6270, RHXE7270, RHXE8270 - Longueur 28 cm : RHXE3280, RHXE4280, RHXE5280, RHXE6280, RHXE7280, RHXE8280 - Longueur 29 cm : RHXE3290, RHXE4290, RHXE5290, RHXE6290, RHXE7290, RHXE8290 - Longueur 30 cm : RHXE3300, RHXE4300, RHXE5300, RHXE6300, RHXE7300, RHXE8300 <p>Module de pied haut (hauteur de talon : 19 mm) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : RHXE1222, RHXE2222, RHXE3222, RHXE4222, RHXE5222, RHXE6222 - Longueur 23 cm : RHXE1232, RHXE2232, RHXE3232, RHXE4232, RHXE5232, RHXE6232 - Longueur 24 cm : RHXE1242, RHXE2242, RHXE3242, RHXE4242, RHXE5242, RHXE6242 - Longueur 25 cm : RHXE1252, RHXE2252, RHXE3252, RHXE4252, RHXE5252, RHXE6252, RHXE7252, RHXE8252 - Longueur 26 cm : RHXE1262, RHXE2262, RHXE3262, RHXE4262, RHXE5262, RHXE6262, RHXE7262, RHXE8262 - Longueur 27 cm : RHXE1272, RHXE2272, RHXE3272, RHXE4272, RHXE5272, RHXE6272, RHXE7272, RHXE8272 - Longueur 28 cm : RHXE3282, RHXE4282, RHXE5282, RHXE6282, RHXE7282, RHXE8282 - Longueur 29 cm : RHXE3292, RHXE4292, RHXE5292, RHXE6292, RHXE7292, RHXE8292 - Longueur 30 cm : RHXE3302, RHXE4302, RHXE5302, RHXE6302, RHXE7302, RHXE8302 <p>Revêtement seul :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 22 cm : FSE022L, FSE022R, FSE022LBR, FSE022RBR - Longueur 23 cm : FSE023L, FSE023R, FSE023LBR, FSE023RBR - Longueur 24 cm : FSE024L, FSE024R, FSE024LBR, FSE024RBR - Longueur 25 cm : FSE025L, FSE025R, FSE025LBR, FSE025RBR - Longueur 26 cm : FSE026L, FSE026R, FSE026LBR, FSE026RBR - Longueur 27 cm : FSE027L, FSE027R, FSE027LBR, FSE027RBR - Longueur 28 cm : FSE028L, FSE028R, FSE028LBR, FSE028RBR - Longueur 29 cm : FSE029L, FSE029R, FSE029LBR, FSE029RBR - Longueur 30 cm : FSE030L, FSE030R, FSE030LBR, FSE030RBR <p>Date de fin de prise en charge : 19 septembre 2028.</p>
2729521	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, PRO-FLEX XC.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied PRO-FLEX XC est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est composé de deux lames en C et d'une lame plantaire. Ces pièces sont fixées ensemble au niveau du talon par des boulons. La lame plantaire possède un orteil séparé et une lame de longueur intégrale en fibre de carbone. La lame est fendue du milieu au bout du pied. Le pied est livré avec une pyramide mâle intégrée. Un revêtement esthétique est également fourni. La hauteur du talon est de 10 mm. Les modules de pied sont disponibles en 9 catégories de résistance de lame, à choisir en fonction du poids de la personne, de la taille et du niveau d'activité. La chaussette SPECTRA en polyéthylène haute densité (PE UHM) vise à protéger le revêtement. Le pied PRO-FLEX XC est étanche, il peut être utilisé en milieu humide ou mouillé et être immergé jusqu'à trois mètres de profondeur pendant une heure maximum. Il supporte le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée, la transpiration, l'urine et les savons doux. Il peut également supporter des expositions occasionnelles au sable, à la poussière et à la saleté. Le pied PRO-FLEX XC est garanti 3 ans, le revêtement esthétique est garanti 6 mois. La garantie</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>associée ne couvre pas les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers.</p> <p>REFERENCE PRISE EN CHARGE</p> <p>Pied PRO-FLEX XC:</p> <p>– Longueur 22 cm: catégorie 1 (PXC0122L; PXC0122R; PXC0122LBR; PXC0122RBR), catégorie 2 (PXC0222L; PXC0222R; PXC0222LBR; PXC0222RBR), catégorie 3 (PXC0322L; PXC0322R; PXC0322LBR; PXC0322RBR), catégorie 4 (PXC0422L; PXC0422R; PXC0422LBR; PXC0422RBR), catégorie 5 (PXC0522L; PXC0522R; PXC0522LBR; PXC0522RBR), catégorie 6 (PXC0622L; PXC0622R; PXC0622LBR; PXC0622RBR).</p> <p>– Longueur 23 cm: catégorie 1 (PXC0123L; PXC0123R; PXC0123LBR; PXC0123RBR), catégorie 2 (PXC0223L; PXC0223R; PXC0223LBR; PXC0223RBR), catégorie 3 (PXC0323L; PXC0323R; PXC0323LBR; PXC0323RBR), catégorie 4 (PXC0423L; PXC0423R; PXC0423LBR; PXC0423RBR), catégorie 5 (PXC0523L; PXC0523R; PXC0523LBR; PXC0523RBR), catégorie 6 (PXC0623L; PXC0623R; PXC0623LBR; PXC0623RBR).</p> <p>– Longueur 24 cm: catégorie 1 (PXC0124L; PXC0124R; PXC0124LBR; PXC0124RBR), catégorie 2 (PXC0224L; PXC0224R; PXC0224LBR; PXC0224RBR), catégorie 3 (PXC0324L; PXC0324R; PXC0324LBR; PXC0324RBR), catégorie 4 (PXC0424L; PXC0424R; PXC0424LBR; PXC0424RBR), catégorie 5 (PXC0524L; PXC0524R; PXC0524LBR; PXC0524RBR), catégorie 6 (PXC0624L; PXC0624R; PXC0624LBR; PXC0624RBR).</p> <p>– Longueur 25 cm: catégorie 1 (PXC0125L; PXC0125R; PXC0125LBR; PXC0125RBR), catégorie 2 (PXC0225L; PXC0225R; PXC0225LBR; PXC0225RBR), catégorie 3 (PXC0325L; PXC0325R; PXC0325LBR; PXC0325RBR), catégorie 4 (PXC0425L; PXC0425R; PXC0425LBR; PXC0425RBR), catégorie 5 (PXC0525L; PXC0525R; PXC0525LBR; PXC0525RBR), catégorie 6 (PXC0625L; PXC0625R; PXC0625LBR; PXC0625RBR), catégorie 7 (PXC0725L; PXC0725R; PXC0725LBR; PXC0725RBR), catégorie 8 (PXC0825L; PXC0825R; PXC0825LBR; PXC0825RBR), catégorie 9 (PXC0925L; PXC0925R; PXC0925LBR; PXC0925RBR).</p> <p>– Longueur 26 cm: catégorie 1 (PXC0126L; PXC0126R; PXC0126LBR; PXC0126RBR), catégorie 2 (PXC0226L; PXC0226R; PXC0226LBR; PXC0226RBR), catégorie 3 (PXC0326L; PXC0326R; PXC0326LBR; PXC0326RBR), catégorie 4 (PXC0426L; PXC0426R; PXC0426LBR; PXC0426RBR), catégorie 5 (PXC0526L; PXC0526R; PXC0526LBR; PXC0526RBR), catégorie 6 (PXC0626L; PXC0626R; PXC0626LBR; PXC0626RBR), catégorie 7 (PXC0726L; PXC0726R; PXC0726LBR; PXC0726RBR), catégorie 8 (PXC0826L; PXC0826R; PXC0826LBR; PXC0826RBR), catégorie 9 (PXC0926L; PXC0926R; PXC0926LBR; PXC0926RBR).</p> <p>– Longueur 27 cm: catégorie 1 (PXC0127L; PXC0127R; PXC0127LBR; PXC0127RBR), catégorie 2 (PXC0227L; PXC0227R; PXC0227LBR; PXC0227RBR), catégorie 3 (PXC0327L; PXC0327R; PXC0327LBR; PXC0327RBR), catégorie 4 (PXC0427L; PXC0427R; PXC0427LBR; PXC0427RBR), catégorie 5 (PXC0527L; PXC0527R; PXC0527LBR; PXC0527RBR), catégorie 6 (PXC0627L; PXC0627R; PXC0627LBR; PXC0627RBR), catégorie 7 (PXC0727L; PXC0727R; PXC0727LBR; PXC0727RBR), catégorie 8 (PXC0827L; PXC0827R; PXC0827LBR; PXC0827RBR), catégorie 9 (PXC0927L; PXC0927R; PXC0927LBR; PXC0927RBR).</p> <p>– Longueur 28 cm: catégorie 3 (PXC0328L; PXC0328R; PXC0328LBR; PXC0328RBR), catégorie 4 (PXC0428L; PXC0428R; PXC0428LBR; PXC0428RBR), catégorie 5 (PXC0528L; PXC0528R; PXC0528LBR; PXC0528RBR), catégorie 6 (PXC0628L; PXC0628R; PXC0628LBR; PXC0628RBR), catégorie 7 (PXC0728L; PXC0728R; PXC0728LBR; PXC0728RBR), catégorie 8 (PXC0828L; PXC0828R; PXC0828LBR; PXC0828RBR), catégorie 9 (PXC0928L; PXC0928R; PXC0928LBR; PXC0928RBR).</p> <p>– Longueur 29 cm: catégorie 3 (PXC0329L; PXC0329R; PXC0329LBR; PXC0329RBR), catégorie 4 (PXC0429L; PXC0429R; PXC0429LBR; PXC0429RBR), catégorie 5 (PXC0529L; PXC0529R; PXC0529LBR; PXC0529RBR), catégorie 6 (PXC0629L; PXC0629R; PXC0629LBR; PXC0629RBR), catégorie 7 (PXC0729L; PXC0729R; PXC0729LBR; PXC0729RBR), catégorie 8 (PXC0829L; PXC0829R; PXC0829LBR; PXC0829RBR), catégorie 9 (PXC0929L; PXC0929R; PXC0929LBR; PXC0929RBR).</p> <p>– Longueur 30 cm: catégorie 3 (PXC0330L; PXC0330R; PXC0330LBR; PXC0330RBR), catégorie 4 (PXC0430L; PXC0430R; PXC0430LBR; PXC0430RBR), catégorie 5 (PXC0530L; PXC0530R; PXC0530LBR; PXC0530RBR), catégorie 6 (PXC0630L; PXC0630R; PXC0630LBR; PXC0630RBR), catégorie 7 (PXC0730L; PXC0730R; PXC0730LBR; PXC0730RBR), catégorie 8 (PXC0830L; PXC0830R; PXC0830LBR; PXC0830RBR), catégorie 9 (PXC0930L; PXC0930R; PXC0930LBR; PXC0930RBR).</p> <p>Revêtement seul:</p> <p>– Longueur 22: FST022L; FST022R; FST022LBR; FST022RBR.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<ul style="list-style-type: none"> – Longueur 23: FST023L; FST023R; FST023LBR; FST023RBR. – Longueur 24: FST024L; FST024R; FST024LBR; FST024RBR. – Longueur 25: FST025L; FST025R; FST025LBR; FST025RBR. – Longueur 26: FST026L; FST026R; FST026LBR; FST026RBR. – Longueur 27: FST027L; FST027R; FST027LBR; FST027RBR. – Longueur 28: FST028L; FST028R; FST028LBR; FST028RBR. – Longueur 29: FST029L; FST029R; FST029LBR; FST029RBR. – Longueur 30: FST030L; FST030R; FST030LBR; FST030RBR. Date de fin de prise en charge: 15 avril 2027
2732724	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, PRO-FLEX LP.</p> <p>Description</p> <p>Le pied PRO-FLEX LP est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est composé de 3 lames, une lame supérieure, une lame médiane inversée permettant une flexion antérieure et une lame plantaire. Ces pièces sont fixées ensemble au niveau du talon par des boulons. La lame plantaire possède un orteil séparé et une lame de longueur intégrale en fibre de carbone. La lame est fendue du milieu au bout du pied. Le pied est livré avec une pyramide mâle intégrée. Un revêtement esthétique est également fourni. La hauteur du talon est de 10 mm. Les modules de pied sont disponibles en 9 catégories de résistance de lame, à choisir en fonction du poids de la personne, de la taille et du niveau d'activité. La chaussette SPECTRA en polyéthylène haute densité (PE UHM) vise à protéger le revêtement. Le pied PRO-FLEX LP est étanche, il peut être utilisé en milieu humide ou mouillé et être immergé jusqu'à trois mètres de profondeur pendant une heure maximum. Il supporte le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée, la transpiration, l'urine et les savons doux. Il peut également supporter des expositions occasionnelles au sable, à la poussière et à la saleté. Le pied PRO-FLEX LP est garanti 3 ans, le revêtement esthétique est garanti 6 mois. La garantie associée ne couvre pas les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers.</p> <p>REFERENCE PRISE EN CHARGE</p> <p>Pied PRO-FLEX LP:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Longueur 22 cm: catégorie 1 (PLP0122L; PLP0122R; PLP0122LBR; PLP0122RBR), catégorie 2 (PLP0222L; PLP0222R; PLP0222LBR; PLP0222RBR), catégorie 3 (PLP0322L; PLP0322R; PLP0322LBR; PLP0322RBR), catégorie 4 (PLP0422L; PLP0422R; PLP0422LBR; PLP0422RBR), catégorie 5 (PLP0522L; PLP0522R; PLP0522LBR; PLP0522RBR). – Longueur 23 cm: catégorie 1 (PLP0123L; PLP0123R; PLP0123LBR; PLP0123RBR), catégorie 2 (PLP0223L; PLP0223R; PLP0223LBR; PLP0223RBR), catégorie 3 (PLP0323L; PLP0323R; PLP0323LBR; PLP0323RBR), catégorie 4 (PLP0423L; PLP0423R; PLP0423LBR; PLP0423RBR), catégorie 5 (PLP0523L; PLP0523R; PLP0523LBR; PLP0523RBR). – Longueur 24 cm: catégorie 1 (PLP0124L; PLP0124R; PLP0124LBR; PLP0124RBR), catégorie 2 (PLP0224L; PLP0224R; PLP0224LBR; PLP0224RBR), catégorie 3 (PLP0324L; PLP0324R; PLP0324LBR; PLP0324RBR), catégorie 4 (PLP0424L; PLP0424R; PLP0424LBR; PLP0424RBR), catégorie 5 (PLP0524L; PLP0524R; PLP0524LBR; PLP0524RBR). – Longueur 25 cm: catégorie 1 (PLP0125L; PLP0125R; PLP0125LBR; PLP0125RBR), catégorie 2 (PLP0225L; PLP0225R; PLP0225LBR; PLP0225RBR), catégorie 3 (PLP0325L; PLP0325R; PLP0325LBR; PLP0325RBR), catégorie 4 (PLP0425L; PLP0425R; PLP0425LBR; PLP0425RBR), catégorie 5 (PLP0525L; PLP0525R; PLP0525LBR; PLP0525RBR), catégorie 6 (PLP0625L; PLP0625R; PLP0625LBR; PLP0625RBR), catégorie 7 (PLP0725L; PLP0725R; PLP0725LBR; PLP0725RBR), catégorie 8 (PLP0825L; PLP0825R; PLP0825LBR; PLP0825RBR), catégorie 9 (PLP0925L; PLP0925R; PLP0925LBR; PLP0925RBR). – Longueur 26 cm: catégorie 1 (PLP0126L; PLP0126R; PLP0126LBR; PLP0126RBR), catégorie 2 (PLP0226L; PLP0226R; PLP0226LBR; PLP0226RBR), catégorie 3 (PLP0326L; PLP0326R; PLP0326LBR; PLP0326RBR), catégorie 4 (PLP0426L; PLP0426R; PLP0426LBR; PLP0426RBR), catégorie 5 (PLP0526L; PLP0526R; PLP0526LBR; PLP0526RBR), catégorie 6 (PLP0626L; PLP0626R; PLP0626LBR; PLP0626RBR), catégorie 7 (PLP0726L; PLP0726R; PLP0726LBR; PLP0726RBR), catégorie 8 (PLP0826L; PLP0826R; PLP0826LBR; PLP0826RBR), catégorie 9 (PLP0926L; PLP0926R; PLP0926LBR; PLP0926RBR). – Longueur 27 cm: catégorie 1 (PLP0127L; PLP0127R; PLP0127LBR; PLP0127RBR), catégorie 2 (PLP0227L; PLP0227R; PLP0227LBR; PLP0227RBR), catégorie 3 (PLP0327L; PLP0327R; PLP0327LBR; PLP0327RBR), catégorie 4 (PLP0427L; PLP0427R; PLP0427LBR; PLP0427RBR), catégorie 5 (PLP0527L; PLP0527R; PLP0527LBR; PLP0527RBR), catégorie 6 (PLP0627L; PLP0627R; PLP0627LBR; PLP0627RBR), catégorie 7 (PLP0727L; PLP0727R; PLP0727LBR; PLP0727RBR).

CODE	NOMENCLATURE
	<p>PLP0727RBR), catégorie 8 (PLP0827L; PLP0827R; PLP0827LBR; PLP0827RBR), catégorie 9 (PLP0927L; PLP0927R; PLP0927LBR; PLP0927RBR).</p> <p>– Longueur 28 cm: catégorie 3 (PLP0328L; PLP0328R; PLP0328LBR; PLP0328RBR), catégorie 4 (PLP0428L; PLP0428R; PLP0428LBR; PLP0428RBR), catégorie 5 (PLP0528L; PLP0528R; PLP0528LBR; PLP0528RBR), catégorie 6 (PLP0628L; PLP0628R; PLP0628LBR; PLP0628RBR), catégorie 7 (PLP0728L; PLP0728R; PLP0728LBR; PLP0728RBR), catégorie 8 (PLP0828L; PLP0828R; PLP0828LBR; PLP0828RBR), catégorie 9 (PLP0928L; PLP0928R; PLP0928LBR; PLP0928RBR).</p> <p>– Longueur 29 cm: catégorie 3 (PLP0329L; PLP0329R; PLP0329LBR; PLP0329RBR), catégorie 4 (PLP0429L; PLP0429R; PLP0429LBR; PLP0429RBR), catégorie 5 (PLP0529L; PLP0529R; PLP0529LBR; PLP0529RBR), catégorie 6 (PLP0629L; PLP0629R; PLP0629LBR; PLP0629RBR), catégorie 7 (PLP0729L; PLP0729R; PLP0729LBR; PLP0729RBR), catégorie 8 (PLP0829L; PLP0829R; PLP0829LBR; PLP0829RBR), catégorie 9 (PLP0929L; PLP0929R; PLP0929LBR; PLP0929RBR).</p> <p>– Longueur 30 cm: catégorie 3 (PLP0330L; PLP0330R; PLP0330LBR; PLP0330RBR), catégorie 4 (PLP0430L; PLP0430R; PLP0430LBR; PLP0430RBR), catégorie 5 (PLP0530L; PLP0530R; PLP0530LBR; PLP0530RBR), catégorie 6 (PLP0630L; PLP0630R; PLP0630LBR; PLP0630RBR), catégorie 7 (PLP0730L; PLP0730R; PLP0730LBR; PLP0730RBR), catégorie 8 (PLP0830L; PLP0830R; PLP0830LBR; PLP0830RBR), catégorie 9 (PLP0930L; PLP0930R; PLP0930LBR; PLP0930RBR). Revêtement seul:</p> <p>– Longueur 22: FST022L; FST022R; FST022LBR; FST022RBR. – Longueur 23: FST023L; FST023R; FST023LBR; FST023RBR. – Longueur 24: FST024L; FST024R; FST024LBR; FST024RBR. – Longueur 25: FST025L; FST025R; FST025LBR; FST025RBR. – Longueur 26: FST026L; FST026R; FST026LBR; FST026RBR. – Longueur 27: FST027L; FST027R; FST027LBR; FST027RBR. – Longueur 28: FST028L; FST028R; FST028LBR; FST028RBR. – Longueur 29: FST029L; FST029R; FST029LBR; FST029RBR. – Longueur 30: FST030L; FST030R; FST030LBR; FST030RBR.</p> <p>Date de fin de prise en charge: 30 novembre 2027</p>
2747944	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, PRO-FLEX ST.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied PRO-FLEX ST est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est composé de 3 lames en fibre de carbone composite : une lame plantaire avec orteil séparé fendue du milieu au bout du pied, une lame médiane et une lame supérieure. Une fine mousse de copolymère est insérée entre les lames médiane et supérieure. Un revêtement esthétique en mousse d'éthylène acétate de vinyle (EVA) est également fourni. La jonction proximale est un adaptateur pyramidal.</p> <p>La chaussette SPECTRA vise à protéger le revêtement.</p> <p>Le dispositif peut être utilisée dans l'eau dans les conditions d'utilisation et de séchage prévues et détaillées dans la notice d'utilisation. Il peut être utilisé dans un environnement humide et immergé dans de l'eau jusqu'à 3 m de profondeur pendant 1 heure maximum. Il peut tolérer le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée, la transpiration, l'urine et les savons doux.</p> <p>Le pied PRO-FLEX ST est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 février 2028.</p>
2788498	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, PRO-FLEX MODULAR.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied PRO-FLEX MODULAR est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur.</p> <p>Il est composé de 3 lames en fibre de carbone composite : une lame plantaire avec orteil séparé fendue du milieu au bout du pied, une lame médiane et une lame supérieure. Une fine mousse de copolymère est insérée entre les lames médiane et supérieure. Un revêtement esthétique en mousse d'éthylène acétate de vinyle (EVA) est également fourni. La jonction proximale est un adaptateur pyramidal.</p> <p>Le pied PRO-FLEX MODULAR est réglable en hauteur par la tige.</p> <p>La chaussette SPECTRA vise à protéger le revêtement.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Le dispositif peut être utilisée dans l'eau dans les conditions d'utilisation et de séchage prévues et détaillées dans la notice d'utilisation. Il peut être utilisé dans un environnement humide et immergé dans de l'eau jusqu'à 3 m de profondeur pendant 1 heure maximum. Il peut tolérer le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée, la transpiration, l'urine et les savons doux.</p> <p>Le pied PRO-FLEX MODULAR est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 février 2028.</p>
2770311	<p>Pied restitution énergie, classe III, OSSUR, CHEETAH XPLORE.</p> <p>DESCRIPTION</p> <p>Le pied CHEETAH XPLORE est un pied prothétique qui se fixe à la paroi postérieure de l'emboîture. Il se compose d'une lame d'orteil en carbone et d'une lame de talon en carbone fixée à l'aide de boulons. Une semelle en mousse d'éthylène acétate de vinyle (EVA) à poncer est collée sous la lame et une cale de talon est collée sur la lame de talon. Le module de pied est identique pour le pied gauche et droit. La taille du pied s'ajuste au moment de l'appareillage et peut varier entre 24 à 30 cm. Pour ajuster la taille, l'orthoprothésiste doit meuler la lame d'orteil à la bonne longueur, à l'aide du gabarit de découpe (fourni dans le kit) placé sur le dessus de la plaque de pied.</p> <p>Un revêtement esthétique est disponible, en coloris beige ou marron pour les pieds de taille 28 à 30 cm. Il est composé de mousse de polymère.</p> <p>Le dispositif peut être utilisée dans l'eau dans les conditions d'utilisation et de séchage prévues et détaillées dans la notice d'utilisation. Il peut être utilisé dans un environnement humide et immergé dans de l'eau jusqu'à 3 m de profondeur pendant 1 heure maximum. Il peut tolérer le contact avec l'eau salée, l'eau chlorée, la transpiration, l'urine et les savons doux.</p> <p>Le pied CHEETAH XPLORE est garanti 36 mois, le revêtement esthétique est garanti 6 mois.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE FSX0091 ; FSX0092 ; FSX0093 ; FSX0094 ; FSX0095 ; FSX0096 ; FSX0097 ; FSX0098 ; FSX0099 Date de fin de prise en charge : 15 avril 2028.</p>
Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)	
2752187	<p>Pied restitution énergie, classe III, OTTO BOCK, TRITON Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025</p>
2730694	<p>Pied restitution énergie, classe III, OTTO BOCK, CHALLENGER 1E95. RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE : 1E95=N2324-2-P/O ; 1E95=N2526-2-P/O ; 1E95=N2728-2-P/O ; 1E95=N2526-3-P/O ; 1E95=N2728-3-P/O ; 1E95=N2930-3-P/O ; 1E95=N2526-4-P/O ; 1E95=N2728-4-P/O ; 1E95=N2930-4-P/O Date de fin de prise en charge : 31 décembre 2027.</p>
2764470	<p>Pied restitution énergie, classe III, OTTO BOCK, TALEO RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE Le pied TALEO est disponible avec 2 hauteurs de talon de 15 ± 5 mm ou 10 ± 5 mm dans les tailles : 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 cm. Le pied est fourni avec un revêtement esthétique associé. Il existe un module pour le pied gauche et un module pour le pied droit. Le revêtement esthétique est disponible en deux formes : forme étroite avec hauteur de talon de 15 ± 5 mm pour les tailles 22 à 25 cm et forme normale avec hauteur de talon de 10 ± 5 mm pour les tailles 24 à 30 cm. Le revêtement esthétique de pied existe en 2 couleurs (beige et marron clair). Date de fin de prise en charge : 15 février 2025.</p>
2738098	<p>Pied restitution énergie, classe III, OTTO BOCK, TALEO LP.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE</p> <p>Le pied TALEO LP est disponible dans les tailles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 cm. Il existe un module pour le côté gauche et un pour le côté droit. Le pied est fourni avec un revêtement esthétique associé.</p> <p>Le revêtement esthétique est disponible en deux formes : forme étroite avec hauteur de talon de 15 ± 5 mm pour les tailles 22 à 25 cm et forme normale avec hauteur de talon de 10 ± 5 mm pour les tailles 24 à 30. Le revêtement de pied existe en deux couleurs (beige ou marron clair).</p> <p>Le choix du module de pied est fait en fonction du poids et de l'activité du patient avec un poids limite de 150 kg.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1^{er} juin 2026.</p>
	Société PROTEOR (PROTEOR)
2755458	<p>Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, DYNA C.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2020</p>
2784336	<p>Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, DYNA J.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2020</p>
2739399	<p>Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, DYNATREK 1A600.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022.</p>
2735119	<p>Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, RUSH HIPRO.</p> <p>Date de fin de prise en charge : 15 juillet 2022.</p>
2743604	<p>Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, RUSH RAMPAGE</p> <p>Description</p> <p>Le pied RUSH RAMPAGE est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Le pied RUSH RAMPAGE est composé de 4 éléments principaux: – Une lame inférieure en composite fibre de verre; – Une semelle en composite fibre de verre; – Un amortisseur en talon en caoutchouc; – Un connexion pyramide mâle. La chaussette SPECTRA en polyéthylène haute densité (PE UHM) vise à protéger le revêtement. La version RAM possède une enveloppe esthétique (couleur beige et couleur brune), la version H2RAM n'en possède pas. Caractéristiques techniques: – Tailles des lames: de 22 à 29 cm; – Charge maximale supportée: 166 kg; – Hauteur de talon: 10 mm; – Poids du pied: 595 g en taille 25 cm. Le pied RUSH RAMPAGE résiste aux intempéries, il peut être utilisé dans des températures comprises entre -20 °C et 60 °C. Il est étanche et peut être utilisé en milieu humide ou mouillé. Il supporte le contact avec l'eau douce, salée et chlorée. Le pied RUSH RAMPAGE est garanti 36 mois et l'enveloppe de pied est garantie 6 mois. La garantie associée ne couvre pas le vol ainsi que les dégâts, les dysfonctionnements et les dommages liés aux chocs, bris, dégradations ou mauvais usage du fait de l'utilisateur ou d'un tiers. L'âme (lame-butées), la chaussette de protection de cosmétique, la cosmétique c'est-à-dire le revêtement esthétique et le dispositif de liaison à la prothèse sont incluses avec le pied à restitution d'énergie. Références prises en charge</p> <p>RUSH RAMPAGE:</p> <p>– Longueur 22 cm: RAM-22-1-RU; H2RAM-22-1-RU; RAM-22-2-RU; H2RAM-22-2-RU; RAM-22-3-RU; H2RAM-22-3-RU; RAM-22-4-RU; H2RAM-22-4-RU; RAM-22-5-RU; H2RAM-22-5-RU.</p> <p>– Longueur 23 cm: RAM-23-1-RU; H2RAM-23-1-RU; RAM-23-2-RU; H2RAM-23-2-RU; RAM-23-3-RU; H2RAM-23-3-RU; RAM-23-4-RU; H2RAM-23-4-RU; RAM-23-5-RU; H2RAM-23-5-RU; RAM-23-6-RU; H2RAM-23-6-RU.</p> <p>– Longueur 24 cm: RAM-24-2-RU; H2RAM-24-2-RU; RAM-24-3-RU; H2RAM-24-3-RU; RAM-24-4-RU; H2RAM-24-4-RU; RAM-24-5-RU; H2RAM-24-5-RU; RAM-24-6-RU; H2RAM-24-6-RU.</p> <p>– Longueur 25 cm: RAM-25-2-RU; H2RAM-25-2-RU; RAM-25-3-RU; H2RAM-25-3-RU; RAM-25-4-RU; H2RAM-25-4-RU; RAM-25-5-RU; H2RAM-25-5-RU; RAM-25-6-RU; H2RAM-25-6-RU; RAM-25-7-RU; H2RAM-25-7-RU.</p> <p>– Longueur 26 cm: RAM-26-2-RU; H2RAM-26-2-RU; RAM-26-3-RU; H2RAM-26-3-RU; RAM-26-4-RU; H2RAM-26-4-RU; RAM-26-5-RU; H2RAM-26-5-RU; RAM-26-6-RU; H2RAM-26-6-RU; RAM-26-7-RU; H2RAM-26-7-RU.</p> <p>– Longueur 27 cm: RAM-27-3-RU; H2RAM-27-3-RU; RAM-27-4-RU; H2RAM-27-4-RU; RAM-27-5-RU; H2RAM-27-5-RU; RAM-27-6-RU; H2RAM-27-6-RU; RAM-27-7-RU; H2RAM-27-7-RU.</p> <p>– Longueur 28 cm: RAM-28-3-RU; H2RAM-28-3-RU; RAM-28-4-RU; H2RAM-28-4-RU; RAM-28-5-RU; H2RAM-28-5-RU; RAM-28-6-RU; H2RAM-28-6-RU; RAM-28-7-RU; H2RAM-28-7-RU; RAM-28-8-RU; H2RAM-28-8-RU; RAM-28-9-RU; H2RAM-28-9-RU.</p> <p>– Longueur 29 cm: RAM-29-3-RU; H2RAM-29-3-RU; RAM-29-4-RU; H2RAM-29-4-RU; RAM-29-5-RU; H2RAM-29-5-RU; RAM-29-6-RU; H2RAM-29-6-RU; RAM-29-7-RU; H2RAM-29-7-RU; RAM-29-8-RU; H2RAM-29-8-RU; RAM-29-9-RU; H2RAM-29-9-RU.</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Revêtement esthétique seul:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Longueur 22 cm: FS-22-L1; FS-22-R1; FS-22-L3; FS-22-R3. – Longueur 23 cm: FS-23-L1; FS-23-R1; FS-23-L3; FS-23-R3. – Longueur 24 cm: FS-24-L1; FS-24-R1; FS-24-L3; FS-24-R3. – Longueur 25 cm: FS-25-L1; FS-25-R1; FS-25-L3; FS-25-R3. – Longueur 26 cm: FS-26-L1; FS-26-R1; FS-26-L3; FS-26-R3. – Longueur 27 cm: FS-27-L1; FS-27-R1; FS-27-L3; FS-27-R3. – Longueur 28 cm: FS-28-L1; FS-28-R1; FS-28-L3; FS-28-R3. – Longueur 29 cm: FS-29-L1; FS-29-R1; FS-29-L3; FS-29-R3. <p>Date de fin de prise en charge: 30 avril 2029.</p>
2781705	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, RUSH RAMPAGE LP Date de fin de prise en charge : 15 juillet 2022.
2782219	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, PROTEOR SIERRA. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025.
2737450	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, PROTEOR DYNADAPT Date de fin de prise en charge : 1er février 2026
2700010	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, PROTEOR HIGHLANDER. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025.
2791454	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, PROTEOR FREEDOM SHOCKWAVE. Date de fin de prise en charge : 31 août 2027.
2764291	Pied restitution énergie, classe III, PROTEOR, FREEDOM AGILIX. Date de fin de prise en charge : 31 décembre 2027.
	Pied à restitution d'énergie pour amputation basse de jambe
	Société OTTO BOCK France (OTTO BOCK)
2791738	Pied restitution énergie, amputation basse jambe, OTTO BOCK, CHOPART. Référence prise en charge : référence 1E81 Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2731676	Pied restitution énergie, amputation basse jambe, OTTO BOCK, LOW PROFIL AXTION 1E56. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
2711975	Pied restitution énergie, amputation basse jambe, OTTO BOCK, LO RIDER. Référence prise en charge : référence 1E57 Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025
	Société PROTEOR (PROTEOR)
2768679	Pied à restitution d'énergie, amputation basse jambe, PROTEOR, RUSH CHOPART Date de fin de prise en charge : 15 mars 2025.
2745900	Pied restitution énergie, amputation basse jambe, PROTEOR, PROTEOR PACIFICA LP. Date de fin de prise en charge : 1er décembre 2025.
	Pieds à restitution d'énergie pour enfants (taille ≤ 21cm)
	Conditions de prise en charge
	<p>Les pieds à restitution d'énergie pour enfant sont indiqués chez les patients ayant une incapacité à marcher à la suite d'une amputation ou agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur, à partir du moment où l'enfant commence à courir (code d4552 de la CIF-EA).</p> <p>La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied à restitution d'énergie, ou lors du renouvellement avec ou sans changement du type de pied.</p> <p>Le renouvellement est prévu selon la croissance de l'enfant.</p> <p>Pour être pris en charge en tant que pied à restitution d'énergie pour enfant, le pied à restitution d'énergie doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une propulsion (nombre de points obtenus lors du relevé des caractéristiques force-déformation) supérieure ou égale à 20 ($P \geq 20$), - un rendement de l'avant-pied supérieur ou égal à 90% ($R \geq 90\%$). <p>Le pied à restitution d'énergie pour enfant est garanti deux ans.</p> <p>Les pieds à restitution d'énergie conçus pour adultes et déclinés en taille enfant seront pris en charge sous le nom de marque du pied adulte correspondant jusqu'au 2 janvier 2014 sous réserve que ces pieds soient conformes aux spécifications techniques et conditions de prise en charge des pieds pour</p>

CODE	NOMENCLATURE																																			
	<p>enfants. Au-delà les fabricants et les distributeurs qui souhaitent le maintien de la prise en charge de leurs produits devront avoir déposé des dossiers de demande d'inscription sous nom de marque auprès des ministres avec dépôt concomitant au secrétariat de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé à la HAS dans un délai d'au moins 180 jours avant le 2 janvier 2014.</p>																																			
	Société PROTEOR (PROTEOR)																																			
2705360	<p>Pied restitution énergie, enfant, PROTEOR, RUSH KID</p> <p>DESCRIPTION Le PIED RUSH KID PROTEOR est un effecteur terminal pour prothèse externe de membre inférieur. Il est constitué de 2 lames, supérieure et inférieure, en fibre de verre, assemblées par 4 vis, d'un patin amortisseur sur la lame inférieure et d'un adaptateur pyramidal.</p> <p>INDICATION PRISE EN CHARGE Les pieds à restitution d'énergie pour enfant sont indiqués chez les patients ayant une incapacité à marcher à la suite d'une amputation ou d'une agénésie d'une partie ou de l'intégralité du membre inférieur, à partir du moment où l'enfant commence à courir (code d4552 de la CIF-EA).</p> <p>MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription d'un pied à restitution d'énergie, ou lors du renouvellement avec ou sans changement du type de pied. Le renouvellement est prévu selon la croissance de l'enfant. Les pieds à restitution d'énergie sont garantis pour une durée de deux ans hors revêtement esthétique, et ce dans des conditions normales d'utilisation. Le PIED RUSH KID PROTEOR est disponible en trois tailles 19, 20 et 21 cm. Le revêtement esthétique de pied existe en 2 teintes (claire ou foncée). Le pied est disponible en différents modules de résistance selon l'impact et le poids du patient avec un poids limite de 57 kg (cf. tableau ci-dessous). Le niveau d'impact du patient est déterminé selon ses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact modéré : randonnée, ski • Impact élevé : VTT, tennis • Impact très élevé : football, basketball <p>Le choix du module de pied est fait par l'orthoprothésiste en fonction du poids et de l'activité du patient (cf. tableau ci-dessous) :</p> <table border="1" data-bbox="347 1211 1251 1357"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="4">PIED RUSH KID PROTEOR</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poids du patient (kg)</td> <td>16-25 kg</td> <td>26-35 kg</td> <td>36-45 kg</td> <td>46-57 kg</td> </tr> <tr> <td>Impact modéré</td> <td>1P</td> <td>2P</td> <td>3P</td> <td>4P</td> </tr> <tr> <td>Impact élevé</td> <td>2P</td> <td>3P</td> <td>4P</td> <td>5P</td> </tr> <tr> <td>Impact très élevé</td> <td>2P</td> <td>3P</td> <td>4P</td> <td>5P</td> </tr> </tbody> </table> <p>RÉFÉRENCES PRISES EN CHARGE La référence du PIED RUSH KID PROTEOR est construite de la manière suivante : A-B - C- D- E- F Où :</p> <table border="1" data-bbox="347 1491 1270 1727"> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>Nom du produit : KID</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>Poids</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>Taille du pied : 19, 20 ou 21 cm</td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>Résistance (1P à 5P)</td> </tr> <tr> <td>F</td> <td>Type de revêtement, côté (droit/gauche) et teinte (claire/foncée) Vide : version patin H2O L1 : gauche clair / L3 : gauche foncé R1 : droit clair / R3 : droit foncé</td> </tr> </tbody> </table> <p>Date de fin de prise en charge : 30 septembre 2024</p>		PIED RUSH KID PROTEOR				Poids du patient (kg)	16-25 kg	26-35 kg	36-45 kg	46-57 kg	Impact modéré	1P	2P	3P	4P	Impact élevé	2P	3P	4P	5P	Impact très élevé	2P	3P	4P	5P	A	Nom du produit : KID	B	Poids	D	Taille du pied : 19, 20 ou 21 cm	E	Résistance (1P à 5P)	F	Type de revêtement, côté (droit/gauche) et teinte (claire/foncée) Vide : version patin H2O L1 : gauche clair / L3 : gauche foncé R1 : droit clair / R3 : droit foncé
	PIED RUSH KID PROTEOR																																			
Poids du patient (kg)	16-25 kg	26-35 kg	36-45 kg	46-57 kg																																
Impact modéré	1P	2P	3P	4P																																
Impact élevé	2P	3P	4P	5P																																
Impact très élevé	2P	3P	4P	5P																																
A	Nom du produit : KID																																			
B	Poids																																			
D	Taille du pied : 19, 20 ou 21 cm																																			
E	Résistance (1P à 5P)																																			
F	Type de revêtement, côté (droit/gauche) et teinte (claire/foncée) Vide : version patin H2O L1 : gauche clair / L3 : gauche foncé R1 : droit clair / R3 : droit foncé																																			
	Réparations des pieds à restitution d'énergie pour adultes et enfants																																			
2721749	<p>Pied à restitution d'énergie, remplacement du revêtement esthétique Cette prestation comprend le démontage du revêtement esthétique usagé, la fourniture du nouveau revêtement esthétique et son remontage. Cette prestation ne concerne pas les pieds à restitution d'énergie monoblocs surmoulés.</p>																																			

CODE	NOMENCLATURE
	Le remplacement du revêtement esthétique du pied à restitution d'énergie est pris en charge dans la limite d'une prise en charge par an. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2719936	Pied restitution énergie, réparation pièces, sur devis et facture détaillée. La réparation est réservée aux pieds de classe II et III. Elle concerne essentiellement la lame talonnière. La réparation de pièces d'un pied à restitution d'énergie est prise en charge au terme de la garantie de deux ans, sur devis et facture détaillée à concurrence de la moitié du tarif/PLV du pied neuf concerné. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<p style="text-align: center;">Chapitre IV. – Prothèses et ortho-prothèses pour agénésie du membre inférieur</p> <p>Pour tout autre type de manchon et d'emboîture, se référer aux variantes optionnelles de prothèses de membre inférieur. Si besoin d'une emboîture test prescrite et motivée, se référer aux adjonctions des prothèses de membre inférieur.</p> <p>I - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au-dessus du genou du membre sain PI 23</p>
2788707	PI23SSD13 Prothèse en résines stratifiées, emboîture en résines stratifiées sans manchon intermédiaire avec point d'appui sous-ischiatique fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine. L'emboîture est solidarisée à une calotte de genou en résines stratifiées articulée sur un mollet postiche également en résines stratifiées. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	L'emboîture est solidarisée à une calotte de genou en résines stratifiées articulée sur un mollet postiche également en résines stratifiées. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel.
	II - Malformation congénitale dans laquelle le pied du patient se situe au niveau du genou du membre sain PI 24
2714650	PI24SSC13 Prothèse en résines stratifiées avec emboîture en résines stratifiées sans manchon intermédiaire avec point d'appui sous-ischiatique : fermeture antérieure avec volets de fixation en cuir ou en polyoléfine. Mollet postiche en résines stratifiées avec articulation de genou à roulements à billes. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2786944	PI24SCC13 Prothèse en résines stratifiées, emboîture en cuir moulé avec fermeture antérieure et garnissage intérieur, armée par deux montants latéraux et deux embrasses dont une sous-ischiatique. Mollet postiche en résines stratifiées avec articulation de genou à roulements à billes. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	III - Malformation congénitale dans laquelle le segment de cuisse et le genou sont normaux, le raccourcissement se situant au-dessous du genou PI 26 & PI46
	Prothèse en résines stratifiées, sans manchon intermédiaire.
2704107	PI26SSA13 L'emboîture, ouverte à sa partie antérieure et munie de volets de fixation avec fermeture, se prolonge sur la cuisse avec appui sous-ischiatique en enveloppant le genou. A sa base se trouve une malléole en bois recouverte par les couches de stratification. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2712176	PI46SSA23 Prothèse en résines stratifiées, sans manchon intermédiaire, avec appui sur le tendon rotulien. L'emboîture, ouverte ou non à sa partie postérieure et munie ou non de volets de fixation, est terminée à sa base par une malléole en bois recouverte par les couches de stratification. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2723100	PI46ACA23

CODE	NOMENCLATURE
	Prothèse en cuir et acier avec ou sans point d'appui sous-rotulien comprenant une gaine en cuir moulé, garnie intérieurement, une malléole en bois ou en alliage léger, sur laquelle sont fixés deux montants latéraux réunis par deux embrasses. Le pied du patient est placé dans la position la plus adéquate pour assurer le meilleur résultat fonctionnel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques pour agénésie <i>Applicables au segment fémoral</i>
	Cuissard en cuir sans appui sous-ischiatique avec fermeture antérieure, et garnissage intérieur, deux montants latéraux en acier et deux embrasses postérieures :
2766516	AI3C110 Sans articulation de genou, les montants étant solidarisés à l'emboîture en résines stratifiées ou aux montants latéraux armant l'emboîture en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2780887	AI3C111 Avec articulation de genou à chape à roulements à billes, les montants de mollets étant solidarisés à l'emboîture en résines stratifiées ou aux montants latéraux armant l'emboîture en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022 <i>Applicables à l'emboîture</i>
2703065	AI9J210 Manchon intermédiaire amovible en caoutchouc mousse, garni intérieurement en peau de cheval, enveloppant le pied atteint de malformation et le segment du membre sus-jacent Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022 <i>Supplément pour confection d'une ortho-prothèse en composite de carbone</i>
2792703	VI3F002 Pour prothèses PI 23 - PI 24 - PI 26 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2702947	VI6F002 Pour prothèses PI 46 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Variante optionnelle pour prothèses exosquelettiques pour agénésie <i>Applicables au pied</i> se reporter à la rubrique Variantes optionnelles des prothèses de membre inférieur
	Chapitre V. – Bonnet et gaine couvre-moignon
	La prise en charge est assurée dans la limite de huit pièces (gainés et/ou couvre-moignons) maximum au choix par an.
	Bonnet couvre-moignon
2773427	PI21 Bonnet couvre-moignon pour cuisse Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706738	PI71 Bonnet couvre-moignon pour jambe Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Gaine couvre-moignon
2708677	PI51 Gaine couvre-moignon en textile artificiel 100 % polyamide avec fermeture distale par remaillage classique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Chapitre VI. – Fix-prothèse et chausse-prothèse
	La prise en charge est assurée dans la limite de deux fix-prothèses maximum par an.
2729389	PI41 Dispositif réservé au maintien des prothèses tibiales contact, réalisé en tricot tramé élastique à extensibilité différenciée sur trois niveaux.
2740362	PI42 Chausse-prothèse
	B. - Orthopédie du membre inférieur (Le tarif des appareils ou adjonctions ne comprend pas le prix du moulage)

CODE	NOMENCLATURE																		
	<p>CODIFICATION</p> <p>Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante :</p> <p>a) Deux lettres indiquant :</p> <p>La première qu'il s'agit d'appareils d'orthopédie (O) ou d'adjonction à ces appareils (A). La deuxième étant la lettre I représentant le membre inférieur.</p> <p>b) Deux chiffres indiquant :</p> <p>Le premier la limite supérieure de l'appareil et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique. Un chiffre indiquant qu'il s'agit d'adjonction et précisant son niveau d'utilisation.</p> <p>c) Une lettre indiquant la matière première utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :</p> <table data-bbox="375 651 1321 981"> <tr> <td>· A. Acier ;</td> <td>N. Polyoléfine ;</td> </tr> <tr> <td>· B. Bois ;</td> <td>P. - Plâtre ;</td> </tr> <tr> <td>· C. Cuir et peaux ;</td> <td>R. Chlorure de polyvinyle ;</td> </tr> <tr> <td>· D. Alliages légers (duralumin) ;</td> <td>S. Stratifiés de polyester ;</td> </tr> <tr> <td>· F. Fibre ;</td> <td>T. Textiles (feutres, tissus) ;</td> </tr> <tr> <td>· G. Caoutchouc et polyisoprène ;</td> <td>U. Polyuréthane</td> </tr> <tr> <td>· K. Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ;</td> <td>V. Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose ;</td> </tr> <tr> <td>L. Acétate de cellulose ;</td> <td>X. Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ;</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Z. Matières diverses.</td> </tr> </table> <p>d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un niveau d'amputation, présentant les différences de conception ou de fabrication.</p> <p>CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE</p> <p>- La prise en charge des orthèses du membre inférieur en cuir, codées en C, et en alliages légers type « duralumin » codées en D n'est assurée qu'en cas de renouvellement pour les patients déjà appareillés avec ce type d'orthèses.</p> <p>- La prise en charge des orthèses du membre inférieur réalisées en polyoléfine (polyéthylène), matériau thermoformable haute température, codées en N, est assurée pour toute immobilisation stricte prolongée (à partir de 6 semaines), de toute hauteur, dans des indications de corrections, d'affections dégénératives ou post traumatiques.</p> <p>- La prise en charge des orthèses du membre inférieur réalisées en mousse de polyuréthane, par moulage direct sur le patient, codées en U, n'est assurée que pour les orthèses de genou en cas d'immobilisation stricte post-traumatiques ou post-chirurgicale ou pour les bottes d'immobilisation dans le cadre d'immobilisations post-traumatiques et de pathologies médicales nécessitant une mise en décharge.</p>	· A. Acier ;	N. Polyoléfine ;	· B. Bois ;	P. - Plâtre ;	· C. Cuir et peaux ;	R. Chlorure de polyvinyle ;	· D. Alliages légers (duralumin) ;	S. Stratifiés de polyester ;	· F. Fibre ;	T. Textiles (feutres, tissus) ;	· G. Caoutchouc et polyisoprène ;	U. Polyuréthane	· K. Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ;	V. Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose ;	L. Acétate de cellulose ;	X. Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ;		Z. Matières diverses.
· A. Acier ;	N. Polyoléfine ;																		
· B. Bois ;	P. - Plâtre ;																		
· C. Cuir et peaux ;	R. Chlorure de polyvinyle ;																		
· D. Alliages légers (duralumin) ;	S. Stratifiés de polyester ;																		
· F. Fibre ;	T. Textiles (feutres, tissus) ;																		
· G. Caoutchouc et polyisoprène ;	U. Polyuréthane																		
· K. Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle ;	V. Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose ;																		
L. Acétate de cellulose ;	X. Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ;																		
	Z. Matières diverses.																		
	§ 1. - Appareils types et variantes																		
	OI59																		
	Petit appareil de marche																		
	(Tuteurs capitonnés et deux embrasses garnies postérieures)																		
	<i>A tourillons :</i>																		
2798829	OI59C01 Avec un seul montant latéral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022																		
2735480	OI59C02 Avec deux montants latéraux Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022																		
	<i>A étrier :</i>																		

CODE	NOMENCLATURE
2749765	OI59C03 Démontable, à clavettes (pièce sur pièce) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752164	OI59C04 Non démontable (pièce sur pièce) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2705130	OI59C50 Orthèse jambière avec un seul montant pour hémiplegique, anti-varus, anti-équin, avec au niveau de la semelle, en avant du talon, une articulation à charnière avec butée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706460	OI59C51 Orthèse jambière, avec un seul montant pour hémiplegique, anti-varus, anti-équin, avec ressort inclus dans l'articulation tibio-tarsienne à chape Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2757210	OI59F51 Orthèse jambière, en composite de carbone, avec un seul montant pour hémiplegique, anti-varus, anti-équin, avec ressort inclus dans l'articulation tibio-tarsienne à chape.
2748010	OI59C52 Orthèse jambière avec un seul montant semi-rigide pour hémiplegique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727717	OI59Z01 Orthèse, releveur de pied sur moulage, moulage non compris. L'orthèse, releveur de pied, est réalisée sur moulage avec ou sans flexion plantaire dans un des matériaux figurant dans les spécifications techniques. Elle est délivrée exclusivement par les orthoprothésistes et les podoprothésistes agréés. La prise en charge est subordonnée à la mention « sur moulage » inscrite sur la prescription médicale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706980	Orthèse suro-pédieuse, restitution énergie, matériaux composites, OSDREMC Orthèse suro-pédieuse dynamique à restitution d'énergie en matériaux composites, OSDREMC. DESCRIPTION Il s'agit d'une orthèse dynamique monocoque sur mesure de membre inférieur réalisée sur moulage en matériaux composites. INDICATION PRISE EN CHARGE Compensation de déficits fonctionnels de la marche, pour les flexions plantaires excessives non fixées (marche en équin) et les flexions dorsales excessives non fixées (marche en talus) chez des personnes dont le niveau d'activité correspond au minimum à « se déplacer en dehors de la maison et d'autres bâtiments » (code d4602* de la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé, CIF établie par l'Organisation Mondiale de la Santé et publiée en 2001). *Cela comprend : - marcher et se déplacer aux abords et à une certaine distance de la maison et d'autres bâtiments, sans utiliser de moyens de transport public ou privé, comme marcher sur une bonne distance dans le village ou en ville - et, également, se déplacer dans les rues du voisinage, de la ville ou du village ; se déplacer sur de plus grandes distances sans utiliser de moyens de transport. CONTRE-INDICATIONS - hémiplegie spastique, - paralysie isolée d'origine périphérique des muscles de la loge antéro-externe de la jambe. Pour les orthèses destinées à la compensation de la marche en équin : - un mouvement intentionnel de compensation pour diminuer la sollicitation des quadriceps, - une posture antalgique de la cheville, secondaire à une gêne ou à une douleur, - une déformation irréductible du pied. Pour les orthèses destinées à la compensation de la marche en talus : - un enraidissement ou une ankylose de la cheville en position neutre (ex. arthrodèse de cheville), - une extension du genou limitée pendant le déroulé du pas, - une déformation irréductible du pied. MODALITES D'UTILISATION ET DE PRESCRIPTION

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Prescription initiale et renouvellement par un médecin justifiant de l'une des spécialités suivantes : médecine physique et réadaptation fonctionnelle, orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, neurologie, chirurgie plastique et reconstructrice, pédiatrie.</p> <p>La prise en charge est accordée sur entente préalable. La validation de l'adéquation de l'orthèse aux besoins du patient par le prescripteur après réalisation de l'orthèse et utilisation initiale par le patient doit être réalisée dans le mois suivant la livraison de l'orthèse.</p> <p>La garantie de l'orthèse est de 18 mois dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien spécifiées par l'orthoprothésiste au patient et décrites dans la notice d'utilisation remise au patient. Le renouvellement de l'orthèse ne pourra intervenir qu'à partir d'une période de 18 mois suivant la mise à disposition, dans le cas où l'orthèse n'est plus fonctionnelle (perte des caractéristiques mécaniques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécificité des orthèses pédiatriques : - Le prescripteur doit contrôler l'adaptation de l'orthèse en fonction de la croissance de l'enfant. - Le rythme de renouvellement de l'orthèse doit être fonction de la croissance de l'enfant <p>Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2021.</p>
	Petit appareil de marche articulé avec appui sous-condylien
	(Jambière cuir moulé, deux montants latéraux, deux embrasses antérieures dont l'une forme appui sous-condylien)
2704923	OI59C11 A tourillons Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	<i>A étrier :</i>
2737905	OI59C13 Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)
2706626	OI59C14 Non démontable (pièce sur pièce)
	<i>Botte rigide</i>
	(Gaine jambière et pédieuse d'une seule pièce, deux montants latéraux, deux embrasses postérieures, semelle acier et deux attelles d'étai)
2760809	OI59S20 Stratifié
2748292	OI59G21 Polyisoprène avec armature
2748091	OI59N60 Botte rigide polyoléfine sans valve antérieure avec ou sans garnissage intérieur et sans armature.
	Botte rigide de posture
	(Gaine jambière pédieuse avec une valve antérieure)
2740824	OI59N50 Botte de correction des déformations du pied
2753880	OI59G20 Polyisoprène sans armature
2766485	OI59G50 Botte de correction progressive des déformations congénitales du pied avec un réglage de l'abduction et de l'adduction de l'avant-pied
2777017	OI59U01 Textile G 4-1 enduit de mousse de polyuréthane
	Botte articulée
2747648	OI59C30 Gaine jambière et pédieuse, avec semelle et étrier d'une seule pièce, deux montants latéraux à articulation pièce sur pièce et deux embrasses postérieures en cuir moulé ou en polyéthylène
2719439	OI59F01 Petit appareil à tuteurs avec embrasse postérieure, chausson moulé, semelle et butée limitant l'équin du pied réalisé en fibre de carbone, (gainage et moulage compris)
2710036	OI59N65 Botte articulée en polyoléfine sans valve antérieure avec articulation monoaxiale simple avec ou sans garnissage intérieur (sans armature)
2731877	OI59N66

CODE	NOMENCLATURE
	Botte articulée en polyoléfine sans valve antérieure avec articulation souple avec ou sans garnissage intérieur (sans armature)
	OI58
2740037	OI58C30 Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) assurant un maintien latéral du calcanéum. Cette gaine, à fermeture antérieure, est armée par des montants latéraux et deux embrasses en acier ou en alliage léger. Une coque talonnière (en adjonction AL 8 C 30) peut être adaptée à cette orthèse
	OI57
2736432	OI57U01 Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane
	OI39
	Grand appareil de marche sans appui sous-ischiatique
	Les appareils en cuir et acier comportent deux attelles latérales avec deux embrasses postérieures à la cuisse et deux embrasses postérieures à la jambe. Ces deux dernières peuvent être remplacées par une seule embrasse de 60 mm de large pour les orthèses dont le centre d'articulation du genou est situé à moins de 35 cm du sol et de 80 mm de large pour une mesure sol-genou supérieure à 35 cm. Avec certains matériaux, les embrasses peuvent ne plus être nécessaires
	Articulé au genou
	<i>Attelles acier pièce sur pièce</i>
	<i>À tourillons</i>
2707614	OI39C01 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies <i>À étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)</i>
2776220	OI39C04 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies <i>À étrier non démontable (pièce sur pièce)</i>
2781757	OI39C07 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies
	Attelles alliage léger
	<i>À tourillons</i>
2730620	OI39D01 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies (rallonge en adjonction dans la limite de 4) <i>À étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)</i>
2720879	OI39D04 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies (rallonge en adjonction dans la limite de 4) <i>À étrier non démontable (pièce sur pièce)</i>
2775521	OI39D07 Mollet et cuissard cuir moulé ou embrasses garnies (rallonge en adjonction dans la limite de 4)
2789463	OI39S50 Orthèse, cruro-pédieuse articulée au genou et à la cheville avec coque talonnière se prolongeant à l'avant-pied
	Attelles en acier ou alliage léger, avec étrier non démontable
2787518	OI39C50 Orthèse cruro jambière avec un seul montant anti-recurvatum, articulation à chape et verrou Hoffa
2784508	OI39C51 Orthèse cruro jambière avec un seul montant anti-recurvatum, articulation à chape sans verrou <i>Sans articulation de cheville</i>
2717191	OI39O50 Orthèse cruro-pédieuse avec articulation à chape au genou réalisée dans un ou plusieurs des matériaux prévus à la nomenclature pour ce type d'orthèse
2725061	OI39O51 Orthèse cruro-pédieuse en double hélice inversée réalisée en fibre de carbone, avec articulation à chape au genou comportant une articulation à cardan sur la face interne et une articulation à pivot réglable sur

CODE	NOMENCLATURE
	la face externe et comprenant une sangle jambière postérieure, une sangle jambière antérieure et un capitonnage
	Attelles en composite de carbone
2747720	OI39F50 Orthèse cruro jambière avec embrasses, articulation de genou libre à chape, à tourillons
2703941	OI39F51 Orthèse cruro jambière avec embrasses, articulation de genou libre à chape, avec botte postérieure rigide en polyoléfine
2750248	OI39F52 Orthèse cruro-pédieuse en fibre de carbone avec étrier en carbone
	Avec dispositif autoverrouillable au genou Dispositif constitué de biellettes commandé par une durée antérieure sur la chaussure et permettant la flexion libre tout en assurant automatiquement la rigidité de l'articulation du genou en extension
2729863	OI99D50 Appareil comprenant deux orthèses cruro-pédieuses reliées à un corselet en copolymère, par l'intermédiaire de deux pièces de hanche comportant un système alternatif permettant la marche à quatre temps
	Rigide au genou Gaine, jambière et cuisse en cuir plus ou moins ajouré
	Attelles acier
2725380	OI39C30 À tourillons
2737472	OI39C32 A étrier démontable ou non (pièce sur pièce)
	Attelles alliage léger
2730607	OI39D30 À tourillons (rallonge en adjonction dans la limite de 2)
2710390	OI39D32 A étrier démontable ou non (pièce sur pièce) (rallonge en adjonction dans la limite de 2)
2777164	OI39N51 Orthèse cruro-pédieuse à correction de l'arrière-pied par un système à action progressive
	Cuissard jambière rigide (avec pied) Pour maintien léger ou déformations rhumatismales
2716808	OI39N53 Gouttière de nuit cruro-pédieuse garnie de mousse polyoléfine
2740379	OI39G53 Gouttière de nuit cruro-pédieuse
2744868	OI39U01 Textile G 6-1 enduit de mousse de polyuréthane
	Botte cruro-pédieuse de correction progressive
2784572	OI39G51 Orthèse de correction progressive des déformations congénitales du pied avec partie crurale en flexum et dispositif permettant le réglage de la rotation du pied autour de l'axe jambier, l'éversion et inversion, l'abduction et adduction de l'avant-pied
2709197	OI39G52 Orthèse de correction progressive des déformations congénitales du pied avec partie crurale en flexum et avec, autour de l'axe des gouttières cruro jambières, un réglage de l'éversion du pied par une charnière sus-malléolaire, un réglage de l'équin du pied au niveau de l'articulation malléolaire, à réglage d'abduction ou d'adduction de l'avant pied
	Orthèse pour ostéochondrite de hanche
2759380	OI39N52 Orthèse de décharge et d'abduction avec patin et articulation à chape au genou et tourillons à la semelle
2752201	OI39N54 Orthèse de décharge et d'abduction de la hanche avec cuissard en polyoléfine sans articulation de genou
	OI29 Grand appareil de marche avec appui sous-ischiatique rigide

CODE	NOMENCLATURE
	Se reporter aux OI39 et adjoindre un appui sous-ischiatique AI2N50 (2798953) OI38 : Gaine cuissard jambière rigide
	OI38
2741249	OI38C30 Gaine cuissard jambière rigide, à fermeture antérieure, en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) d'une seule pièce avec prolongements latéraux sur les malléoles jusqu'à la base du calcaneum, armé par deux attelles latérales rigides et quatre embrasses en acier ou en alliage léger. Une coque talonnière (en adjonction AI 8 C 30) peut être adaptée à cette orthèse
	OI37
	Jambière cuissard rigide au genou
	Pour maintien léger ou déformations rhumatismales
2747915	OI37G20 Polyisoprène sans armature
	OI36
	Genouillère (Gaine jambière et cuisse quatre embrasses postérieures) Articulée au genou
2710830	OI36C01 Cuir moulé (attelles acier pièce sur pièce)
2709270	OI36D02 Cuir moulé (attelles alliage léger)
2754223	OI36N02 Polyoléfine avec armature (attelle acier ou alliage léger)
2756819	OI36N50 Orthèse de contention des lésions ligamentaires du genou, de dérotation, rectitude et traction, réalisée par thermoformage sur moulage avec montants et articulations polycentriques à segments d'engrenage à butées réglables, l'ensemble des éléments constitutifs de cette orthèse est en polyoléfine, garnissage mousse, raidisseurs et ajourages compris .
2734350	OI36D10 Attelle de contention des lésions ligamentaires du genou constituée d'une attelle externe articulée au genou et d'une attelle interne également articulée et dont les montants de jambe et de cuisse sont galbés pour rejoindre l'attelle externe à ses extrémités inférieure et supérieure. Une plaque d'appui interne articulée au niveau de l'axe de genou reçoit des sangles de maintien, et des sangles de dérotation sont adaptées à la partie postérieure de l'orthèse
2736120	OI36A50 Orthèse avec un seul montant de contrôle des laxités du genou avec articulation polycentrique
2737510	OI36D51 Orthèse de contrôle des laxités du genou avec articulation à chape avec arceau postérieur de compression condylienne
2712905	OI36N60 Orthèse cruro jambière en polyoléfine avec articulation de genou libre avec butées réglables et effet dynamique réglable
2736596	OI36N70 Orthèse cruro-jambière, sur mesure, articulation, PROTEOR, ODRA. Orthèse sur mesure pour gonarthrose du compartiment interne réalisée sur moulage et utilisant les articulations à crémaillère OdrA (Orthèse de Distraction et Rotation pour Arthrose) de la société PROTEOR. Description : ODRA est une orthèse de genou utilisant les articulations ODRA (Orthèse de Distraction et Rotation pour Arthrose). Cette orthèse est constituée de deux articulations à crémaillère (une articulation interne et une articulation externe), deux embrasses antérieures (l'embrasse supérieure étant souple en polyéthylène et l'embrasse inférieure rigide en aluminium), deux montants en acier inoxydable reliant les articulations aux embrasses, un garnissage amovible lavable à la machine et trois sangles (une sangle maintenant la cuisse au niveau de l'embrasse supérieure, une sangle maintenant la jambe au niveau de

CODE	NOMENCLATURE
	<p>l'embrasse inférieure et une sangle au niveau du creux poplité pour éviter le glissement de l'orthèse pendant la marche). Les articulations ODRA interne et externe sont différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - articulation interne : le pignon cranté est fixé sur le montant supérieur et se déplace sur la crémaillère. Cette articulation est positionnée verticalement ; - articulation externe : le pignon cranté est fixé sur le montant inférieur et la crémaillère sur le montant supérieur. Lors de l'extension, le centre de rotation recule par rapport à l'axe d'origine. Cette articulation est positionnée horizontalement. <p>Indication prise en charge : La prise en charge est assurée pour les patients atteints de gonarthrose fémoro-tibiale du compartiment interne isolé et dont la douleur est supérieure à 40 mm sur l'échelle visuelle analogique (EVA).</p> <p>Contre-indications : Cette orthèse est contre-indiquée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - patients souffrant de problèmes veineux superficiels ; - patients souffrant d'une atteinte du compartiment externe supérieure à celle du compartiment interne traité ; - patients avec un recurvatum très prononcé. <p>Modalités de prescription et d'utilisation : La prise en charge est subordonnée à la prescription par un médecin justifiant d'une des spécialités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation fonctionnelle ; - médecin spécialiste en orthopédie ou en rhumatologie. <p>Les conditions de spécialités mentionnées ne s'appliquent pas au renouvellement de ces dispositifs. Le moulage ou la prise de mesures, l'application et la délivrance doivent être réalisés par un orthoprothésiste. Le moulage nécessaire pour ce type d'orthèse correspond au code I18P01. La prise en charge de ce produit est soumise à une demande d'entente préalable. Date de fin de prise en charge : 15 novembre 2022.</p>
	<p>Rigide au genou (Gaine jambière et cuisse d'une seule pièce)</p>
2725279	OI36C10 Cuir moulé (trois attelles acier ou alliage léger)
2753815	OI36K10 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle
2756618	OI36N10 Polyoléfine, sans armature
2792152	OI36N11 Polyoléfine, avec armature
2782277	OI36S10 Stratifié
2705450	OI36G10 Polyisoprène, sans armature
2783390	OI36G11 Polyisoprène, avec armature
2707063	OI36U02 Textile B G 5-1 enduit de mousse de polyuréthane
	OI96
	<p>Ceinture cuissard-jambière (Gaine jambière, cuisse et bassin, deux attelles latérales, ceinture métallique, quatre embrasses postérieures)</p> <p>Articulée au genou et à la hanche</p>
2777738	OI96C01 Cuir moulé, attelles acier (pièce sur pièce)
2793789	OI96N01 Polyoléfine, avec armature attelles acier (pièce sur pièce)
	Rigide au genou et à la hanche
2701468	OI96C10 Cuir moulé, attelles acier
2730257	OI96N11

CODE	NOMENCLATURE
	Polyoléfine, avec armature
2793795	OI 96 S 10 Stratifié
	OI93
	Ceinture-cuissard (Gaine, cuisse et bassin, ceinture métallique, attelle externe, montant interne, deux embrasses postérieures) Articulée à la hanche avec points d'arrêt
2733072	OI93C01 Cuir moulé, attelles acier (pièce sur pièce)
2724742	OI93N01 Polyoléfine, attelles acier (pièce sur pièce)
2757760	OI93S01 Stratifié
	Rigide à la hanche
2727723	OI93C10 Cuir moulé, attelles acier ou alliage léger
2765876	OI93N11 Polyoléfine, avec armature
2779542	OI93S10 Stratifié
2731370	OI93G10 Polyisoprène, avec armature
	Orthèse pour ostéochondrite de hanche
2708648	OI93N03 Orthèse de mise en abduction des hanches comprenant une ceinture, deux pièces de hanches, deux cuissards doublés et une barre d'abduction réglable articulée
	OI19 : Appareillage latéral de dérotation
2734717	OI19C90 Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier comportant une pièce de hanche à chevalet oscillant et tourillon avec demi-ceinture pelvienne en acier engagée dans la ceinture en cuir. Un câble de torsion monté sur cette pièce de hanche aboutit à un tourillon qui traverse le talon de la chaussure et est fixé à son extrémité par un écrou ; deux bracelets en cuir avec fermeture antérieure sur la cuisse et la jambe assurent le maintien de l'orthèse
	OI23 : Coques abductrices de cuisse
2704538	OI23K90 Coques abductrices de cuisse en copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle capitonnées et garnies, liées par une pièce métallique avec articulation dans le plan sagittal et souplesse dans le plan frontal. Fermeture des coques par bandes textiles adhésives
	§ 2. - Adjonctions
	Pied
2736538	AI8A01 Système de traction du membre inférieur pour OI39N54 <i>Applicables aux appareils OI59 et OI39</i>
2795191	AI8C30 Coque talonnière amovible en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) montée par vis sur les montants latéraux de jambe
2765899	AI8F02 Étrier carbone sur chausson ou chaussure
	Cheville
	A. - Applicables aux appareils à tourillons
2736001	AI7A01 Butée excentrique réglable de limitation de flexion
2767131	AI7A02 Limitation de mouvement par ressort

CODE	NOMENCLATURE
2702019	AI7A10 Tourillons télescopiques
2795311	AI7A15 Butée fixe antérieure ou postérieure pour limitation de flexion ou d'extension
2795937	AI7A11 Semelle acier avec tube tourillon soudé indépendante de celle incluse dans le tarif des appareils à tourillons référencés OI59, OI39 ou OI29 (montage sur chaussure compris)
	B. - Applicables aux appareils à étrier
2769058	AI7A20 Butée déverrouillable
2780373	AI7A25 Articulations à chape en remplacement des articulations pièce sur pièce
2737940	AI7A26 Point d'arrêt de limitation de mouvement articulaire
	Dispositif élastique de limitation de mouvement ou de rappel du pied :
2732078	AI7A29 Par ressort
2797770	AI7A30 Par ressort inclus dans l'articulation
2741255	AI7A31 Étrier en deux branches indépendantes pénétrant par leur base dans le talon (tourillon plat)
2710579	AI7A32 Articulations latérales avec branche en « T » postérieure pénétrant dans le talon (tourillon plat postérieur)
2716151	AI7C01 Chaussette cuir moulé (au lieu de chaussure)
2782521	AI7Z01 Liège (jusqu'à 4 cm) dans chaussette cuir ou coutil
2769029	AI7A33 Étrier avec semelle acier et boulons d'axes indépendant de celui inclus dans le tarif des appareils à étrier référencés OI59, OI39 ou OI29 (montage sur chaussure compris)
	C. - Applicables aux appareils OI 59 et OI 39
2798427	AI7C10 Courroie anti-varus ou anti-valgus indépendante
2745431	AI8A02 Deux rallonges Cette référence ne peut se cumuler que sur les appareils référencés OI39D01, OI39D04, OI39D07, OI39D30 et OI39D32.
	D. - Applicables à OI59F01
2703579	Articulation de cheville modulaire, FIOR & GENTZ, NEURO SWING. DESCRIPTION NEURO SWING est une articulation de cheville modulaire de la société FIOR & GENTZ, destinée à être positionnée sur des orthèses suro- ou cruro -pédiées. Elle se compose, d'une partie centrale métallique, fixée à l'orthèse, et dans laquelle s'insèrent deux ressorts (ventral et dorsal) pouvant avoir des mécanismes de ressort différents afin de contrôler les deux butées (ventrale et dorsale), La vis de limitation de mouvement permet d'adapter la force de rappel (en flexion plantaire et en extension dorsale). Les mécanismes de ressort sont interchangeables et il en existe un total de cinq différents, dont la force varie de normale à ultra-forte, avec une liberté de mouvement de 15° à 5°. Pour s'adapter à la morphologie du patient, différentes coudées existent (orientation de la plaque supérieure : droite, vers l'intérieur et vers l'extérieur). Le corps de l'articulation, en acier ou en titane est disponible en plusieurs tailles selon le poids du patient (5 largeurs modulaires possibles, de 10 à 20 mm). NEURO SWING 2 dispose d'une réduction du bruit et NEURO SWING H2O est waterproof. INDICATIONS PRISES EN CHARGE

CODE	NOMENCLATURE																																																			
	<p>Compensation de déficits fonctionnels de la marche pour des flexions plantaires (équin) ou dorsales (talus) excessives non fixées avec absence du contrôle de la phase d'appui chez les enfants de moins de 15 ans.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION</p> <p>Conditions de prescription La prescription (initiale et renouvellement) doit être établie par un médecin justifiant de l'une des spécialités suivantes : médecine physique et réadaptation fonctionnelle, orthopédie, rhumatologie, neurochirurgie, neurologie, chirurgie plastique et reconstructrice, pédiatrie. Une seule articulation de cheville NEURO SWING est nécessaire par orthèse. L'articulation NEURO SWING peut être montée en adjonction sur des orthèses réalisées exclusivement en carbone.</p> <p>Conditions de délivrance La réalisation, la mise en place, la délivrance, l'installation sur mesure et le suivi et la maintenance du dispositif nécessitent une prestation de service par un orthoprothésiste qualifié et formé par la société FIOR & GENTZ à l'utilisation de NEURO SWING.</p> <p>Conditions d'utilisation L'utilisation d'orthèse équipée de l'articulation NEURO SWING ne requiert pas un type de chaussage particulier. La prise en charge est accordée sur entente préalable. La validation de l'adéquation de l'orthèse aux besoins du patient par le prescripteur après réalisation de l'orthèse et utilisation initiale par le patient doit être réalisée dans le mois suivant la livraison de l'orthèse.</p> <p>Conditions de renouvellement L'orthèse est refaite dans son ensemble tous les six mois pour s'adapter à la croissance de l'enfant. Dans ce cas, tant que les conditions de taille et de poids restent dans la fourchette prévue pour chaque référence (décrits ci-dessous), une même articulation peut être réutilisée pour l'orthèse suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 mm : masse max = 37 kg et taille max = 1,58 m : - 16 mm : masse max = 67 kg et taille max = 1,82 m : - 20 mm : masse max = 90 kg et taille max = 1,98 m : <p>CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE La prise en charge est assurée pour une articulation de cheville modulaire NEURO SWING, une orthèse OI 59 F 01 (inscrit sur la LPP sous le code 2719439), l'installation par l'orthoprothésiste de NEURO SWING et 3 révisions réalisées par l'orthoprothésiste à 6 mois, 12 mois et 24 mois. L'articulation de cheville modulaire NEURO SWING est garantie 3 ans. Le renouvellement du produit est uniquement possible à l'issue d'une période de 3 ans,</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE</p> <p><u>NEURO SWING</u></p> <table border="1" data-bbox="352 1317 1326 1619"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Aspect de la coudée</th> <th rowspan="2">Matériau</th> <th colspan="5">Largeur modulaire</th> </tr> <tr> <th>10 mm</th> <th>12 mm</th> <th>14 mm</th> <th>16 mm</th> <th>20 mm</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Coudée droite</td> <td>Acier</td> <td>SF5200-ST/LR</td> <td>SF5201-ST/LR</td> <td>SF5202-ST/LR</td> <td>SF5203-ST/LR</td> <td>SF5205-ST/LR</td> </tr> <tr> <td>Titane</td> <td>-</td> <td>SF5201-TI/LR</td> <td>SF5202-TI/LR</td> <td>SF5203-TI/LR</td> <td>SF5205-TI/LR</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Coudée vers l'intérieur</td> <td>Acier</td> <td>SF5220-ST/LR</td> <td>SF5221-ST/LR</td> <td>SF5222-ST/LR</td> <td>SF5223-ST/LR</td> <td>SF5225-ST/LR</td> </tr> <tr> <td>Titane</td> <td>-</td> <td>SF5221-TI/LR</td> <td>SF5222-TI/LR</td> <td>SF5223-TI/LR</td> <td>SF5225-TI/LR</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Coudée vers l'extérieur</td> <td>Acier</td> <td>SF5240-ST/LR</td> <td>SF5241-ST/LR</td> <td>SF5242-ST/LR</td> <td>SF5243-ST/LR</td> <td>SF5245-ST/LR</td> </tr> <tr> <td>Titane</td> <td>-</td> <td>SF5241-TI/LR</td> <td>SF5242-TI/LR</td> <td>SF5243-TI/LR</td> <td>SF5245-TI/LR</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>NEURO SWING 2</u></p>	Aspect de la coudée	Matériau	Largeur modulaire					10 mm	12 mm	14 mm	16 mm	20 mm	Coudée droite	Acier	SF5200-ST/LR	SF5201-ST/LR	SF5202-ST/LR	SF5203-ST/LR	SF5205-ST/LR	Titane	-	SF5201-TI/LR	SF5202-TI/LR	SF5203-TI/LR	SF5205-TI/LR	Coudée vers l'intérieur	Acier	SF5220-ST/LR	SF5221-ST/LR	SF5222-ST/LR	SF5223-ST/LR	SF5225-ST/LR	Titane	-	SF5221-TI/LR	SF5222-TI/LR	SF5223-TI/LR	SF5225-TI/LR	Coudée vers l'extérieur	Acier	SF5240-ST/LR	SF5241-ST/LR	SF5242-ST/LR	SF5243-ST/LR	SF5245-ST/LR	Titane	-	SF5241-TI/LR	SF5242-TI/LR	SF5243-TI/LR	SF5245-TI/LR
Aspect de la coudée	Matériau			Largeur modulaire																																																
		10 mm	12 mm	14 mm	16 mm	20 mm																																														
Coudée droite	Acier	SF5200-ST/LR	SF5201-ST/LR	SF5202-ST/LR	SF5203-ST/LR	SF5205-ST/LR																																														
	Titane	-	SF5201-TI/LR	SF5202-TI/LR	SF5203-TI/LR	SF5205-TI/LR																																														
Coudée vers l'intérieur	Acier	SF5220-ST/LR	SF5221-ST/LR	SF5222-ST/LR	SF5223-ST/LR	SF5225-ST/LR																																														
	Titane	-	SF5221-TI/LR	SF5222-TI/LR	SF5223-TI/LR	SF5225-TI/LR																																														
Coudée vers l'extérieur	Acier	SF5240-ST/LR	SF5241-ST/LR	SF5242-ST/LR	SF5243-ST/LR	SF5245-ST/LR																																														
	Titane	-	SF5241-TI/LR	SF5242-TI/LR	SF5243-TI/LR	SF5245-TI/LR																																														

CODE	NOMENCLATURE					
	Aspect de la coudée	Matériau	Largeur modulaire			
10 mm			12 mm	14 mm	16 mm	20 mm
Coudée droite	Acier	SH5200-ST/LR	SH5201-ST/LR	SH5202-ST/LR	SH5203-ST/LR	SH5205-ST/LR
	Titane	-	SH5201-TI/LR	SH5202-TI/LR	SH5203-TI/LR	SH5205-TI/LR
Coudée vers l'intérieur	Acier	SH5220-ST/LR	SH5221-ST/LR	SH5222-ST/LR	SH5223-ST/LR	SH5225-ST/LR
	Titane	-	SH5221-TI/LR	SH5222-TI/LR	SH5223-TI/LR	SH5225-TI/LR
Coudée vers l'extérieur	Acier	SH5240-ST/LR	SH5241-ST/LR	SH5242-ST/LR	SH5243-ST/LR	SH5245-ST/LR
	Titane	-	SH5241-TI/LR	SH5242-TI/LR	SH5243-TI/LR	SH5245-TI/LR
NEURO SWING H2O						
Aspect de la coudée	Matériau	Largeur modulaire				
		10 mm	12 mm	14 mm	16 mm	20 mm
Coudée droite	Carbone	-	SF5201-C/LR	SF5202-C/LR	SF5203-C/LR	SF5205-C/LR
Date de fin de prise en charge : 16 août 2028.						
Jambe						
2743886	AI6A90	Barre abductrice réglable et amovible se fixant sur les attelles internes de jambe				
Genou						
2704337	AI4Z01	Plaque condylienne capitonnée pour OI59				
A. - Applicables aux appareils articulés au genou						
2783992	AI4Z02	Disque condylien à pression réglable				
2720218	AI4Z03	Plaque condylienne capitonnée				
Société FIOR & GENTZ (FIOR & GENTZ)						
2771977	<p>Artic genou modul autom pour orthèse memb. inf., FIOR & GENTZ, NEURO TRONIC. Articulation de genou modulaire automatique électronique pour orthèse de membre inférieur, NEURO TRONIC de la société FIOR & GENTZ.</p> <p>DESCRIPTION NEURO TRONIC est une articulation de genou modulaire automatique électronique pour orthèse du membre inférieur (orthèse cruro-pédieuse), avec un système de verrouillage et déverrouillage électromagnétique contrôlé par des capteurs de mouvement.</p> <p>INDICATIONS PRISES EN CHARGE Déficiência fonctionnelle du quadriceps, à caractère définitif, et à l'origine d'un défaut de verrouillage du genou, chez des patients répondant aux conditions suivantes : - Un flexum de genou inférieur à 10° ; - La capacité à marcher 6 minutes en continu, avec ou sans aides de marche.</p> <p>GARANTIE : NEURO TRONIC est garanti 3 ans. Son renouvellement ne peut être pris en charge que trois ans après la pose. Le remplacement des pièces d'usure doit être effectué au cours de ces trois ans si nécessaire.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation de l'orthèse devra être réalisée par un orthoprothésiste. Une rééducation est recommandée après l'adaptation de l'orthèse. L'articulation NEURO TRONIC peut être ajoutée en adjonction sur des orthèses de membre inférieur OI39 inscrites sur la LPPR. L'articulation NEURO TRONIC doit être assemblée par un orthoprothésiste, afin d'être intégrée dans l'orthèse du patient. Le détail des opérations pour la mise en place de l'articulation NEURO TRONIC est le suivant :</p>					

CODE	NOMENCLATURE
	<p>1. Anamnèse et bilan musculaire du patient ; 2. Prise de mesures, choix des composants de l'orthèse et prise de moulage ; 3. Fabrication de l'orthèse d'essai, dans le cas où celle-ci est demandée par le médecin prescripteur ; 4. Essayage, adaptation et réglages de l'orthèse d'essai avec l'articulation NEURO TRONIC ; 5. Formation et apprentissage du patient à l'utilisation de l'orthèse avec l'articulation NEURO TRONIC ; 6. Fabrication de l'orthèse définitive avec l'articulation NEURO TRONIC ; 7. Essai et validation ; 8. Livraison de l'orthèse avec l'articulation NEURO TRONIC au patient – enregistrements – traçabilité des composants</p> <p>NEURO TRONIC est uniquement compatible avec les orthèses en carbone.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE : SK3853-L/TI ; SK3853-R/TI ; SK3855-L/TI ; SK3855-R/TI ; SK3873-L/TI ; SK3873-R/TI ; SK3875-L/TI ; SK3875-R/TI ; SK3843-L/TI ; SK3843-R/TI ; SK3845-L/TI ; SK3845-R/TI. Date de fin de prise en charge : 30 septembre 2027.</p>
2714206	<p>Artic genou modul autom pour orthèse memb inf, FIOR & GENTZ, NEURO TRONIC, révis. Articulation de genou modulaire automatique électronique pour orthèse de membre inférieur, NEURO TRONIC de la société FIOR & GENTZ, révision annuelle. L'articulation NEURO TRONIC est associée à une prestation de révision annuelle après la première année de pose. NEURO TRONIC nécessite une maintenance qui consiste à remplacer la couronne et le cliquet de verrouillage. Comme indiqué au code 2771977, le remplacement des pièces d'usure doit être effectué au cours de ces trois ans, si nécessaire. Date de fin de prise en charge : 30 septembre 2027.</p>
Société BASKO HEALTHCARE (BASKO)	
2783443	<p>Articulation genou pour orthèse membre inf., BASKO, SPL2 BASKO Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, SPL2 BASKO de la société BASKO HEALTHCARE.</p> <p>SWING PHASE LOCK 2 est une articulation de genou pour orthèse de membre inférieur (orthèse de genou ou orthèse cruro-pédieuse) avec un système pendulaire interne qui verrouille ou déverrouille l'articulation, en fonction de l'angle de l'articulation dans le plan sagittal. L'articulation SWING PHASE LOCK 2, fixée sur le montant extérieur de l'orthèse, est associée à l'articulation de contrôle de la phase pendulaire SPC (SWING PHASE CONTROL), placée sur le montant interne. L'articulation SPC associe une friction et un ressort pour réguler la flexion du genou pendant la phase pendulaire. Le satellite de commande peut être fixé sur un montant de l'orthèse et permet à l'utilisateur de régler l'articulation SWING PHASE LOCK 2 selon trois modes de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode 1 : verrouillage/déverrouillage automatique. Ce mode est utilisé pour marcher. - Mode 2 : verrouillage manuel. Ce mode est utilisé pour s'asseoir. - Mode 3 : déverrouillage manuel. Ce mode est utilisé pour rester debout. <p>INDICATIONS PRISES EN CHARGE Déficience fonctionnelle du quadriceps, à caractère définitif, et à l'origine d'un défaut de verrouillage du genou. Les conditions suivantes doivent être réunies pour permettre l'utilisation de l'articulation SWING PHASE LOCK 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une extension (passive) de hanche d'au moins 5°, - un flexum de genou inférieur à 10°, - une flexion active de la hanche, obtenue à l'aide des fléchisseurs de hanche ou en basculant le bassin grâce aux muscles de l'abdomen, - la capacité à atteindre l'extension du genou à la fin de la phase pendulaire, - un bon appui du côté controlatéral. <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation de l'orthèse devra être réalisée par un orthoprothésiste. Une rééducation est recommandée après l'adaptation de l'orthèse.</p> <p>GARANTIE</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>SPL2 BASKO est garanti 3 ans. Son renouvellement ne peut être pris en charge que trois ans après la pose. Le remplacement des pièces d'usure doit être effectué au cours de ces trois ans si nécessaires.</p> <p>REFERENCES PRISES EN CHARGE La prise en charge est assurée pour les références IQ200L et IQ200R. Date de fin de prise en charge : 30 mai 2028.</p>
2708163	<p>Articulation genou pour orthèse membre inf., BASKO, SPL2 BASKO, révision Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, SPL2 BASKO de la société BASKO HEALTHCARE, révision annuelle. La prise en charge de la révision annuelle de SPL2 BASKO est assurée après la première année de pose. Elle comprend notamment le changement systématique des butées, des roulements et du câble et en fonction de l'usure le changement des inserts et du satellite, en moyenne une fois sur deux. Date de fin de prise en charge : 30 mai 2028.</p>
	Société OTTO BOCK France (OTTOBOCK)
2781378	<p>Articulation genou pour orthèse memb. infér., E-MAG ACTIVE, OTTOBOCK. Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, E-MAG ACTIVE de la société OTTO BOCK France.</p> <p>INDICATIONS PRISES EN CHARGE Déficience fonctionnelle du quadriceps, à caractère définitif, et à l'origine d'un défaut de verrouillage du genou chez des patients répondant aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bon appui du côté controlatéral - Une absence de spasticité ou une spasticité faible, - Une flexion active de la hanche, obtenue à l'aide des fléchisseurs de hanche (force musculaire 3-5) ou en basculant le bassin grâce aux muscles de l'abdomen, - Une absence de flexum de la hanche, - Une extension active de la hanche (force musculaire 3-5), - Un flexum de genou inférieur à 15°, - La capacité à atteindre l'extension du genou à la fin de la phase pendulaire. <p>GARANTIE : E-MAG ACTIVE est garanti 3 ans. Son renouvellement ne peut être pris en charge que trois ans après la pose. Le remplacement des pièces d'usure doit être effectué au cours de ces trois ans si nécessaire.</p> <p>MODALITES DE PRESCRIPTION ET D'UTILISATION La prescription doit être faite par un médecin de médecine physique et de réadaptation. L'adaptation de l'orthèse devra être réalisée par un orthoprothésiste. Une rééducation est recommandée après adaptation de l'orthèse.</p> <p>L'articulation E-MAG ACTIVE peut être ajoutée en adjonction sur des orthèses de membre inférieur en carbone de type OI39F50 (code 2747720), OI39F51 (code 2703941) ou OI39F52 (code 2750248) inscrites sur la LPPR. Date de fin de prise en charge : 15 juin 2028.</p>
2749759	<p>Articulation genou pour orthèse memb. infér., E-MAG ACTIVE, OTTOBOCK, révis. annuel. Articulation de genou pour orthèse de membre inférieur, EMAG ACTIVE de la société OTTO BOCK France, révision annuelle. La prise en charge de la révision annuelle d'E-MAG ACTIVE est assurée après la 1^{ère} année de pose. Elle comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le changement systématique des butées, des roulements et du câble - le changement des inserts et du satellite en fonction de l'usure, en moyenne une fois sur deux. <p>Date de fin de prise en charge : 15 juin 2028.</p>
2796799	<p>AI4A10 Articulations à chapes au genou en remplacement des articulations pièce sur pièce (sans roulement à billes)</p>
2726570	<p>AI4A11 Articulations à chapes au genou en remplacement des articulations pièce sur pièce (avec roulement à billes)</p>
2716091	<p>AI4A12 Verrou double du type Hoffa</p>
2704159	<p>AI4A15</p>

CODE	NOMENCLATURE
	Verrou à coulisseau dit « canadien »
2781326	AI4A90 Verrou à coulisseau, dit « Canadien » avec bille de maintien de déverrouillage
2715364	AI4A91 Cadran articulé de genou corrigeant le flexum
2751288	AI4T11 Tracteur élastique sans cercle pivotant au genou
2713780	AI4C15 Fronde rotulienne capitonnée limitée à la rotule
2744638	AI4C16 Fronde rotulienne capitonnée plus large et se prolongeant en coque condylienne
	B. - Applicables à OI36N60
2714614	AI8N60 Botte pour orthèse OI36N60
	Société DIRAME France SARL (DIRAME)
	<p>Description : ULTRAFLEX est une articulation à effet dynamique de genou, intégrée dans une orthèse sur mesure. L'articulation ULTRAFLEX ne peut être utilisée qu'avec l'orthèse sur mesure codée OI36N60 (Orthèse cruro-jambière en polyoléfine avec articulation de genou libre avec butées réglables et effet dynamique réglable). Le dispositif ULTRAFLEX se compose de deux parties montées du côté externe de l'orthèse : une plateforme et un système de tension. La plateforme est une articulation monocentrique mobile munie d'un bouton poussoir de blocage permettant de régler l'amplitude, avec limitation de la flexion ou de l'extension. Le système de tension offre une tension dynamique. Le côté interne de l'orthèse est soutenu par une articulation libre chez les patients de moins de 25 kg ou par une plateforme chez les patients de plus de 25 kg. Pour les patients de moins de 12 kg, le dispositif se compose d'un module monobloc externe (le système de tension et la plateforme sont intégrés). Les produits ULTRAFLEX (plateforme, système de tension et articulation libre) ont une garantie limitée de 3 ans pour le même patient et la même orthèse dans les conditions d'utilisation préconisées par le fabricant.</p> <p>Indication : Traitement des limitations d'amplitude articulaire du genou isolées ou associées à l'équin de cheville chez des patients atteints de paralysie cérébrale ou de lésions acquises du système nerveux central présentant des rétractions musculaires (ischiojambiers et/ou jumeaux) associées ou non à de la spasticité et présentant un flexum du genou uni ou bilatéral supérieur ou égal à 10°.</p> <p>Modalités de prescription : La prescription doit être faite par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR) dans le cas d'une première prescription et lors du renouvellement.</p>
2755263	Orthèse dynamique, adjonction, > 35 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, système tension. Références prises en charge : Système de tension ULTRAFLEX pour montage sur plateforme : UF-KO-P1-L, UF-KO-P1-R, UF-KO-P1H-L, UF-KO-P1H-R, UF-KO-P2-L et UF-KO-P2-R. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2785123	Orthèse dynamique, adjonction, 23-34 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, système tension. Références prises en charge : Système de tension ULTRAFLEX pour montage sur plateforme : UF-KO-P3-L, UF-KO-P3-R, UF-KO-P3H-L, UF-KO-P3H-R, UF-KO-P4-L et UF-KO-P4-R. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2733149	Orthèse dynamique, adjonction, 13-23 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, système tension. Références prises en charge : Système de tension ULTRAFLEX pour montage sur plateforme : UF-KO-P5-L, UF-KO-P5-R, UF-KO-P5H-L, UF-KO-P5H-R, UF-KO-P6-L et UF-KO-P6-R. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2726356	Orthèse dynamique, adjonction, + 12 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, plateforme. La prise en charge est assurée dans la limite de 2 plateformes par patient de plus de 25 kg (côté interne et externe). Références

CODE	NOMENCLATURE
	prises en charge : Plateforme ULTRAFLEX pour l'articulation du genou pour système de tension : UF-KO-SS1-L, UF-KO-SS1-R, UF-KO-SS1H-L, UF-KO-SS1H-R, UF-KO-SS2-L et UF-KO-SS2-R. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2705696	Orthèse dynamique, adjonction, – 25 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, articulation libre. Référence prise en charge : Articulation libre ULTRAFLEX ROM pour l'articulation du genou : UF-E/KO-ROM. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2783650	Orthèse dynamique, adjonction, – 12 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, module monobloc. La prise en charge du module monobloc – 12 kg est réservée aux patients de moins de 12 kg. Références prises en charge : Module ULTRAFLEX monobloc pour les patients de moins de 12 kg pour l'articulation du genou : UF-KO-PC1-L, UF-KO-PC1-R, UF-KO-PC2-L et UF-KO-PC2-R. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
2756570	Orthèse dynamique, adjonction, – 12 kg, DIRAME, ULTRAFLEX, articulation libre La prise en charge de l'articulation libre – 12 kg est réservée aux patients de moins de 12 kg Référence prise en charge : Articulation libre ULTRAFLEX ROM pour patients de moins de 12 kg pour module monobloc : UF-E/KO-PROM. Date de fin de prise en charge : 15 mars 2020.
	Cuisse
	Applicables aux appareils OI39
2779507	A13A90 Barre abductrice réglable et amovible, se fixant sur les attelles internes
2798953	A12N50 Appui sous-ischiatique rigide quel que soit le matériau
	Hanche
	Applicables aux appareils articulés à la hanche
	Ceintures avec pièces de hanche métallique
2763021	A11A02 Ceinture cuir, largeur 45 mm, avec pièce de hanche en « T » et articulation à chape
2780717	A11A03 Large ceinture en cuir moulé avec pièce de hanche à chape
2757032	A11D90 Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux pièces de hanche en « T », « en alliage léger », articulation « pièce sur pièce » à roulements à billes (gainage des têtes compris)
2758600	A11D91 Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux pièces de hanche en alliage léger, articulations « pièce sur pièce », roulements à butées à aiguilles, verrou à deux enclenchements, réglage de rattrapage de jeu, avec ou sans butée de limitation d'extension (gainage des têtes compris)
2779855	A11A91 Ceinture en alliage léger garnie cuir, largeur 50 à 80 mm, avec deux pièces de hanche en « T » en acier, articulation à chape à roulements à billes (gainage des têtes compris)
2758959	A11D92 Plaque métallique doublée cuir et caoutchouc mousse, s'appuyant sur le trochanter, pour luxation de hanche fixée sur ceinture
2722230	A11A90 Extensions dorsales verticales en acier souple doublées cuir, fixées sur ceinture avec suspension par bretelles
2795104	A11D93 Pièce de hanche comportant un verrou de blocage en extension et en flexion et un dispositif de réglage de limitation de l'abduction, l'abduction restant libre
	Articulation de hanche
2706939	A11A40 Articulation de hanche à chape en remplacement de l'articulation pièce sur pièce (sans roulement à billes)
	Fixation au corset (se référer au chapitre des corsets) Elle peut être réalisée par :
	<i>1. Des dispositifs non démontables</i>
2737822	A11A11

CODE	NOMENCLATURE
	Pièce de hanche métallique avec articulation à chape
	Articulation haute non physiologique
2770707	A11A12 Sans articulation au niveau de la hanche
2796517	A11A13 Avec articulation au niveau de la hanche
2720520	A11A14 Pièce de hanche métallique avec double articulation à chape et à verrou
	<i>2. Des dispositifs démontables permettant la désolidarisation de l'appareil et du corset</i>
	Pièce de hanche démontable :
2718718	A11A21 Par glissière, berckoise ou clavette Ce dispositif s'ajoute, selon le cas, aux références A11A11, A11A12, A11A13 ou A11A14 Si un verrou de hanche est nécessaire, ajouter :
2705561	A11A30 Verrou de hanche simple du type Hoffa
2750277	A11A31 Verrou de hanche à chape
2735177	A11A32 Verrou de hanche à coulisseau dit « Canadien »
2702108	A11A92 Verrou de hanche à coulisseau, dit « Canadien », avec bille de maintien de déverrouillage
	Applicables à tous les appareils
2761387	AI0A50 Barre réglable et amovible réunissant deux ensembles d'orthèses (ridoire).
	Dispositifs de suspension :
2715594	AI3T01 Bretelle simple avec ou sans partie élastique à l'avant sur une longueur de 25 cm avec ou sans chef sur l'épaule opposée
2788512	A11C01 Ceinture en cuir largeur 45 mm avec chape en cuir
	Gainage de pièces métalliques
	Gainage :
2787168	AI39C02 Des montants, embrasses et articulations d'un OI39
2746643	AI36C02 Des montants, embrasses et articulations d'un OI36
2749624	AI59C02 Des montants, embrasses et articulations d'un OI59
2714465	AI36C01 D'une attelle rigide, jambe, cuisse
2776271	AI79C01 D'une attelle rigide, cuisse, bassin
2741143	A11C05 D'une pièce de hanche
2728295	A11C06 D'une pièce de ceinture
2747921	AI79C02 D'une ceinture acier
2783420	AI4C05 D'une tête d'articulation seule
	§ 3 - Appareils de traitement
	Appareils de décharge
2729283	OI58C50 Gaine jambière, prolongée jusqu'au talon, en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) avec fermeture postérieure, armée par deux montants latéraux en acier ou en alliage léger avec deux embrasses antérieures dont l'une forme appui sur les plateaux tibiaux. Sur les deux montants est fixé, par rallonges, un étrier en acier avec patin en caoutchouc et, éventuellement, une coque talonnière amovible (en adjonction AI 8 C 30)

CODE	NOMENCLATURE
	Appareils comprenant une gaine cuisse en cuir moulé ou en polyoléfine avec appui sous-ischiatique rigide, une large embrasse garnie au mollet, deux attelles métalliques latérales en acier et alliage léger, étrier rigide à rallonge en appui direct au sol ou dans la chaussure :
2756386	OI29C50 Rigide au genou
2718990	OI29C60 Articulé au genou avec verrou
2727580	OI28C50 Gaine cuissard jambière rigide avec appui sous-ischiatique en cuir moulé ou en polyoléfine (à préciser sur la prescription médicale) d'une seule pièce, avec prolongements latéraux sur les malléoles jusqu'à la base du calcaneum, armée par deux attelles latérales rigides en acier ou en alliage léger. À chaque extrémité de ces attelles sont adaptées deux rallonges sur lesquelles sont fixés par vis, à la partie supérieure, deux montants supportant une embrasse sous-ischiatique et, à la partie inférieure un étrier rigide avec patin en caoutchouc et coque talonnière amovible. Une partie supérieure circulaire, sans appui sous-ischiatique, est livrée avec l'orthèse pour remplacer ultérieurement celle comportant un appui sous-ischiatique
	Appareil comprenant une large ceinture amovible et une gaine cuisse en cuir moulé ou polyoléfine avec point d'appui sous-ischiatique rigide. L'armature en acier et alliage léger est constituée par une pièce de hanche à fourche et à chape articulée, à verrou, fixée sur une armature métallique de ceinture assurant une contre-adduction et montée sur rallonges sur une attelle latérale externe, une latérale interne, une embrasse demi-cuisse et une large embrasse garnie au mollet. Les attelles latérales sont montées par rallonges sur deux montants à tourillons s'articulant sur la chaussure, gainage des ferrures compris :
2771003	OI99C50 Rigide au genou
2766746	OI99C60 Articulé au genou avec verrou
	§ 4. – Adjonctions particulières aux appareils de traitement
	Certains appareils de traitement peuvent nécessiter des adjonctions identiques à celles utilisées dans les appareils définitifs. Leur tarification devra être faite selon les références prévues pour l'appareillage définitif. Adjonctions particulières aux appareils de décharge
2753904	AI7A50 Étrier rigide avec patin cuir et caoutchouc destiné à remplacer les montants à tourillons sur les rallonges des appareils de décharge du type OI99
2749736	AI3C50 Volet de cuissard cuir ou polyoléfine ménageant une fenêtre pour fixateur antérieur
2721057	AI3C51 Volet de cuissard cuir ou polyoléfine avec armature articulée, ménageant une fenêtre pour fixateur latéral
2722140	AI3C52 Volet de cuissard cuir ou polyoléfine avec armature articulée ménageant deux fenêtres pour fixateur latéral
2746488	AI6C25 Remplacement de l'embrasse garnie au mollet par une gaine en cuir moulé ou polyoléfine avec deux embrasses postérieures
	Section III APPAREILLAGE DU TRONC (Le tarif des appareils ne comprend pas le prix du moulage) CODIFICATION Les nouvelles références des appareils sont établies selon la codification suivante : a) Deux lettres indiquant qu'il s'agit d'appareils du tronc (TR) ou d'adjonctions à ces mêmes appareils (AT). b) Deux chiffres lorsqu'il s'agit des appareils. Ces deux chiffres indiquant, le premier la limite supérieure de l'appareil et le second sa limite inférieure en fonction de la classification anatomique. c) Deux chiffres lorsqu'il s'agit d'adjonctions, indiquant l'étendue de l'orthèse à laquelle elles se rapportent.

CODE	NOMENCLATURE
	<p>Une lettre indiquant la matière première utilisée pour la confection de l'appareil selon le code suivant :</p> <p>A. - Acier C. - Cuirs et peaux. D. - Alliages légers (duralumin) G. - Caoutchouc et polyisoprène K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle. L. - Acétate de cellulose.</p> <p>N. - Polyoléfine S. - Stratifiés de polyester. T. - Textiles U. - Polyuréthane V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose. Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ; Z. - Matières diverses.</p> <p>d) Deux chiffres différenciant les appareils qui, bien que d'une étendue analogue ou se rapportant à un niveau d'amputation, présentent les différences de conception ou de fabrication.</p> <p>Conditions de prise en charge :</p> <p>- La prise en charge des orthèses du tronc en cuir, codées en C, et en alliages légers type « duralumin » codées en D n'est assurée qu'en cas de renouvellement pour les patients déjà appareillés avec ce type d'orthèses.</p> <p>- La prise en charge des orthèses du tronc réalisées en polyoléfine (polyéthylène), matériau thermoformable haute température, codées en N, est assurée pour toute immobilisation stricte prolongée (à partir de 6 semaines), de toute hauteur, dans des indications de corrections, d'affections dégénératives ou post traumatiques.</p> <p>- La prise en charge d'orthèses du tronc réalisées en mousse de polyuréthane, par moulage direct sur le patient, codées en U, n'est assurée que dans les cas de maintien lombaire de courte durée ne dépassant pas 3 mois, en cas de rachis dégénératifs ou traumatiques, de toute hauteur.</p> <p style="text-align: center;">A. - Orthopédie du tronc</p>
	<p>§ 1. - Appareils types et variantes</p> <p>Les corsets de maintien</p>
	<p>TR79 : ceinture des trochanters aux fausses côtes</p>
	Ceinture des trochanters aux fausses côtes
2754230	TR79K27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2709872	TR79N35 Polyoléfine, sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2740706	TR79N36 Polyoléfine, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2746436	TR79N50 Orthèse monovalve sans armature avec ouverture antérieure latérale ou postérieure garnie de mousse de polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2793200	TR79G45 Polyisoprène, sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2784968	TR79G46 Polyisoprène, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2770593	TR79U01 Textile enduit de mousse de polyuréthane

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR59
	Corset des trochanters à la pointe de l'omoplate (sans béquillons)
2749676	TR59K27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2798433	TR59N34 grand module Polyoléfine rigide capitonné. Orthèse vertébrale active lombaire d'élongation (Ovale) bivalve (module préfabriqué ne nécessitant pas de moulage), avec poche lombaire gonflable en polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2743834	TR59N34 petit et moyen module Polyoléfine rigide capitonné. Orthèse vertébrale active lombaire d'élongation (Ovale) bivalve (module préfabriqué ne nécessitant pas de moulage), avec poche lombaire gonflable en polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2707590	TR59N36 Polyoléfine, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2707212	TR59N50 Orthèse sans armature, bivalve ou monovalve, avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2768544	TR59G46 Polyisoprène avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2701385	TR59U01 Textile enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR49
	Corset cuirasse complet des trochanters à l'épine de l'omoplate (sans béquillons)
	Sans béquillon
2743580	TR49C11 Cuir moulé, avec armature rigide comportant une ceinture pelvienne, deux tuteurs latéraux, deux tuteurs dorsaux et une ferrure transversale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2761097	TR49K27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2777000	TR49N36 Polyoléfine, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2760985	TR49N50 Orthèse sans armature bivalve ou monovalve, avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2715223	TR49N51 Orthèse sans armature, bivalve, avec appui sternal, garnie de mousse de polyoléfine Ce corset peut également être utilisé comme corset pour traitement des déformations du rachis Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Avec béquillons. Avec ou sans plastron élastique.
2769012	TR49N37 Polyoléfine, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2722938	TR49U01 Textile B 1 enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023

CODE	NOMENCLATURE
	TR39
	Grand corset-cuirasse remontant jusqu'à la base du cou et enfermant la région claviculaire
2758296	TR39C11 Cuir, moulé (armature rigide comportant une ceinture pelvienne, deux tuteurs dorsaux, deux tuteurs latéraux et une ferrure transversale se prolongeant sur l'avant pour former appui sous-claviculaire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2737070	TR39N50 Orthèse sans armature bivalve ou monovalve avec ouverture antérieure, postérieure ou latérale garnie de mousse de polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2791678	TR39U01 Textile R 3 enduit de mousse de polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR12
	Protège-crâne
2743018	TR12S42 Protège-crâne ou casque d'étendue variable selon la lésion, réalisé en stratifié et comportant un capitonnage intérieur en molleton ou en matière cellulaire avec garnissage en peau intérieur et extérieur. Fixation assurée selon la nécessité (moulage compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2797310	TR12N35 Le même en polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	LES MINERVES
	TR29
	Corset-cuirasse avec minerve bivalve s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière
2743946	TR29N37 Polyoléfine, avec ou sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR27
	Corselet minerve s'étendant des fausses côtes aux régions occipitale et mentonnière
2760749	TR27O12 Corselet minerve réalisé dans un des matériaux prévus à la nomenclature, constitué par une valve postérieure armée sur laquelle est fixé un montant portant à son extrémité supérieure une pièce occipito-temporale, et par une valve antérieure armée sur laquelle est fixé un montant amovible et réglable en hauteur portant la mentonnière avec le bandeau frontal élastique amovible (ne nécessitant pas de moulage) Cette référence ne peut pas se cumuler avec la référence AT00A01 (mentonnière amovible) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR25
	Minerve à base thoracique
	Gaine bivalve prenant appui sur la partie supérieure de la cage thoracique avec fermeture sous-axillaire. La valve antérieure enveloppe la partie mentonnière alors que la valve postérieure s'étend à la région occipitale
2701959	TR25N36 Polyoléfine, avec ou sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR24
	Minerve
	Gaine avec fermeture latérale ou bivalve prenant appui sur les régions claviculaires et scapulaires et soutenant la colonne cervicale en enveloppant les régions mentonnière et occipitale
2741491	TR 24 K 27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2749392	TR24N35 Polyoléfine, avec ou sans armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023

CODE	NOMENCLATURE
	LES CORSETS POUR TRAITEMENT DES DEFORMATIONS DU RACHIS L’empreinte sera prise par moulage ou scan, pour une réalisation en position corrigée. TR49
2767020	TR49N70 Corset à valves modulaires de Berck en polyoléfine pour scoliose lombaire et dorso-lombaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2730010	TR49N71 Corset à valves modulaires de Berck en polyoléfine pour scoliose dorsale et/ou combinée, comportant un appui sous axillaire en forme de L renversé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2715223	TR49N51 Orthèse sans armature, bivalve, avec appui sternal, garnie de mousse de polyoléfine Ce corset peut également être utilisé comme corset pour traitement des déformations du rachis Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2737130	TR49N80 Orthèse active pour réduction tridimensionnelle des scolioses avant le début de la puberté avec liberté postérieure thoracique, avec ceinture pelvienne appui et contre-appui en polyoléfine reliés par une structure flexible réglable en composite de carbone pour scoliose idiopathique thoracique ou double majeure thoracique et lombaire avec hypocyphose thoracique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2778614	TR49K54 Corset pour maintien de réduction de scoliose structurale réalisé dans un ou plusieurs des matériaux prévus à la nomenclature avec ceinture mono ou bivalve, tuteurs antérieur et postérieur sur lesquels sont fixés des « mains » réglables Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2772215	TR49T55 Corset toilé de Saint-Étienne Corset toilé élastique fabriqué sur mesure La prise en charge est assurée en cas de scolioses lombaires ou dorso-lombaires, évolutives, inférieures à 30 degrés, chez l’adolescent. Pour être pris en charge, le corset doit répondre aux spécifications techniques suivantes : Le corset est un corset trois points asymétriques, comportant deux mâts, de 4 mm d’épaisseur, en polypropylène capitonné de plastazote, flexibles dans le plan sagittal, l’un antérieur allant de l’appendice xyphoïde au pubis, l’autre postérieur allant des vertèbres dorsales au sacrum, sur lesquels sont fixées trois mains d’appui réalisées en damier élastique, rivées sur les mâts. Une sangle d’entrejambe est parfois utile pour stabiliser le dispositif. Le poids moyen du corset est inférieur à 350 grammes. La prise en charge du corset doit être renouvelée tous les 6 mois. La fabrication peut être réalisée par tout établissement d’orthoprothèse. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2759373	TR49K66 Corset caractérisé par deux solides points d’appui antérieurs (pubien et sternal) avec plastron dorsal réglable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2724972	TR49N72 Corset à valves modulaires de Berck en polyoléfine pour cyphose, comportant un contre-appui scapulaire en sternal ayant un réglage antéro-postérieur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR39
2785382	TR39N51 Orthèse sans armature monovalve moulée en correction à ouverture médiane antérieure ou postérieure avec effet correcteur par des points de compression et fenêtres d’expansion Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2746459	TR39K50 Orthèse moulée en correction avec une valve dorsale, deux valves pelviennes, une valve sternale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR29

CODE	NOMENCLATURE
	Corset à collier, partie têtère amovible s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière, constitué d'une ceinture, comportant deux à trois mâts de sustentation réglable en hauteur et supportant la partie têtère avec mentonnière amovible. Comporte également deux à trois mains de compression se fixant sur les mâts
2763989	TR29K27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2775290	TR29G27 Polyisoprène Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2745543	TR29N36 Polyoléfine, avec armature Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR25
2750892	TR25K50 Orthèse cervico-dorsale, pour traitement de la cyphose, maintenue par deux sangles passant au-devant des épaules, par une sangle passant sous l'aube costal et un mât postérieur permettant la mise en place d'un collier de rappel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	TR41 : Maillot pour orthèse du tronc
2757109	TR41 Maillot pour orthèse du tronc avec col et mi-manche 100 % coton sans couture latérale. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	§ 2. – Adjonctions
	Dispositif facilitant la mise en place du corset (charnières et fermetures comprises)
2706945	AT49A01 Sur corset type TR49 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2785117	AT29A01 Sur corset type TR29 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2787820	AT49A02 Système de réglage par crémaillères
	Autres adjonctions
2767823	AT00N50 Raidisseurs pour tous types d'orthèses sans armature métallique, quel qu'en soit le nombre Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2781622	AT00A01 Mentonnière amovible pour minerve
2785040	AT00N51 Ajourages pour tous types d'orthèses n'en comportant pas dans leur conception d'origine, à la demande du médecin prescripteur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2781160	AT49C70 Minerve d'extension comportant une têtère avec mentonnière amovible montée sur un dispositif télescopique à pivot pour les corsets modulaires références TR49N70-TR49N71-TR49N72 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Gainage de pièces métalliques
2717446	AT79C01 Gainage de l'armature d'une ceinture, référence TR79 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2713709	AT59C01 Gainage de l'armature d'un corset, référence TR59 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2735941	AT49C01 Gainage de l'armature d'un corset, référence TR49 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2726592	AT49C71

CODE	NOMENCLATURE
	Cache en cuir ou plastique pour les éléments des corsets à valves modulaires références TR49N70-TR49N71-TR49N72 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	§ 3. - Corsets - Sièges TR43 :
	C'est une orthèse de maintien en station assise réalisée sur le patient par le biais d'une prise de mesures par CFAO ou d'un moulage quelle qu'en soit la technique. Elle est constituée d'une coque montant jusqu'à l'épine de l'omoplate ou la base du cou (TR43Z01), ou s'arrêtant à la charnière dorso-lombaire (TR43Z02) lorsque cette précision de hauteur est mentionnée et justifiée sur la prescription médicale, et comprenant les segments fémoraux avec cale d'abduction, quelles qu'en soient les angulations. Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant. Cette orthèse peut comporter des adjonctions énumérées sur la prescription médicale. Le tarif de remboursement couvre : - le coût de la prise de mesures par CFAO ou le coût du moulage pour le corset-siège de base et celui de certaines adjonctions, - le coût d'un dispositif permettant la préhension du corset-siège pour en faciliter le transfert
2777595	TR43Z01 Corset-siège en matériau thermoformable haute température Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2726480	TR43Z02 Assise de corset siège seule, non cumulable avec TR43Z01 et TR43Z03
2736053	TR43Z03 Dossier de corset siège seul, non cumulable avec TR43Z01 et TR43Z02 Coque allant de la base du cou jusqu'aux trochanters
	Adjonctions aux corsets-sièges
	La prise en charge des adjonctions est assurée quels que soient la forme et le type de fixation.
	Les références AT43Z02, AT43Z03, AT43Z04 et AT43Z05 et AT43Z18 ne sont pas prises en charge lorsque l'orthèse s'arrête à la charnière dorso-lombaire.
2704780	AT43Z01 Dispositif de stabilisation adapté à la base de la coque, quel que soit le matériau
2772468	AT43Z02 Têtière amovible ou non
2791218	AT43Z03 Têtière réglable au minimum en 2 plans (hauteur, antéro-postérieur, inclinaison)
2751012	AT43Z04 Appui sous-claviculaire rigide et réglable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2704047	AT43Z05 Appui sternal rigide et réglable
2749469	AT43Z06 Maintien antérieur thoracique et/ou abdomino-pelvien souple. La prise en charge est assurée dans la limite de 2 unités au maximum lors de la livraison Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2793499	AT43Z07 Dispositif pour cale d'abduction amovible, quel que soit le matériau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2740793	AT43Z08 Segment jambier (à l'exclusion du retour poplité) avec ou sans sangle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2790986	AT43Z09 Segment pédieux avec ou sans sangle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2740847	AT43Z10 Repose-pied, quel que soit le matériau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2700724	AT43Z11 Tablette amovible suffisamment profonde pour pouvoir servir, si nécessaire, d'accoudoir avec support réglable, quel que soit le matériau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2758758	AT43Z12

CODE	NOMENCLATURE
	Accoudoir La prise en charge de cette référence ne peut s'ajouter à la référence AT43Z11 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2760778	AT43Z13 Dispositif de fixation du corset-siège à un support, assise ou dossier dans la limite de 2 unités Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2739933	AT43Z14 Dispositif de fixation du segment fémoral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2787961	AT43Z15 Support roulant, pivotant et réglable en hauteur, comportant un système de freinage et un dispositif inclinable de réception du socle du corset-siège Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2717972	AT43Z16 Dispositif d'inclinaison du socle adapté à la base du corset-siège soit par l'intermédiaire de charnière(s), soit par un dispositif permettant l'adaptation sur un support roulant et pivotant. La prise en charge de cette référence ne peut s'ajouter à la référence AT43Z15 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2716062	AT43Z17 Supplément pour épaisseur de la mousse du capitonnage supérieure à 3 cm à l'exclusion de la superposition par collage de plaques de mousse La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage du corset-siège de base TR43Z01 ne suffit pas. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2748642	AT43Z18 Mentonnière. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2777916	AT43Z19 Double capitonnage amovible servant à compenser une modification morphologique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2771279	AT43Z20 Supplément pour mise en place lors de la réalisation du corset-siège d'inserts d'aide à la prévention des escarres en gel de silicone ou en polyuréthane au niveau des appuis ischiatiques et/ou trochantériens et/ou sacrés. La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage du corset-siège de basé TR43Z01 ne suffit pas ou justifiée par une prescription médicale. La prise en charge de la référence AT43Z20 ne peut s'ajouter à celle de la référence AT43Z17 ni à celle de la référence AT43Z19. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2757339	AT43Z21 Articulation d'un segment jambier avec verrouillage et quel qu'en soit le type, avec la possibilité de démontage rapide, si précisée sur la prescription médicale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Société PROTÉOR Handicap (PROTEOR)
	La prise en charge est assurée pour les patients d'un poids maximum de 40 kg, pour les pathologies nécessitant une assistance de la mobilité du tronc associé à une stabilité de la position assise : <ul style="list-style-type: none"> - infirmité motrice cérébrale et d'origine cérébrale (IMC IMOC), - patients cérébro-lésés et polyhandicapés, - pathologies évolutives à caractère vital. Elle est assurée dans les conditions de prescription et d'utilisation suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Prescription soumise à un médecin de Médecine Physique et de Réadaptation, un pédiatre ou un chirurgien orthopédiste. La prise en charge de la référence AT43Z22 n'est possible que conjointement aux trois références suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - dispositif de stabilisation (AT43Z01) - maintien antérieur (AT43Z04 ou AT43Z05 ou AT43Z06) - dispositif de fixation du corset siège (AT43Z13)

CODE	NOMENCLATURE
	La prise en charge de la référence AT 43 Z 22 interdit la prise en charge d'une des références suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - dispositif d'inclinaison du socle (AT43Z16) - supplément pour épaisseur de mousse (AT43Z17) - mentonnière (AT43Z18) - articulation d'un segment jambier (AT43Z21) La prise en charge est assurée pour le produit suivant :
2713342	AT43Z22 Adjonction pour corset-siège, dossier mobile SIDO, PROTEOR Dossier mobile SIDO, de la société PROTEOR, composé d'une lame en composite de carbone avec dispositif de réglage et de précontrainte, d'une sangle de limitation des mouvements d'extension et d'un kit de verrouillage temporaire. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2747878	AT43Z23 Housse de corset-siège en tissu 3D ou tissu complexé dans la limite de 2 par an
2777247	AT43Z24 Housse d'assise ou de dossier de corset-siège en tissu 3D ou tissu complexé dans la limite de 2 par an
§ 4 bis – Selle TR73	
2710645	TR73Z01 Selle
	C'est une orthèse réalisée sur le patient par le biais d'un moulage quelle qu'en soit la technique. Elle est constituée d'une coque s'arrêtant à la charnière lombo-sacrée, comprenant ou non des segments fémoraux dont l'abduction et la flexion sont définies par le prescripteur. Elle peut être fixée sur un support ou un châssis roulant permettant au patient de redresser son tronc en prenant appui sur le sol et éventuellement de déambuler. Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant Le prix de remboursement couvre le coût du moulage Cette orthèse peut comporter les adjonctions AT43Z14 et AT43Z15 des corsets-sièges, ou être livrée sur un châssis roulant inscrit au titre IV, mentionnés sur la prescription Le tarif de remboursement couvre le coût du moulage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
§ 5. - Appareil de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale TR29 & TR47	
	C'est une orthèse soit de maintien, soit de correction, en position horizontale ou verticale, réalisée sur le patient à partir d'une prise de mesures par CFAO ou d'un moulage de son tronc et de ses membres inférieurs, quelle que soit la technique utilisée pour celui-ci. Elle est constituée d'une coque thoracopelvienne incluant les membres inférieurs. Elle comprend un capitonnage lavable, imperméabilisé et anallergisant. Elle est conçue avec sangle(s) de maintien du bassin et des membres inférieurs. Cette orthèse peut : <ul style="list-style-type: none"> - être en position horizontale ou en position verticale ; - être antérieure ou postérieure ; - s'arrêter exceptionnellement à la charnière dorsolombaire lorsque cette précision de hauteur est mentionnée et justifiée sur la prescription médicale ; - s'arrêter au niveau des malléoles ou inclure les pieds ; - comporter des adjonctions. Chacune des options choisies ainsi que chacune des adjonctions doivent être indiquées sur la prescription médicale. Le prix couvre : <ul style="list-style-type: none"> - le coût de la prise de mesures par CFAO ou le coût du moulage pour les orthèses de base et celui de certaines adjonctions ; - le coût de(s) sangles) de maintien du bassin et des membres inférieurs ; - le coût du capitonnage ; - le coût, lorsqu'il s'agit de l'orthèse TR47Z01, d'un dispositif permettant la préhension de celle-ci pour en faciliter son transfert.
ORTHESE DE MAINTIEN	
2773539	TR29Z01 Orthèse de maintien, en position horizontale en mousse expansée.

CODE	NOMENCLATURE
	La prise en charge de la référence TR29Z01 exclut celle d'adjonctions à l'exception des housses si nécessaire et celle d'une autre orthèse de maintien ou de correction référencée TR47Z01 en position horizontale. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Adjonctions aux TR29Z01
2759568	AT29Z19 Housse en tissu coton dans la limite de quatre par an maximum Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2751118	AT29Z20 Housse matelas en tissu complexé dans la limite de 2 par an
	ORTHESE DE MAINTIEN OU DE CORRECTION
2737934	TR47Z01 Orthèse de maintien ou de correction, en position horizontale ou en position verticale, en matériau thermoformable haute température Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Adjonctions aux TR47Z01
	La prise en charge des adjonctions est assurée quels que soient la forme et le type de fixation. Les références AT47Z02, AT47Z03, AT47Z04, AT47Z05, AT47Z18 ne sont pas prises en charge lorsque l'orthèse s'arrête à la charnière dorsolombaire. Pour l'orthèse TR29Z01, seule l'adjonction AT29Z19 est prise en charge. Pour l'orthèse TR47Z01 en position horizontale, les seules adjonctions prises en charge sont référencées AT47Z02, AT47Z09 et AT47Z17. La prise en charge des références AT47Z04 et AT47Z05 (quand il s'agit d'un appui sternal) n'est assurée que pour les orthèses postérieures. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2721933	AT47Z02 Têtière amovible ou non Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2793335	AT47Z03 Têtière réglable au minimum en deux plans (hauteur, antéro-postérieur, inclinaison) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2767929	AT47Z04 Appui sous-claviculaire rigide et réglable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2745320	AT47Z05 Appui sternal (orthèse postérieure) ou fessier (orthèse antérieure) rigide et réglable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2751029	AT47Z06 Maintien thoracique ou abdomino-pelvien souple, l'unité La prise en charge de la référence AT47Z06 est assurée dans la limite de 2 unités maximum, lors de la livraison. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2770558	AT47Z07 Socle (mât et système de verrouillage et de déverrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), sans progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins. Poids inférieur ou égal à 20 kg. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2784419	AT47Z08 Socle (mât et système de verrouillage et de déverrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), avec progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins. Poids inférieur ou égal à 20 Kg Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2716850	AT47Z12 Socle (mât et système de verrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), avec progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins. Poids supérieur à 20 kg et jusqu'à 60 kg
2773491	AT47Z13 Socle (mât et système de verrouillage de l'orthèse sur le socle inclus), avec progressivité du système de verticalisation avec roulettes et freins. Poids supérieur à 60 kg et jusqu'à 100 kg
2796813	AT47Z09 Module pédieux moulé, la paire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023

CODE	NOMENCLATURE												
2790680	AT47Z10 Cale de rattrapage d'abduction, la paire (à l'exclusion de superposition de mousse) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023												
2719161	AT47Z11 Tablette amovible pouvant servir d'accoudeur, avec support réglable quel que soit le matériau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023												
2789960	AT47Z17 Supplément pour épaisseur de la mousse du capitonnage supérieur à 3 cm à l'exclusion de la superposition par collage de plaques de mousse. La prise en charge de cette référence est assurée si le patient présente des déformations orthopédiques majeures et/ou une maigreur telle(s) que le capitonnage de l'orthèse de base référencé TR47Z01 ne suffit pas. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023												
2718641	AT47Z18 Mentonnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023												
2751101	AT47Z20 – Housse en tissu complexé pour orthèse de maintien ou de correction dans la limite de 2 par an												
	Section IV												
	RÉPARATIONS, frais d'expédition et frais accessoires												
	Une opération décrite à la nomenclature dans cette rubrique peut être utilisée comme « adjonction » à un appareil neuf dans les cas où elle n'est pas décrite dans la rubrique adjonctions.												
2785130	Forfait annuel réparations de gros appareillage Réparations de gros appareillage remboursées sur simple présentation de la facture acquittée par le fournisseur (quel que soit l'appareil)												
2713193	Frais d'expédition des appareils et autres frais accessoires que pourraient comporter les opérations de fourniture ou de renouvellement des appareils inscrits à la nomenclature. La prise en charge de cette référence est subordonnée au caractère remboursable des références des orthoprothèses.												
	<p>CODIFICATION</p> <p>Les nouvelles références des réparations d'appareils de prothèse et d'orthopédie sont établies selon la codification suivante :</p> <p>a) Deux lettres indiquant :</p> <p>La première (R) qu'il s'agit de réparation ; La deuxième représentant :</p> <p>(T) Pour le tronc. (S) Pour le membre supérieur. (I) Pour le membre inférieur.</p> <p>b) Un chiffre indiquant en fonction de la codification anatomique soit le niveau d'utilisation de la pièce à réparer ou à remplacer, soit le segment de l'appareil de prothèse intéressé par la réparation, le chiffre dans ce cas étant celui représentant le niveau moyen du membre pris entre les articulations. Deux chiffres lorsque la réparation concerne un appareil d'orthopédie, ces deux chiffres indiquant : Le premier la limite supérieure de l'appareil. Le second sa limite inférieure.</p> <p>c) Le chiffre 10 est utilisé pour indiquer les réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie.</p> <p>d) Une lettre indiquant, pour les réparations et rechanges particuliers, la matière première utilisée à la confection de l'appareil concerné, selon la codification suivante :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">A. - Aciers</td> <td style="width: 50%;">N. - Polyoléfine</td> </tr> <tr> <td>B. - Bois</td> <td>P. - Plâtre</td> </tr> <tr> <td>C. - Cuirs et peaux</td> <td>R. - Chlorure de polyvinyle</td> </tr> <tr> <td>D. - Alliages légers (duralumin)</td> <td>S. - Stratifiés de polyester</td> </tr> <tr> <td>F. - Fibre</td> <td>T. - Textiles (feutre, tissu)</td> </tr> <tr> <td>G. - Caoutchouc et polyisoprène</td> <td>V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose</td> </tr> </table>	A. - Aciers	N. - Polyoléfine	B. - Bois	P. - Plâtre	C. - Cuirs et peaux	R. - Chlorure de polyvinyle	D. - Alliages légers (duralumin)	S. - Stratifiés de polyester	F. - Fibre	T. - Textiles (feutre, tissu)	G. - Caoutchouc et polyisoprène	V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose
A. - Aciers	N. - Polyoléfine												
B. - Bois	P. - Plâtre												
C. - Cuirs et peaux	R. - Chlorure de polyvinyle												
D. - Alliages légers (duralumin)	S. - Stratifiés de polyester												
F. - Fibre	T. - Textiles (feutre, tissu)												
G. - Caoutchouc et polyisoprène	V. - Bandes plastiques d'immobilisation en fibre de verre et acétate de cellulose												

CODE	NOMENCLATURE	
	K. - Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle	Un ou des matériaux figurant dans les spécifications techniques pour la fabrication des prothèses prévues à la nomenclature ;
	L. - Acétate de cellulose	Z. - Matières diverses
	Deux chiffres donnant un numéro d'ordre aux pièces à remplacer ou réparer. Ces dispositions sont applicables à l'ensemble des réparations, à l'exception des prothèses du membre inférieur.	
	A. - Réparation et rechanges de pièce relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie – Membre supérieur	
	Réparations et rechanges communs à différents appareils de prothèse	
	Main. - RS8	
	Remplacer :	
2703131	RS830	Anneau à vis, poli et nickelé avec queue fileté de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2711946	RS831	Anneau rond poli et nickelé avec queue de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2712957	RS832	Crochet poli et nickelé avec queue de prise rapide à guillotine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Avant-bras. - RS6	
	Remplacer :	
2720508	RS601	Dispositif à prise rapide complet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2739287	RS602	Dispositif à prise rapide par échange standard pour remise en état Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2761157	RS603	Bouton de commande de prise rapide Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2790259	RS604	Ressort de guillotine de prise rapide Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2708720	RS605	Tige de Trèves, seule, polie et nickelée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2708565	RS606	Tige rigide, pour bras, polie et nickelée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Tout niveau	
	Remplacer	
2713951	RSZ06	Manchon en silicone de qualité médicale préfabriqué ou injecté avec tige de fixation de bras ou d'avant-bras Le tarif du moulage nécessaire pour manchon injecté n'est pas inclus
2783199	RSZ07	Manchon silicone sans accrochage distal pour prothèse de bras ou d'avant-bras
2743389	RSZ08	Changement du système de liaison distal seul pour manchon
2746117	RSZ09	Gaine de suspension externe de bras ou d'avant-bras en silicone ou gel
2795587	RSZ10	

CODE	NOMENCLATURE
	Gant PVC quel que soit le niveau
2774444	RSZ11 Gant silicone quel que soit le niveau
	Réparations particulières aux appareils en cuir et acier
	Avant-bras. - RS6C
	Remplacer :
2755398	RS6C01 Cupule d'avant-bras avec ses deux montants Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2781970	RS6C02 Montant de cupule (par brasage) articulation pièce sur pièce Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2790526	RS6C03 Le même, avec articulation à chape Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2727031	RS6C04 Montant de cupule pour moignon d'avant-bras ankylosé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2702775	RS6C05 Noyau fileté de cupule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2757411	RS6C06 Montant d'avant-brassard postiche articulé au coude Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2769510	RS6C07 Montant avec partie palmaire pour porte-outil Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2794205	RS6C12 Avant-brassard en cuir pour avant-bras à cupule, garniture, courroies ou lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2791336	RS6C13 Gaine avant-brassard, brassard en cuir pour moignon d'avant-bras ankylosé (garniture et courroies comprises) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2777218	RS6C14 Avant-brassard postiche en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2797280	RS6C15 Avant-brassard mitaine en cuir (garniture et lacet compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2722080	RS6C16 Mitaine en cuir (garniture et lacet compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Regarnir :
2706320	RS6C20 Avant-brassard à cupule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2778790	RS6C21 Gaine avant-brassard, brassard pour moignon d'avant-bras ankylosé, courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2714666	RS6C22 Avant-brassard mitaine, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2756140	RS6C23 Mitaine seule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019

CODE	NOMENCLATURE
2713796	RS6C24 Gainer partie palmaire de montant à palette (peau ou plastique) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Bras. - RS3C
	Remplacer :
2719126	RS3C01 Montant externe ou interne de brassard articulé au coude, boulon compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2770268	RS3C02 Montant externe de brassard articulé au coude et à l'épaule, boulon compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2718888	RS3C04 Cercle acier de calotte Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2761660	RS3C05 Cupule de bras avec ses deux montants Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2719103	RS3C10 Brassard cuir, garniture et courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2781616	RS3C11 Brassard cuir à calotte cuir ou bois, garniture et courroies comprises (calotte de coude non comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2746471	RS3C12 Brassard embauchoir d'épaule en cuir, garniture courroie ou lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2790130	RS3C13 Calotte de coude en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2704745	RS3C15 Bracelet cuir, garniture et courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Regarnir :
2718492	RS3C20 Brassard, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2738721	RS3C21 Brassard à calotte cuir ou bois, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2752709	RS3C22 Brassard embauchoir d'épaule, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2797994	RS3C23 Bracelet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Epaule. - RS1C
	Remplacer :
2755582	RS1C01 Corselet en cuir, garniture comprise avec tour de corps et coulisseau Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2753650	RS1C05 Gilet en coutil Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2729739	RS1C08 Pattes élastiques d'attache de corselet au brassard (la paire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
	Regarnir :
2751242	RS1C10

CODE	NOMENCLATURE
	Corselet en cuir (seul)
	Réparer :
2727083	RS1C14 Ferrure de corselet
	Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de vie sociale
	Doigt. - RS9R
	Remplacer :
2773640	RS9R01 Gant type classique
	Avant-bras. - RS6R
	Remplacer
2726907	RS6R01 Emboiture
	Coude. - RS4R
	Remplacer
2731245	RS4R01 Axe de coude souple
2708246	RS4R02 Axe de coude avec verrou
2716205	RS4R03 Système de verrouillage de coude avec verrou
2717788	RS4R04 Câble de tirage du verrou (pour coude avec verrou)
2740801	RS4R05 Coude, axe compris
2766870	RS4R06 Coude avec verrou, axe compris
	Spécifique aux prothèses anatomomimétiques
2706477	RSX01 Remise en état de surface pour usure superficielle sur prothèse de membre supérieur anatomomimétique
2755961	RSX02 Remplacement d'un ongle sur prothèse de membre supérieur anatomomimétique
2726132	RSX03 Réparation majeure avec rupture sur prothèse de membre supérieur anatomomimétique
	Spécifique aux prothèses tubulaires de vie sociale
2705377	RSZ01 Démontage et remontage de la main et du revêtement seuls (ne peut être facturé qu'une seule fois pour la même prothèse)
	Remplacer le revêtement en matière plastique cellulaire avec gaine textile de recouvrement :
2751325	RSZ03 Pour prothèse PS6- PS4 - PS3 ou PS2
2749191	RSZ04 Pour prothèse PS1
	RS9Z
2767639	RS9Z01 Remplacer la main souple gant non compris (RSZ01 et RSZ02 non compris)
2787910	RS9Z03 Remplacer la main souple avec gant à manchette longue (RSZ01 et RSZ02 non compris)
	RS7Z
2720000	RS7Z01 Remplacer la queue filetée de la main souple (RSZ01 et RSZ02 non compris)
2759634	RS7Z02 Remplacer l'adaptateur pour le dispositif terminal (RSZ01 et RSZ02 non compris)
	RS6Z
2722074	RS6Z01 Remplacer le tube d'avant-bras (RSZ01 et RSZ02 non compris)

CODE	NOMENCLATURE
	RS4Z
2726988	RS4Z01 Remplacer l'articulation du coude avec verrou (RSZ01 et RSZ02 non compris)
2722884	RS4Z02 Remplacer l'emboîture d'une prothèse PS4Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)
	RS3Z
2718894	RS3Z01 Remplacer le tube de bras (RSZ01 et RSZ02 compris)
2743610	RS3Z02 Remplacer l'emboîture d'une prothèse PS3Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)
	RS2Z
2730754	RS2Z01 Remplacer l'emboîture d'une prothèse PS2Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)
	RS1Z
2751093	RS1Z01 Remplacer l'emboîture d'une prothèse PS1Z01 (adaptation comprise, RSZ01 et RSZ02 non compris)
2758534	RS1Z02 Remplacer la bretelle de suspension (RSZ01 et RSZ02 non compris)
2714956	RS1Z03 Remplacer l'articulation d'épaule simple à friction
2755984	RS1Z04 Remplacer l'articulation d'épaule à rotule
	Réparations et rechanges particuliers à la main en mat matériaux légers à fermeture active et ouverture passive par ressort faisant l'objet du supplément AS9D03
2733818	RSD01 Démontage et remontage du gant
	Main. - RS8D
2733155	RS8D01 Echange standard de la main complète (démontage et remontage du gant non compris)
2781237	RS8D02 Remplacer un doigt souple ou rigide (démontage et remontage du gant non compris)
2715826	RS8D03 Echange standard du mécanisme seul (démontage et remontage du gant non compris)
2704656	RS8D04 Révision et nettoyage du mécanisme avec remplacement éventuel des pièces (démontage et remontage du gant non compris)
2712644	RS8D05 Remplacer les capots (démontage et remontage du gant non compris)
2775076	RS8D06 Remplacer le câble de tirage seul (démontage et remontage du gant non compris)
2735970	RS8D07 Remplacer la queue de prise rapide (démontage et remontage non compris)
	Réparations et rechanges particuliers à la main D.A. pour enfant, adolescent, adulte, faisant l'objet du supplément à la référence AS9D04
2705294	RS9D50 Révision de la main comprenant nettoyage, réglage et graissage des différents mécanismes, avec remplacement de tous les petits éléments usés
2780143	RS9D51 Remplacement d'un doigt rigide non mobilisé (annulaire ou auriculaire)
2782260	RS9D52 Remplacement d'un doigt rigide mobilisé (index, majeur ou annulaire)
2720632	RS9D53 Remplacement d'un doigt mobilisé et ayant une articulation inter phalangienne proximale (index, majeur ou annulaire)
2712934	RS9D54 Remplacement d'un pouce rigide à 2 positions pré-réglables (sans sa chape d'articulation)
2729159	RS9D55 Remplacement d'une plaque de fermeture (paume ou dos)
2734367	RS9D56

CODE	NOMENCLATURE
	Remplacement du dispositif passif de prono-supination à friction réglable et blocage instantané
2759137	RS9D57 Remplacement du dispositif passif de prono-supination à rotule à friction réglable et blocage instantané
2740043	RS9D58 Remplacement du mécanisme interne de la main
2756653	RS9D59 Echange standard du mécanisme interne de la main
2753086	RS9D60 Remplacement du variateur favorisant la force de préhension
2780083	RS9D61 Echange standard du variateur favorisant la force de préhension
2741232	RS9D62 Remplacement d'une chaînette et d'un ressort de doigt articulé
	Avant-bras. - RS6D
2719215	RS6D01 Remplacer le prolongateur (démontage et remontage du gant non compris)
	Réparations et rechanges particuliers aux prothèses de service RS9
	Remplacer :
2716820	RS9A01 Les deux doigts de recouvrement en caoutchouc ou en matière plastique (sur les branches d'un crochet-pince)
2750426	RS9A02 Ensemble de ressorts de rappel sur crochet-pince
2769319	RS9A03 Les trois doigts de recouvrement en caoutchouc ou matière plastique (sur pince tridigitale)
2706810	RS9A 04 Un doigt avec son recouvrement (sur pince tridigitale)
	RS7S et RS6S
2708335	RS6S01 Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
	RS5S
2731038	RS5S01 Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
	RS4S
2775840	RS4S01 Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
	RS3S
2753040	RS3S01 Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
	RS2S
2779849	RS2S01 Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
	RS1S
2705800	RS1S01 Remplacer le corselet de fixation en stratifié de polyester, articulation non comprise, démontage, adaptation et remontage compris
	Réparations et rechanges communs aux appareils de prothèse et d'orthopédie du membre supérieur RS10
	Remplacer
2763127	RS1001 Verrou de coude complet

CODE	NOMENCLATURE
2796457	RS1002 Verrou seul, sans le secteur
2730524	RS1003 Tuteur de verrou
2794435	RS1004 Ressort du verrou
2765994	RS1010 Pièce d'épaule à charnière roulée, ajustée sur une pièce de bras
2718807	RS1012 Partie mâle de charnière d'épaule à double articulation, ajustée sur partie femelle
2738454	RS1014 Goupille pour charnière
2755895	RS1015 Embrasse polie en "S"
2740729	RS1016 Embrasse polie droite pour brassard ou avant-brassard
2707360	RS1018 Boulon d'articulation n° 5 (trois pièces)
2734781	RS1020 Vis d'assemblage pour articulation à roulement
2791247	RS1022 Vis à métaux 4-75
2737325	RS1023 Bouton fileté en cuivre ou en acier
2743231	RS1024 Chape et poulie pour câble de tirage
2782225	RS1025 Boucle à rouleau, 14 ou 16 mm avec chape cuir
	Réparer
2780551	RS1030 Butée d'articulation ou point d'arrêt en larme brasé
2772161	RS1031 Joue brasée
2724593	RS1032 Goujon brasé
	Remplacer
2778637	RS1040 Huit en cuir, posé
2711627	RS1041 Courroie de 14 ou 16 mm posée
2755040	RS1042 Courroie libre de maintien d'avant-brassard
2764546	RS1043 Sous-laçure de brassard ou d'avant-brassard
2714407	RS1045 Dessus d'embrasse en cuir à courroie
2703958	RS1050 Courroies d'attache d'une épaulière de suspension (deux courroies cuir, deux pattes élastiques)
2790940	RS1051 Courroie en cuir (seule) avec œillets pour épaulière de suspension
2784626	RS1052 Courroie élastique (seule) pour épaulière de suspension
2756914	RS1053 Courroie tour de corps (sans coulisseau)
2701209	RS1054 Coulisseau pour tour de corps
	Regarnir
2789316	RS1065 Embrasse garnie de brassard ou d'avant-brassard

CODE	NOMENCLATURE
2768254	RS1066 Montant de garniture d'un montant en acier
2710102	RS1067 Épaulière en cuir
	Gainer
2765072	RS1070 Montant de brassard ou d'avant-brassard
2766189	RS1071 Embrasse en "S" de brassard
2709330	RS1072 Embrasse ordinaire de brassard ou d'avant-brassard
2784951	RS1073 Tête d'articulation
	Réparer cuir et garniture
2709139	RS1076 Pièce de renfort sous un montant de brassard ou d'avant-brassard
2768219	RS1077 Recoudre, réparer ou reborder garniture de brassard ou d'avant-brassard
2737390	RS1078 Recoudre ou réparer garniture de bracelet ou d'épaulière en cuir
2741278	RS1079 Recoudre ou réparer garniture de corselet ou de gaine épaulière
	Capitonner
2788423	RS1084 Brassard ou avant-brassard
2725581	RS1085 Gaine brassard épaulière
	Lacets
2702835	RS1090 Tresse (le mètre cinquante)
	Réparations et rechanges particuliers aux appareils d'orthopédie
	Avant-bras. - Main. - RS58
	Remplacer
2732204	RS5801 Montant interne à palette fixe
2721063	RS5802 Montant externe simple
2787145	RS5803 Montant à palette palmaire à griffes (ou autre système)
2725598	RS5804 Palette palmaire amovible, gainée ou polie
2776963	RS5806 Palette palmaire à charnière, gainée ou polie
2738543	RS5807 Montant à charnière, sans la palette
2760531	RS5808 Ressort à spires pour palette articulée
2713603	RS5809 Ressort à lame d'acier, pour palette articulée
2747588	RS5810 Ressort de tension, courroie comprise
2737791	RS5811 Embrasse polie
2776986	RS5815 Avant-brassard demi-gantelet en cuir, garniture boucles et courroies ou lacets compris
2778962	RS5816 Avant-brassard pour gaine d'avant-bras, garniture boucles et courroies ou lacets compris
	Regarnir

CODE	NOMENCLATURE
2730518	RS5820 Avant-brassard demi-gantelet, lacet compris
2799600	RS5821 Avant-brassard de gaine d'avant-bras, lacet compris
	Gainer
2797646	RS5825 Palette circulaire palmaire pour dispositif de paralysie radiale
	Bras. - Avant-bras. - RS 36
	Remplacer
2709754	RS3601 Attelle externe ou interne pour gaine rigide de coude
2774102	RS3602 Gaine rigide de coude entière, garniture courroies et boucles comprises
	Regarnir
2726416	RS3603 Gaine rigide de coude entière
	Avant-bras. - Bras. - Epaule. - RS16
	Remplacer
2773887	RS1601 Montant externe de brassard épaulière avec ferrure d'épaule à armature circulaire et articulation de coude
2706550	RS1602 Montant externe de brassard épaulière avec ferrure d'épaule circulaire sans articulation de coude
2779861	RS1603 Montant externe de brassard épaulière, articulé au coude (sans ferrure circulaire d'épaule)
2712271	RS1604 Montant externe de brassard épaulière sans ferrure circulaire d'épaule ni articulation de coude
2738968	RS1605 Montant interne, sans articulation
2751489	RS1610 Gaine brassard épaulière en cuir, garniture lacet et courroie tour de corps compris
2770417	RS1611 Avant-brassard en cuir, garniture et lacet compris
	Regarnir
2736202	RS1615 Gaine brassard épaulière avec avant-brassard, garniture et lacet compris.
2715542	RS1617 Gaine brassard épaulière seule (sans tour de corps), garniture et lacet compris.
2790733	RS1618 Avant-brassard à embrasses garnies
2797630	RS1619 Avant-brassard cuir entier
2796109	RS1620 Garniture réparée, recousue après réparation d'une pièce métallique d'une gaine brassard épaulière
	B.- Réparation et rechanges de pièces relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie – Membre inférieur
	Renvois des forfaits de réparation des prothèses et orthèses du membre inférieur
Renvoi	
	(1) Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou ou une orthèse. (FI03XX001 ou 2725813)
	(2) Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou ou une orthèse. (FI03XX002 ou 2741611)
	(3) Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de jambe ou une orthèse. (FI06XX001 ou 2706017)
	(4) Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de jambe ou une orthèse. (FI06XX002 ou 2733161)

CODE	NOMENCLATURE
	(5) Pour démonter ou remplacer une pièce de hanche ou une ceinture ou une orthèse. (FI01XA001ou 2766232)
	<p>Réparations des prothèses du membre inférieur Toute réparation doit aboutir à un état de surface ou de présentation conforme à l'aspect de finition de l'appareil.</p> <p>Certains articles qui figurent à la rubrique Adjonctions ne sont pas inscrits à la section Réparations. Leur prix de remplacement est celui de l'adjonction auquel s'ajoute la facturation d'un forfait.</p> <p>Si la réparation nécessite, de l'avis du médecin spécialiste reconnu compétant aux termes de l'article R 165-30 du code la sécurité sociale et de l'arrêté du 29-02-1984, un démontage-remontage (renvois 2 - 4 - 5) ou un démontage-remontage avec essayage et adaptation (renvois 1 et 3) un forfait de prise en charge est facturé. Le forfait (renvois 1 - 2 - 3 - 4 -5) ne peut être appliqué qu'une seule fois par appareil quels que soient la complexité et le nombre d'opérations de réparations à réaliser dans l'ensemble de la prescription de réparation à effectuer.</p> <p>Les réparations sur un appareil ne doivent être effectuées que si elles n'excèdent pas les 4/5 du prix du même appareil neuf sauf après accord des organismes de prise en charge. Forfait entretien préventif pour prothèses avec genou muni d'un système hydraulique ou pneumatique de contrôle de la phase pendulaire. Limité à 1 entretien tous les 2 ans.</p> <p>Codification</p> <p>La codification des réparations est alphanumérique à neuf caractères.</p> <p>Le premier: la lettre (R) – réparation, la lettre (F) - forfait de réparation, la lettre (E) - échange standard (c'est à dire le remplacement d'un mécanisme dont l'état et l'usure autorisent la remise en état par un mécanisme identique rénové apportant les mêmes garanties qu'une pièce neuve). Le deuxième : la lettre (I) - membre inférieur Le troisième : le chiffre est 0 s'il s'agit d'une réparation propre aux prothèses, le chiffre est 1 s'il s'agit d'une réparation commune aux prothèses et orthèses. Le quatrième : un chiffre situe le niveau de la réparation du forfait de réparation ou de l'échange standard par le biais de la codification anatomique. S'il s'agit d'une réparation commune aux prothèses et orthèses le chiffre est 0. Le cinquième : une lettre indique le matériau s'il s'agit d'une prothèse exosquelettique ; la lettre est (Z) s'il s'agit d'un montage endosquelettique. Le sixième : une lettre indique la matière première de la réparation, du forfait de la réparation ou de l'échange standard. Le septième : Soit une lettre indiquant le type de mécanisme de l'articulation : A. Sans articulation B. Articulation pièce sur pièce C. Articulation à chape D. Articulation monoaxiale libre F. Articulation polycentrique à segments d'engrenage G. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes (longues ou courtes), H. Articulation monoaxiale à frein stabilisateur L. Articulation de forme anatomique M. Articulation à mécanisme hydraulique, à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied N. Articulation polycentrique à double articulation à biellettes avec dispositif pneumatique de contrôle de la phase pendulaire P. Articulation monoaxiale à mécanisme hydraulique de rappel du segment jambier Q. Articulation monoaxiale à blocage R. Articulation polycentrique à barre postérieure. Soit un chiffre indiquant : - le type d'emboîture : 1. Emboîture à fermeture réglable 2. Emboîture rigide à suspension</p>

CODE	NOMENCLATURE
	3. Emboîture rigide à suspension avec manchon et tracteurs 5. Emboîture à adhérence musculaire 6. Emboîture de contact. - ou le type de pied : 2. Pied rigide 3. Pied articulé 4. Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (Type Sach) 6. Pied feutre caoutchouc ou matière plastique monté sur un ensemble de cheville spéciale (S.T.) 7. Pied rigide Type Sach (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation 8. Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur. - un 0 pour une réparation autre que changement ou remise en état d'articulation, changement ou regarnissage d'emboîture, ou changement de pied. Le huitième et le neuvième : deux chiffres correspondant aux types de réparations suivantes : De 01 à 39. Remplacer De 40 à 49. Réadapter De 50 à 59. Remettre en état De 60 à 69. Regarnir De 70 à 79. Poser
	Forfaits de réparation de prothèses du membre inférieur
2711165	Forfait entretien préventif pour prothèses avec genou muni d'un système hydraulique ou pneumatique de contrôle de la phase pendulaire. Limité à 1 entretien tous les 2 ans.
2766232	FI01XA001 Pour démonter ou remplacer une pièce de hanche ou une ceinture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2747795	FI01XC001 Pour gainer une pièce métallique fourniture comprise (5) ou (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2757061	FI03AC001 Pour gainer une pièce métallique fourniture comprise (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2725813	FI03XX001 Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2741611	FI03XX002 Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de cuisse ou pour désarticulation de hanche ou de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2763736	FI03XX003 Pour remplacer un moyen de suspension fourniture comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2704320	FI06AC001 Pour gainer une pièce métallique fourniture comprise (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706017	FI06XX001 Pour démonter, remonter, essayer et adapter une prothèse pour amputation de jambe Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2733161	FI06XX002 Pour démonter et remonter une prothèse pour amputation de jambe Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2723205	FI06XX003 Pour remplacer un moyen de suspension fourniture comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations applicables au niveau de la hanche RI01
	Prothèses exosquelettiques
	Remplacer
2705390	RI01SS101

CODE	NOMENCLATURE
	Une coque en résines stratifiées, avec pièce de hanche et verrou, adaptation et finition comprises de la coque (ceinture en cuir non comprise) (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2786878	RI01XA001 Un verrou de hanche à chape à branche double, vis et ressort compris (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2724498	RI01XA002 Une pièce de hanche complète à fourche et à chape (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2784164	RI01XA050 Un système de roulement (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752715	RI01XA051 Un verrou de hanche, vis et ressort compris (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses endosquelettiques
	Remplacer
2775194	RI01ZX001 Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire sur prothèse pour désarticulation de hanche PI01 ou PI02 (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2747654	RI01ZS101 Une coque en résines stratifiées avec articulation déportée à l'avant sans verrou, adaptation et finition comprises de la coque (la prothèse adaptée à cette coque d'emboîture ne doit pas comporter de verrou au genou, mais assurer la stabilité par un positionnement adéquat des centres articulaires) (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2773670	RI01ZS102 Une coque en résines stratifiées avec articulation à verrou déportée à l'avant, adaptation et finition comprises de la coque (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2719327	RI01ZZ001 Une coque pour amputation de hanche ou équivalent (sans l'articulation), moulage non compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Remplacer
2736946	RI01CC010 Une ceinture en cuir, spéciale pour coque (largeur 18 à 20 cm) garnie en peau de cheval chromée (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2764760	RI01XX010 Un coussin en matière cellulaire garni en peau de cheval chromée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2785979	RI0110 Coussin en silicone
	Regarnir
2746258	RI01XC160 Une coque, coussin compris (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2747631	RI01XC061 Une demi-ceinture en cuir (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations applicables au niveau de la cuisse RI03
	Prothèses exosquelettiques
	Remplacer
2762990	RI03AA001 Un montant externe à tête d'articulation d'étrier et de hanche pour cuissard en cuir à calotte porte-genou (1) ou (2)

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2776242	RI03AA002 Un montant externe ou interne pour cuissard ou emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2769503	RI03XA001 Un montant externe ou interne pour cuissard ou emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2779281	RI03XA002 Un montant externe ou interne avec verrou Hoffa pour cuissard ou emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755850	RI03XD001 Un ensemble poulie latérale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2701899	RI03XD002 Un ensemble poulie centrale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2790905	RI03SS201 Une emboîture à suspension en résines stratifiées, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2766605	RI03BB601 Une emboîture de contact en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2788883	RI03SS601 Une emboîture de contact en résines stratifiées, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2723820	RI03SF601 Une emboîture flexible transparente de contact avec sa structure stratifiée, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2740050	RI03XX050 La prothèse par un laquage complet (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses endosquelettiques
	Remplacer
2789836	RI03ZX001 Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire sur une prothèse fémorale, le revêtement s'arrêtant au niveau des malléoles (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2739620	RI03ZX002 Un revêtement esthétique en matière plastique cellulaire sur une prothèse fémorale, le revêtement se prolongeant jusqu'à l'avant-pied (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2741210	RI03ZX003 Un bas de recouvrement sur une prothèse fémorale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798048	RI03ZD001 Changement tube en alliage léger pour prothèse fémorale (diam. inférieur ou égal à 30)
2740557	RI03ZD002 Changement tube en alliage léger pour prothèse fémorale (diam sup. à 30)
2796173	RI03ZC101 Une emboîture à suspension, en cuir, à calotte, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2714778	RI03ZB201 Une emboîture à suspension, en bois, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2789760	RI03ZD201

CODE	NOMENCLATURE
	Une emboîture à suspension, en alliage léger, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2700167	RI03ZS201 Une emboîture à suspension, en résines stratifiées, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753809	RI03ZB601 Une emboîture de contact en bois, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752543	RI03ZF601 Une emboîture flexible transparente de contact avec sa structure stratifiée, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2702338	RI03ZS601 Une emboîture de contact, en résines stratifiées, avec soupape d'obturation, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2729194	RI03ZS602 Une emboîture de contact en résines stratifiées avec une ouverture interne ou externe réglable, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2790590	RI03ZX601 Une emboîture dans un des matériaux inscrit aux spécifications techniques autre que le plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises de l'emboîture (2) Manchon et dispositif de liaison non inclus. Dans ce cas, utiliser des références de réparation. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Remplacer
2708750	RI03BX010 Un frettage sur une emboîture en bois parchemmage en couronne compris, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2733244	RI03DD010 Une bordure d'ouvertures (en alliage léger) (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2737354	RI03XA010 Un cercle en acier pour consolider une emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758801	RI03XC010 Un fourreau en cuir dans une emboîture de l'épaisseur d'un ou de deux bas couvre-moignon (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752885	RI03XX010 Dispositif de liaison (2)
2732026	RI03XX011 Une soupape d'obturation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2712207	RI03XX012 Un siège de valve (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2741574	RI03XX013 L'emboîture flexible seule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2756831	RI03XX014 Un anneau flexible d'étanchéité sur emboîture ou manchon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753672	RI03XX015 Un manchon en silicone ou copolymère préfabriqué ou injecté et tramé de qualité médicale (tarif du moulage nécessaire non inclus pour manchon injecté) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2722275	RI03XX016

CODE	NOMENCLATURE
	Un manchon polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réadapter
2703361	RI03BB040 Une emboîture en bois par retouches, finition comprise de l'emboîture (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2737756	RI03SS040 Une emboîture en résines stratifiées par retouches, finition comprise de l'emboîture (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2796658	RI03BB050 Une emboîture en bois par reparcheminage, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2726020	RI03BB052 Une emboîture en bois par laquage (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2784840	RI03BB053 Une emboîture en bois par vernissage intérieur (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2728935	RI03SS050 Une emboîture par stratification de finition (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Poser
2750165	RI03BB070 Un flipot pour fêlure d'emboîture (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations applicables au niveau du genou RI04
	Prothèses exosquelettiques
	Remplacer
2726860	RI04XA003 Un câble de verrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2703148	RI04XA004 Un cadran de verrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748932	RI04XA005 Un verrou de genou complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI03 en alliage léger et en résines stratifiées) (1) ou (2). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2744800	RI04XA006 Un verrou de genou- complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI04 en alliage léger ou en résines stratifiées) (1) ou (2). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2792672	RI04XT003 Une fronde élastique de rappel du segment jambier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2740936	RI04XT004 Un sandow (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2785821	RI04XX002 Un coussin pour calotte d'appui de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2731216	RI04XX003 Une tirette pour verrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2756009	RI04XX005 Une calotte du genou pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
2714577	RI04SSD01 Un genou à articulation monoaxiale libre (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2792525	RI04XAO50 Un verrou de genou complet et sa butée (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736410	RI04SSD50 Un genou à articulation monoaxiale libre avec son mécanisme (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2768165	RI04SSG50 Un genou à double articulation à biellettes avec son mécanisme (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2701646	RI04XAM50 Les articulations du genou pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied : remplacer les deux bagues et les axes Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses endosquelettiques
	Remplacer
2716323	RI04ZA001 Un câble de verrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2707784	RI04ZT001 Un rappel d'extension Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2773746	RI04ZDR01 Un genou à articulation polycentrique à barres (moignon long) (1). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2769035	RI04ZXD01 Un genou à articulation monoaxiale libre (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2759255	RI04ZXG01 Un genou à double articulation polycentrique à biellettes courtes (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727628	RI04ZXG02 Un genou à double articulation polycentrique à biellettes longues (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2745537	RI04ZXH01 Un genou à double articulation à frein stabilisateur (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2791299	RI04ZXP01 Un genou à articulation monoaxiale avec rappel hydraulique (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2708683	RI04ZX001 Une calotte de genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Échange standard pour les prothèses endosquelettiques
2735935	EI04ZDR01 D'un genou à articulation polycentrique à barres (moignon long) (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736018	EI04ZXD01 D'un genou à articulation monoaxiale libre (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2790064	EI04ZXG01 D'un genou à double articulation polycentrique à biellettes courtes (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2774415	EI04ZXG02

CODE	NOMENCLATURE
	D'un genou à double articulation polycentrique à biellettes longues (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2756848	EI04ZXH01 D'un genou à double articulation à frein stabilisateur (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2713075	EI04ZXP01 D'un genou à articulation monoaxiale rappel hydraulique (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations applicables au niveau de la jambe RI06
	Prothèses exosquelettiques
	Remplacer
2742438	RI06AA004 Un montant avant ou arrière pour appareil en cuir (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2785376	RI06AA006 Une cupule en acier (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2705584	RI06AA007 Une embrasse circulaire (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736350	RI06BB001 Une malléole en bois, parcheminage et finition comprise du segment jambier (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022.
2765416	RI06DA004 Un montant à fourche et à chape avec son roulement à billes pour mollet postiche d'appareil en alliage léger à marcher sur le genou, nickelage et réglage de l'articulation compris (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2787205	RI06XA004 Une vis transversale pour malléole (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753531	RI06XB001 Un quillon de cultivateur en frêne, rond ou ovale (dit bateau) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2732859	RI06XC004 Un manchon en cuir moulé avec tracteurs et garnissage pour emboîture de jambe (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2782700	RI06XT001 Les tracteurs élastiques seuls (la paire) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2776785	RI06SS201 Une emboîture en résines stratifiées, à suspension (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2749742	RI06SS202 Un mollet en résines stratifiées jusqu'au niveau de la malléole avec le manchon cuir, adaptation et finition comprises du mollet et du manchon (4). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727261	RI06SS601 Une emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (adaptation et finitions comprises), destinée à recevoir le manchon court (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réadapter
2746778	RI06XC040 Un manchon en cuir d'emboîture de jambe par agrandissement ou rétrécissement d'un centimètre au maximum (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2738342	RI06AC060 Le manchon de jambe en cuir, y compris le bourrelet et le réparer s'il y a lieu Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
2771948	RI06AC061 Le bourrelet du manchon de jambe en cuir ou le réparer Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2728303	RI06AC062 Une calotte en cuir, coussin en matière cellulaire compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2703071	RI06AC063 Un appui-sous-rotulien Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses endosquelettiques
	Remplacer
2760867	RI06ZD001 Un tube en alliage léger pour prothèse de jambe (3) ou (4) – Diamètre inf. ou égal à 30 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2737911	RI06ZD002 Un tube en alliage léger pour prothèse de jambe (3) ou (4) – Diamètre sup. à 30
2727953	RI06ZX001 Un revêtement en matière plastique cellulaire du segment jambier (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798315	RI06ZX002 Un bas de recouvrement du segment jambier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2710728	RI06ZAM01 Un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2710496	RI06ZAM02 Un châssis pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2797126	RI06ZDP01 Un bloc hydraulique pour prothèse à genou à mécanisme hydraulique sans contrôle du mouvement du pied (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798485	RI06ZS601 Une emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (adaptation et finitions comprises) destinée à recevoir le manchon court (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2791224	RI06ZX601 Une emboîture dans un des matériaux inscrits aux spécifications techniques autre que le plâtre sur une prothèse d'entraînement ou d'étude, adaptation et finition comprises (4) Manchon et dispositif de liaison non inclus. Dans ce cas, utiliser des références de réparation. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2797563	RI06ZAM50 Un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2761938	RI06ZDP50 Un système de contrôle de la phase pendulaire d'un genou muni d'un tel système qu'il soit hydraulique ou pneumatique (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Échange standard
2720840	EI06ZAM01 D'un bloc hydraulique pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2727864	EI06ZDP01 D'un bloc hydraulique pour prothèse munie d'un système hydraulique de contrôle de la phase pendulaire ou d'un genou muni d'un système de contrôle pneumatique de la phase pendulaire

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Remplacer
	RI06 Manchon tibial avec moulage du moignon pour la confection du manchon pour les prothèses PI06SSA63 - PI06FFA64 - PI06ZSA63
2717392	RI06XJ001 Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en caoutchouc (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2794990	RI06XN001 Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en mousse de polyéthylène (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2799869	RI06XX001 Manchon court ne dépassant pas les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2717890	RI06XJ002 Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en caoutchouc (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752193	RI06XX002 Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2760005	RI06XX003 Manchon haut à accrochage distal, dépassant les condyles fémoraux, préfabriqué et standardisé, en silicone de qualité médicale (3) (tarif du moulage non inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2770357	RI06XX004 Un manchon en gel de silicone préfabriqué de qualité médicale (pose et adaptation comprises) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2778666	RI06XX005 Les manchons en gel copolymère préfabriqué Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2742800	RI06XX006 Les manchons en gel polyuréthane Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2735697	RI06XX010 Dispositif de liaison permettant l'accrochage distal destiné aux manchons hauts (4) non cumulable avec la référence RI06XX011 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2771612	RI06XX011 Emboîture de contact en résines stratifiées sans manchon (y compris le dispositif de liaison et de travail d'application, de fabrication et de finition) destinée à recevoir un manchon haut à accrochage distal, en silicone de qualité médicale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2711142	RI06XX014 Un anneau flexible d'étanchéité sur emboîture ou sur manchon.
	Remettre en état :
2772221	RI06SS050 Une emboîture par stratification de finition (3) ou (4)
	Réparations applicables au niveau de la cheville RI07
	Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Remplacer
2742303	RI07XA001 Une articulation de pied (1) ou (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
2794441	RI07XX001 Un amortisseur pour cheville multiflexion. Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations applicables au niveau du pied RI08
	Prothèses exosquelettiques
	Remplacer
2724200	RI08XJ301 Un pied articulé moulé (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2750018	RI08XJ401 Un pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (Sach) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses endosquelettiques
	Remplacer
2709205	RI08ZB301 Un pied pour prothèse hydraulique à accumulation d'énergie et à contrôle du mouvement du pied (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2765563	RI08ZD001 Une embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation, pose et réglage compris (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2775863	RI08ZJ301 Un pied articulé moulé (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2714413	RI08ZJ401 Un pied rigide (Sach) avec coin talonnier de souplesse variable Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2737093	RI08ZJ701 Un pied rigide (Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2701422	RI08ZJ801 Un pied monté sur un ensemble de cheville spécial, muni d'un réglage antéro-postérieur, pose et réglage compris (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2779275	RI08ZJ850 Un pied monté sur un ensemble spécial de cheville, muni d'un réglage antéro-postérieur (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Prothèses exosquelettiques et endosquelettiques
	Remplacer
2757055	RI08XJ302 Les butées de pied articulé (1) ou (3) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2746235	RI08XC060 Un pied (2) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations et rechanges communs aux prothèses et orthèses du membre inférieur RI10
	Remplacer
2791365	RI10AA001 Une embrasse sous-ischiatique (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2772439	RI10AA002 Une embrasse de cuisse en "S" Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2720454	RI10AA003 Une embrasse sous-rotulienne Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
2756392	RI10AA004 Une embrasse droite Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2752052	RI10XA001 Un verrou "Hoffa" ressort et vis à portée compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2799421	RI10XA002 Un ressort en acier pour verrou "Hoffa" Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2718144	RI10XA003 Une demi-ceinture en acier pour large ceinture en cuir (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2715683	RI10XA004 Une pièce de ceinture (boulon compris) (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2750797	RI10XA005 Un montant de pièce de hanche (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2776609	RI10XA006 Un roulement à billes Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2726244	RI10XA007 Une vis d'assemblage pour articulation à roulements Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2795200	RI10XA008 Une vis à portée d'articulation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2738187	RI10XA010 Une boucle à rouleau avec chape en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2753850	RI10XA011 Une boucle à talon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2707146	RI10XA012 Un ou des œillets ou un ou des crochets de laçage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2717274	RI10XAB01 Un montant avec tête d'articulation pièce sur pièce (vis à portée comprise) (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2742036	RI10XAC01 Un montant avec tête d'articulation à chape (vis d'articulation comprise) (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2783928	RI10XC001 Une bande d'œillets pour cuissard ou jambière (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2784359	RI10XC002 Une courroie de 22 mm Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2795699	RI10XC004 Une large ceinture en cuir moulé sur crêtes iliaques pour pièce de hanche, garniture et fermeture comprises (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2761068	RI10XC006 Une ceinture en cuir, en forme, non garnie (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2781881	RI10XC012 Une pièce de hanche en cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2764894	RI10XC013

CODE	NOMENCLATURE
	Une sous-laçure de ceinture moulée (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2733267	RI10XC014 Une sous-laçure de cuissard (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2766373	RI10XC015 Une sous-laçure de jambière (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2790182	RI10XC017 Un écusson cheik (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2763682	RI10XC018 Un cheik tendeur en cuir chromé (lacet) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2794180	RI10XC021 Une fourche de rappel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755889	RI10XC101 Un cuissard en cuir avec point d'appui sous-ischiatique, garniture et fermeture comprises (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2797681	RI10XC102 Un cuissard en cuir sans point d'appui sous-ischiatique, garniture et fermeture comprises (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2782640	RI10XT002 Une fermeture Velcro (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2704248	RI10XT003 Une ceinture en tissu de 10 cm de hauteur (garnissage compris) (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2743923	RI10XT004 Un cheik tendeur en tissu rigide (3) ou (4) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2714005	RI10XT005 Une patte élastique de fourche de rappel Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2700813	RI10XT006 Un rappel à deux branches en tissu élastique de 35 mm de large, avec deux pattes Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2759396	RI10XT007 Un rappel à une branche en tissu élastique de 35 mm de large, avec pattes Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2709033	RI10XT008 Un rappel en tissu élastique pour verrou "Hoffa" Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2796322	RI10XT009 Un rappel élastique en tissu damier de 12 cm de large Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2771894	RI10XT010 Un lacet tressé de 1,50 mètre de long Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2702380	RI10XX001 Un cache-boucle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remettre en état
2752833	RI10AA050 Un bout de montant par brasage ou soudure (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2708938	RI10AA051 Un point d'arrêt en lame pour butée d'articulation, par brasage et soudure (1) ou (2)

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2768366	RI10AAC50 Une chape d'articulation, par resserrage et ajustage (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2754022	RI10AA053 Un verrou "Hoffa" (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2724647	RI10XC050 Recoudre et réparer une garniture avec réparation d'une pièce métallique sur une ceinture, un cuissard ou une jambière (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2764032	RI10XD050 Une emboiture présentant une fente, par soudure (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2747938	RI10XC160 Un cuissard avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris, en peau de cheval (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2786714	RI10XC162 Un cuissard sans point d'appui sous-ischiatique (1) ou (2). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2781800	RI10XC064 Un point d'appui sous-ischiatique seul (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2738900	RI10XC065 Reborder un bout de cuissard ou de jambière (1) ou (2) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2721206	RI10XC066 Une ceinture en cuir de 12 à 15 cm (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2746407	RI10XC067 Une ceinture en cuir de 45 mm (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2795802	RI10XC068 Une pièce de ceinture (5) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations et rechanges des appareils d'orthopédie du membre inférieur RI10 (tous matériaux)
	Remplacer
2781088	RI1002 Montant externe ou interne de cuissard sans point d'appui sous-ischiatique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2711366	RI1004 Embrasse de cuisse en « S » polie Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2755949	RI1024 Boulon trois pièces n° 2 ou en « T » Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2798717	RI1028 Boulon fileté en cuivre ou en acier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir :
	Cuissard cuir avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris :
2781415	RI1091 Large ceinture cuir moulé sur les crêtes iliaques Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2789227	RI1092 Ceinture en forme de 12 à 15 cm de hauteur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022

CODE	NOMENCLATURE
	Capitonner :
2733698	RI1098 Cuissard cuir Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2733913	RI10100 Large ceinture en cuir moulé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Gainer :
2752230	RI10101 Gainage en vachette d'une embrasse sous-ischiatique de cuisse en « S » Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2783822	RI10102 Gainage en vachette d'une embrasse de cuisse, de jambe ou sous-rotulienne Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2725351	RI10103 Gainage en vachette d'un montant de cuisse tête d'articulation comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2705153	RI10104 Gainage en vachette d'une tête d'articulation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2767510	RI10105 Gainage en vachette d'un montant de mollet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réadapter :
2766999	RI10111 Réadaptation d'un cuissard et de ses ferrures nécessitée par engraissement ou amaigrissement (essayage compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2718919	RI10112 Réadaptation avec essayage d'une gaine ou d'une emboîture fémorale ou jambière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Reborder, recoudre :
2745632	RI10115 Reborder un cuissard de jambière ou d'emboîture et de regarnir le point d'appui sous-ischiatique souple Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2713840	RI10116 Reborder simplement un haut cuissard ou de jambière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2718150	RI10117 Recoudre et réparer garniture après réparation d'une pièce métallique sur une ceinture, un cuissard ou une jambière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Accessoires divers
	Remplacer :
2739519	RI10135 Lacet plume (le mètre) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations et rechanges particuliers des appareils d'orthopédie du membre inférieur
	Jambe. - RI59C
	Remplacer
2764010	RI59C04 Semelle d'acier brasée ou rivetée sur les montants Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2768610	RI59C05 Montant forgé à tourillon et son contre-écrou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2791371	RI59C06

CODE	NOMENCLATURE
	Montant avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2715329	RI59C13 Chaussette en cuir (seule) de botte rigide, garniture comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2729403	RI59C14 Mollet seul sur botte articulée, garniture et lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2795340	RI59C20 Botte rigide ou articulée, chaussette cuir comprise avec lacets Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2744839	RI59C21 Mollet seul sur botte articulée, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2777359	RI59C22 Chaussette cuir seule sur botte rigide, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2762524	RI59C23 Appareil OI59 à embrasses garnies sans dessus vachette, y compris garniture des montants Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI39C
	Remplacer
2749334	RI39C01 Montant latéral externe ou interne de cuissard jambière rigide avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2716961	RI39C03 Étrier à rallonges pour cuissard jambière rigide pour ankylose de genou en flexion Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2773781	RI39C10 Cuir entier de cuissard jambière rigide (garniture et courroies comprises) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2737800	RI39C20 Cuir entier de cuissard jambière rigide (lacet compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2726238	RI39C21 Cuir entier de cuissard jambière rigide pour ankylose du genou (lacet compris). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Cuisse. - Jambe. - Pied. - RI29C
	Remplacer :
2713767	RI29C 01 Montant latéral externe rigide avec tête d'articulation à la hanche et tête d'articulation pour étrier ou tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2736870	RI29C02 Montant latéral interne rigide avec tête d'articulation pour étrier ou tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2710310	RI29C10 Cuir entier de cuissard jambière à point d'appui sous-ischiatique, garniture et courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir :
2754944	RI29C20 Cuir entier de cuissard jambière à point d'appui sous-ischiatique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Genouillère. - RI36 C
	Remplacer :

CODE	NOMENCLATURE
2774987	RI36C01 Montant de cuisse ou de jambière pour genouillère articulée, boulon ou point d'arrêt compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir :
2755518	RI36C05 Genouillère rigide complète, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Ceinture. - Cuissard. - Jambière. - RI96C
	Remplacer
2712288	RI96C06 Ceinture cuir entière, garniture et courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2771954	RI96C07 Volet de ceinture en cuir moulé, boucles ou courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2792689	RI96C09 Sous-laçure de cuissard jambière rigide Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2721732	RI96C17 Cuissard seul, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Ceinture. - Cuissard. - RI 93 C
	Remplacer :
2779499	RI93C10 Volet de cuissard, boucles ou courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Réparations et rechanges communs aux appareils d'orthopédie du membre inférieur
	Pied. - RI89
	Remplacer
2729870	RI8901 Semelle acier entière, montée sur chaussure Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2772706	RI8904 Semelle acier avec tube tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2785927	RI8905 Demi-semelle acier, montée sur chaussure Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2799823	RI8907 Demi-semelle étrier d'une seule pièce, polie Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748234	RI8913 Étrier forgé à chape, pour chaussure ou chaussette Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2758385	RI8914 Embrasse pour étrier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748369	RI8916 Clavette pour étrier démontable, polie, vis à portée comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2729857	RI8917 Boulon d'articulation à gorge pour clavette Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2761950	RI8920 Goujon tourillon de 4 cm brasé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2792821	RI8931

CODE	NOMENCLATURE
	Ressort pour releveur de pied Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remonter
2787062	RI8934 Étrier ou semelle à tourillon sur chaussure Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Remplacer
2725753	RI8940 Chaussette en cuir, garniture et lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2721726	RI8942 Dessous de semelle en vachette Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Gainer
2732612	RI8948 Semelle acier complète (pour appareils de marche sans chaussette cuir). Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Jambe. - RI58
	Remplacer
2725026	RI5801 Montant de jambière avec tête d'articulation pièce sur pièce au genou et à l'étrier ou au tourillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2756950	RI5802 Embrasse droite non polie Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2770624	RI5813 Volet de jambière en cuir (crochet compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2703740	RI5814 Montant carbone Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir
2715453	RI5821 Plaque condylienne Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2766522	RI5822 Embrasse de mollet à embrasses garnies (seule, sans dessus vachette) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Cuisse. - RI35
	Remplacer :
2783673	RI3501 Montant de cuisse avec tête d'articulation à la hanche et au genou Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2701037	RI3502 Embrasse non polie Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	Regarnir :
2703527	RI3512 Embrasse garnie de cuissard à embrasses garnies (seule, sans dessus vachette) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
	C. - Réparations et rechanges. - Orthopédie du tronc
	Réparations et rechanges particuliers à un type d'appareil
	RT79
	Regarnir :
2767970	RT79C01 Ceinture cuir entière, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Remplacer :

CODE	NOMENCLATURE
2750515	RT79K01 Une valve antérieure ou postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT59
	Regarnir
2762085	RT59C01 Ceinture cuir entière, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Remplacer
2703585	RT59T01 Un devant en coutil avec lacet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2736716	RT59N01 Une sous-patte en polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2797652	RT59N02 Une poche lombaire gonflable en polyuréthane
2751785	RT59K01 Une valve antérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2745260	RT59K02 Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2761039	RT59A01 Une barre sternale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2759479	RT59A02 Une articulation latérale de réglage pour barre sternale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2733920	RT59A03 Un appui sternal garni avec charnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT 49
	Remplacer
2738945	RT49C01 Fermeture berkoise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2799705	RT49C02 Tuteur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Regarnir
2716412	RT49C10 Corset cuirasse entier, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Remplacer
2702730	RT49T01 Un devant coutil Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2714146	RT49N01 Une sous-patte en polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2728020	RT49K01 Une valve antérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2780189	RT49K02 Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2770498	RT49A01

CODE	NOMENCLATURE
	Une barre sternale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2744220	RT49A02 Une articulation latérale de réglage pour barre sternale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2722460	RT49A03 Un appui sternal garni avec charnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT39
	Remplacer
2717914	RT39T01 Un devant coutil avec lacet Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2755932	RT39N01 Une sous-patte en polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT29
	Remplacer
2759580	RT29C01 Ferrure de mentonnière, partie avant ou partie arrière (garniture comprise) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2755100	RT29C02 Pièce centrale du transversal Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2766249	RT29C03 Support à fourche de collier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2771090	RT29C04 Valve avant ou arrière du collier minerve, garniture comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2764977	RT29C08 Ceinture cuir, garniture et lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2718687	RT29T01 Un devant coutil Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2797155	RT29N01 Une sous-patte en polyoléfine Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2766858	RT29C10 La ceinture pelvienne en cuir, fermeture comprise (moulage non compris) Lorsque la morphologie du patient ou l'évolution du cas nécessitent, en plus du changement de la ceinture pelvienne, une réadaptation de l'orthèse, la référence RT29Z12 est à ajouter Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2700300	RT29A12 L'armature métallique de la ceinture pelvienne (sans charnière) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Regarnir
2763311	RT29C12 Corset cuirasse entier avec minerve bivalve, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2774993	RT29C13 Mentonnière entière seule Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2733706	RT29C14 Ceinture cuir seule, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT25
	Remplacer

CODE	NOMENCLATURE
2750225	RT25C01 Ferrure par pièce rivée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2706253	RT25C02 Cuir moulé Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Regarnir
2740497	RT25C03 Minerve entière, lacet compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Remplacer
2740907	RT25C10 Une valve antérieure ou postérieure en cuir moulé (moulage non compris) avec fermeture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2792270	RT25K01 Une valve antérieure ou postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) sans fermeture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2724558	RT25N01 Une valve antérieure ou postérieure en polyoléfine (moulage non compris) sans fermeture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2799177	RT25A01 Une fermeture métallique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	RT24
	Remplacer
2710591	RT24C10 Une valve antérieure ou postérieure en cuir moulé (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2745840	RT24K01 Une valve antérieure ou postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2766887	RT24N01 Une valve antérieure ou postérieure en polyoléfine (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2752448	RT24G01 Une valve antérieure ou postérieure en polyisoprène (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2744532	RT24A01 Une fermeture métallique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations particulières aux appareils de maintien ou de correction en position horizontale ou en position verticale
	TR47Z01 et TR29Z01
2744087	FT47XX001 Forfait pour réfection de l'enduit La prise en charge de cette référence s'applique à la référence AT47Z 17 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2702924	FT29XX001 Forfait pour réfection de l'enduit La prise en charge de cette référence s'applique à la référence TR29Z01
2745550	FT47XX002 Forfait "démonter, remonter, adapter " La prise en charge de la référence FT47XX002 est assurée pour les adjonctions réutilisables AT47Z02, AT47Z03, AT47Z07, AT17Z08, AT47Z11. La récupération des adjonctions précitées et leur réutilisation sur un corset siège neuf, n'est pas systématique, elle est fonction de leur degré d'usure et de salissure

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations particulières aux corsets-sièges TR43
2756417	FT43XX001 Réfection de l'enduit La prise en charge de cette référence s'applique à la référence AT43Z17 Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2714382	FT43XX002 Forfait " démonter, remonter, adapter " La prise en charge de la référence FT 43 XX 002 est assurée pour les adjonctions réutilisables AT43Z02, AT43Z03, AT43Z10, AT43Z11, AT43Z12, AT43Z15. La récupération des adjonctions précitées et leur réutilisation sur un corset siège neuf, n'est pas systématique, elle est fonction de leur degré d'usure et de salissure Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations et rechanges particuliers à l'orthèse TR49K54
	Remplacer :
2716270	RT49D10 Un mât antérieur ou postérieur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2736290	RT49A10 Une barrette de liaison simple sans charnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2758362	RT49A13 Une barrette de liaison double avec charnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2761878	RT49K10 Une plaque manubriale Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2720388	RT49K11 Une valve demi-pelvienne (moulage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2787116	RT49K12 Une main-d'appui ou plaque sous-axillaire Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2732285	RT49T10 Un capitonnage d'un appui Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2782870	RT49A14 Une vis de fixation Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réadapter
2784299	RT49K13 Une orthèse avec réglage des plaques d'appui Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations et rechanges communs aux orthèses TR29K27, TR29G27 et TR29N36
	Remplacer
2790880	RT29D10 Un demi-mât postérieur ou antérieur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2770216	RT29A10 Une demi-tête sans les appuis Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2776549	RT29G09 Les appuis occipitaux capitonnés Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2738684	RT29G11 L'appui mentonnier

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2767148	RT29G12 Le capitonnage des appuis occipitaux Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2742266	RT29C11 Une main de compression ou plaque d'appui capitonnée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2712510	RT29A11 Une barre en T de maintien d'une main de compression Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2703912	RT29Z11 La garniture d'un mât antérieur ou postérieur Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réadapter
2731825	RT29Z12 Une orthèse avec réglage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations particulières à l'orthèse TR29K27
	Remplacer :
2708387	RT29K10 La ceinture pelvienne en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle, fermeture comprise (moulage non compris) Lorsque la morphologie du patient ou l'évolution du cas nécessitent, en plus du changement de la ceinture pelvienne, une réadaptation de l'orthèse, la référence RT29Z12 est à ajouter Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2738980	RT29A13 Une barrette de liaison double avec charnière Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations particulières à l'orthèse TR29G27
2749475	RT29G10 Remplacer la ceinture pelvienne en polyisoprène, fermeture comprise (moulage non compris) Lorsque la morphologie du patient ou l'évolution du cas nécessitent, en plus du changement de la ceinture pelvienne, une réadaptation de l'orthèse, la référence RT29Z12 est à ajouter Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations particulières à l'orthèse TR29N36
2761170	RT29N10 Remplacer la ceinture pelvienne en polyoléfine, fermeture comprise (moulage non compris) Lorsque la morphologie du patient ou l'évolution du cas nécessitent, en plus du changement de la ceinture pelvienne, une réadaptation de l'orthèse, la référence RT29Z12 est à ajouter Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Réparations et rechanges communs à plusieurs appareils
	Remplacer
2738922	RT1001 Ceinture acier pour corselet, ceinture ou ceinture cuissard rigide ou articulée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2722743	RT1002 Ceinture acier pour corset cuirasse Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2702137	RT1003 Ferrure de balancement (garnissage non compris) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2727344	RT1004 Tuteur dorsal ou latéral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2716599	RT1006 Transversal entier (garniture comprise)

CODE	NOMENCLATURE
	Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2742711	RT1007 Pièce de côté transversal Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2778927	RT1008 Béquillon, garniture comprise Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2782202	RT1009 Porte-béquillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2765824	RT1010 Tourillon de porte-béquillon (brasé) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2705207	RT1020 Volet cuir de ceinture, sans regarnissage Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2792360	RT1021 Volet cuir de ceinture, avec regarnissage de la ceinture seule, courroies, boucles ou laçage compris Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2717854	RT1022 Bretelle de béquillon Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2794040	RT1023 Plastron élastique, courroies comprises Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2748518	RT1024 Montant de garniture pour tuteur dorsal ou pour tuteur latéral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2779559	RT1025 Fermeture par sangle ou velcro Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Regarnir, réparer
2781131	RT1031 Béquillon, avec ou sans bretelle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2722401	RT1032 Transversal entier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2723464	RT1033 Garniture réparée et recousue d'un tuteur dorsal ou latéral Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2750053	RT1034 Garniture réparée et recousue après réparation d'une pièce métallique Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2746287	RT1035 Garniture réparée et recousue d'une demi-ceinture Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
	Gainer
2701244	RT1040 Ceinture pelvienne en acier Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2732730	RT1041 Ferrures complètes d'un corset cuirasse ou d'une ceinture cuissard rigide ou articulée Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2784402	Déplâtrage Nettoyage, changement de garnitures internes et remise en plâtre
	Section V Moulages sur nature

CODE	NOMENCLATURE
I. - Membre supérieur	
2765451	S58P01 Avant-bras, main (du coude aux métacarpiens inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2731140	S57P01 Avant-bras (du coude au poignet) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2748760	S28P01 Bras, avant-bras, main (de l'acromion aux métacarpiens inclus) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2784632	S27P01 Bras, avant-bras (de l'acromion au poignet) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2741516	S24P01 Bras seul (de l'acromion au coude) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2776696	S17P01 Épaule, bras, avant-bras (des scapulum-clavicule au poignet) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2770825	S14P01 Épaule, bras (des scapulum-clavicule au coude) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
2743700	S1P01 Demi-corselet (hémithorax, de la base du cou aux fausses côtes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2019
II. - Membre inférieur	
2713431	I79P01 Pied (des malléoles aux orteils) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2748033	I59P01 Jambe avec pied (du genou aux orteils) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2764799	I58P01 Jambe sans pied (du genou au talon) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2743596	I19P01 Membre inférieur avec pied (du trochanter aux orteils) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2706342	I18P01 Membre inférieur sans pied (du trochanter au talon) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2767007	I96P01 Bassin, cuisse, jambe (des fausses côtes aux malléoles) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2783450	I94P01 Bassin, cuisse (des fausses côtes au genou) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
2797296	I14P01 Cuisse (du trochanter au genou) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2022
III. - Tronc	

CODE	NOMENCLATURE
2712130	T79P01 Bassin (des fausses côtes aux trochanters) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2721407	T39P01 Torse (de la base du cou aux trochanters) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2778152	T29P01 Torse minerve (de la base du crâne - menton et occiput - aux trochanters) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2786460	T26P01 Minerve (de la base du crâne - menton et occiput - aux fausses côtes) Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023

II. de radier les codes suivants :

2790779	PS 6 S 20 Stratifié de polyester
2769288	PS 3 S 20 Stratifié de polyester
2711768	PS 9 R 01 A Attribution en première mise (par doigt)
2722772	PS 9 R 01 B Attribution en deuxième mise et renouvellement (par doigt)
2782886	PS 8 R 01 Chlorure de polyvinyle pour amputation partielle avec conservation d'un ou de plusieurs doigts
2753896	PS 8 R 02 Chlorure de polyvinyle pour amputation ayant entraîné l'ablation totale des doigts
2730375	PS 7 R 01 Chlorure de polyvinyle
2741054	PS 6 R 01 Chlorure de polyvinyle
2727150	PS 5 R 01 Chlorure de polyvinyle
2756498	PS 4 R 01 Chlorure de polyvinyle
2767680	PS 3 R 01 Chlorure de polyvinyle
2774527	PS 2 R 01 Chlorure de polyvinyle
2796753	PS 1 R 01 Chlorure de polyvinyle
2707815	AS 9 A 35 Etau sur chape
2728390	AS 9 A 36 Etau sur rotule
2734982	AS 9 A 37 Marteau simple
2781310	AS 1 T 01 Epaulière en X
2731512	AS 1 T 02 Epaulière avec coulisseau
2772008	AS 9 A 01 Pince amovible s'adaptant sur l'appareil mixte
2710823	AS 9 A 03 Adaptation d'outils professionnels
2746710	AS 9 D 50

	Trois doigts mobilisés (index, majeur et annulaire) [11]
2717794	AS 9 D 51 Une articulation inter phalangienne proximale (index, majeur et annulaire) [11]
2758391	AS 9 D 52 Variateur favorisant la force de préhension [11]
2708619	AS 9 D 53 Dispositif passif de prono-supination à friction réglable et blocage instantané [11]
2765340	AS 6 G 02 Dispositif pneumatique pour compenser les variations du volume du moignon
2706827	AS 3 G 02 Dispositif pneumatique pour compenser les variations du volume du moignon
2741002	AS 9 A 25 Porte-brosse
2769549	AS 6 C 02 Gainage d'un montant d'avant-bras
2737928	AS 3 C 03 Gainage d'une embrasse en « S »
2781361	AS 8 R 01 Remplacement d'une pièce intermédiaire paume dure par une pièce intermédiaire paume souple
2740072	OS 59 U 02 Textile Z 4 enduit de mousse de polyuréthane
2733729	AI 3 T 0 02 La même, mais complètement en tissu élastique double face spécial pour bandage, largeur 35 mm
2796693	AI 3 T 0 03 La même, mais avec un chef sur l'épaule opposée
2702404	AI 3 T 0 05 Bretelle simple présentant à l'arrière et à l'avant une partie en tissu élastique sur 25 cm
2779080	AI 3 T 0 10 Bretelle double pour appareils en cuir (cuisse et jambe), largeur 35 mm, avec courroie sous-cuisse en cuir chromé
2797623	VI 8 Z 4 10 Pied rigide avec coin talonnier de souplesse variable (type Sach)
2785324	VI 8 Z 7 10 Pied rigide (type Sach) (partie talonnière de souplesse variable) avec embase réglable permettant l'orientation du pied en équin et en rotation
2767504	VI 8 Z 8 10 Pied monté sur un ensemble de cheville spéciale, muni d'un réglage antéro-postérieur
2793737	PI 22 Bonnet couvre-moignon pour cuisse
2722393	PI 72 Bonnet couvre-moignon pour jambe (y compris Chopart et Lisfranc)
2751905	OI 39 C 02 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2786619	OI 39 C 03 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2756877	OI 39 C 05 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2716843	OI 39 C 06 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2773137	OI 39 C 08 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2777336	OI 39 C 09 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2719132	OI 39 D 01 avec 2 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2797729	OI 39 D 01 avec 4 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges

	La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2783756	OI 39 D 02 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2706572	OI 39 D 02 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2798663	OI 39 D 02 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2773500	OI 39 D 03 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2734410	OI 39 D 03 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2735993	OI 39 D 03 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger).....
2720490	OI 39 D 04 avec 2 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2742875	OI 39 D 04 avec 4 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2727640	OI 39 D 05 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2731653	OI 39 D 05 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2780686	OI 39 D 05 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2751271	OI 39 D 06 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2784477	OI 39 D 06 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2791388	OI 39 D 06 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges

	La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2784307	OI 39 D 07 avec 2 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2763370	OI 39 D 07 avec 4 rallonges Mollet et cuissard cuir moulé, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2733190	OI 39 D 08 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2764351	OI 39 D 08 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2785778	OI 39 D 08 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2739749	OI 39 D 09 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2715810	OI 39 D 09 avec 2 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2715269	OI 39 D 09 avec 4 rallonges Embrasses garnies au mollet et au cuissard, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2715803	OI 39 C 31 Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)
2793170	OI 39 D 30 avec 2 rallonges A tourillons, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
	A étrier :
2716122	OI 39 D 31 Démontable, à clavettes (pièce sur pièce)
2747772	OI 39 D 31 avec 2 rallonges Démontable, à clavettes (pièce sur pièce) , avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2746873	OI 39 D 32 avec 2 rallonges Non démontable (pièce sur pièce) , avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2720974	OI 29 C 01 Mollet et cuissard cuir moulé
2749156	OI 29 C 02

	Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2774674	OI 29 C 03 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2729656	OI 29 C 04 Mollet et cuissard cuir moulé
2786000	OI 29 C 05 Embrasses garnies au mollet et cuissard cuir
2721809	OI 29 C 06 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2738951	OI 29 C 07 Mollet et cuissard cuir moulé
2742846	OI 29 C 08 Embrasses garnies au mollet et au cuissard cuir
2709866	OI 29 C 09 Embrasses garnies au mollet et au cuissard
2784460	OI 29 D 20 Attelles alliage léger
2783302	OI 29 C 30 A tourillons
2771144	OI 29 C 31 A étrier démontable à clavettes (pièce sur pièce)
2765400	OI 29 C 32 A étrier non démontable (pièce sur pièce)
2724890	OI 36 N 01 Polyoléfine avec armature (attelles acier pièce sur pièce)
2740971	OI 36 N 51 Orthèse de contention des lésions ligamentaires du genou, de dérotation, rectitude et traction réalisée par thermoformage sur moulage avec montants et articulations polycentriques libres à segments d'engrenage, l'ensemble des éléments constitutifs de cette orthèse est en polyoléfine, garnissage mousse, raidisseurs et ajourages compris
2791610	OI 36 U 01 Textile T 1 enduit de mousse de polyuréthane
2775538	AI 7 A 27 Par ressort en traction prolongé par une courroie cuir permettant le réglage
2716441	AI 7 A 28 Par ressort en traction ou en pression postérieur ou antérieur
2717802	AI 4 T 10 Tracteur élastique avec cercle pivotant au genou
2741500	AI 2 C 01 Point d'appui sous-ischiatique souple
2732569	AI 2 N 51 Appui sous-ischiatique souple pour orthèse en polyoléfine
2760650	AI 1 A 30 Verrou de hanche simple du type Hoffa
2738974	AI 1 A 20 A glissière
2743716	AI 1 A 22 Par clavette
2755719	TR 49 C 11 En cuir moulé armé
2729969	TR 49 C 12 En cuir moulé armé, avec partie antérieure en coutil
2702090	AI 3 T 02 Bretelle simple complètement en tissu élastique
2701801	AI 3 T 03 Bretelle simple avec partie élastique à l'avant sur une longueur de 25 cm avec un chef sur l'épaule opposée
2786424	AI 3 T 05 Bretelle simple avec parties élastiques à l'avant et à l'arrière sur une longueur de 25 cm

2748688	AI 89 C 01 D'une semelle acier extérieure sur chaussette cuir ou semelle seule intérieure et extérieure
2704975	AI 6 C 01 D'une embrasse de jambière
2746146	AI 6 C 02 D'une embrasse sous-rotulienne
2792666	AI 3 C 01 D'une embrasse de cuisse
2705779	AI 3 C 02 D'une embrasse de cuisse en « S »
2778590	AI 6 C 03 D'un montant de jambière
2797066	AI 3 C 03 D'un montant de cuisse (y compris la tête d'articulation)
2737176	AI 3 C 04 D'un montant de cuisse (sans tête d'articulation)
2743202	AI 79 C 03 Des extrémités seules de la ceinture acier
2762582	AT 79 C 01 D'une ceinture réf. TR 79 C
2700061	AT 59 C 01 D'un corselet réf. TR 59 C
2737667	AT 49 C 01 D'un corset réf. TR 49 C
2766315	OI 39 C 90 A tourillons avec attelles acier
2727290	OI 39 D 90 A tourillons avec attelles en alliage léger
2702344	OI 39 D 90 avec 2 rallonges A tourillons avec attelles en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2752365	OI 39 D 90 avec 4 rallonges A tourillons avec attelles en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2778324	OI 39 C 91 A étrier avec attelles latérales en acier (articulation tibio-tarsienne à chape et roulements à billes)
2750857	OI 39 D 91 A étrier avec attelles latérales en alliage léger
2774438	OI 39 D 91 avec 2 rallonges A étrier avec attelles latérales en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2741150	OI 39 D 91 avec 4 rallonges A étrier avec attelles latérales en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 4 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2744561	OI 39 C 92 A tourillons avec attelles latérales acier
2705182	OI 39 D 92 A tourillons avec attelles latérales en alliage léger
2760956	OI 39 D 92 avec 2 rallonges A tourillons avec attelles latérales en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges

	La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2726994	OI 39 C 93 A étrier avec attelles latérales en acier (articulation tibio-tarsienne à chape et roulements à billes)
2773829	OI 39 D 93 A étrier avec attelles latérales en alliage léger
2783934	OI 39 D 93 avec 2 rallonges A étrier avec attelles latérales en alliage léger, avec un réglage en hauteur réalisé par 2 rallonges La rallonge comprend une partie de montant en alliage léger, montée par plusieurs vis sur l'attelle principale (à l'exclusion des parties de montant en acier vissées directement sur l'attelle en alliage léger)
2720900	OI 39 C 95 Grand appareil de marche constitué par une attelle monotubulaire externe munie d'une articulation de genou avec verrou et dont la partie inférieure télescopique porte un tourillon qui pénètre dans un tube solidaire d'une semelle acier montée sur la chaussure. Cet appareil comporte au genou une coque en stratifié, antérieure ou postérieure, moulée selon la technique des prothèses de contact et montée sur une embrasse fixée sur un collier réglable et à la cuisse, une embrasse postérieure également réglable
2752046	OI 59 C 90 Avec un seul montant latéral en acier
2736343	OI 59 C 91 Avec deux montants latéraux en acier
2702798	AI 7 A 01 Butée excentrique réglable de limitation de flexion antérieure ou postérieure
2722950	AI 7 A 15 Butée fixe antérieure ou postérieure pour limitation de flexion ou d'extension
2761482	AI 7 A 26 Points d'arrêt de limitation de mouvement articulaire
2756593	AI 7 A 31 Etrier en deux branches indépendantes pénétrant par leur base dans le talon (tourillon plat)
2709441	AI 4 Z 03 Plaqué condylienne capitonnée
2793884	AI 4 Z 02 Disque condylien à pression réglable
2741500	AI 2 C 01 Appui sous-ischiatique souple
2783785	AI 1 A 12 Sans articulation au niveau de la hanche
2738974	AI 1 A 20 A glissière
2743716	AI 1 A 22 Par clavette
2738885	AI 6 C 90 Gainage d'une embrasse de jambe
2743917	AI 3 C 90 Gainage d'une embrasse de cuisse
2778590	AI 6 C 03 Gainage d'un montant de jambe
2797066	AI 3 C 03 Gainage d'un montant de cuisse (y compris la tête d'articulation)
2734611	TR 25 K 27 Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle Date de fin de prise en charge : 31 juillet 2023
2701451	TR 25 K 27 avec mentonnière amovible Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle avec mentonnière amovible
2739057	TR 25 N 35 Polyoléfine, sans armature
2717742	TR 25 N 35 avec mentonnière amovible Polyoléfine, sans armature, avec mentonnière amovible
2785229	TR 25 N 36 avec mentonnière amovible

	Polyoléfine, avec armature, avec mentonnière amovible
2722418	TR 24 K 27 avec mentonnière amovible Copolymère acrylonitrile méthacrylate de méthyle avec mentonnière amovible
2707330	TR 24 N 35 avec mentonnière amovible Polyoléfine, sans armature, avec mentonnière amovible
2718598	TR 24 G 45 Polyisoprène, sans armature
2764664	TR 24 G 45 avec mentonnière amovible Polyisoprène, sans armature, avec mentonnière amovible
2759628	TR 23 N 35 Polyoléfine
2707420	TR 23 G 45 Polyisoprène Le moulage n'est pas indispensable sauf sur prescription dûment motivée.
2707005	RS 6 07 Un manchon en silicone de qualité médicale préfabriqué ou injecté avec tige de fixation
2706336	RS 9 R 02 Calotte
2755636	RS 9 R 03 Armature médiane
2797913	RS 9 R 04 Pièce intermédiaire dure
2798574	RS 9 R 05 Pièce intermédiaire souple
2792293	RS 8 R 01 Gant type classique
2793890	RS 8 R 02 Pièce intermédiaire paume dure
2781852	RS 8 R 03 Pièce intermédiaire paume souple
2790584	RS 8 R 04 Pièce intermédiaire doigts
2735065	RS 6 R 02 Armature médiane
2721927	RS 6 R 03 Pièce intermédiaire
2724653	RS 6 R 04 Contention poignet
2797675	RS 6 R 05 Gant type classique
2730843	RS 6 R 06 Gant de succion
2719043	RS 6 R 07 Montants d'avant-bras sur coude souple (pour prothèses des types PS 4 R 01 (2756498), PS 3 R 01 (2767680), PS 2 R 01 (2774527), PS 1 R 01 (2796753))
2745483	RS 6 R 08 Montants d'avant-bras sur coude avec verrou (pour prothèses des types PS 4 R 01 (2756498), PS 3 R 01 (2767680), PS 2 R 01 (2774527), PS 1 R 01 (2796753))
2751680	RS 3 R 01 Emboîture en chlorure de polyvinyle (sur prothèse PS 3 R 01 (2767680) ou PS 4 R 01 (2756498))
2779743	RS 3 R 02 Gant de revêtement de bras (sur prothèse PS 3 R 01 (2767680) ou PS 4 R 01 (2756498))
2736461	RS 1 R 01 Emboîture en chlorure de polyvinyle (sur prothèse PS 2 R 01 (2774527) ou PS 1 R 01 (2796753))
2757776	RS 1 R 02 Gant de revêtement épaule et bras (sur prothèse PS 2 R 01 (2774527) ou PS 1 R 01 (2796753))
2796486	RS 1 R 03 Sangle de maintien (sur prothèse PS 2 R 01 (2774527) ou PS 1 R 01 (2796753))
2778815	RS 7 S 01

	Remplacer l'emboîture conventionnelle, en stratifié de polyester, démontage, adaptation et remontage compris
2737319	RS Z 02 Essayage, adaptation et livraison de la prothèse à l'amputé, sur avis de la commission d'appareillage (ne peut être facturé qu'une seule fois pour la même prothèse)
2714399	RS 9 Z 02 Remplacer le gant à manchette longue (RS Z 01 et RS Z 02 non compris)
2727982	RS 10 11 Pièce de bras à charnière roulée, ajustée sur pièce d'épaule
2760169	RS 10 13 Partie femelle de charnière d'épaule à double articulation, ajustée sur partie mâle
2784052	RS 10 17 La même, non polie
2700457	RS 10 19 Vis d'articulation à portée
2752885	RI 03 X X 0 10 Une masselote (1) ou (2)
2778821	RI 03 B B 0 51 Une emboîture en bois, par reparcheminage en couronne, finition comprise de l'emboîture (1) ou (2)
2790489	RI 03 B B 0 71 Une clé (1) ou (2)
2702657	RI 04 B A 0 01 Un verrou de genou complet et sa butée, démontage et réglage compris (prothèse PI 03 en bois) (1) ou (2)
2757598	RI 04 B C 0 01 Les deux courroies de fixation de l'articulation du genou de forme anatomique (1)
2721614	RI 04 B T 0 01 Un tendeur de bâtonnet
2747482	RI 04 B T 0 02 Les rappels élastiques d'extension pour jambe en bois à marcher sur le genou (la paire)
2790495	RI 04 X T 0 01 Une fronde de rappel du segment jambier pour le genou de forme anatomique
2720483	RI 04 X T 0 02 Les deux tendeurs arrières du genou de forme anatomique (1).
2733066	RI 04 X X 0 04 Une butée feutre ou caoutchouc pour bâtonnet ou verrou
2725055	RI 04 B B D 01 Un genou à articulation monoaxiale libre (prothèse en bois)
2760672	RI 04 B B L 01 Un genou à articulation anatomique (prothèse en bois) (1) ou (2)
2712880	RI 04 B B L 02 La partie supérieure du genou de forme anatomique, finition comprise du segment fémoral (1) ou (2)
2763251	RI 04 B B L 03 La partie inférieure du genou de forme anatomique, finition comprise du segment jambier (1) ou (2)
2755547	RI 04 S S G 01 Un genou à double articulation à biellettes (prothèse en résines stratifiées) (1) ou (2)
2728912	RI 06 A A 0 08 Un cercle en acier pour malléole en bois, pour emboîture jambière en cuir (3) ou (4)
2785531	RI 10 X C 0 03 Une courroie de 14 mm ou 16 mm
2763972	RI 10 X C 0 05 Une ceinture en cuir, en forme, non garnie (hauteur 15 cm) (5)
2772178	RI 10 X C 0 07 Une ceinture en cuir, en forme, non garnie (hauteur 10 cm) (5)
2702060	RI 10 X C 0 08 Une ceinture en cuir, droite (hauteur 10 cm) (5)
2709719	RI 10 X C 0 09 Une ceinture en cuir à engainement pour plaque pelvienne, garniture de laçage compris (hauteur 45 mm) (5)
2766893	RI 10 X C 0 10

	Une ceinture en cuir non garnie (hauteur 45 mm) (5)
2750580	RI 10 X C 0 11 Une ceinture en cuir non garnie (hauteur 35 mm) (5)
2737443	RI 10 X C 0 22 Un lacet en cuir chromé de 1,50 mètre de long
2767616	RI 10 X T 0 01 Une fermeture Velcro de 25 mm (3) ou (4)
2702120	RI 10 X C 1 61 Un cuissard avec appui sous-ischiatique, dessus d'embrasse non compris, en basane (1) ou (2)
2763541	RI 10 X C 1 63 Un cuissard sans point d'appui sous-ischiatique, en basane (1) ou (2)
2765356	RI 10 01 Montant externe ou interne de cuissard à point d'appui sous-schiatique
2741551	RI 59 C 01 Montant à empattement pour botte rigide (rivé sur la semelle)
2741456	RI 59 C 02 Attelle d'étau sur botte rigide
2738260	RI 59 C 03 Semelle d'acier rivée sur les montants, polie
2739028	RI 39 C 02 Montant entier externe ou interne de cuissard jambière rigide pour ankylose de genou en flexion
2785181	RI 39 C 04 Bout de montant par brasure sur cuissard jambière pour ankylose de genou en flexion
2708298	RI 39 C 12 Sous-lacure de cuissard jambière rigide
2725411	RI 96 C 01 Montant latéral externe à fourche pour ceinture cuissard jambière rigide
2778755	RI 96 C 02 Montant latéral interne pour ceinture cuissard jambière rigide
2709843	RI 96 C 05 Cuissard cuir pour ceinture cuissard jambière articulée, garniture et lacet compris
2744348	RI 96 C 08 Volet de cuissard jambière rigide
2740089	RI 93 C 01 Montant latéral de ceinture cuissard articulée
2708170	RI 93 C 02 Montant latéral externe à fourche pour ceinture cuissard rigide
2771836	RI 93 C 03 Montant interne de ceinture cuissard rigide ou articulée
2735473	RI 93 C 15 Ceinture cuissard articulée entière, lacet compris
2735786	RI 93 C 16 Ceinture cuissard rigide, lacet compris
2712029	RI 93 C 17 Cuissard seul, lacet compris
2733617	RI 89 02 Semelle acier entière, rivée sur étrier, polie
2740882	RI 89 03 Semelle acier avec griffes ou oreilles
2797764	RI 89 06 Demi-semelle acier, rivée sur étrier, polie
2730702	RI 89 12 Étrier à empattement pour chaussure ou pour chaussette (semelle, boulon ou vis non compris)
2773812	RI 89 18 Boulon tourillon entier avec contre-écrou brasé
2719362	RI 89 19 Boulon tourillon amovible avec contre-écrou
2738224	RI 89 45 Chaussette cuir seule, lacet compris
2722520	RI 58 10

	Jambière en cuir sans point d'appui sous-rotulien
2714324	RI 58 11 Dessus d'embrasse garnie en cuir à courroie
2736739	RT 79 K 02 Une valve postérieure en copolymère acrylonitrile-méthacrylate de méthyle (moulage non compris)
2744331	RT 59 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2740646	RT 49 C 03 Tuteur latéral
2726468	RT 49 C 04 Tuteur transversal, partiellement
2795452	RT 49 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2700262	RT 39 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2704509	RT 29 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2727605	RT 25 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2795914	RT 24 Z 01 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2753264	RT 49 A 11 Une barrette de liaison simple avec charnière
2792175	RT 29 D 11 Un demi-mât antérieur
2743490	RT 10 05 Tuteur latéral
2733793	RT 10 30 Béquillon, sans bretelle
2734812	RI 10 25 Boulon rivet à tête goutte de suif
2746519	RI 10 26 Vis à métaux 4/75
2728616	RI 10 106 Gainage en vachette d'un bas de montant d'un bout d'attelle ou d'un bout de ceinture
2700530	RT 49 A 12 Une barrette de liaison double sans charnière
2719646	RT 29 Z 10 Une fermeture (sangle cuir ou textile)
2766918	AS 9 R 03 Moufle en matière plastique comportant une queue à vis pour fixation sur des prothèses destinées à des enfants âgés de 6 mois à 3 ans (déduire la référence AS 7 A 01 (2725316) du prix de la prothèse si celle-ci est prévue à l'origine avec une prise rapide)

Art. 2. – Le présent arrêté prend effet à compter du treizième jour suivant la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 décembre 2024.

*La ministre de la santé
et de l'accès aux soins,*
Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du financement
du système de soins,*

C. DELPECH

*Le ministre auprès du Premier ministre,
chargé du budget et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*La sous-directrice
du financement
du système de soins,*

C. DELPECH

*L'adjoint à la sous-directrice
de la politique des produits de santé
et de la qualité des pratiques et des soins,*

C.-E. BARTHELEMY